

VOYAGES
CHEZ
DIFFÉRENTES NATIONS SAUVAGES
DE L'AMERIQUE
SEPTENTRIONALE.

1°/ ch. 3

VOYAGES

CHEZ

[D]IFFÉRENTES NATIONS SAUVAGES

DE L'AMÉRIQUE

SEPTENTRIONALE;

RENFERMANT des détails curieux sur les mœurs, usages, cérémonies religieuses, le système militaire, etc., des *Cahnuagas*, des Indiens des *Cinq et Six Nations*, *Mohawks*, *Connecedagas*, *Iroquois*, etc., des Indiens *Chippewways*, et autres Sauvages de diverses tribus; sur leurs langues, les pays qu'ils habitent, ainsi que sur le commerce de pelleteries et fourrures qui se fait chez ces peuples;

Avec un État exact des postes situés sur le Fleuve St.-Laurent, le Lac Ontario, etc., etc.

PAR J. LONG, Trafiquant, et Interprète de langues Indiennes;

Traduits de l'Anglois, avec des Notes et Additions intéressantes,

PAR J.-B.-L.-J. BILLECOCQ,

Et ornés d'une Carte des Pays situés à l'ouest du Canada, gravée par Tardieu.

EDITION DE 1794.

M. J. O'Hanna
1864

A PARIS,

CHEZ LEBEL ET GUITEL, LIBRAIRES,

Rue des Prêtres-St.-Germain-l'Auxerrois, n.° 27.

1810.

N
bre
Se
de
vel
du
riq
du
d'H
Bes
bert
tion
res
un
de
con
que
les
Hen

PRÉFACE

DU TRADUCTEUR.

NOUS avons une collection nombreuse d'écrits publiés sur l'Amérique Septentrionale. Sans parler des voyages de *Lahontan*, de l'histoire de la Nouvelle-France par le P. *Charlevoix*, & du Journal de son voyage dans l'Amérique Septentrionale qui y fait suite; du supplément à l'histoire de la baye d'Hudson, & du mémoire du capitaine *Best*, insérés dans les voyages de *Robert Lade*, & de tant d'autres descriptions, journaux & récits des missionnaires & de différens voyageurs; il existe un recueil d'observations plus récentes, de faits plus rapprochés de nos jours, connu sous le titre de *Relation historique de l'expédition faite en 1764, contre les Indiens de l'Ohio, par le colonel Henry Bouquet*. Il existe un voyage *dans*

les parties intérieures de l'Amérique fait par un officier Anglois pendant la dernière guerre, & dont le C. Le Bas a donné en 1792 une bonne traduction. Quelque soit le mérite de ces divers ouvrages, l'étendue & la variété des détails qu'ils renferment, j'ose assurer que les voyages dont j'offre aujourd'hui la traduction au public, ne sont pas moins dignes de son attention. Un Européen sorti, dès sa jeunesse, du pays qui l'a vu naître, pour aller trafiquer avec les Sauvages; engagé, par les besoins même de sa profession, à vivre longtems au milieu d'eux; doué, d'ailleurs, de cet esprit d'observation si nécessaire à celui qui visite des climats habités par *les hommes de la nature*, cet Européen, dis-je, n'a pu composer qu'un journal singulièrement curieux. L'objet seul de ses courses longues & périlleuses, l'état qu'il avoit embrassé, l'a mis à portée d'acquérir & de répandre des connoissances

tout à fait neuves ſur le commerce des pelleteries & fourures qui ſe fait avec les Indiens de l'Amérique Septentrionale; & ſon ouvrage auroit déja, ſous ce rapport, des droits à la curioſité publique. Mais J. Long ne s'eſt pas borné à des détails de commerce, quoique fort intéreſſans par eux mêmes : ſon journal eſt rempli d'inſtructions utiles ſur les mœurs, uſages, opinions religieuſes & politiques, les cérémonies, les jeux même des diverses tribus de ces peuples parmi leſquelles il a vécu. On y lira, non ſans beaucoup d'intérêt, l'hiſtoire ſimple de ces hommes qui doivent à l'orgueil des nations de l'ancien continent, plus peut-être qu'à leur vie grosſière, le nom de *Sauvages*, (1) dont

(1) Il ſemble qu'on ſoit convenu en Europe de déſigner par ce nom une claſſe *d'êtres animés* qu'on rougiroit d'élever au rang des hommes. C'eſt, du moins, ce que donne à penſer le mépris avec lequel on les y traite : on s'y eſt accoutumé à les regarder

la plupart démentent ſouvent par des actions nobles & touchantes, cette in-

---

comme d'une *eſpèce* qui, pour être ſupérieure à celle des bêtes, n'en eſt pas moins fort au deſſous de la nôtre, ou qui tout au plus, tient le milieu entre les deux. De tous les Européens qui ont pénétré chez ces peuples, les Français ſont les ſeuls, peut-être, qui ne méritent pas ce reproche. Il n'eſt aucune nation qui leur ait donné autant de preuves de bienveillance & d'amitié, qui les ait plus traités *en hommes*, qui ait ſçu, comme eux, leur inſpirer des ſentimens d'eſtime & captiver leur affection. Je n'en veux citer pour preuve que le témoignage ſuivant. Il ne ſera pas ſuſpect; c'eſt celui d'un officier anglais. Le lieutenant *Henry Timberlake* qui accompagna en Angleterre, dans l'année 1762, trois Indiens Cherokees, & qui avoit vécu parmi ces peuples, s'exprime ainſi :

« A mon arrivée dans le pays des Cherokees, je trouvai chez ce peuple un vif attachement pour les Français. *Ceux-ci ont le talent de ſe concilier l'affection de preſque tous les Indiens qu'ils fréquentent*, par les charmes de cette politeſſe qui coûte ſi peu, & qui eſt quelquefois ſi utile, ainſi que par leur attention à ſe conformer aux mœurs, à ſe plier au caractère de ces peuples, *tandis que le ſot orgueil de nos officiers n'a ſouvent d'autre effet que de les rebuter*. Il y a plus : ils ne ſe firent aucun ſcrupule de m'avouer que c'étoit le déſir ſeul de trafiquer qui les avoit engagés à faire la paix avec nous, & non un motif de préférence ſur les Fran

ſurieuſe dénomination. On admirera dans les idées de pluſieurs de ces peuples, nés bons, (1) & qui ne deviennent

çais *pour leſquels ils ſe ſentoient beaucoup plus d'amitié.* » *Mémoires du lieutenant Henry Timberlake*, *pag.* 73.

Ces mémoires, ou plutôt ces voyages très-intéreſſans & très-curieux, ne ſont point connus en France. Je n'en ai vu, du moins, aucune traduction dans notre langue. Je me propoſe d'en publier une inceſſamment.

(1) « A voir les Sauvages du premier coup-d'œil, il eſt impoſſible d'en juger à leur avantage, parce qu'ils ont le regard farouche, le port ruſtique, & l'abord ſi ſimple & ſi taciturne qu'il ſeroit très-difficile à un Européen qui ne les connoîtroit pas, de croire que cette manière d'agir eſt une eſpèce de civilité à leur mode dont ils gardent entr'eux toutes les bienſéances comme nous gardons chez nous les nôtres qui leur ſervent de riſées. Ils ſont donc peu careſſans, & font peu de démonſtrations. Mais, nonobſtant cela, ils ſont *bons*, *affables*, & exercent envers les étrangers & les malheureux une charitable hoſpitalité qui a de quoi confondre toutes les nations de l'Europe. Oui, je puis avouer ici que, depuis mon retour dans cette partie du monde qui paſſe pour la plus belle, la plus policée & la plus abondante en biens & en richeſſes; une diſgrace outrée ne ceſſant de m'y pourſuivre, je me ſuis ſouhaité plus de cent fois parmi ces peuples que nous

féroces que dans l'excès d'une liqueur (1) présent fatal des Européens; dans la simplicité de leurs hommages à la divinité & du culte par lequel ils honorent sa puissance; dans l'éducation de leurs enfans; dans leur amour de l'indépendance; dans leur magnanime mépris des tourmens & de la mort; enfin, dans presque toutes les circonstances de leur vie, des principes purs, des effets sublimes qui rendent plus sensible encore le contraste remarqué depuis longtems entre les *lumières* & les *mœurs* des nations civilisées.

---

nommons barbares. » *Aventures & voyages de Lebeau parmi les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, tom. Ier. chap.* 18, *pag.* 307 & 308.

(1) Le rum. Le même *Henry Timberlake*, que je viens de citer, assure positivement dans ses mémoires, que « cette tribu de sauvages est amie des *blancs*; qu'ils sont confians; que leur caractère est bon & hospitalier; que *l'excès seul des liqueurs* les porte à des actions cruelles. » *Mémoires du lieutenant Henry Timberlake, pag.* 52 & 53.

Plusieurs écrivains, je le sais, notre voyageur lui-même, nous représentent ces peuples sauvages, altérés de sang, vindicatifs à l'excès & goûtant un plaisir barbare dans les souffrances des vaincus. Je ne prétens pas les justifier de ce reproche : je dirai seulement qu'on doit attribuer ces habitudes déplorables, ces affreuses jouissances à la liqueur dont ils s'abreuvent pendant des semaines entières, à l'enthousiasme qui les anime lorsqu'ils marchent au combat & que leurs chansons de guerre sont bien propres à rendre plus aveugle & plus terrible, (1)

(1) Je ne puis resister au désir de citer en entier une de ces chansons de guerre. Elle se trouve dans les mémoires du lieutenant *Henry Timberlake* dont j'ai déja parlé, & d'où je l'ai traduite fidélement.

« Que dans tous les lieux de la terre où le soleil « donne sa lumière, où la lune prête son flambeau à « l'obscurité de la nuit, où croît l'herbe, où l'eau coule ; « que, partout enfin, on sache que nous allons, comme « des hommes, courir les hazards d'une guerre des-

& davantage encore à l'idée qu'ils se forment des maux que leur préparent leurs

---

« tructrice, dans les campagnes de nos ennemis. Nous
« marchons comme des hommes à la rencontre des
« ennemis de notre pays qui, semblables à des femmes, voudront échaper par la fuite à nos coups qu'ils
« redoutent. Oui, comme une femme qui, à l'aspect
« d'un serpent superbe dont l'œil étincelant brille à travers la fougère, recule en tressaillant d'effroi, reste
« stupide de surprise, ou fuit, pâle de crainte, tremblante & presque inanimée : ainsi ces lâches ennemis,
« plus craintifs que la biche, laisseront derrière eux leurs
« armes & leurs vêtemens, & tremblans au moindre
« bruit, tout meurtris par les épines, retourneront en
« fuyant parmi ceux de leur nation dont ils seront devenus la honte & le mépris. Ou, puissent-ils, dans le
« fort de l'hiver, lorsque les bois nus & stériles refuseront à leurs entrailles dévorées par la faim la subsistance que produit la nature, s'asseoir tristement, loin
« de leur pays, loin de leurs amis, & détester mille
« fois, en versant des pleurs, le jour où ils seront venus à cette guerre !

« Nous laisserons nos massues exposées aux plaines
« de leur pays, & s'ils osent les rapporter dans le nôtre, leurs chevelures peintes de diverses couleurs seront pour la renommée le noble sujet de chants sublimes en notre honneur & à la gloire de notre pays.
« Ou si l'ennemi vaincu est épargné par nous guerriers

ennemis : d'où j'infere qu'ils ſemblent proportionner leur vengeance à celle

---

« illuſtrès, que le perfide ſe prépare à ſouffrir au milieu « de nous les plus affreux tourmens.

« Mais quand nous partons, qui de nous ſait s'il lui « ſera donné de revenir, lorſque le matin de chaque « jour nouveau voit naître pour nous de nouveaux dan- « gers? Adieu, vous, foibles enfans, adieu tendres « épouſes. Pour vous ſeuls, la vie nous eût été chère « & douce à conſerver. Ceſſez pourtant de verſer des « larmes. Votre douleur eſt inutile. Si notre deſtinée « n'eſt pas de périr, nous nous reverrons bientôt. Mais, « ô nos braves amis, ſi vos compagnons ſuccombent, « ſongez que c'eſt vous que leur mort demande pour « vengeurs. Appaiſez notre ſang en levant ſur nos meur- « triers le terrible *tomahawk*, en faiſant couler des « torrens du leur dans ces bois témoins de leurs ſuccès « cruels, afin que ces orgueilleux ennemis ne puiſſent « du moins jamais indiquer le lieu où nous aurons ſuc- « combé victimes de leurs coups. »

Si l'on ſe rappelle que ce morceau eſt traduit de vers Anglais qui ne ſont eux mêmes qu'une traduction de la langue *Cherokee*; ſi l'on ſonge que les penſées perdent beaucoup de leur force & de leur beauté à meſure qu'on s'éloigne de l'original, on ſe formera une haute opinion des hommes qu'anime un pareil enthouſiaſme. La grandeur des idées, la vivacité des ſentimens, cette noble fierté qui caractériſe l'indépendance, tout y étonne, tout y annonce des ames vigoureuſes, des cœurs

qu'ils se persuadent qu'on eût exercée envers eux. Car ces peuples ont, en général, de grandes idées de justice; mais privés des avantages de la civilisation, privés, surtout, des maximes admirables de la charité universelle qui prescrivent le pardon des injures, qui conseillent de rendre le bien pour le mal, il n'est point étonnant qu'ils fassent, de leurs idées de justice, une si fausse application.

---

magnanimes. Je doute que les vers par lesquels Tyrtée enflammoit jadis le courage des Lacédémoniens volant au combat, fussent le fruit d'une verve plus mâle & plus poëtique. Ce n'est pas non plus sans un sentiment d'admiration qu'on retrouve dans une chanson de guerre de Sauvages l'une des plus belles comparaisons qu'ait enfantées le génie de l'immortel auteur de l'Énéide. Le passage, « oui, comme une femme qui, à l'aspect « d'un serpent superbe, &c. » Ne paroît-il pas la traduction fidéle de ces beaux vers ?

Improvisum aspris veluti qui sentibus anguem
Pressit humi nitens, trepidus que repente refugit
Attollentem iras & cærula colla tumentem :
Haùd secùs Androgeos visu tremefactus abibat.

Æneidos libro secundo, v. 379 & s.

Une telle conformité de pensées & d'expressions prou-

Je n'essayerai point non plus de présenter comme une vertu l'étrange compassion qui porte quelques autres de ces peuples à donner la mort à leurs vieillards & aux infirmes. (1) Je dirai cependant que le principe qui les dirige dans cet acte d'une humanité barbare, la cérémonie religieuse qui l'accompagne, les prières qu'ils adressent à leur divinité, les vœux qu'ils forment pour le bonheur futur de celui qu'ils envoyent *dans un autre climat*, le désir qu'ils ont d'éprouver un sort pareil, quand les mêmes maux ou le grand âge en feront des êtres inutiles, à charge à leurs frères, sont autant d'hommages rendus par ces peuples à l'existence de Dieu & à l'immortalité de

ve bien, sans doute, que le poëte puisoit les siennes dans la nature.

(1) Cette coutume étoit pratiquée par les anciens peuples de la Bactriane, au rapport de Strabon, Pline & autres auteurs.

l'ame. (1) Pénétrés de ces deux principes fondamentaux de toute religion, (2) la mort qu'ils donnent à leurs parens,

---

(1) « *Animorum immortalitatem persuasissimam omnes habent.* » Ducreux, historiæ Canadensis libro primo, pag. 87.

(2) « Il semble, disent quelques uns, que l'idée de l'immortalité de l'ame n'a du naître que des spéculations des hommes de génie qui, considérant l'ensemble de cet univers & les liaisons que les scènes présentes ont avec celles qui les ont précédées, en ont du conclure des suites nécessaires avec l'avenir; ou bien que cette idée d'immortalité s'est introduite par les législateurs dans les sociétés policées comme des espérances lointaines propres à consoler les hommes des injustices de leur politique. Mais, si cela étoit ainsi, comment peut-elle se trouver dans la tête d'un Négre, d'un Caraïbe, d'un Patagon ou d'un Tartare? Comment s'est elle répandue à la fois dans les îles de la mer du Sud & en Laponie, dans les voluptueuses contrées de l'Asie & dans *les rudes climats de l'Amérique septentrionale*, chez les habitans de Paris, & chez ceux des nouvelles Hébrides? Comment tant de peuples séparés par de vastes mers, si différens de mœurs & de langage ont-ils adopté une opinion si unanime, eux qui affectent souvent par des haines nationales, de s'écarter des moindres coutumes de leurs voisins. Tous croient l'ame immortelle.....

Les beautés de la nature attestent à tous l'existence

à leurs amis, n'eſt, à leurs yeux, que le dernier témoignage de leur affection; en accélérant le terme d'une vie que l'âge où les ſouffrances commençoient à rendre inſupportable, ils n'ont pour but que de hâter l'inſtant de leur délivrance & leur paſſage à une exiſtence éternellement fortunée. La raiſon ſeule, cette légiſlatrice puiſſante des ſociétes humaines, nous a appris que rien ne juſtifie un pareil meurtre, que le vrai courage conſiſte à ſupporter les maux de la vie. Elle nous a appris à mieux répondre aux intentions de la nature qui nous impoſe le devoir ſacré d'aimer nos parens, de tendre à leur vieilleſſe une main ſecourable, & de leur rendre, à cette époque de leur exiſtence, où les miſères humaines les aſſiègent en foule, tous les ſoins qu'ils nous ont prodigués à notre entrée

---

d'un Dieu. » *Études de la nature, par J. H. B. St.-Pierre, tom. Ier. pag.* 611 & ſuiv.

dans la vie. Mais la raiſon, mais la lumière bienfaiſante de la ſaine philoſophie n'ont point éclairé ces peuples, & ſans être méchans ni dépravés, ils ſe livrent à des cruautés qui révoltent & font frémir la nature.

Obſervez, tel eſt l'intérêt de tout homme qui voyage : *être vrai*, tel eſt le devoir de celui qui écrit après avoir voyagé. Le journal dont je donne ici la traduction, peut être annoncé commo un modèle de ſimplicité. Il faut bien ſe garder de le juger d'après l'avis préliminaire de ſon modeſte auteur. En le liſant, il ſera facile au contraire de ſe perſuader que J. Long a été injuſte envers lui même, & l'on avouera qu'un voyageur auſſi judicieux mérite une place parmi ces hommes rares, *ces citoyens du monde* dont la généreuſe audace, le zèle ardent pour le progrès des connoiſſances humaines ont droit au ſuffrage des con-

temporains & de la postérité. Son style est toujours celui qui appartient au sujet qu'il traite ; ses descriptions sont pittoresques comme les lieux mêmes, ses discussions remplies d'intérêt. La morale, la politique, l'histoire naturelle, tout est de son ressort : toujours quelqu'anecdote, touchante ou récréative, est entremêlée au récit de ses voyages. Souvent encore, il s'arrête & fixe l'attention du lecteur, par des réflexions pleines d'une douce morale, qui reposent l'ame & plaisent à l'esprit. En un mot, il raconte comme il a vu, s'exprime comme il a senti, sans prétention, sans exagération, observateur attentif, écrivain sincère & n'usant jamais, suivant l'ingénieuse expression de la célébre Émilie Wortley Montague, (1) *du privilége des voyageurs.* Enfin c'est aussi un zèlé partisan des

(1) Lettre V.

droits des hommes, un ami de la liberté & de la vérité. (1)

J. Long commença ses voyages en 1768, & les termina en 1787. Son ouvrage parut au commencement de 1791, & l'on a lieu de s'étonner qu'il n'ait point été traduit en français dès les premiers momens de sa publication. L'auteur qui, à la profession de trafiquant, joignoit celle d'interprète de langues indiennes, a fait suivre son journal d'un vocabulaire de langue Chippeway, des noms de fourures & pelleteries en anglais & en français, d'un recueil de mots en langages *Iroquois*, *Mohégan*, *Shawanése* & *Esquimaux*, enfin d'une table servant à démontrer l'analogie qui existe entre les langues *Algonquine* & *Chippeway*. Ce recueil qui forme une suite considérable à son voyage est très

(1) Mais comme tout homme a son foible, je dois ne pas dissimuler celui de notre voyageur. Il est né Anglais : soit intérêt national soit opinion personnelle,

curieux. Je n'ai, cependant, pas cru nécessaire de le publier. De telles connoissances, recherchées avidement par les savans, n'ont rien d'intéressant pour le reste des lecteurs. Tous aiment à s'instruire des détails qui regardent les mœurs, les usages, le commerce: un très-petit nombre seulement s'attache à l'étude du langage. Je renvoye à l'original ceux dont ce travail particulier de l'auteur pourra piquer la curiosité. Je dois présumer que ceux là n'ont pas besoin d'une traduction, & possédent assez à fonds la langue Anglaise, que leur amour pour les sciences porte à s'instruire des langues mêmes des sauvages & de leur analogie

---

il se montre quelquefois partial lorsqu'il s'agit *des Américains des États Unis*, ces hommes heureux chez lesquels la liberté a jetté de profondes racines & qui doivent à la possession paisible de ce bien, toutes les vertus qu'ils pratiquent & dont ils offrent l'exemple aux autres nations. Je dois, au reste, ajouter que souvent il n'épargne pas ses compatriotes eux mêmes, & qu'il rend, dans toutes les occasions, justice à la nation Française.

ſoit entr'elles, ſoit avec les langues Européennes.

J'ai recueilli dans les divers auteurs dont j'ai parlé plus haut, (1) ainſi que

(1) Outre leurs ouvrages, il en exiſte d'autres qui ne ſont pas moins dignes d'être conſultés. *L'Hiſtoire de la nouvelle France*, compoſée au commencement du ſiècle dernier, par *Marc Leſcarbot* eſt, malgré le ſtyle du tems, l'une des plus fidèles & des plus curieuſes que nous ayons. L'auteur, témoin oculaire des faits qu'il raconte, a recueilli ſur les ſauvages des obſervations très-exactes & très-importantes. Une hiſtoire du Canada ou de la nouvelle France écrite en latin par le P. Ducreux, jéſuite, (*Hiſtoriæ Canadenſis ſeu novæ franciæ, libri decem ad annum uſque 1656, auctore P. Franciſco Creuxio, e ſocietate Jeſu, Pariſiis, Sebaſtien Cramoiſy &c.* 1664,) m'a fourni des éclairciſſemens utiles. L'hiſtoire générale des voyages eſt auſſi remplie de détails inſtructifs ſur ces peuples, ſur le commerce, & ſur l'hiſtoire naturelle des pays qu'ils occupent. Enfin, ceux que renferment les voyages & les aventures preſqu'incroyables de *Lebeau* parmi les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, ouvrage mal écrit d'ailleurs, ſont également très-intéreſſans. Le ſéjour de l'auteur chez pluſieurs tribus de ces Sauvages, l'avoit mis à portée d'acquérir une connoiſſance parfaite de leurs mœurs, de leurs principes religieux & politiques. On peut lire, au reſte, au commencement du Ier. vol. de *l'hiſtoire de la nouvelle France, par le P. Charlevoix*,

dans beaucoup d'autres, les éclairciffemens qui m'ont paru néceffaires. J'en ai formé des notes. La conformité de détails, fouvent même d'expreffions, prouvera mieux encore la fidélité de notre voyageur. Dans d'autres notes, je me fuis livré à des réflexions qui naiffoient du fujet même. Je me fuis également attaché à rendre, dans toute leur fimplicité, les différens difcours prononcés par les Sauvages dans leur rencontre avec le trafiquant Anglais, ou adreffés par lui à quelques tribus de ces peuples. Ses réponfes, furtout, prouveront combien il

la nomenclature de tous les auteurs qui avoient écrit fur l'Amérique feptentrionale, jufqu'au moment où il publia fon ouvrage.

Quant au commerce particulier, on trouvera des réfultats très-précieux fur la balance du commerce de l'Amérique Anglaife avec l'Angleterre & la France, dans l'ouvrage de *Sheffield* traduit en français par Mirabeau, en 1789. C'eft un vol. in-8°. qui fe vend chez Royez, libraire, quai des Auguftins, N°. 34, ou maifon Bullion, rue J. J. Rouffeau.

connoissoit leur génie, leurs inclinations, & avec quelle adresse il savoit les adoucir, les intéresser & les amener à son but. Enfin je n'ai rien épargné pour donner une traduction, digne en même tems de l'ouvrage & du public.

PREFACE

DE L'AUTEUR.

LE lecteur a droit d'attendre quelques observations préliminaires sur cet ouvrage.

A l'égard de la partie historique, j'ai tâché de faire connoître la situation des postes qui doivent être cédés aux Américains, d'après une stipulation expresse du traité de M. Oswald, & j'ai indiqué ce qu'elle a d'avantageux pour l'Angleterre, sous les rapports politiques & commerciaux. J'ai donné aussi une description des *cinq & six Nations Indiennes*, & tâché de faire voir l'utilité, la nécessité même, d'une étroite alliance avec elles, tant que nous conserverons quelques possessions dans le Canada.

Quant aux descriptions des lacs, rivières &c. qui se trouvent au delà du lac supérieur, depuis le lac *Nipegon* jusqu'au lac *Arbittbis*, je les ai données avec autant de soin qu'il m'a été possible, soit d'après mes connoissances personnelles, soit d'après les détails les plus authentiques parmi les *Indiens* : & si l'on considère que les interprètes pour le commerce ont rarement quelques occasions d'acquérir des connoissances géographiques, on me pardonnera de n'avoir pas donné des explications plus satisfaisantes.

Le vocabulaire que j'ai joint & qui m'a coûté

quelques peines, procurera, non seulement, je l'espére, des lumières à tous ceux qui voudroient acquérir la connoissance du langage *Chippeway*, mais encore deviendra très-utile à ceux qui ont déjà des relations de commerce avec les Indiens. Comme la manière de parler une langue qui n'a jamais été réduite en sistême de grammaire, ne peut être que fort arbitraire, & dépend principalement de l'oreille, j'ai tâché d'employer les lettres qui s'accordent le mieux avec la prononciation anglaise, évitant la multiplicité des consonnes qui ne font qu'embarrasser. Pour mettre le lecteur en état de parler de manière à se faire entendre par les naturels du pays, il convient d'abord d'observer que l'*a* se prononce, d'ordinaire, avec un son plein, & que l'*e* final n'est jamais rendu sensible dans les monosyllabes.

Voici les motifs qui m'ont engagé à rendre si volumineux le vocabulaire de langue *Chippeway*. D'abord cette langue est, à bien dire, une des langues méres de l'Amérique Septentrionale. Elle est généralement parlée dans les conseils, par les chefs qui habitent aux environs des grands lacs vers l'Ouest des bancs de *Missisipi*, au Midi, jusqu'à *l'Ohio*, & au Nord jusqu'à la *baye d'Hudson*, quoique plusieurs tribus, dans l'étendue de territoire que j'ai décrite, parlent en commun, un langage différent. Cette observation est confirmée par des auteurs d'une réputation établie, & prouvée, mieux encore, par le concours de témoignages des interprètes *Indiens*.

Lahontan assure que *l'Algonquin* est une langue mère, & qu'il est en aussi grande recommandation dans le Nord de l'Amérique, que le Grec & le latin en Europe. En admettant cette assertion, je suis persuadé que le *Chippeway* a d'autant plus de supériorité (s'il n'en acquiert pas davantage par cela même) qu'il est, sous tous les rapports, mieux entendu par les *Indiens* du Nord-Ouest. Mais comme la connoissance de ces deux langages peut être non seulement utile, mais nécessaire, j'ai donné une table comparative d'environ deux cents soixante mots dans l'une & l'autre langue, afin que le lecteur puisse les employer, suivant qu'il les trouvera mieux entendus par les tribus avec lesquelles il aura occasion de commercer. Il remarquera en général, dans un nombre infini d'exemples divers, qu'elles ont entr'elles le plus parfait rapport.

La table de mots en langues *Muhhekanneew* ou *Mohégan*, & *Shawanése*, est extraite du travail publié par le respectable M. Edouard. Je ne l'ai ajouté que pour montrer leur analogie avec le *Chippeway* : & comme il observe que la langue des *Delawares* en Pensylvanie, des *Pénobscots* sur les bords de la nouvelle Ecosse, des *Indiens de S.-François*, en Canada, des *Shawanéses* sur l'Ohio & de beaucoup d'autres nations Sauvages s'accordent originairement, j'ai jugé que ces tables d'analogie ne seroient point à mépriser.

Dans le cours de la partie historique, j'ai inséré quelques discours en langue *Chippeway*, & à la fin

du vocabulaire, un nombre de phrases familières qui non seulement serviront à faire connoître la manière de parler, mais donneront encore une meilleure idée de la langue que de simples mots isolés.

On trouvera que le vocabulaire de M. *Carver* diffère en plusieurs occasions du *Chippeway*; mais si l'on considère que, malgré le nom qu'il lui donne de vocabulaire *Chippeway*, il dit à la page 414 de son ouvrage » le *Chippeway* ou *Algonquin* » on aura la preuve évidente qu'il les regarde comme la même langue. A l'égard de l'utilité de la langue, son sentiment fortifie le mien; car il remarque que le *Chippeway* paroît être la plus dominante de toutes les langues Indiennes. Il ne sera pas inutile d'observer que le Chippeway, tel que le parlent les employés de la baye d'Hudson, diffère en quelque chose, quoique peu essentiellement: ils l'appellent la langue *home-guard* (*garde-logis.*)

A l'égard de la langue *Iroquoise* ou *Mohawk* qui est particulière aux *cinq & six nations Indiennes*, elle n'est pas nécessaire dans le commerce de fourrures au delà de *Michillimakinac*, & si elle l'étoit jamais, il n'y manque pas d'autorités imprimées suffisantes pour l'instruction: c'est ce motif qui m'a engagé à n'en donner que les nombres & quelques mots du langage.

Je n'ai plus rien à ajouter, si ce n'est le vœu sincère que mes travaux deviennent utiles au monde & que, malgré les défauts que le public pourra trouver dans l'ouvrage suivant, il le regarde avec bonté & se souvienne que ce n'est pas le journal *d'un voya-*

teur de profeſſion, mais ſeulement le réſultat de l'expérience, & un recueil d'obſervations qu'un homme de commerce a penſé devoir être agréables, tant aux commerçans qu'aux philoſophes. (1)

---

[1] L'auteur a dédié ſon ouvrage à *Joſeph Banks*, préſident de la Société de Londres. Cette dédicace que j'ai ſupprimée paroît un hommage rendu au mérite. C'eſt à lui ſeul, ſans doute, ou à l'amitié, que doivent être offertes les productions du génie. Le pouvoir, le crédit, les richeſſes, rien de tout cela ne donne à un individu le droit de préſider à leur ſuccès. Ce pays eſt loin de la liberté où l'on attache au nom d'un homme puiſſant, l'honneur & la fortune d'un ouvrage! *Note du traducteur.*

TABLE DES CHAPITRES.

FAUTES ESSENTIELLES à corriger.

PRÉFACE du Traducteur, page iij, lign. 18; *dont la plupart*, lisez: & dont la plupart.

Ibid pag 8, lign 23; *aux plaines*, lisez: aux pluies.

Chapitre 7 de l'ouvrage, pag. 102, lign. 19; *à se lancer*; lisez: à lancer.

Chap. 8, pag. 113, lign. 21; *du frais*, lisez: du frai.

Ibid. pag. 120, lign. 20; *Cap de gracias Daios*, lisez: Cap de Gracias a Dios.

Ibid. pag. 135, lign. 15; *exposeroit*, lisez: irriteroit.

Ibid. pag. 157, lign. 25; *il y un long portage*, lisez: il y a un long portage.

Chap. 10, pag. 183, lign. première; *d'à peu près un mille*, lisez: dans la longueur d'à peu près un mille.

Chap. 11, pag. 203, lign. 9; *jusques Shecarke Sakiegan*, lisez: jusqu'à Shecarke Sakiegan.

Ibid. pag. 210, lign. 18; *rigoreux*, lisez: rigoureux.

Ibid. lign. 19, *il abonde en poisson, sauvage*, lisez: il abonde en poisson: les marais produisent une quantité de riz sauvage.

Chap. 13, pag 250, lign. 12, *liberté*, lisez: liberté.

Ibid. pag. 252, lign. 21; *d'éprouver*, lisez: d'espérer.

Chap. 14, pag. 270, lign. 2; *ajouta*, lisez: ajoute.

Ibid. pag. 277, lign. 19; *visibles*, lisez: visible.

Chap. 15, pag. 282, lign. 10; *bon amis*, lisez: bons amis.

Chap. 16, pag. 320, lign. 13; *la natale terre*, lisez, la terre natale.

dalité qui
ſur la po-
ns, ſur la
ur à Lon-
ge 292.

ES

la plupart,

ncer; liſez : à

: Cap de Gra-

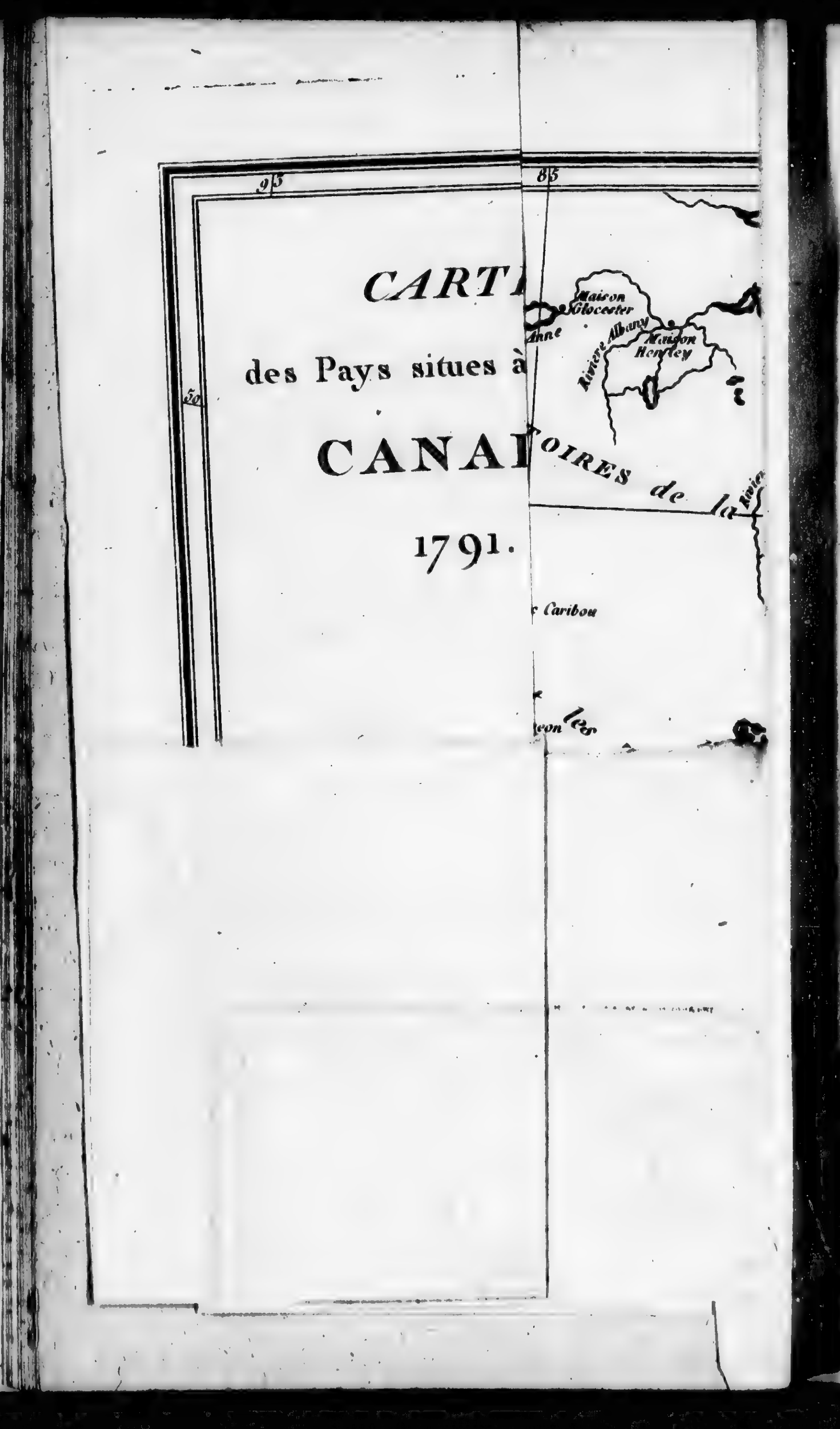
il y a un long

mille, liſez:

n ; liſez : juſ-

il abonde en
uvage.

m's.
terre natale.

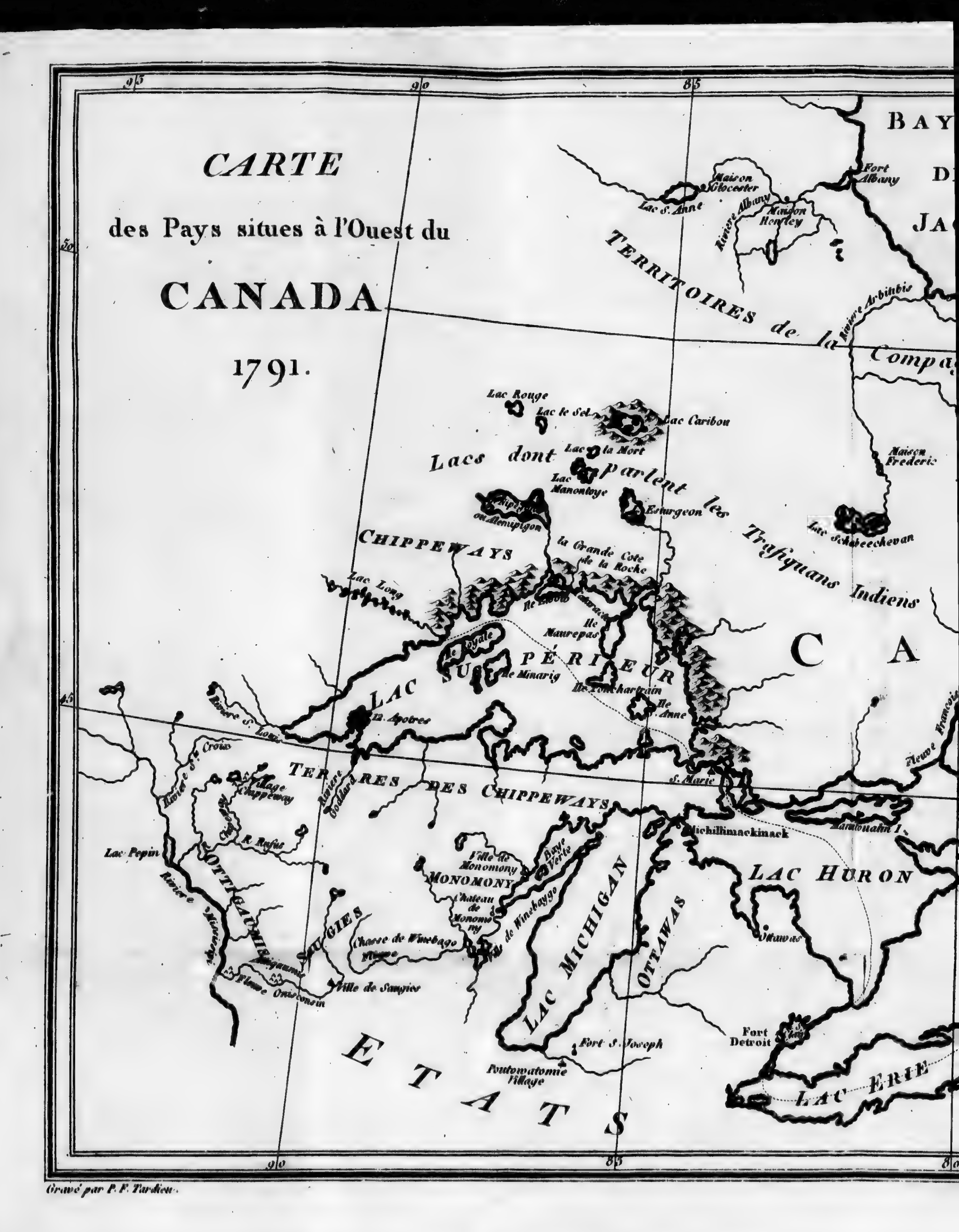

95
85
50
CARTE
des Pays situes à
CANAD
1791.
Maison Glocester
Anne
Riviere Albany
Maison Henley
OIRES de la
c Caribou
les

VOYAGES
CHEZ
DIFFÉRENTES NATIONS SAUVAGES
DE L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

CHAPITRE PREMIER.

Départ de Gravesend. = Séjour à Terre-Neuve. = Arrivée à Québec. = Origine du nom Canada. = Fleuve S. Laurent. = Isle d'Orléans. = Village de Beauport. = Cascade de Montmorenci. = Arrivée à Montréal. = Trois Rivières. = Sa fonderie de canons. = Commerce ancien & actuel de cette ville.

AYANT pris, fort jeune encore, l'engagement de me rendre dans l'Amérique Septentrionale en qualité de Commis, je quittai *Gravesend* le 10 avril 1768, à bord du *Canada*, Capitaine *Smith*,


CARTE
des Pays situes à l'Ouest du
CANADA
1791.
BAY
Fort Albany
Maison Glocester
Lac S. Anne
Riviere Albany
Maison Henley
TERRITOIRES de la Compag
Riviere Arbitibis
Lac Rouge
Lac le Sel
Lac Caribou
Lacs dont parlent les Trafiquans Indiens
Lac la Mort
Lac Manontoye
Esturgeon
Maison Frederic
Lac Schabeechevan
CHIPPEWAYS
la Grande Cote de la Roche
Lac Long
Ile Maurepas
Ile Royale
LAC SUPÉRIEUR
Ile Minarig
Ile Ponchartrain
Ile Anne
C A
12 Apotres
Riviere S. Louis
Riviere S.t Croix
TERRES DES CHIPPEWAYS
Village Chippeway
R. Rufus
S. Marie
Michillimackinack
Lac Pepin
Ville de Monomony
MONOMONY
Baye Verte
Chateau de Monomony
LAC HURON
LAC MICHIGAN
OTTAWAS
Ottawas
Chasse de Winebago
Fleuve Ouisconsin
Ville de Saugies
SAUGIES
Fort Detroit
Fort S. Joseph
Poutowatomie Village
E T A T S
LAC ERIE
Fleuve François
95
90
85
80
50
45
Gravé par P. F. Tardieu.



BAYE DE St. JACQUES
Fort Albany
Maison Henley
Riviere Rupert
Lac Mistassins
de la BAYE D'HUDSON
Compagnie de la
Riviere Arbitibis
Lac Mnichtagan
Riviere Periboca
Grande Decharge
Lac S. Jean
Fleuve Saguenay
Tadoussac
Chacoutimy
Lac S. Pierre
Lac Begon
Maison Frederic
Lac Schabeechevan
Trafiquans Indiens
Lac Temiscaming
CANADA
Quebec
Riviere Chaudiere
les Trois Rivieres
ALGONQUINS
St. François
Riviere des Ottawas
NIPISSINGS
Montreal
Fleuve François
Nouveaux Etablissements
R. Cataraqui
IROQUOIS DU NORD
Fort Frontenac ou Cataraqui
LAC HURON
LAC ONTARIO
Oswego
Chutes
Fort Niagara
LAC ERIE
ETATS UNIS
10 20 30 60 120 180
Milles Géographiques.
80
75
70
50
45
Longitude de Londres.

chargé pour *Québec* & *Montréal*. Notre voyage fut agréable jufqu'au moment où nous touchâmes les côtes d'Amérique. Le tems devint alors contraire, & nous fûmes obligés de relâcher à *Terre-Neuve* où nous reftâmes quatorze jours. Il ne nous y arriva rien de remarquable, fi ce n'eft qu'une partie de nos gens étant allée à terre pour chaffer, l'un d'eux, M. *Jourdan*, paffager chargé pour *Montréal*, qui fe trouva très-fatigué, refta dans les bois. Les autres revinrent à bord vers le foir, non fans inquiétude fur le fort de leur compagnon. Après quatre jours d'une pénible attente, ne pouvant avoir aucunes nouvelles de lui, nous perdîmes toute efpérance de le revoir; & comme la neige étoit fort épaiffe fur terre, & le nombre des bêtes féroces, très-confidérable, nous préfumâmes, ou qu'il étoit mort de froid, ou qu'il avoit été dévoré par les animaux. A l'inftant où le Capitaine fe difpofoit à remettre à la voile, vint à bord un *Indien* auquel nous nous efforçâmes d'expliquer notre embarras. Il parut nous comprendre, & nous fit figne que fon intention étoit d'aller à la recherche. Nous lui donnâmes quelques coups de *Rum* pour l'encourager: il defcendit dans fon canot & rama vers la terre. Le Capitaine différa de quelque tems, par humanité, de pourfuivre le voyage; mais l'Indien ne reve-

nant point, nous quittâmes *Terre-Neuve*, & après une ennuyeuſe traverſée de près de onze ſemaines, nous arrivâmes à *Quebec*, (1) Capitale du Canada.

Lorſque les Eſpagnols (qui, les premiers découvrirent ce climat ſeptentrional) firent voile paſſé le *Cap Roſiers*, à l'entrée du *Fleuve St.-Laurent*, (2) les montagnes appellées aujourd'hui *Monts de Notre-Dame*, étoient couvertes de neige. Un pareil aſpect, en été, leur donna la plus déſavantageuſe opinion du pays. Ils renoncèrent à monter le fleuve, ſuppoſant le terrein trop ſtérile pour récompenſer ſur le champ leurs

---

(1) « *Québec* fut fondé en 1608, par les ſoins de M. de *Champlein*, Citoyen français. » *Hiſtoire de la Nouvelle France par le pere Charlevoix, prem. vol. pag.* 121.

« Au-deſſus de l'iſle d'Orléans, le fleuve S.-Laurent ſe rétrécit ſi ſubitement que près de Québec, il n'a pas plus d'un mille. C'eſt à cela que cette Ville doit ſon nom, le mot indien *quebeis* ou *quebec* ſignifiant une choſe étroite ou qui ſe rétrécit. » *Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique, traduits de l'anglais par le C. Le Bas, tome* 1, *pag.* 41 & 42.

(2) « Le fleuve S. Laurent eſt ainſi nommé, parce que ce fut le 10 août 1735, jour de la fête de ce ſaint, que les trois vaiſſeaux de Jacques *Cartier*, Navigateur & Capitaine Maloüin, rentrèrent dans le golfe du *Canada*. Ce nom fut donné au golfe, ou plutôt à une Baye qui eſt entre l'iſle *d'Anticoſty* & la côte ſeptentrionale, d'où il s'eſt étendu à tout le golfe dont cette baye fait partie; &, parce que le fleuve qu'on appelloit auparavant la Rivière du Canada ſe décharge dans ce même golfe, il a pris inſenſiblement le nom de *fleuve St.-Laurent* qu'il porte aujourd'hui. » *Hiſtoire de la Nouvelle France, par le père Charlevoix, prem. vol. pag.* 10.

peines, ou leur faire espérer quelques avantages pour l'avenir. Ce fut cette première idée qui les porta à l'appeller *Capo di Nada*, ou *Cap de Rien*, nom par lequel il est désigné dans leurs cartes, & dont, par corruption de langage, est dérivé celui de *Canada* qu'il porte aujourd'hui. (1)

Le *fleuve S. Laurent* prend sa source dans le lac *Nipissin*, au nord-est du lac *Supérieur*, à 2000 milles environ de *Québec*. Sa largeur est de 90 milles à l'entrée : il est navigable l'espace d'environ 500 milles depuis la mer.

L'île d'*Orléans*, (2) à une petite distance de la Ville, est une belle portion de terre d'à peu près vingt milles en longueur & six en largeur. La

---

(1) *Aca Nada, ici Rien*, autre origine présumée du nom Canada, expression attribuée aux Castillans qu'on prétend avoir abordé dans ce pays avant Jacques Cartier, & qui la prononcèrent plusieurs fois, n'appercevant, en ces lieux, aucune apparence de Mines. Quelques uns dérivent ce nom du mot iroquois *Kannata*, qui se prononce *Canada*, & signifie un amas de cabanes. » *Ibid pag.* 9.

(2) « Cartier l'avoit nommée auparavant *Isle de Bacchus*, parce qu'elle étoit toute couverte de bois & de vignes. » *Ibid. pag.* 11.

« Cette île est bien cultivée, & l'œil se promène avec plaisir sur de grandes maisons bâties en pierres, sur des *champs de bled*, des prairies, *d'excellens paturages*, des bois......

Jusqu'à la hauteur de cette île, le fleuve S. Laurent a presque toujours quatre ou cinq lieues de largeur. » *Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique, traduits de l'anglois par le C. Le Bas, prem. vol. pag.* 41.

fertilité du sol (1) en fait un jardin utile & de rapport. Il fournit la Capitale de grains & de plantes en abondance. Le village de *Beauport*, qui est en face, charme aussi la vüe & relève beaucoup la scéne qui est riche, majestueuse & romantique.

La chûte d'eau de *Montmorency* attira particulièrement ma curiosité. (1) C'est, peut-être, la cascade naturelle la plus agréable du monde. Quoiqu'elle ne présente, ni dans sa hauteur, ni dans sa largeur, un aspect aussi imposant à beaucoup près que l'étonnante cataracte de *Niagara*, c'est une merveille qui atteste la puissance de l'architecte de l'univers. Ses effets sont plus

---

[1] Voici ce que dit le père *Ducreux* de la fertilité du sol dans la Nouvelle France.

« Argumento sunt arbores plantæque cujuscumque generis quas edere terra spontè solet, quercus, fagus, carpinus, populus, cedrus, pinus, abies, nux, morus, pyrus, pomus, prunus, cory lus, labrusca ; *uvarum haud pessimarum ferax*, fraga : stirpes item multiplices, tùm ad usus medicos, tùm alimentariæ, quæ tametsi cuncta silvestre quiddam redolent, nihil tamen propterea de *soli pretio bonitate ve detrahitur.* » *Historiæ Canadensis, libro primo, page* 48.

Et un peu après :

» Nihil de auri, argenti, metallorumque aliorum fodinis attexam, nihil de lapidicinis : conjectura non vulgaris est & scilicet usu aliquo approbata, nihil hujus generis his locis desiderari. » *Ibid. page* 49.

[2] Il y a une description curieuse de cette chûte d'eau dans

agréables que ceux de la dernière : en produisant la surprise & le plaisir au suprême dégré, elle n'affecte pas le spectateur par des idées aussi terribles.

Comme notre vaisseau étoit chargé pour *Montréal* autant que pour *Quebec*, & que j'étois sous la direction du Capitaine, il ne me permit point d'aborder en cette dernière Ville. Mais au bout de quelques jours, j'eus la satisfaction d'arriver à bon port, à *Montréal*, lieu de notre destination définitive.

Montréal, (1) anciennement appellé *Ville-Marie*, ne renferme aujourd'hui rien de remarquable ; jadis elle étoit célébre par une grande foire qui duroit près de trois mois. C'étoit le rendez vous des *Indiens* qui y venoient de plusieurs centaines de milles pour échanger leurs pelleteries contre des marchandises anglaises. Le lecteur partagera sans doute l'intérêt avec lequel nous apprîmes que M. *Jourdan* avoit été trouvé dans les bois deux jours après

---

les *Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique*, traduction du C. Le Bas, 1er. vol. page 78 & suivantes.

[1] « Nommé auparavant *Hochelaga*, par les Sauvages : ce fut Jacques Cartier qui le nomma *Mont-Royal*, d'où l'on a fait *Montréal.* » *Histoire de la Nouvelle France par le pere Charlevoix, pag.* 11 & 13 *du premier vol.*

Les Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique que j'ai

notre départ de *Terre-Neuve.* La rigueur du froid lui avoit ôté l'usage de ses pieds. Un vaisseau l'amena depuis à *Trois-Rivières*, où il s'établit dans une fonderie de fer.

Trois-Rivières (1) est ainsi nommée de la jonction de trois courans qui se déchargent dans le fleuve S. Laurent. A une lieue environ de la Ville, se trouve une fonderie de fer, établie par des particuliers en 1737, & cédée ensuite au roi. D'abord, on y fondit des canons & des mortiers : mais elle est aujourd'hui spécialement destinée à la fabrication des chaudrons où l'on fait bouillir l'eau pour le linge, & de ceux où on

---

déja cités, offrent des détails très-intéressans sur cette Ville. *Voyez les pages 102 & suivantes du prem. vol. de cet ouvrage.*

(1) Rien n'est plus charmant que sa situation : elle est bâtie sur un côteau de sable qui n'a guères de stérile que l'espace qu'elle peut occuper, si elle devient jamais une ville considérable ; car, à présent, c'est fort peu de chose. Du reste, elle est environnée de tout ce qui peut rendre une ville agréable & opulente. Le fleuve, large de près d'une demie lieue, est à ses pieds. Au-delà, on ne voit que des plaines cultivées, fertiles & couronnées des plus belles forêts du monde. Un peu au-dessous, du même côté que la ville, le fleuve *reçoit une assez belle rivière* qui, avant que de confondre ses eaux avec les siennes, en reçoit en même tems deux autres, l'une à sa droite & l'autre à sa gauche ; c'est ce qui a fondé le nom de *trois Rivières*...... Elle a dans son voisinage de quoi enrichir une grande ville. Ce sont des *mines de fer très-abondantes qu'on fera valoir quand on voudra. Journal historique d'un voyage de l'Amérique, par Charlevoix, pages* 112 & 113.

la met pour faire le thé. On prend la mine à une petite distance des travaux. Une Rivière coule en bas de la fonderie dans le fleuve S. Laurent. Elle procure aux propriétaires la facilité d'envoyer, dans des bateaux, leurs objets manufacturés par tout le pays d'alentour, à des conditions très-peu onéreuses.

Cette Ville, située à moitié chemin entre Québec & Montréal, avoit autrefois un commerce considérable de pelleteries. Elle étoit la seconde foire du Canada. Mais dans la suite des tems, les habitans de Montréal trouvèrent le moyen d'attirer à eux presque tout le commerce de fourrures; & quoique ceux de Trois-Rivières vivent de leur commerce avec les Sauvages, & en manufacturant des canots de bouleau, la Ville a perdu cependant le rang & l'importance dont elle jouissoit autrefois. L'avantage de posséder une fonderie de fer, leur procure pourtant quelques dédommagemens, & ils vivent, après tout, aussi heureux qu'aucun peuple du Canada. Les habitans de Trois-Rivières étoient autrefois très incommodés de puces qui fourmilloient en grande quantité, &, suivant la remarque plaisante de *Lahontan*, (1) occasion-

(1) Il y a une occupation dominante dans cette ville, c'est de se gratter & de tuer les puces. Cette vermine y fourmille; à tous

noient chez eux une insupportable mobilité dans la conversation.

A mon arrivée à Montréal, je fus confié aux soins d'un respectable Marchand, pour apprendre le commerce de l'Inde, qui est le principal soutien de la Ville. Je sçus bientôt le nom de chaque article de commerce en langues Iroquoise & Française. Comme j'avois aussi beaucoup de penchant pour les Sauvages, je fis, de jour en jour, des progrès dans leur langue, au grand contentement de mon patron. Il fut charmé de mon zèle, & désirant me voir assez habile dans le langage *Mohawk*, pour pouvoir commercer avec les Indiens en son absence, il m'envoya à un village nommé *Cahnuaga*, ou *Cocknawaga*, situé à neuf milles environ de Montréal, au midi du fleuve S. Laurent, chez un chef nommé *Assenegethter*, pour m'y instruire dans la langue. Je retournai alors chez mon patron où je voulois avancer dans le français. On ne parle pas généralement cette langue en Canada; mais la connoissance en est d'une telle

---

momens il faut lui faire la chasse. *Cela donne aux conversations une activité incommode & un vif importun*; enfin, il faudroit être un peu du naturel des chiens pour durer tranquillement dans un tel séjour. *Voyages de Lahontan dans l'Amérique septentrionale, 2me. vol. page* 28.

néceſſité dans les relations commerciales avec les naturels du pays, qu'il ſeroit impoſſible à celui qui ne la poſſéderoit pas, de jouir de la ſociété des plus reſpectables familles où, d'ordinaire, on ne ſait pas la langue anglaiſe.

CHAPITRE II.

Description du village & des habitans de Cahnuaga ou Cocknawaga, séparés des Mohawks depuis quelques années. = Population. = Moyens d'existence. = Chasses. = Commerce. = Goût pour la parure. = Religion.

LES Sauvages de cette nation, appellés les *Indiens Prians*, parce que leurs chefs portent des crucifix, & parcourent les rues de Montréal avec leurs chapelets, en demandant l'aumône, se sont séparés, depuis un grand nombre d'années, des Indiens *Mohawks* & des *Indiens* de la *Rivière*. Longtems après leur séparation, ils continuèrent un commerce frauduleux entre *Albany* (1) & Montréal. Le village contient environ deux cents maisons. Quoique bâties principalement en pierres, elles ont une apparence sale & misérable. Le nombre des habitans monte à environ huit cents, & (ce qui est contraire aux observations générales sur la population des In-

(1) Autrefois le fort & la ville d'*Orange*. *Histoire de la Nouvelle France par le père Charlevoix*. 1er. vol. page 143.

diens) il s'accroît continuellement. Ce village eſt regardé comme le plus reſpectable de tous les villages Indiens. Le peuple y eſt parvenu à un degré éminent de civiliſation & d'induſtrie. Il ſéme du bled, & n'eſt pas réduit, comme d'autres nations, à exiſter de la chaſſe; mais, en même tems, il a peu d'ardeur pour les ouvrages pénibles qui, dans ſon opinion, ne conviennent qu'à des hommes moins libres. Ce qui lui reſte de ſa valeur & de ſon indépendance primitives, ſuffit pour qu'il attache l'idée d'eſclavage à tout emploi domeſtique. Les terres de chaſſe de ces Indiens ſont dans les États-Unis, à une diſtance conſidérable du village, aux environs du *fort George*, de *Ticonderago* & de *Crown-Point*, où ils tuent le caſtor & le daim, mais en moins grande quantité qu'autrefois, le pays étant mieux habité, & les animaux féroces étant forcés, depuis l'état préſent de la population, de chercher des retraites plus éloignées & plus ſûres. Les pelleteries qu'ils ſe procurent ſont ordinairement apportées à Montréal. Elles y ſont ou vendues pour de l'argent, ou échangées contre des marchandiſes. Il eſt probable que, dans peu d'années, il n'y aura pas, parmi eux, un grand nombre de bons chaſſeurs. Ils ſont paſſionnés, juſqu'à la folie, pour la parure, ſurtout pour

celle du genre le plus coûteux. Les profits qu'ils retirent des terres louées par eux aux *Canadiens* leur permettent de ſatisfaire leur goût pour ce luxe. Il contribue à les rendre plus pareſſeux; & comme leur indolence & leur moleſſe augmentent en proportion de leurs vaines inclinations, la chaſſe eſt ſur le point d'être tout-à-fait abandonnée. Leur religion eſt la Catholique. Ils ont un prêtre français, ou, (ſelon l'expreſſion de *l'Indien Chippeway*) *l'homme du maître de la vie*, qui les inſtruit, & fait le ſervice divin en langue *Iroquoiſe*. Leur dévotion fit ſur mon esprit une impreſſion trop puiſſante pour la paſſer ſous ſilence. Elle me porte à obſerver qu'on doit de grands éloges à leurs paſteurs. Par un zèle infatigable, par l'exemple même de leur vie, par leurs entretiens, ils ont converti de l'idolâtrie au chriſtianiſme une race de Sauvages, & leur régularité augmente le reſpect de ces pieux Indiens pour eux & pour leur culte. Exemple bien digne d'imitation! & qui prouve ſans réplique que la nature, dans ſon état le plus dégénéré, peut toujours être réformée par des efforts ſincères, des mœurs douces, & une conduite dirigée conſtamment par les mêmes principes. Il eſt à eſpérer, il eſt à déſirer ſurtout, que leur caractère ſauvage puiſſe être plus dompté encore

avec le tems; que leur impétuofité naturelle foit adoucie & réprimée, qu'ils foient guéris enfin eux mêmes de ce malheureux goût pour l'ufage des liqueurs fortes auquel ils fe livrent avec une déplorable facilité qui entraîne fouvent les fuites les plus triftes & les plus funeftes.

CHAPITRE III.

Des Indiens des cinq & six Nations. = L'année 1603, époque de l'etablissement des Français dans le Canada. = Les Adirondacks. = Leur mépris pour les cinq Nations. = Alliance des Français avec les Adirondacks contre les cinq Nations = Indiens du nord de Philadelphie. = Opinion du voyageur Lahontan sur les Iroquois. = Les Mohawks, nation très-guerrière. = Leur origine. = Cataraqui ou fort Frontenac. = Etendue du pays occupé par les cinq Nations. = Nécessité pour l'Angleterre de conserver alliance avec cette confédération. = Oswegatche, sur le fleuve S. Laurent. = Sauvages de ce pays. = Le Rum, *objet de commerce indispensable avec les Sauvages. = L'île de Carleton. = Son port. = Fort Oswego sur le lac Ontario. — Albany. = Fort Niagara, sur le même lac. = Chûte de Niagara.*

JE vais donner présentement une connoissance particulière des *Indiens des cinq & six Nations*, & des motifs de cette dénomination, afin de mettre le lecteur à portée de se former une idée

de leur importance sous le point de vue politique, ainsi que sous le rapport de la traite des fourrures. Le voisinage des terres américaines depuis la *Georgie* jusqu'à la *Nouvelle-Angleterre*, procure aux Etats-Unis un immense pouvoir & une vaste influence. L'avantage de cette situation les rend plus redoutables que ne le furent jamais les *Français* dans le plus haut dégré de leur puissance en Amérique, dans le tems même où, de l'aveu général, leur crédit parmi les Sauvages étoit tel que ces derniers ne leur donnoient pas d'autre nom que celui de *Pères*. Il existe encore, au reste, d'assez fortes traces de ce crédit : car ils ont conservé une prédilection marquée pour les commerçans d'origine française établis parmi eux.

En l'année 1603, époque où les Français s'établirent dans le Canada, une partie des cinq & six Nations habitoit l'île de Montréal, & étoit en guerre avec les *Adirondacks* (qui demeuroient sur *l'UttaWa*, ou grand fleuve conduisant à *Michillimakinac.*) Ceux-ci considéroient les cinq Nations comme des adversaires tout-à-fait nuls & incapables de se défendre avec vigueur. Ils les traitoient avec autant de dérision que les *Delawares* qu'ils avoient coutume d'appeller *Vieilles femmes*, (1) ou les *ShaWanèses*, (demeurant sur

(1) On verra, dans la suite de ces voyages, qu'il n'y a pas d'injure

le

le fleuve *Wabach*) qui furent longtems obligés de porter des jupes, en ſigne du mépris qu'on faiſoit de leur manque de courage, & comme une preuve de leur aviliſſement & de leur lâcheté. Mais aucun peuple ne ſupporte qu'on regarde la foibleſſe & la poltronnerie comme ſon caractère national. Les chefs réſolurent d'éveiller le courage de leurs jeunes gens, & de les exciter à rétablir leur réputation, ou à s'en faire une. Ils leur inſpirèrent des ſentimens d'héroïſme, les conduiſirent à la guerre contre les *Satanas* ou *Shaoünous*, qu'ils domptèrent ſans peine. Ce ſuccès ranima leurs eſprits abattus. Ils oublièrent combien de fois ils avoient été défaits par les *Adirondacks*, & commencèrent des hoſtilités contre eux. Profitant auſſi de l'opinion peu honorable que leurs ennemis avoient conçue de leur valeur, ils les vainquirent dans pluſieurs combats : enfin ils portèrent des armes triomphantes au ſein même de leur pays, & forcèrent ces hommes qui les avoient vaincus jadis, à fuir de leur terre

plus ſanglante, & qu'elle eſt, parmi les ſauvages, l'expreſſion du dernier mépris. Comme ils n'accordent de conſidération qu'à la force, qu'ils placent toute leur gloire dans une mâle vigueur, on ne doit pas s'étonner qu'ils attachent de la honte à l'extrême foibleſſe. *Note du traducteur.*

natale, & à chercher un asyle sur le territoire où Québec est situé aujourd'hui.

Bientôt après que les Français furent arrivés & établis à Québec, ils formèrent une alliance avec les *Adirondacks* contre les *Cinq Nations*. La première action fut décisive pour les *Adirondacks*. Ils furent redevables de ce succès à l'usage des armes à feu introduites parmi eux par leurs nouveaux alliés, & que les Indiens des *Cinq Nations* n'avoient jamais vues auparavant. Cette alliance & la défaite qui en fut la suite, loin de soumettre ou de décourager les *Cinq Nations*, parut plutôt augmenter leur ardeur. Ces peuples suppléoient par le courage & la ruse à ce qui leur manquoit en connoissances militaires ou en armes propres à leur défense. Quoique les Français eussent remporté sur eux plusieurs avantages dans le cours de plus de quinze années, ils se trouvèrent cependant heureux à la fin de mettre un terme à leurs querelles, & de faire la paix avec eux.

Cela prouve que les Sauvages des *Cinq Nations* ne sont pas faciles à dompter, & démontre la nécessité de les conserver dans nos intérêts aussi longtems que la politique nous fera regarder comme avantageuse la possession du Canada. Rien ne peut en conséquence conduire mieux à

ce but que de conserver des barrières qui puissent nous mettre à portée de leur assurer protection, & de les fournir d'armes, de munitions & des autres choses nécessaires dans les momens de crise.

Les Indiens qui habitent au Nord de *Philadelphie* entre les provinces de *Pensylvanie* & les lacs, consistent en trois confédérations distinctes, dont les *Sénekas*, (1) les *Mohawks* & les *Onondagoës* appellés les *Pères*, composent la première : les *Oneidoës*, les *Cayugas*, les *Tuscororas*, *Conoys* & *Nanticokes* qui font une tribu, forment la seconde, & ces deux confédérations constituent ce qu'on appelle les *Six Nations*. La troisième est composée des *Wanamis*, *Chihokockis* ou *Delawares*, des *Mawhiccons*, *Munseys* & *Wapingers* auxquels on

[1] J'ai laissé à ces peuples le nom même que leur donne le texte. C'est un soin fort minutieux, à mon avis, que de s'attacher à traduire les noms propres. La prononciation fait souvent, pour chaque peuple, la seule différence. Tout le monde verra bien, par exemple, que les *Onondagoës*, les *Cayugas* sont les *Onnontagués*, les *Goyogouins* dont parle le père Charlevoix; que les *Oneidoës*, les *Mingoës*, les *Chippeways* sont les tribus indiennes que le traducteur de l'expédition du colonel Bouquet nomme les *Onëida*, les *Mingoux*, les *Chipwas*, & ainsi des autres. *Note du traducteur.*

peut joindre les *Mingoës*. Les *Cowetas* ou Indiens *Creeks* sont aussi unis d'amitié avec eux.

M. *Colden* dit que les nations qui sont liées ensemble par une confédération ou ligue à l'instar des provinces unies de Hollande, sont connues sous les noms de *Mohawks*, *d'Oneidoës*, *d'Onondagoës*, de *Cayugas* & de *Senekas*; que chacune de ces nations est subdivisée en trois tribus ou familles que l'on distingue par les noms de *Tortüe*, *d'Ours* & de *Loup*; (1) & que les *Tuscororas*, après la guerre qu'ils soutinrent contre le peuple de la Caroline, se réfugièrent au milieu des *Cinq Nations*, & s'incorporèrent avec elles, de sorte que, dans le fait, elles composent *Six Nations*, quoiqu'elles conservent toujours le nom des *Cinq Nations*. Cette réunion est si ancienne qu'il reste, à peine, quelques traces de son origine.

Lahontan prétend que les Iroquois ne sont réellement qu'une nation divisée en cinq districts qu'il divise de la manière suivante: les *Tsonnonthouans*, *les Goyogans*, les *Onontagues*, les

---

[1] Le père Charlevoix parle aussi de quelques tribus de sauvages en les désignant sous les noms des tribus de *l'Ours*, *du Loup*, *de la Tortüe*. *Histoire de la Nouvelle France, premier vol. pag.* 275.

Oneyouths & les *Agnies* qui, tous, étoient établis à trente lieues environ les uns des autres près le grand lac *Frontenac*, nommé aujourd'hui *l'Ontario*.

Les *Mohawks* ou *Maquas* sont la plus belliqueuse des cinq nations, & comptent près de sept cents guerriers. Les Français les appellent *Agnies* ou *Annies*. (1) Ils étoient établis originairement sur le *Fleuve Français* ou grand fleuve qui conduit à *Michillimakinac* d'où, par la suite, ils se retirèrent au fleuve *Mohawk* près *Schenectady*, à seize milles environ *d'Albany* dans l'état de New-Yorck. (2) Depuis la guerre de 1757, ils se sont séparés; une partie de leur nation est fixée sur le grand fleuve de *Niagara*, & le reste derrière la baye de *Quenty* ou *Kenty*, environ à quarante huit milles au dessus de *Cataraqui*, (3) capitale des établissemens royalistes sur le fleuve S. Laurent.

---

[1] Le P. Charlevoix les appelle *Agniers*.

[2] *La nouvelle Yorck*, autrefois la *nouvelle Belgique*. Elle avoit reçu ce premier nom en 1615 de quelques marchands d'Amsterdam qui avoient envoyé des navires dans cette rivière pour y faire la traite en 1610; il fut changé en celui de *nouvelle Yorck*, lorsque Charles II, roi d'Angleterre, en donna le domaine au duc d'Yorck, son frère, depuis son successeur. *Histoire de la nouvelle France; par le P. Charlevoix, prem. vol. pag.* 142 & 143.

[1] « Ce fut M. de Courcelles, gouverneur général, qui persuadé, plus que jamais, de la nécessité d'opposer une barrière à

Cataraqui, ou le *fort Frontenac*, est bâti près de l'endroit où le lac Ontario se décharge dans le fleuve S.-Laurent. Il fut construit par le comte de *Frontenac* pour arrêter les incursions des Iroquois & intercepter le commerce de pelleteries que faisoit ce peuple avec les habitans de *New-Yorck*. Ceux-ci se les procuroient des Sauvages en échange d'autres marchandises, à bien meilleur compte que les Français ne pouvoient les leur fournir.

Le fort *Cataraqui* étoit, d'abord, construit en bois & en gazon, & entouré de piquets fort

---

un peuple inquiet qui n'avoit plus d'occupation au dehors, & dont la puissance & la réputation augmentoient chaque jour, fit dire aux principaux chefs des cantons, qu'il avoit une affaire importante à leur communiquer, & qu'il iroit incessamment les attendre à *Catarocoui*; ils s'y rendirent en grand nombre, & le général, qui leur avoit fait de grandes caresses & de fort beaux présens, leur déclara qu'il avoit dessein de bâtir en ce lieu-là un *fort* où ils pussent venir plus commodément *faire la traite* avec les français. Ils ne s'apperçurent pas d'abord que, sous prétexte de chercher leur utilité, le gouverneur n'avoit en vue que de les tenir en bride & de s'assurer un entrepôt pour ses vivres & ses munitions, au cas qu'ils l'obligeassent à reprendre les armes. Ils répondirent donc que ce projet leur paroissoit bien imaginé, & sur le champ les mesures furent prises pour l'exécuter; mais M. de Courcelles n'en eut pas le tems. Rappellé en France, il arriva à Québec où, à son retour de *Catarocoui*, il trouva le comte de *Frontenac* qui venoit le relever. » *Histoire de la nouvelle France, par le P. Charlevoix, prem. vol. pag.* 443.

élevés. Pendant le tems de la miſſion du père *Hennepin*, (1) on y fit une bâtiſſe en pierres, ſous les ordres du ſieur *Cavelier de la Salle*, (2) & ſon étendue en circonférence ſe portoit à plus de ſept cents verges. Le baſſin dans lequel il eſt placé peut contenir un nombre de vaiſſeaux d'un port conſidérable. Il y a aujourd'hui une petite garniſon avec un commandant. Elle exerce une inſpection ſur tous les bateaux qui paſſent, ſoit pour les nouveaux établiſſemens, ſoit pour les poſtes ſupérieurs.

Les *Oneidoës*, ou *Onneyouts*, les *Onondagoës*, *Cayugas*, *Senekas ou Tſonnonthouans &* les *Tuſcororas* qui habitent avec les *Oneidoës &* les *Onondagoës*, ſont établis à une diſtance d'environ trente lieues les uns des autres; aucune de ces nations n'eſt éloignée de plus de cent cinquante milles du fleuve *Mohawk*. Elles emploient toutes, pour exprimer la paix, la métaphore d'un arbre dont elles diſent *que la cime s'élèvera juſqu'au ſoleil, & que les branches s'étendront au loin, non ſeulement afin qu'on les*

---

[1] « Le père Louis Hennepin étoit un récollet flamand qui accompagna dans tous ſes voyages le ſieur de la Salle & partágea pluſieurs de ſes aventures. » *Ibid, pag* 457.

[2] Il en ſera parlé ci-après.

apperçoive d'une grande distance, mais encore pour qu'on puisse trouver sous leur ombrage, un abri & le repos. (1)

Les *Cinq Nations* occupent toute la partie méridionale du fleuve S. Laurent jusqu'à *l'Ohio*, & en bas de l'Ohio jusqu'au Wabach, à l'oüest de l'état de *Pensilvanie*, près des frontières de la *Virginie* : à l'oüest elles s'étendent jusqu'aux lacs *Ontario* & *Erie*, au fleuve *Miamis*, ainsi qu'aux bords orientaux du lac *Champlain* & aux Etats-Unis.

La force de cette confédération, la grande étendue de terrein qu'elle embrasse, le nombre de braves guerriers qu'elle produit, le courage indomptable & l'habileté qui distinguent ses membres dans leurs guerres, tant avec les Européens qu'avec les sauvages; tout concourt à prouver l'utilité politique d'une alliance avec elle. Un fait incontestable, c'est qu'en cas de guerre avec les Américains, les postes ne feroient qu'une

---

[1] Le langage figuré est très commun parmi les Sauvages. Ils l'employent dans leurs discours, dans leurs chansons de guerre &c. Les Sauvages sont les hommes de la nature : c'est dans ses ouvrages, dans ses productions de tout genre qu'ils trouvent l'expression de leurs sentimens & de leurs pensées. *Note du traducteur.*

foible résistance sans ses efforts, & privé une fois de ce fort, le pays perdroit bientôt l'avantage de la traite des fourrures.

Je vais considérer la situation & l'utilité de ces barrières sous le point de vue commercial. Je tâcherai de démontrer combien il nous importe de prendre possession des postes malgré la stipulation expresse du traité de paix conclu avec les Etats Unis par laquelle ils doivent leur être cédés. Il n'est guères présumable à la vérité que les Américains rempliront de leur côté, les conditions du traité, de manière à pouvoir former raisonnablement une demande, c'est-à-dire une prétention telle que le gouvernement ne puisse se dispenser d'y faire droit.

Le premier poste dont je parlerai est *Oswégatche*, sur le fleuve Saint-Laurent, à cent cinquante milles environ au dessus de Montréal, à l'embouchure *de la Rivière Noire*. Une centaine de sauvages le visite de tems à autre. On les appelle Indiens *d'Oswegatche*, quoiqu'ils fassent partie des tribus des *Cinq Nations*. Les habitans de la nouvelle-Angleterre peuvent facilement transporter des marchandises à ce fort pour en fournir aux *Mohawks*, aux *Cahnuagas*, aux *Connecedagas*, aux *Indiens de S.-Regis* & à

quelques traîneurs indiens *Messesawgers* qui habitent près le détroit. Ils les leur donnent à bien meilleur marché qu'ils ne pourroient se les procurer des marchands à Québec ou à Montréal. Mais, c'est, surtout, le *Rum* dont ils font un grand débit parmi ces sauvages. Le *Rum* est devenu aujourd'hui un objet essentiel & même indispensable dans tous les traités avec ces peuples. (1) Ils se plaignoient autrefois assez souvent, (comme il le paroît par le langage de leurs chefs en conseil) de ce que les trafiquans introduisoient parmi eux des liqueurs fortes dont l'usage étoit dangereux pour les jeunes gens, & cependant ils n'ont pas pris encore, jusqu'à présent, le parti de se les interdire. Ils s'en sont même fait une telle habitude, une telle nécessité, qu'ils regardent comme chose indispensable dans tout échange, de s'enivrer, & se livrent d'avance aux charmes de cette ivresse avec un extrême plaisir.

L'Ile de *Carleton* est plus élevée au dessus du

---

[1] Le passage suivant tiré de l'histoire du Canada par le père Ducreux, prouve que le goût des Sauvages de l'Amérique septentrionale pour les liqueurs fortes est de tous les tems.

« *Illi austerâ illâ, non suavitate, sed acrimoniâ barbaricè capti, * sine modo lege que pellium permutatione coemptum hauriunt.* Historiæ Canadensis, libro primo, pag. 61.

fleuve. Elle procure, par cette ſituation, de plus grands avantages qu'*Oſwegatche*. Elle a un bon port, avec des fortifications reſpectables & une nombreuſe garniſon. Elle fournit d'excellens matériaux pour la marine, & peut être conſidérée, ſous ce rapport, comme le magazin général de *Niagara* & des autres poſtes. Des vaiſſeaux d'une charge conſidérable ſe rendent continuellement de ce lieu à *Niagara*, *Oſwego* &c.. Il y a auſſi un Commodore des lacs dont la réſidence eſt ſur l'île.

Le fort *Oſwego*, ſur le lac Ontario, appellé autrefois lac *Frontenac*, eſt bien fortifié, & peut contenir ſix cents hommes. Ce poſte eſt d'une importance majeure : on le regarde comme le chef des États-Unis, & comme maître du paſſage à la rivière du nord ou *d'Hudſon*. Il protège, d'ailleurs, la traite avec les Indiens qui habitent ſur les bords du fleuve St. Laurent & de toute l'étendue de la grande nappe d'eau près de laquelle il eſt placé, étendue qu'on eſtime d'environ quatre-vingt lieues en longueur, & de vingt-cinq à trente, en largeur, dans quelques endroits.

Lorſque les Anglais étoient en poſſeſſion des colonies, *Albany* étoit maître de la traite avec

les Indiens. Tout le monde est d'accord qu'aucune place en Amérique, ne fournissoit une aussi grande quantité de fourrures & de pelleteries, pas même les établissemens de la baye d'Hudson dont le commerce, dans son étendue la plus reculée, est, de beaucoup, inférieur en produits au gain qu'on fait à *Albany*. Ces pelleteries & fourrures venoient du Canada; elles étoient apportées au fort *Oswego* par les Indiens qui en traitoient avec les commissionnaires envoyés par les marchands *d'Albany*. De plus, les marchandises indiennes peuvent être transportées *d'Albany* au fort *Oswego*, à beaucoup meilleur marché que de Montréal aux nouveaux établissemens à *Cataraqui* & au haut de la *baye* de *Kenty*. Il y a aussi beaucoup moins de risques à courir, parce que le courant du fleuve *Mohawk* n'est pas si fort que celui du fleuve *Cataraqui*, entre le lac & Montréal, & qu'il y a moins de chûtes d'eau.

Le fort *Niagara* est sur le même lac : il y a aussi une bonne garnison. Ce lac prend sa source dans le lac *Erie*, & après un cours de trente lieues, se décharge dans le lac Ontario. A quatre lieues environ, avant son entrée dans ce lac, il est arrêté par la grande chûte dont ont parlé divers auteurs qui ne s'accordent pas sur son

élévation. Mais d'après les calculs les plus exacts joints à mes obſervations perſonnelles, je ne ſuis pas éloigné de partager le ſentiment du capitaine *Pigrie* qui en fit une deſcription ſur les lieux. Il porte ſon élévation à cent quarante-ſix pieds, & ſa largeur à mille quarante, ce qui prouve l'inexactitude des calculs du P. *Hennepin* & de la *Salle*, leſquels s'accordent à donner ſix cents pieds à ſa hauteur perpendiculaire. (1) La diſtance du fort *Niagara* au fort *Santwix* eſt d'environ cent quatre vingt milles par le pays de *Jeneſee* que je parcourus avec beaucoup de facilité dans l'eſpace de huit jours. Ce poſte eſt donc de la dernière importance pour protéger les Indiens alliés à l'Angleterre, & pour garantir la ſûreté des avantages de leur commer-

---

[1] Il faut lire dans le *Journal hiſtorique des voyages dans l'Amérique ſeptentrionale, par le père Charlevoix*, la deſcription très-étendue qu'il fait du *ſault de Niagara*. Quant à la hauteur & à la forme, notre voyageur ſe trouve parfaitement d'accord avec lui. Tous deux regardent comme un paradoxe ce qu'ont avancé le P. *Hennepin* & *Lahontan* à ce ſujet. Le père Charlevoix finit par aſſurer, « qu'après l'avoir conſidérée de tous les endroits d'où on « peut l'examiner plus à ſon aiſe, il penſe qu'on ne ſauroit lui « donner moins de cent quarante ou cinquante pieds. Quant à la figure, elle eſt, ſelon lui, en fer à cheval, & à environ quatre cents pas de circonférence. » Lettre XV, pag. 233 & *ſuivantes*.

ce, d'autant plus considérables qu'ils ne sont point partagés.

Le *Détroit*, ainsi appellé d'une gorge entre le lac *Erie* & le lac *Huron*, est maître du commerce depuis *l'Ohio*, les *Illinois*, le *Missisipi* & les lacs supérieurs. C'est le rendez-vous des *Uttawas*, (1) des *Miamis*, des Indiens de *l'Ohio*, du *Missisipi*, des *Delawares*, & même des *Messesawgas*.

Ces cinq Postes sont situés derrière les trois Etats de la *nouvelle Angleterre*, de *New-Yorck*, & de *Pensylvanie*, à une très-petite distance des Etablissemens Royalistes.

Le dernier poste est *Michillimakinac*, située entre le lac *Huron*, & le lac *Michigan*, sur un isthme qui a environ cent trente lieues de long, & vingt-deux de lagre. C'est le dernier fort vers le Nord-Oüest. Cette portion de terre est au nord des détroits à travers lesquels le lac des *Hinois* ou *Michigan* de trois cents lieues en circonférence, se décharge dans le lac *Huron* qui est d'une égale

---

[1] Le père *Charlevoix* les nomme les *Outaoüais* : le traducteur de l'expédition du Colonel *Bouquet*, *les Ottawas*, page 17.

étendue. Le D..roit eſt d'environ trois lieues de long & d'une lieue de large, à la diſtance d'une demi-lieue de l'embouchure du lac des *Hinois*.

C'eſt, peut-être, la plus importante de toutes les barrières, & la plus eſſentielle à l'intérêt commercial de ce pays, en ce qu'elle intercepte la traite des Indiens du pays Supérieur, depuis la baye d'Hudſon juſqu'au lac ſupérieur, & offre une ſûre protection aux diverſes tribus de ſauvages qui s'y rendent ſans ceſſe pour recevoir des préſens du commandant. C'eſt auſſi de ce lieu que les trafiquans qui vont au nord-oüeſt fixent leur départ pour le grand Portage, ou la grande place de tranſport, de neuf milles en longueur, avant d'entrer ſur les rivières qui communiquent au nord-oüeſt.

Si les Anglais doivent reſter en poſſeſſion de toutes les parties du Canada, excepté des *Poſtes*, les Américains auront des moyens ſans nombre de faire la contrebande, & ce commerce frauduleux rendra moins néceſſaire, par la ſuite, l'exportation des marchandiſes anglaiſes de l'Angleterre au Canada. Les avantages commerciaux qui réſultent de la conſommation des objets ſortis de nos manufactures ſeront alors, entièrement perdus pour nous : alors,

le Canada ne ſera plus que d'une médiocre utilité ſous les rapports du *commerce* : quant à ce qu'il pourra être néceſſaire de ſacrifier pour le conſerver, par des raiſons de *politique*, c'eſt ce qu'il n'entre pas dans mon ſujet de diſcuter.

CHAPITRE IV.

Patrouilles indiennes. = Suite des détails du voyage = L'uſage adopté par les Américains de pointer leurs pièces ſur les officiers, vient des Indiens. = Leur opinion à ce ſujet. = Stratagême employé par les Indiens pour tromper leurs ennemis. = Scalpage ou manière d'enlever la chevelure, genre de ſupplice particulier aux Indiens. = Manière dont ſe fait l'opération. = Ses ſuites. = Autre ruſe employée par les Indiens contre leurs ennemis. = Anecdote de deux ſauvages.

APRES avoir eſſayé d'expliquer la nature & l'importance des Cinq & Six Nations Indiennes, décrit la ſituation des poſtes, & développé les conſéquences qui doivent réſulter de l'exécution du traité ; je vais reprendre le récit de ma ſituation à Montréal.

Je reſtai ſept ans avec le marchand qui m'employoit. Rien ne me portoit à prendre de nouveaux engagemens, je me déterminai donc à ſuivre le penchant qui m'entraînoit. Mes fréquentes aſſociations avec les ſauvages augmen-

toient encore mon humeur naturellement errante. J'entrai comme Volontaire, à la tête d'un parti d'Indiens, penſant que mon pays pourroit, quelque jour, retirer avantage de la connoiſſance plus particulière que j'aurois acquiſe du pays & de la langue.

Mon entrée eut lieu, en 1775, à l'époque où un parti d'environ trente Américains, commandé par le fameux *Ethan Allen*, parut à *Longue Pointe*, à deux milles environ de Montréal, dans le deſſein de piller la ville. Leur attente fut déconcertée par la bonne conduite de *Crawford*, capitaine au vingt-ſixième régiment. Celui-ci, avec à peu près quarante hommes de troupes réglées, & quelques volontaires, fit une ſortie & força l'ennemi de ſe retirer juſqu'à une grange où ſe donna une action dans laquelle le major *Carden*, M *Paterſon*, un volontaire & trois particuliers furent tués. Je fus, moi, bleſſé au pied, mais à l'arrivée d'une pièce de campagne, l'ennemi ſe rendit.

Aimé des Indiens, & préférant un ſervice actif avec eux à tout autre genre de vie, j'accompagnai les lieutenants *Peter Johnſon*, & *Walter Butler*, avec quelques Mohawks à l'attaque des Américains à *l'Iſle aux Noix*: nous

les défimes, & primes un grand nombre d'entr'eux. Pendant l'action, nous perdîmes deux volontaires & trois particuliers. Dans le combat, je fus blessé à la tête d'un coup de mousquet.

Je joignis alors le huitième régiment d'infanterie, commandé par le capitaine *Foster*, pour attaquer aux *Cedres* les Américains. Nous les vainquîmes de même. Les prisonniers furent laissés au fort *S.-Vielle* ou *Ile Prison*, au pied des chûtes, sous bonne garde; & le reste de notre petite armée qui formoit environ cent cinquante hommes, descendit à la *Chine* pour livrer bataille à un autre corps d'Américains. Mais les trouvant trop fortement retranchés, nous nous retirâmes à *Pointe claire* où nous restâmes jusqu'à ce que nous reçûmes avis que le général *Arnold* & quatre mille hommes étoient à l'île aux Noix, & que le major *Gordon* avoit été tué dans sa route vers l'*Ile St.-Jean*, à deux milles environ du fort. Il n'est point inutile d'observer à cette occasion, que l'usage adopté avec tant de succès par les Américains, de pointer leurs pièces sur les officiers, tire son origine des Indiens. Ces derniers pensent que les hommes sont bientôt mis en déroute quand leurs *chefs* ont péri. Ce sentiment, au reste, n'est pas sans

exception : les *Mattaugweſſawacks* dont le pays eſt ſitué à l'oüeſt du lac Supérieur, regardent la perſonne des officiers comme ſacrée, & *Joſepſis*, l'un d'eux, qui fut fait priſonnier & vendu à des Indiens *Pénobſcots*, dit que les ſauvages avec leſquels ils étoient en guerre, ont adopté le même uſage.

Je reçus bientôt l'ordre de faire une patrouille à la tête de dix Indiens *Connecedagas* ou *Rondaxes*, avec le capitaine la *Motte*, gentilhomme Canadien, pour aller à la recherche de la perſonne qui avoit tué le major *Gordon*, & reconnoître le bois. Nous eſpérions prendre ainſi des renſeignemens ſur la force effective des Américains à *l'île aux Noix*. Pour éviter tout ſoupçon, nous nous habillâmes en ſauvages; & comme le capitaine la *Motte* poſſédoit bien, ainſi que moi, la langue Iroquoiſe, il n'étoit pas poſſible de nous diſtinguer des naturels du pays. Nous fûmes dehors ſix jours & autant de nuits, avec très-peu de proviſions. Nous vivions principalement de raiſſures de l'écorce intérieure des arbres & de racines ſauvages, ſurtout d'oignons qui croîſſent en grande abondance & ne ſont point déſagréables au goût. La faim réconcilie avec tout ce que la nature peut ſupporter, &

rend agréable la nourriture la plus indifférente. D'après la triste expérience que j'en ai faite, je puis assurer que ce qu'on auroit trouvé désagréable & même rebutant dans toute autre circonstance, devient, pour celui qui a faim, une nourriture que non seulement il mange avec avidité, mais encore qu'il savoure avec délices. Ceux qui connoissent ce que c'est que d'errer dans les bois en tems de guerre, savent combien il est nécessaire de voyager de jour, surtout dans une patrouille Indienne. Les sauvages ne prennent souvent autre chose qu'une modique quantité de bled d'Inde & de sucre d'Érable qu'ils mêlent avec de l'eau après avoir battu le bled entre deux pierres, & dont ils font leur subsistance. Pendant cette expédition, comme l'affaire étoit pressante, & l'ennemi près de nous, nous nous contentâmes de la nourriture qui se présenta.

Dans la marche du dernier jour, comme nous retournions sans avoir pu faire la moindre découverte, l'un des Indiens entendit un bruit semblable à celui d'un bâton qui se rompt. Le chef de la bande envoya en avant une patrouille. Elle revint bientôt après avec un prisonnier. Cet homme parut très effrayé; il s'i-

maginoit n'être qu'avec des ſauvages. Nous l'attachâmes à un arbre, & comme j'étois le ſeul du parti qui comprît l'anglois, je le queſtionnai avec beaucoup de myſtère ſur la ſituation & la force de l'ennemi, & rendis tout haut ſa converſation. Lorſqu'il m'entendit parler ſa langue, il fut agréablement ſurpris; l'eſpérance ſuccéda bientôt à la frayeur, & il me ſupplia de le ſauver de la fureur des Indiens dont l'uſage ordinaire en guerre avoit rempli ſon eſprit des plus funeſtes craintes. Je l'aſſurai que s'il vouloit répondre de bonne foi à mes queſtions, ſa vie ſeroit épargnée. Il y conſentit de bon cœur, & me conduiſit à un lieu d'où nous pouvions appercevoir diſtinctement les Américains campés ſur le rivage oppoſé.

Nous le laiſſâmes attaché, & avançâmes deux milles environ, à travers des marais, juſqu'à ce que nous fûmes arrivés à la vue de l'ennemi. Les Indiens ne reſpirèrent bientôt plus que le combat : mais le capitaine la *Motte* trouva prudent de modérer leur ardeur, & leur commanda la retraite dans les bois, ſans toutefois perdre notre objet de vue. Bientôt après, un bateau rempli d'hommes traverſe le fleuve ſans nous appercevoir. Les Indiens allument, à l'inſtant, du feu ; chaque ſoldat remplit ſa

couverture de bois pourri & de feuilles jusqu'à hauteur d'homme. Les ayant placés ensuite près du feu, pour leur donner l'air d'Indiens endormis, ils se retirèrent à une petite distance pour laisser aux Americains la facilité de venir sur nous sans être inquiétés, ne doutant pas qu'ils ne s'empressâssent de tirer sur les couvertures. Le succès répondit à notre attente, Car les Américains découvrant la fumée, avancèrent vers le feu, & appercevant les couvertures, déchargèrent leurs mousquets. Les Sauvages, aussitôt, sortent de leur embuscade, jettent le cri de guerre (1) tombent sur les ennemis, enlèvent la chevelure à sept d'entr'eux & font cinq prisonniers. Nous les peignîmes comme nous nous étions peints nous mêmes. Nous revînmes alors, détachâmes de l'arbre le prisonnier & les conduisîmes tous à *l'Ile St.-Jean*

---

(1) Je ne puis m'empêcher de remarquer ici la singulière conformité d'usages observés en même tems par les Sauvages de l'Amérique septentrionale & par les habitans d'un pays situé à l'autre extrêmité du globe. Dans les détails donnés sur le *Thibet* & sur le pays de *Boutan* par M. *Bogle* envoyé en cette contrée du nord de l'Asie par M. *Hastings*, dans le tems que ce dernier étoit gouverneur général du *Bengale*, détails qui se trouvent insérés dans un savant ouvrage anglais sur l'Indostan, je lis le passage suivant:

« Lorsqu'ils attaquent, [les habitans de *Boutan*] ils poussent

où ils furent examinés par le colonel *England* qui m'ordonna de les conduire, sans délai, à *Sir Guy Carleton.*

Je m'acquittai de cette commission, au gré du commandant en chef, & restai quelque tems avec mes anciens amis, jusqu'au moment où je reçus de *Sir Guy Carleton* l'ordre de l'accompagner. Il m'enjoignit de me réunir au brigadier général *Nesbit* avec les vingt-neuvième & quarante-septième régimens dans le dernier desquels je servis un tems considérable en qualité de volontaire. Mais comme aucun emploi ne devenoit vacant & que je ne recevois pas pour mes services, des appointemens qui pussent me mettre en état de vivre & de paroître comme je le desirois, je quittai le régiment pour reprendre ma vie favorite, la *vie Indienne.* Je connoissois le genre d'exister des sauvages; je pouvois m'accommoder sans peine à leur régime. Je pensai donc que ce seroit continuer de servir utilement mon pays que d'aller à la découverte

---

« *des cris & des heurlemens* pour s'animer eux-mêmes autant que « pour exciter l'effroi parmi les ennemis. »

Essais sur l'histoire, la religion, les sciences & les mœurs des Indoux, avec un abrégé de l'état actuel des puissances de l'Indostan, par M. *Crafford*, 2eme. vol. pag. 182.

de quelques partis d'ennemis. J'accompagnai un parti de sauvages au lac des *deux Montagnes*, à quinze lieues au dessus de Montréal, dans un village *Connecedaga*. Mes frères d'armes portoient une chevelure en trophée de mes succès militaires. (1)

Le *scalpage* (2) est un genre de supplice particulier aux Indiens. Si la victime a reçu un coup de *tomahawk* (3) avant que la chevelure

---

(1) « Unam reservant *cutem capitis cum comâ*, circumferendam quacumque perrexerint, ceu *trophæum* belluinæ diritatis. » *Historiæ Canadensis, libro primo, pag.* 73.

« Je vis à l'entrée d'un des camps Indiens *plusieurs trophées semblables* pendus à des poteaux devant leurs cabanes. » *Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique, traduits de l'Anglais par le C. Le Bas, 1er. vol. pag.* 338.

(2) L'auteur Anglais des voyages traduits par le C. Le Bas, explique la manière dont se fait cette horrible opération, dans les termes suivans :

« Quand ils *scalpent* un ennemi mort, ou hors d'état de se défendre, ils lui mettent un pied sur le cou, entortillent ses cheveux autour de la main gauche pour retirer la peau qui couvre le sommet de la tête, & de l'autre main, tirant de leur sein un couteau qu'ils tiennent toujours en bon état pour faire cette cruelle opération, ils enlèvent en deux ou trois coups, donnés avec adresse, tout le péricrâne. Ils sont si expéditifs que souvent une minute suffit. »

Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique, 1er. volume pag. 338.

(3) Ou hache d'armes. Voici la description du *tomahawk* telle

lui ait été enlevée, ce coup est suivi d'une mort prompte: mais si l'ennemi s'est borné à enlever la chevelure, le patient souffre alors d'affreuses douleurs & cependant ne perd pas toujours la

---

que je la trouve dans les *mémoires du lieutenant Henry Timberlake sur les Indiens Cherokees.*

« Les armes de guerre des *Cherokees* sont des fusils, des arcs, des flèches, des javelots, des couteaux de *scalpage & des tomahawks*, espèces de haches dont on creuse la partie travaillée au marteau de manière à ce qu'il y ait un petit trou pratiqué depuis cet endroit tout le long du tuyau. Au bout est un petit tube de cuivre destiné à entrer dans la bouche, ce qui les rend tout à fait propres au même usage qu'une pipe. Il y a différentes manières de faire les *tomahawks*. Elles dépendent de la forme adoptée dans le pays, ou même de l'idée de l'acheteur. Car ce sont les Européens qui les font tous. Quelques uns sont terminés par un long pieu, & on les arrange de chaque côté, de manière à ce qu'ils servent à divers usages. C'est un des objets les plus utiles pour eux en campagne. Il fait l'office de la hache, de la pipe & de l'épée. Les Indiens ne sont pas moins habiles à le lancer qu'à s'en servir de près: ils tueront même leur ennemi à une distance considérable. »

Mémoires du lieutenant Henry Timberlake, pag. 51 & 52.

Le *tomahawk* est une arme dont les Indiens font un grand usage à la guerre. Lorsqu'ils poursuivent leur ennemi & qu'il leur est impossible de l'atteindre, ils lancent cette arme avec tant d'adresse qu'ils ne manquent presque jamais de percer le dos des fuyards qui sont obligés de s'arrêter. Le *tomahawk* n'est autre chose qu'une *petite hache* qui a un tranchant d'un côté, de l'autre une espèce de pipe. Quand ils l'achettent aux marchands qui les fabriquent, ils en ôtent le manche qui est de bois pour en substituer un autre fait de roseau qu'ils creusent avec une adresse surprenante. »

Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique, traduits par le C. Le Bas, 1er. vol. pag. 339 & 340

vie. Il y a plus d'un exemple de personnes de l'un & l'autre sexe, encore vivantes en Amérique, & sans doute aussi en d'autres pays, qui, ayant subi cette opération, portent une calotte d'argent ou d'étain sur le sommet de la tête pour la garantir du froid, jouissent, d'ailleurs, d'une bonne santé, & ressentent rarement des douleurs.

Lorsqu'un Indien frappe son ennemi sur la temple avec le *tomahawk*, celui-ci tombe à l'instant. Il le saisit alors d'une main par les cheveux qu'il entortille ensemble avec force pour séparer la peau de la tête, & lui mettant le genou sur la poitrine, il tire du fourreau, avec l'autre main, le couteau fatal & cerne la peau autour du front, se servant de ses dents pour l'arracher. Comme, en général, ils sont fort adroits, l'opération ne dure pas plus de deux minutes. La chevelure est alors étendue sur trois cerceaux. On la fait sécher au soleil, & on la peint ensuite avec du vermillon. Quelquefois, en tems de guerre où ces chevelures leur sont bien payées, les Indiens en partagent une en cinq ou six parts, les portent au poste le plus voisin, dans l'espoir de recevoir une récompense proportionnée au nombre.

Lorsqu'un Sauvage de leur nation même a

eu la chevelure ainsi enlevée, ils tirent encore parti du cadavre. Ils l'habillent, le peignent avec du vermillon, le portent ensuite contre un arbre avec des armes dans les mains pour faire croire aux autres Indiens que c'est un ennemi en sentinelle. Ils enfoncent des pieux à l'entour du cadavre presqu'à fleur de terre, de manière qu'on ne puisse les appercevoir. Les Indiens, voyent un homme contre un arbre, & sont impatiens de le faire prisonnier. Dans l'ardeur qui les anime, ils se précipitent sur la pointe de ces pieux, & se trouvant hors d'état d'avancer, ils sont bientôt faits prisonniers. Avant de quitter ce sujet, je raconterai une anecdote curieuse au sujet de deux sauvages de nations différentes. Le fait s'est passé du tems de *Sir Guillaume Johnson.*

Un Indien *Mohawk*, nommé *Scunnionsa* ou *l'Élan*, & un *Chippeway* nommé *Cark Cark* ou la *Corneille*, s'étant trouvés ensemble à un conseil de guerre près *Crown-point* en 1757, exaltoient l'un & l'autre leur propre mérite, & vantoient, chacun, sa supériorité dans l'art d'enlever une chevelure. Le *Mohawk* prétendit qu'il en enleveroit une beaucoup plus considérable que ne le pourroit faire le guerrier *Chippeway*. Celui-ci fut très-choqué, & demanda

qu'on procédât à l'épreuve. Ils partent chacun par une route différente, après être convenus de se rejoindre dans un lieu & à un jour indiqués, où devoit se tenir un conseil. Ils furent de retour au jour fixé, & se présentèrent dans le conseil. Le *Mohawk* montra le résultat de son expédition. C'étoit la peau de la tête & du col d'un homme, rembourrée avec de la mousse, & cousue avec du nerf de daim. Les yeux y étoient attachés. Les chefs manifestèrent leur approbation, & le proclamèrent un brave guerrier. Le *chippeway* se leva alors, & regardant fièrement le *Mohawk*, lui fit dire par un interprète, que son expédition étoit celle d'une *bonne vieille*, (1) ce qui est regardé comme une sanglante injure. Il donna ordre, ensuite, à un de ses fils, d'apporter le résultat de la sienne. Celui-ci expose, à l'instant, à leurs yeux, une peau d'homme toute entière, rembourrée avec des plumes, & cousue très-artistement avec du nerf de daim. Les chefs le comblèrent d'éloges, & d'une voix unanime, déclarèrent qu'un pareil exploit le rendoit su-

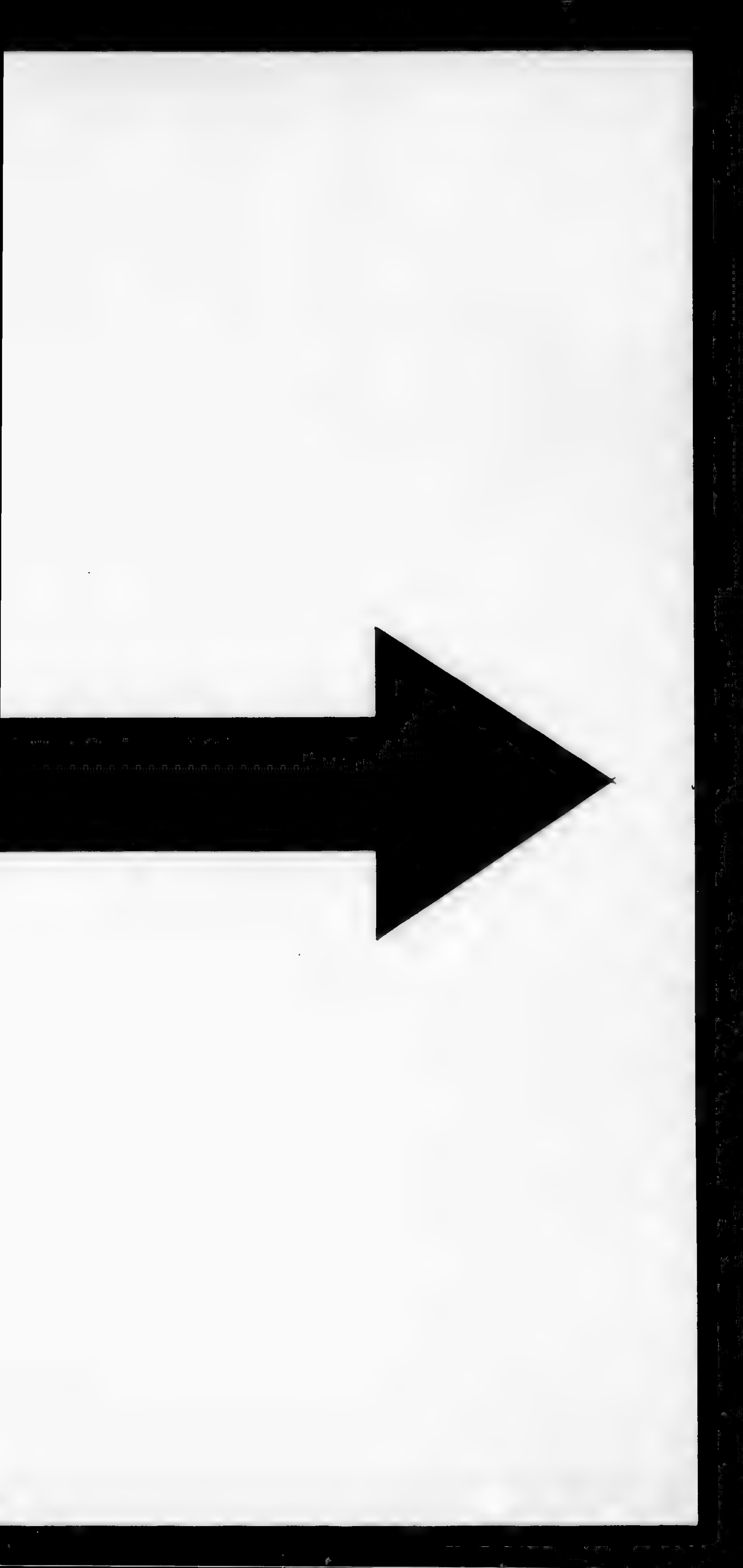
(1) Nous avons dit plus haut combien cette expression injurieuse suppose de mépris pour celui à qui elle est adressée. *Note du traducteur.*

périeur au guerrier *Mohawk*. Celui-ci enflammé de reſſentiment, ſortit du conſeil, la vengeance dans le cœur. Auſſitôt qu'il vit ſortir le *Chippeway*, il le ſuivit, &, épiant un moment favorable, l'expédia à coups de *tomahawk*, ſatisfait d'être débarraſſé, même par ce lâche aſſaſſinat, d'un rival qui l'avoit vaincu.

CHAPITRE V.

Détails sur le caractère & les inclinations des Indiens Connecedagas ou Rondaxes très-civilisés. = Leur bravoure. = Leur attachement aux intérêts de l'Angleterre. = Preuves qu'ils en ont données. = Qualités nécessaires pour acquérir la confiance des Indiens. = Opinion d'un chef Indien sur le général Washington. = Habitude des Indiens dans les bois. = Leur manière de s'orienter. = Anecdote tirée des voyages de Kalm. = Sobriquets donnés par les Cherokees. = Caractère des Indiens. = Soumission aux rois, absurde dans l'opinion des Iroquois. = Grandes idées qu'ils ont de la souveraineté. = Leur caractère. = Efforts des nations leurs alliées pour adoucir leurs mœurs. = Les Français y ont réussi en employant les préceptes du christianisme. = Reproche que leur fait Jacques Adair à ce sujet. = Leur justification. = Effets de la société des commerçans ou même des prédicateurs anglais, bien différens chez les Indiens. = Faits à l'appui de cette assertion. = Autre preuve. =





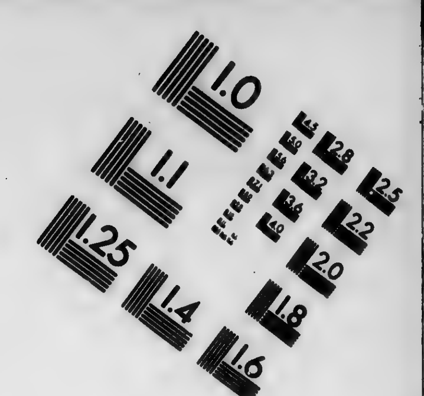
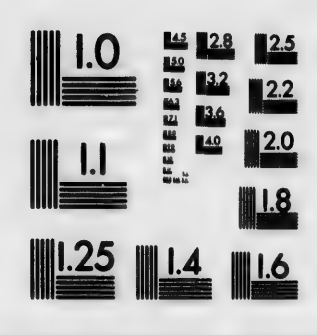


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503


2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8

Motifs probables de leur prevention contre les Anglais.

LES Sauvages de cette nation sont de la tribu *Chippeway*, & parlent un langage mêlé de *Chippeway* & *d'Iroquois*. Ils furent chassés de la partie supérieure du pays au tems de la grande guerre des Indiens, vers 1720, & s'établirent sur le lac des deux Montagnes. Il y a environ deux cents habitans. Ils sont très-industrieux, & cultivent la terre à la manière des *Cahnuagas*. Ils élèvent du bétail, & vivent dans un dégré de civilisation inconnu à la plupart des tribus *Chippeways*. Il y a aussi une ville près le lac *Érie* dans les limites des Etats Unis, habitée par environ quinze cents hommes de cette nation, dont le respectable M. *Charles Beattie* rend le compte le plus avantageux.

Depuis leur établissement, les *Connecedagas* ont contracté des alliances avec les Indiens *Cahnuagas*, de *St.-Régis*, & les *Mohawks*, raison pour laquelle leur langage est moins pur, quoique plusieurs d'entr'eux parlent la langue originale. Je l'ai trouvée parfaitement entendue sous tous les rapports dans mes fré-

quentes

quentes relations avec les *Chippewäys* au delà de *Mixhillimakinac*. Ce fut parmi ces Indiens, que j'acquis les premiers principes d'un langage qui, par une longue habitude, m'est devenu plus familier que le mien même ; & j'espère qu'on ne m'accusera pas de vanité, si j'assure que le vocabulaire & le recueil de phrases familières joints à cet ouvrage sont plus considérables qu'aucun de ceux qui ont été déja publiés. Quant à l'ortographe, j'ai mis une attention particulière à employer les lettres & les accens qui peuvent rendre les mots Indiens de la manière la plus conforme à notre prononciation. Je n'ai pas eu pour but d'exposer des régles générales pour l'ortographe d'une langue qui n'a jamais été réduite en systême ; mais ceux qui possédent mieux les principes de la grammaire universelle pourront retirer quelqu'utilité de mes efforts.

Les *Connecedagas* passent pour de braves guerriers, & mon opinion, fondée sur la longue expérience que j'ai faite de leur conduite & de leur courage, s'accorde avec celle que les Anglais ont conçue d'eux sur de simples rapports. Aucune nation sauvage ne fut jamais plus sincèrement attachée aux intérêts de l'Angleterre, pas même les *Mohawks* dont la fidélité a pres-

que passé en proverbe. Pendant le cours de la guerre d'Amérique, ils abandonnèrent leurs familles & le soin de leurs affaires domestiques pour défendre l'Angleterre, ce que les *Cahnuagas* (quoique descendans des *Mohawks* & *Munseys*, ou Indiens *Mawhiccons* communément appellés *Indiens du fleuve*) ne firent point avec autant d'empressement. Peut-être leur rapport avec les *Delawares* avant la révolte de ces derniers que les Indiens, en signe de mépris, avoient coutume d'appeller *bonnes vieilles*, auroit-il été cause de cette répugnance momentanée : si tel fut, au reste, leur motif, il ne subsista pas long-tems. Car il faut leur rendre justice : dès qu'ils s'armèrent du *tomahawk*, ils se conduisirent avec une grande intrépidité, & prouvèrent que le sang des anciens *Mohawks* couloit toujours dans leurs veines. Quelques personnes dont je ne regarde pas la bonne foi comme très-prouvée, ont attribué leurs services, d'un côté à la crainte qu'ils avoient de notre gouvernement, & au ressentiment des sauvages qui étoient dans nos intérêts, de l'autre à l'espoir de récompenses considérables : mais comme de semblables imputations peuvent être loin de la vérité, il ne serviroit à rien de chercher sérieusement des motifs à leur conduite. Il suffit de savoir qu'ils étoient nos

alliés, & que, ſelon toute apparence, ils continueront de vivre amis de la nation angloiſe. On doit, à cet égard, de grands éloges au major *Carleton*, officier brave & expérimenté pour lequel ils avoient une amitié vraiment romaine. (1) Ils volérent avec ardeur ſous ſes drapeaux, exécutèrent toujours ſes ordres avec zèle, & ne l'abandonnèrent jamais. Il ſeroit difficile de citer quelqu'exemple, ſoit ancien, ſoit moderne, d'une affection plus forte, d'un dévouement plus généreux.

Il faut du bon ſens naturel & une parfaite connoiſſance du caractère des Indiens, pour les déterminer à placer une confiance ſans bornes dans leurs chefs *Européens* ou *Américains*. Ajoutez encore une déférence, au moins apparente, à leurs avis, des efforts pour ſe plier à leurs déſirs, & une attention particulière à ne point s'entêter dans quelque projet, ſoit de défenſe, ſoit d'attaque, lorſqu'il eſt contraire à leur

[1] Je ne connois pas dans l'hiſtoire romaine d'exemples célébres qui juſtifient cette expreſſion de notre voyageur. Il l'a employée, ſans doute, pour caractériſer mieux le ſentiment dont il parle. Il a penſé qu'on ne pouvoit mieux louer une vertu qu'en y attachant le nom des *Romains* qui rappelle tant d'actions ſublimes. En un mot, il a dit, « une amitié romaine » comme nous diſons tous les jours: une fermeté romaine, le courage d'un romain. *Note du traducteur.*

opinion. La fin malheureuſe du général *Braddock* eſt une triſte preuve des effets funeſtes que peut avoir un plan de conduite oppoſé à leur volonté. Ses manières hautaines & ſa perſiſtance opiniâtre dans le plan qu'il avoit conçu, & qui étoit entièrement contraire à l'avis des chefs expérimentés, lui firent perdre leur amitié. Il mourut ſans être regretté d'eux, les confirmant dans une opinion qu'ils avoient plus d'une fois manifeſtée auparavant, ſavoir » qu'il manquoit également de prudence & d'habileté dans la guerre. » (1) Le grand *Washington* lui-même encourut leur cenſure par ſa conduite, & donna lieu à un chef Indien nommé *Thanacrishon*, de la tribu des *Senekas* qui le jugeoit d'après leurs régles particulières, de dire que c'étoit » un excellent homme, mais qu'il manquoit d'expérience. » (2)

[1] « Le général *Braddock* périt dans des défilés où il s'étoit engagé, victime de ſon entêtement dans le plan qu'il avoit conçu. Son ſort funeſte a toujours été préſent à la mémoire des *Anglais* qui ſe ſont trouvés dans les mêmes déſerts & ſans ceſſe un ſujet d'effroi pour eux. » *Relation hiſtorique de l'expédition du colonel Henry Bouquet contre les Indiens de l'Ohio, traduite de l'Anglais*, *pag.* 20.

[2] J'en demande pardon au chef Indien *Tanacrishon*, mais la ſeconde partie de ſon opinion n'aura pas beaucoup de partiſans. *Note du traducteur.*

Il ne faudra pas beaucoup de preuves à l'homme de bonne foi pour le convaincre de la supériorité qu'ont sur nous les Indiens dans les bois. Ils y sont (qu'on me passe l'expression) comme dans leur *élément* naturel. Un arbre, un fleuve dont l'idée locale ne les trompe jamais, guide leur marche jusqu'aux plus secrettes retraites d'un bois épais, soit pour y chercher une retraite sûre, soit pour y dresser quelques embûches. Ne les voyant donner aucune attention au lever ni au coucher du soleil, je fus d'abord très-surpris, iguorant comment ils pouvoient voyager d'un lieu à un autre sans jamais se tromper essentiellement : mais ils me l'expliquèrent bientôt en m'apprenant qu'ils alloient, sans la moindre difficulté, d'un pays à un autre, guidés par la *mousse des arbres* qui se conserve toujours au *Nord*, tandis qu'au *Midi* elle se gâte & périt. Ils remarquent encore que les branches sont plus grandes & qu'il y a plus de feuilles au *Midi* qu'au *Nord* de l'arbre. La portion du genre humain la plus éclairée ne pourroit être, sans doute, ni plus sûre dans sa manière de juger, ni plus attentive aux ouvrages de la nature. (1)

[1] Mille autres exemples semblables prouveront que les

Pour prouver mieux encore à quiconque pourroit en douter que les Indiens possèdent beaucoup de connoissances naturelles, & même sont capables de faire des progrès à l'aide de l'étude, je vais rapporter une anecdote tirée des voyages de *Kalm*. (2)

Un vieux Sauvage Américain se trouva dans une hôtellerie à *New-Yorck* avec un particulier qui lui donna quelques verres de liqueur. Devenant plus animé, il se vanta qu'il liroit & écriroit en anglais. Ce particulier voulut lui être agréable en lui donnant occasion de déployer ses connoissances, & le pria de permettre qu'il lui proposât une question; à quoi le vieux Sauvage consentit. L'Anglais lui demanda alors « quel avoit été le premier circoncis? » L'Indien répondit sur le champ: « notre père Abraham. » Il demanda, à son tour, à l'Anglais, »

Sauvages ont un sens très-droit & une grande intelligence. Quant à ce que dit notre voyageur de leur manière de s'orienter, on s'en étonnera moins, quelqu'admirable qu'elle soit, en considérant que ces hommes errent sans cesse dans les bois, sur le bord des fleuves, exposés à toutes les injures du tems: qu'ils ont dû, nécessairement, observer plus d'une fois, les effets physiques, leur action, leur réaction: qu'enfin ce sont d'habiles & de savans interprètes de la nature par la même raison que des conducteurs de troupeaux furent les premiers astronomes. *Note du traducteur.*

(2) Le professeur *Kalm* est auteur d'un voyage dans *l'Amérique septentrionale.*

quel avoit été le premier *Quaker*? » celui ci répondit que rien n'étoit plus incertain, que les sentimens, à cet égard, différoient étrangement. L'Indien voyant que le particulier ne pouvoit résoudre la question, mit ses doigts dans sa bouche en signe de surprise, & le regardant fixement, lui dit : » que *Mardochée* avoit été le premier *Quaker*, puisqu'il avoit refusé d'ôter son chapeau devant *Aman*. »

M. *Adair* (1) dit que les *Cherokees* (2) sont très-enclins à donner aux gens des sobriquets. Un homme à grandes jambes & à l'air hébêté, ils l'appellent un *Coq-d'inde* : un homme de mauvais caractère, c'est une *Guêpe* : un bavard, c'est une *sauterelle* : une personne dont la voix est rauque, ils disent qu'elle ressemble à un *Taureau* : enfin, un interprète dont les mœurs & la conversation sont obscènes, ils l'appellent un interprète *de chemise de femme*.

Le caractère des Indiens est naturellement fier (3) & rempli d'amour propre : ils se

(1) Auteur d'une histoire *des Indiens de l'Amérique*.

(2) Les *Mémoires du lieutenant Henry Timberlake* que j'ai déja cités, donnent sur cette tribu des sauvages Indiens les détails les plus curieux & les plus intéressans. *Note du traducteur*.

[3] » Ils sont excessivement fiers, & méprisent la basse classe

regardent comme les plus ſages des enfans des hommes, & ſont très choqués quand on rejette leurs avis. Les exploits de leurs ancêtres dont le ſouvenir ſe grave dans leurs eſprits par des récits qu'ils en font ſans ceſſe, leur donnent les plus hautes idées de leur bravoure & de leur puiſſance ; &, quoiqu'ils ne ſoient qu'une poignée d'hommes, (parlant par comparaiſon) ils ont aſſez de préſomption pour croire qu'ils pourroient, s'il le vouloient, détruire les Français & les Anglais tout enſemble. » Ces derniers, diſent ils, ſont des fous; » ils lèvent leurs fuſils à moitié de hauteur » d'homme, & lâchent leur coup au hazard: » nous au contraire, nous viſons le nôtre & » le manquons rarement; ce qui, ajoutent-ils, » doit être le vrai but de ceux qui vont à » la guerre. »

Ces idées exaltées de leur mérite ſont plus particulières aux Cinq Nations. C'eſt pour cette raiſon qu'elles ſont plus diſtinguées que les autres tribus de Sauvages, quoiqu'aucune d'elles

« des Européens. J'aſſiſtois un jour à quelques divertiſſemens où « l'on diſputoit de la force du corps : ils refusèrent d'y prendre « part, ou de s'y coucher avec d'autres qu'avec des officiers. » *Mémoires du Lieutenant Henry Timberlake ſur les Indiens Chérokées*, *pag.* 55.

D

ne soit en défaut à cet égard. Ces mêmes sentimens ont attiré aux Iroquois le respect d'autres nations qui redoutent leur bravoure & la supériorité de leur intelligence. Une secrette ambition les porte d'ailleurs à étendre leur réputation. Quoique leur nombre diminue de jour en jour, cette soif de gloire ne sera jamais éteinte parmi eux tant qu'il y aura des cœurs pour l'entretenir : ils ne fuyent point le danger dès qu'il y va de l'honneur.

Les *Iroquois* rient quand vous leur parlez d'obéissance à des rois : ils ne peuvent concilier l'idée de soumission avec la dignité d'homme. Chaque individu, parmi eux, est souverain dans son opinion : & comme il ne fait découler sa liberté que du grand esprit seulement, jamais on ne pourroit l'amener à reconnoître aucun autre pouvoir. (1)

---

[1] Ces peuples sont libres dans toute l'étendue du droit naturel ; & il semble que la liberté, presque bannie de toute la terre, ait choisi sa retraite & son asile chez eux. Rien ne les divertit davantage que quand *on leur parle d'obéir aux rois*, de craindre les menaces & châtimens des gouverneurs. Cela les fait rire, car ils ne peuvent *ajuster* l'idée de *soumission* avec celle d'un *véritable homme* ; & le seul terme de *dépendance* leur fait horreur. Chaque *Iroquois* se croit *souverain* ; & il pretend ne relever que de *Dieu seul* qu'il nomme *le grand Esprit*. »

Voyages de Lahontan, vol. IIe., lettre Ve., pag. 36 & 37.

Ils sont jaloux à l'excès & s'offensent aisément. Quand, une fois, ils ont soupçonné, il est très difficile de détruire l'impression. Ils emportent leurs ressentimens au tombeau, & les lèguent à la génération qui doit leur succéder.

Ceux qui ont été en société avec eux, tout en admirant leur valeur héroïque à la guerre, leur résignation à supporter les plus cruels tourmens, & la constance de leur attachement, ne peuvent que déplorer les terribles effets de leur ressentiment qui n'a point de bornes. C'est cette violence de caractère, portée, en général à l'extrême, qui les rend si difficiles à dompter & si dangereux à encourager. Trop de ménagement, ils l'attribuent à la crainte ; trop de rigueur produit le désir de la vengeance.

Les nations qui se sont alliées avec eux ont toujours eu pour but d'anéantir ces préjugés fortement enracinés, & qui, malgré la pente naturelle du cœur humain à les entretenir, ne seroient pas devenus si funestes à la société, s'ils n'étoient fortifiés par les avis & par les exemples des vieillards. Elles ont essayé d'adoucir leurs mœurs en introduisant parmi eux la religion chrétienne dont les préceptes admirables sont si propres à détruire toute inclination sanguinaire, à rendre le genre humain plus heu-

reux & les membres de la grande famille meilleurs les uns à l'égard des autres. S'il est permis de regarder comme preuve d'un changement sincère la réforme qu'on remarque à l'extérieur, on peut dire que les Français, nos voisins, ont réussi complettement dans cette louable entreprise. La sage conduite des habitans de plusieurs villages Indiens du Canada justifie ce que j'avance. M. *Jacques Adair* n'est cependant pas de cet avis. Il prétend, au contraire, que « les Canadiens français méritent de grands re- « proches pour débaucher nos paisibles Indiens » du Nord par le moyen de leur infernal ca- « téchisme. »

Je suis loin de me déclarer l'avocat de croyances ennemies du repos de la société; je crois cependant, le reproche trop sévère. Car, s'il est vrai de dire que les prêtres exerçant autrefois sur eux une grande influence, leur ont inspiré, par un faux zèle, des sentimens peu favorables aux Anglais, je n'en suis pas moins d'avis qu'ils ont longtems employé tous leurs efforts pour leur inculquer les maximes de l'évangile. A la vérité, c'est toujours une chose bien déplorable que de voir des hommes faire servir la politique ou la religion à l'intérêt l'une de l'autre : mais, après tout, peut être les

Français ne sont ils pas plus blâmables que d'autres nations. Nous enveloppons trop légérement les autres dans nos débats, & les faux dévots ne s'emparent que trop souvent de la religion pour soutenir la cause qu'ils ont à cœur de défendre.

A l'égard de ceux des Indiens qui ont été accoutumés à la société des commerçans, & même, des prédicateurs anglais, (je le remarque avec peine,) leurs sentimens, leurs mœurs, leurs habitudes sont bien différens. Ils se sont pervertis; ils ont plus degénéré; ils ont ajouté à la violence des passions que la raison ne peut vaincre, le mensonge & les juremens, vices qu'ils tiennent malheureusement de nous.

Cette assertion est appuyée par le témoignage de M. *Serjeant*, citoyen de la nouvelle Angleterre. Il rapporte que, dans un voyage chez les Indiens Shawanèses (alliés & faisant partie des six nations) & quelques autres tribus, ils rejettèrent avec dédain la proposition qu'il leur fit de les instruire dans la religion chrétienne : qu'ils lui reprochèrent même son culte & lui dirent que les trafiquans n'avoient d'autre but que de tromper, abuser & débaucher leurs jeunes filles, & même les femmes

mariées lorſque les époux ſeroient hors du logis. Ils ajoutèrent que les *Senekas* leur avoient fait promettre, en leur cédant le pays, de ne jamais recevoir le chriſtianiſme de la part des Anglais.

J'apporterai une preuve de plus. Le gouverneur *Hunter* préſenta aux Indiens, par ordre de la reine Anne, des habits & d'autres choſes qui leur étoient fort agréables; & s'adreſſant à eux dans un conſeil qui ſe tenoit à *Albany*, leur dit, « que la reine, leur bonne mère,
» avoit non ſeulement pourvu à ce qu'ils euſſent
» des vêtemens pour le corps, mais qu'elle ſe
» propoſoit encore d'orner leurs ames par la
« prédication de l'évangile, & qu'elle devoit leur
» envoyer des miniſtres pour les inſtruire. »
Lorſque le gouverneur eut fini ſon diſcours, le plus vieux d'entre les chefs ſe leva & lui dit : » qu'au nom de tous les Indiens, il re-
« mercioit la reine leur bonne mère, des beaux
» habits qu'elle leur avoit envoyés : mais qu'à
» l'égard des miniſtres, ils en avoient déja
» quelques uns qui, au lieu de leur prêcher l'é-
» vangile, leur apprenoient à boire avec excès;
» à ſe tromper & à ſe quereller entr'eux; »
& il ſupplia le gouverneur de leur ôter ces prédicateurs ainſi que pluſieurs Européens qui étoient

venus parmi eux ; ajoutant » qu'avant leur ar-
» rivée, les Indiens étoient des hommes hon-
» nêtes, ſobres & purs ; qu'aujourd'hui, ils
» étoient la plupart de mauvais ſujets : qu'au-
» trefois, ils avoient la crainte de Dieu, mais
» qu'aujourd'hui ils croyoient à peine à ſon
» exiſtence. »

Pour atténuer le plus poſſible ces reproches contre les Anglais, il eſt juſte de remarquer qu'on doit attribuer, en grande partie, les vices & l'immoralité dont il eſt queſtion, aux trafiquans qui avoient coutume d'acheter des criminels & de louer des hommes infâmes pour tranſporter leurs marchandiſes chez les Indiens. Pluſieurs de ces mauvais ſujets s'échappoient de chez leurs maîtres pour aller joindre les ſauvages : leur déteſtable conduite fit un tort conſidérable aux Anglais dans l'opinion des Indiens, & leur inſpira une haine qu'il ne ſera poſſible d'éteindre qu'avec du tems & des efforts.

CHAPITRE VI.

Description des danses Indiennes. = Leurs noms divers. = Charivary, usage parmi ces Indiens. = Agilité des Sauvages. = Leur adresse à la chasse. = Lumme ou petit plongeon de la mer du nord. = Chasse de cet oiseau par les Indiens. = Forme des canots. = Origine du nom donné au village de la Chine. = Ce village, lieu du dépôt des marchandises Indiennes. = Courant très-violent dans la route de trois Rivières à la Chine. = Moyens en usage pour le surmonter. = Habileté des Canadiens à les employer. = Distance de la Chine à Michillimakinac. = Manière de réparer les accidens qui endommagent les canots. = Le grand saut, courant très-dangereux. = Animaux sauvages dont le pays abonde. = Michibichi, espèce de Tigre, le même que nous nommons la Panthère. = Le

Castor.—*L'Ours gris très-redoutable.*—*Anecdote d'un jeune Indien.*

Je termine cette longue digreſſion pour reprendre mon hiſtoire depuis le tems où j'allai au village des Connecedagas. Je m'y arrêtai quelques mois, faiſant pluſieurs excurſions, allant à la découverte des partis ennemis, & ramenant ſouvent des priſonniers. Ces ſuccès parvinrent à la connoiſſance de *Sir-Guy Carleton* qui, à la première entrevue, loua ma conduite, & déſira que je ſerviſſe de nouveau dans ſon régiment. Je lui dis que je me trouvois très-heureux d'avoir pu me rendre utile à mon pays, qu'une marque ſi glorieuſe de ſa ſatiſfaction me flattoit beaucoup : mais que la vie de volontaire, quoique très-honorable, ne me donnoit droit à aucune paye, & qu'il n'y avoit d'emploi vacant dans aucun des régimens Anglais. Il me nomma alors garde marine à bord du vaiſſeau *Fell*, commandé par le capitaine *Barnsfer*, ſur le fleuve S.-Laurent. Je continuai d'y ſervir juſqu'à ce qu'un ordre vint de le ramener en Angleterre.

Auſſitôt que j'eus quitté la marine, je retournai

nai au lac des deux Montagnes, & continuai avec ardeur de m'exercer à la profeſſion d'interprète, & de me perfectionner, par intervalles, dans les langues Indiennes, ſurtout dans celle des *Chippeways*, me propoſant de m'engager au ſervice d'un marchand pour aller au Nord-oüeſt à la première occaſion favorable. Je m'appliquai auſſi avec grand ſoin à acquérir une connoiſſance entière de leurs mœurs & de leurs uſages. Dans cette vue, je pris part à leurs divertiſſemens, &, bientôt, je fus cité comme un bon danſeur. A cette qualité j'ajoutai l'avantage de connoître les différens cris de guerre auſſi parfaitement qu'un ſauvage. En m'accommodant à leurs mœurs, en m'amuſant de leurs plaiſirs, je gagnai bientôt leur affection, & ne les quittai après qu'avec un véritable regret.

Les danſes ſont en grand nombre & très-variées chez les Indiens. Chacune a ſon cri particulier.

1°. La danſe du calumet.
2°. La danſe de la guerre.
3°. La danſe des chefs.
4°. La danſe du départ.
5°. La danſe du ſcalpage.
6°. La danſe des morts.

7°. La danſe du priſonnier.
8°. La danſe du retour.
9°. La danſe du pieu.
10°. La danſe du mariage.
11°. La danſe du ſacrifice. (1)

Dans toutes ces danſes, j'étois maître accompli : je menois ſouvent le bal. Si, par hazard, quelqu'étranger fût venu au milieu de nous, il n'eût pu me diſtinguer des Indiens à moins que je n'euſſe voulu m'en laiſſer reconnoître. Me fiant ſur mon air de Sauvage, je deſcendois de tems à autre juſqu'à Montréal & paſſois ſouvent les poſtes comme un Indien. J'aimois quelquefois à me diſtinguer dans un *charivari*, uſage adopté en différentes parties du Canada. Il conſiſte à ſe raſſembler avec de vieux pots, des chaudières &c. & à les frapper aux portes des mariés, le plus ſouvent quand le mari eſt plus vieux que la femme ou que les deux époux ont été mariés deux fois. C'eſt en pareil cas qu'ils font le *charivari*, en pouſſant des cris violens juſques à ce que l'époux ſoit forcé

(1) Le père Charlevoix en cite d'autres, telles que la *danſe de la découverte*, la *danſe du bœuf &c.* & celles ordonnées par les médecins du pays.

Voyez le *journal hiſtorique d'un voyage fait* par *lui dans l'Amérique Septentrionale*, lettre XX. *pag.* 295 & *ſuivantes.*

d'acheter leur ſilence par un ſacrifice pécuniaire, ou qu'il conſente à eſſuyer les propos les plus indécens. Par le mot *charivari*, on entend en français une ſorte de muſique groſſière. Ce que je ſuppoſe être l'origine de l'uſage dont il s'agit.

Je ne me bornai point à devenir habile dans leurs divertiſſemens. J'appris à conſtruire un canot, (1) à enlever, à cet effet, l'écorce d'un arbre, en un mot, à faire le reſte de cette beſogne auſſi bien que les naturels du pays. Je fis auſſi des makiſſins ou ſouliers Indiens, de peau de daim, qu'on prépare & qu'on paſſe à la fumée pour rendre le cuir plus doux & plus ſouple, & qu'on garnit de piquans de porc-

(1) « Ad eos torrentes ubi deventum eſt, navigiola ipſi ſua (*canoas* batavi ſcriptores appellant : nos eâdem nomenclaturâ utemur déinceps) imponunt humeris, nec graviſſimâ ſarcinâ, *quippe ex perlevi cortice arboris betulæ.* » *Hiſtoriæ Canadenſis libro primo, pag.* 49.

Les grands canots faits *d'écorce de bouleau* ſont ſurs, & ne tournent jamais. On lève ordinairement cette écorce en hiver avec de l'eau chaude. Une ſeule écorce ſuffit quelquefois pour tout un grand canot, tant les arbres de cette eſpèce ſont gros en ce pays ci. Mais quand il faut pluſieurs écorces, on en met une pour faire le fond, & les Sauvages y en coulent deux autres avec des racines pour faire les bords, & cela ſi artiſtement, qu'on jureroit que le canot eſt tout d'une pièce. » *Voyages de la Hontan*, 1er. *vol. pag.* 41.

épic & de petits grains auxquels font quelquefois fufpendues des clochettes. On préfère, pour la fupériorité de l'ouvrage & pour le goût, ceux que font les Mohawks au grand fleuve près Niagara. Ils coûtent fouvent quatre dollars la paire : mais, fans ornemens, ils ne fe vendent d'ordinaire qu'un dollar. Ils font plus agréables à porter que les fouliers Anglais : en Été, ils tiennent les pieds plus frais, & en Hiver, comme on les fait très-amples, il y entre des chauffons épais pour empêcher le froid exceffif de pénétrer. (1) Dans leurs danfes de guerre, les Indiens y attachent des clochettes & de petites pièces d'étain pour produire une forte de carillon. Dans une danfe où je me trouvois, le chef qui menoit le bal, attacha aux fiens une groffe fonnette de mulet. Cela fit un vacarme qui ne reffembloit pas mal à un concert Hollandais.

Les Sauvages paffent pour très agiles & très-

---

(1) Ces chauffures paroiffent être, au moins par l'ufage qu'on en fait en hiver, les mêmes, à peu de chofe près, que les raquettes dont parlent la Hontan & le père Charlevoix. Tous deux en font une defcription affez femblable & s'accordent à dire que ces fouliers font d'une très-grande utilité. *Voyez les voyages de la Hontan, pag.* 89 & 90 *du fecond volume, ainfi que le journal du voyage dans l'Amérique feptentrionale, du père Charlevoix, lettre XIV, pag.* 220 & 221.

lestes à la course. (1) En admettant cette opinion qu'on a d'eux assez généralement, il n'est pas moins certain que les Européens sont plus prompts à parcourir une petite distance. Le grand mérite des premiers, à mon avis, consiste dans la force qu'ils ont de soutenir une longue marche, ce qui les rend très utiles pour traverser les bois en qualité d'exprès ou de coureurs. Ils dorment peu; quelques racines & de l'eau qu'ils prennent, pour ainsi dire, à la volée, suffisent à leur subsistance: ils ne perdent pas, comme on voit, beaucoup de tems à se reposer. Ils sont aussi très bons nageurs (2) & ne redoutent pas les plus forts courans. De telles qualités en font des hommes très utiles; & tant que les Anglois conserveront quelque possessions dans le Canada, ils

---

(1) « Étant bien composés, il ne peuvent faillir d'être agiles & dispos à la course.................................
Nos *Armouchiquois* sont dispos comme des levriers, & les autres Sauvages ne leur cédent guères, sans que, toutes fois, ils violentent la nature, ni usent d'aucun artifice pour courir. » *Histoire de la nouvelle France par Marc Lescarbot, chap. X, pag.* 724.

« Lorsqu'ils fuyent devant l'ennemi, ou quand on les envoie en quelque message, ils sont capables de courir tout un jour sans s'arrêter. » *Relation historique de l'expédition du colonel Henry Bouquet, pag.* 92.

(2) « La dextérité des Sauvages ne se reconnoît pas seulement à la course, mais aussi à bien nager » *Ibid. pag.* 724

devront regarder non ſeulement comme avantageux, mais encore comme indispenſable de ſe les attacher, & ne rien épargner pour les retenir dans leurs intérêts.

A l'égard de la force du corps, beaucoup d'hommes l'emportent ſur eux. A la chaſſe même les Virginiens les égalent en tout point, quoique de l'aveu de tout le monde, ils aient le mérite d'être excellens tireurs. Je me rappelle un jour où je vis quelques américains chaſſant au *lumme* (1) oiſeau de la grandeur à peu près d'une oie d'Angleterre. Cet oiſeau eſt remarquable par ſa manière de plonger & s'eleve, d'ordinaire, à quelques verges de l'endroit où il plonge. Ils le tirerent à la diſtance de cent cinquante verges avec une

---

(1) Ou petit plongeon de la mer du Nord. « Lumme ou Looni en Lapon veut dire boiteux; & ce nom peint la démarche chancelante de cet oiſeau lorſqu'il ſe trouve à terre où néanmoins il ne s'expoſe guères, nageant preſque toujours, & nichant à la rive même de l'eau ſur les côtes déſertes........ ....
Le *Lumme* eſt moins grand que *l'Imbrim* ou grand plongeon, & n'eſt que de la taille du Canard, Il a le dos noir, parſemé de petits carrés blancs, la gorge noire ainſi que le devant de la tête dont le deſſus eſt couvert de plumes griſes; le haut du cou eſt garni de ſemblables plumes griſes & paré en devant d'une longue pièce nuée de noir changeant en violet & en verd. Un duvet épais comme celui du Cigne, revêt toute la peau. » Buffon, hiſtoire naturelle, vol. VIII, de l'édition in 4°., pag. 261 & ſuiv.

carabine, plusieurs fois sans succès. Un indien qui étoit présent, leur en fit des railleries, & les traita de *bonnes vieilles*. Ils l'invitèrent alors à faire preuve de son habileté ; il y consentit sur le champ. Il prit son fusil, & l'appuyant contre un arbre, lâcha son coup & traversa le col à l'oiseau. J'avoue que je n'ai jamais vu un coup plus adroit & qui m'ait fait plus de plaisir. Il satisfaisoit d'ailleurs mon orgueil en donnant aux Américains une opinion avantageuse des sauvages pour lesquels j'avois toujours une prédilection particuliere.

Le *lumme* est un oiseau très remarquable par la conformation de ses pieds. Peu versé dans l'anatomie, je ne puis en faire une description conforme aux règles de l'histoire naturelle. (1) ils sont faits de manière qu'il peut, à peine, marcher. C'est pour cela qu'on le voit rarement sur terre. Par le tems calme, il s'elève de l'eau avec beaucoup de peine, & vole comme poussé par le vent dont il semble avoir besoin. Le moyen ordinaire employé par les indiens pour tuer ces oiseaux, est de placer une grande branche à la tête du canot pour se cacher eux

(1) Celle qu'en fait Buffon & que j'ai citée plus haut, ne laisse rien à désirer. *Note du traducteur.*

mêmes derrière & se glisser tout doucement près le lieu où ils sont. Lorsqu'ils se trouvent à une distance convenable, ils tirent leur coup, souvent sans succès : ce qui s'appelle, en langue *chippeway*, un *maunk*, & revient au mot français manquer, la précaution que cet oiseau met à se montrer, le rendant très difficile à tuer. Ils font secher la peau qui est très dure & très épaisse, & s'en servent comme de foureaux pour leurs fusils afin de les préserver de l'humidité.

Commençant à m'ennuyer de ne plus vivre qu'avec des sauvages, je m'échappai jusques à Montréal où l'on m'offrit de m'envoyer au Nord en qualité d'interprète. J'étois, d'abord, peu tenté d'accepter. Mais comme on me proposoit un traitement avantageux, je saisis, après de mures réflexions, l'occasion qui se présentoit d'entrer dans cette carrière où je me flatois, sinon de trouver beaucoup d'agrément, au moins de faire de grands profits ; mais, hélas ! j'eus plus d'une fois à me repentir d'avoir suivi mon penchant à cet égard.

Le 4 Mai 1777, je quittai Montréal avec deux grands canots de bouleau que les Français appellent *maîtres canots*. Ils y avoit dans chacun dix canadiens. Le nombre des portages

exige beaucoup de bras pour transporter les marchandises à travers les terres, & des hommes pour les charger sur leurs épaules. Comme la manière de voyager est tout à fait différente de celle des Anglois, je vais entrer, à ce sujet, dans quelques détails particuliers.

C'est à trois-Rivières que se construisent les canots. Leur longueur ordinaire est de huit brasses, la largeur, d'une brasse & demie. Ils sont couverts d'écorce de bois de bouleau & attachés, comme par une couture très serrée, avec des racines très fibreuses. De cette grandeur, ils peuvent porter, chacun le poids de trois hommes. Au printems, dès que la fonte des glaces le permet, on les apporte à la Chine, village à neuf milles au dessus de Montréal. [1)

(1) « Les canots que les Indiens employent sont appellés canots de bois étant creusés à même le tronc de l'orme rouge : on en voit d'assez grands pour contenir 20 personnes. »

« Les piroques des Indiens sont construites avec l'écorce de bouleau, & on les appelle piroques de bouleau. Ils en joignent les différentes parties avec un *fil formé avec l'intérieur de la même écorce*, & les *enduisent* avec une poix, ou pour mieux dire, avec une *matière bitumineuse*, ressemblante à la poix, afin de les *empêcher de faire eau*. Ils en forment les branches de côte d'hikory. Ces piroques diffèrent de grandeur; les unes ne sont faites que pour contenir deux personnes, & les autres peuvent en recevoir jusqu'à trente. » *Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique, traduits par le C. Le Bas, 1er. vol. pag. 98.*

La Chine doit ſon nom à l'événement dont je vais parler. Le ſieur *la Salle* maſſacré depuis en Canada par deux hommes de ſon parti en 1686, étoit fort occupé de découvrir une route pour ſe rendre en Chine plus courte que celle connue juſqu'alors. Un accident qui lui arriva dans ce lieu fit échouer ſon projet. Il fut obligé de tourner à l'eſt ; & les Canadiens appellerent l'endroit, par dériſion, *la Chine* ou *China*, nom ſous lequel il a été connu depuis.

Les marchandiſes Indiennes ſont dépoſées avec beaucoup de ſoin dans cet endroit; celles qui ſont sèches, dans des ballots du poids d'environ quatre vingts livres; le rum, la poudre, & les armes de chaſſe dans de petites barriques. Le voyage de trois Rivières à la Chine eſt ennuyeux & déſagréable, en ce qu'il y a un courant très fort à combattre, &, ſans le ſecours d'un bon vent frais qui vienne à propos ſoulager les détachemens qu'on employe ſans ceſſe, il ne ſeroit pas du tout poſſible d'avancer. Lorſque l'eau eſt baſſe, il faut faire aller de l'avant les canots avec de longues perches, tandis que les hommes y pénètrent juſques aux genoux, & tirent contre le courant avec des cordes. C'eſt un travail qui fatigue au-

delà de ce qu'il eſt poſſible d'imaginer. L'habitude a cependant rendu les Canadiens très habiles, & je leur dois la juſtice de dire qu'ils luttent contre ces obſtacles avec une gaité peu ordinaire, quoiqu'ils s'écrient ſouvent : *c'eſt la miſère, mon bourgeois.*

De la Chine à Michillimakinac il y a trente ſix portages. La diſtance par terre & par eau eſt d'environ neuf cents milles : par un tems favorable, le voyage n'eſt ſouvent que l'affaire d'un mois. Il faut un grand ſoin pour gouverner les canots ſur les courans rapides : au ſoin & à la peine il faut joindre l'habitude de les conduire droit, & d'empêcher qu'ils ne ſe frottent ou ne heurtent contre les pierres, étant très minces & fort aiſés à endommager. Lorsque, par accident, ils reçoivent une crevaſſe, ce qui n'eſt pas rare, on bouche le trou avec de la gomme fondue avec un morceau de charbon, la gomme liquide d'abord, durcit bientôt de manière à pouvoir réſiſter à l'impreſſion de l'eau. Lorſque le trou eſt trop grand pour que la gomme ſuffiſe, on met, ſur l'ouverture, de l'écorce intérieure de bois de bouleau broyée & trempée comme du mortier : on la couvre avec quelques chiffons & l'on enduit ſolidement les bords, de cette gomme, comme d'un ciment.

Nous continuâmes notre voyage jusqu'à *la Barrière*, à la tête du grand *saut* ou de la grande chute d'eau, courant très dangereux par l'extreme rapidité de la chûte. Il y a quelques trafiquans établis au sommet de cette chûte : ils n'ont point une grande importance ni par l'étendue de leur commerce, ni par les profits qu'ils retirent des pelleteries qu'ils recueillent ; les sauvages, dans ces pays, connoissant trop bien la valeur des peaux & des fourrures pour qu'on puisse leur en imposer, à moins qu'on ne les ait enivrés, avantage qu'on prend, je l'avoue, trop souvent sur eux.

De cette chute, nous avançâmes jusques au lac des deux montagnes où il y a un village appartenant aux Indiens Connecedagas, dont j'ai déja fait la description. Je restai un mois en ce lieu parmi mes anciens amis : c'étoit tout le tems que mes engagemens me permettoient de leur donner. Cette branche de commerce exige que le trafiquant arrive de bonne heure sur la terre où il s'est proposé d'hiverner : son intérêt en dépend essentiellement.

Nous avançâmes vers l'Uttawa ou grand fleuve, cotoyant tout le long du chemin jusques à notre arrivée au lac Nipssin dans lequel le

fleuve St. Laurent prend ſa ſource. Nous entrâmes alors dans le fleuve français qui conduit au lac Huron, & fimes voile, par un tems très favorable, vers Michillimakinac où nous arrivâmes le 17 Juin.

Le pays abonde partout en animaux ſauvages. On y trouve ſurtout l'Ours, le Renne & autres eſpeces de daim, le Caſtor, le Lynx, le Renard, l'Écureuil, le Pêcheur, la Loutre, le Martin, le Chat ſauvage, le Raton, le Loup, le Rat muſqué &c. (1) On n'y rencontre guères que quelques habitans ſauvages, errans d'un lieu à l'autre pour ſe procurer de quoi ſubſiſter, ſe nouriſſant des animaux qu'ils tuent, excepté du Putois qu'ils ne mangent jamais, à moins qu'ils ne ſoient en proie à une faim dévorante.

La Salle rapporte que dans ſon voyage

---

(1) » Magna in ſilvis quadrupedum copia. Quas animantes nemora habent noſtratia, easdem apud eos plerasque reperias: accedunt complures quibus caremus, inſigniores.........

Nec deſunt animantes aliæ quarum pelles vel ad veſtitum adhibeant, vel *aliis mercimoniis permutent*; urſi, lupi marini, lutræ, ex muſtellarum genere eæ quæ martes dicuntur: adipem que & nervos & ipſa adeo viſcera indidem que expreſſum oleum ſcite in varios vitæ uſus vertunt. » *Hiſtoriæ Canadenſis libro primo, pag.* 51.

Voyez dans l'hiſtoire naturelle de Buffon les détails particuliers, ſur chacun de ces animaux, ſurtout ſur ceux qu'on ne connoît point, ſoit en Europe, ſoit en France. *Note du traducteur.*

ſur les bancs du Miſſiſſipi, parmi les Oumas qui habitent ſur un fleuve du même nom, il vit un animal très extraordinaire tenant du Loup & du Lion. Par la tête & la taille il reſſembloit au premier, ſa queue & ſes griffes étoient comme celles du ſecond; il aſſure que cet animal attaque tous les autres, mais qu'on ne dit point qu'il ait jamais fait mal à l'homme; que quelquefois, il porte ſa proie ſur ſon dos, & que lorſqu'il a ſatisfait ſon appétit, il cache le reſte ſous des feuilles ou ſous tout autre couvert; que tous les animaux le redoutent à tel point qu'ils ne toucheroient point à un morceau de la proie qu'il auroit laiſſé, & que les Indiens l'appellent *michibichi*, animal de l'eſpèce du Tigre, mais plus petit & moins tacheté, connu aujourd'hui pour être la Panthère.

Le Caſtor eſt un animal curieux, mais tant d'auteurs en ont fait la deſcription (1) que

(1) « Voyez ſur l'hiſtoire des Caſtors *Olaus magnus* dans ſa deſcription des pays ſeptentrionaux, les voyages de *la Hontan*, tome 2, pag. 155, l'hiſtoire de la nouvelle France par le père *Charlevoix*, tome 2, pag. 98 & ſuiv. Le ſupplément à l'hiſtoire de la baye d'Hudſon inſéré dans les voyages de *Robert Lade*, tome 2, pag. 227, l'hiſtoire naturelle du père *Rezazinski* à l'article Caſtor &c. » *Buffon, hiſt. nat., pag.* 39 *& ſuiv. du* 8me. vol. de l'éd. in 12.

je me bornerai à dire ce dont je crois qu'ils n'ont pas parlé. On le voit rarement pendant le jour : il quitte son habitation après le coucher du soleil, & sort, soit pour travailler, soit pour chercher sa nourriture. Il choisit aussi ce moment pour se baigner. Mais la singularité la plus remarquable de cet animal est qu'il laisse toujours reposer sa queue dans l'eau afin d'empêcher qu'elle ne devienne roide. Sa chair est très bonne, soit bouillie soit rotie, mais la meilleure partie c'est la queüe. Puisque j'en suis sur les mets exquis, je dois ajouter que le museau de Renne est aussi fort estimé. Aucun des animaux de l'Amérique Septentrionale n'est à craindre excepté l'Ours gris qui se tient généralement dans le climat le plus chaud possible; partout où il passe, il fait un ravage affreux, détruisant les hommes, & mêmes souvent des familles entières.

Pendant mon séjour à Michillimakinac, on m'y fit part d'un trait remarquable de bravoure & de générosité dont le récit ne sera pas indifférent pour le lecteur.

Voyez aussi la description très-intéressante & très-détaillée de cet animal dans le livre premier de l'histoire du Canada par le père *Ducreux*, pag. 51 & suiv. Enfin lisez l'article *Castor* dans l'histoire naturelle de Buffon dont j'ai cité par extrait la note ci-dessus où il indique les différens auteurs qui ont parlé de cet animal.

Un jeune Indien, âgé d'environ quinze ans, se trouvoit à quelque distance du fort, lorsqu'un sauvage tira un coup de fusil, & tua par mégarde, un Anglois. En avançant, ce sauvage apperçut le jeune homme appuyé contre un arbre, & comme il n'étoit pas de la même nation que lui, il forma le dessein de le faire prisonnier. Ne soupçonnant pas les intentions de ce jeune homme, il se précipita vers lui & le prit par le bras; celui ci se recula avec adresse & frappa le sauvage à travers le menton; ce dernier en fut tellement irrité qu'il levoit déja la main pour le frapper de son *tomahawk*, lorsqu'un autre Indien survenant à l'instant, demanda à son compagnon qui l'avoit blessé? celui ci répondit que c'étoit ce jeune garçon; l'autre s'opposa alors à son barbare projet, & lui dit qu'il défendroit ce jeune homme trop brave, » dit il, » pour être mis à mort. « Il l'emmena donc au fort où le commandant l'acheta pour empêcher l'Indien qu'il avoit blessé, de le tuer.

CHAPITRE VII.

Voyage au lac supérieur, jadis le lac Tracy. = Sa description. = Rocher appellé par les Indiens Kitchee Manitoo. = Hommages qu'ils lui rendent. = Reflexions sur cette pieté naturelle. = Digression. = Description du Rocher & du lac supérieur. = Echanges. = Cerémonies de l'adoption parmi les Indiens. = Le courage en grande recommandation parmi les sauvages. = Culumet ou pipe indienne. = Sa description. = Opinion des sauvages sur le calumet. = Wampum. = Ses divers usages. = Suite des détails de la céremonie de l'adoption parmi les indiens. = Durée de l'operation. = Pockqueesegan, herbe indienne. = Les Indiens dangereux dans l'ivresse. = Honneurs funèbres particuliers aux sauvages. = Continuation du voyage. = La grande Côte de la Roche. = Lac Alemipigon ou Nipégon. = Sa description. = Lac Esturgeon. = Lac la Mort. = Les Indiens Chippeways moins passionnés pour la chasse que les autres sauvages. = La raison. = Mépris des Indiens en genéral pour les occupations domestiques. = Jeu de balle chez les In-

diens. = *Athtergain*, *autre jeu.* = *Jeu du cerceau; les jeunes gens y sont très-adroits, surtout les Indiens Cahnuagas.* =

M'ÉTANT approvisionné de bled indien & de graisse durcie ; (nourriture que tous les trafiquans portent au pays supérieur), ayant aussi échangé nos grands canots ou *maîtres canots*, pour de plus petits, parce que ces derniers sont plus commodes pour le transport à travers les lieux destinés à cet usage, & plus propres à parcourir de petites criques, nous avançâmes jusqu'aux chûtes de Ste. Marie (Golfe ainsi nommé) formées par deux branches qui se séparent l'une de l'autre, au point le plus reculé du lac. Il y a un petit fort garni de piquets, bâti par les Indiens, & environ dix cahûtes de troncs d'arbres pour le logement des trafiquans Anglois & François. La nation des *sauteurs* étoit jadis établie au pied des chûtes, & les Jésuites avoient une maison près d'eux. En cet endroit, il y a de beau poisson en abondance, surtout du brochet, de la truite, & du poisson blanc d'une grandeur extraordinaire. De ce

lieu, nous continuâmes notre voyage au lac supérieur autrefois appellé le lac *Tracy*, en l'honneur de M. de Tracy qui fut nommé vice roi d'Amérique par le roi de France au mois de Juin 1665. On compte qu'il a six cents lieues en circonférence, & il y a dessus une infinité de grandes & de petites îles. A' l'entrée de ce lac est un rocher élevé, à peu près de forme humaine, que les Indiens *Chippeways* appellent » *Kitchee Manitoo ou le Maître de la vie de l'homme.* C'est là qu'ils s'arrêtent tous pour leurs offrandes qu'ils font en jettant dans l'eau du tabac & d'autres choses: par là ils ont intention de rendre à ce rocher, qui leur représente l'être suprême, un hommage de reconnoissance pour tous les biens dont ils jouissent, lui sacrifiant avec joie leurs ornemens & les choses auxquelles ils attachent le plus de prix. (1) Exemple digne d'imitation! & qui montre dans la créature l'intention d'honorer le créateur, & prouve sans réplique que l'homme, dans l'état de nature, n'a pas besoin

---

(1) Le père Charlevoix parle d'un rocher qu'apperçurent deux missionnaires en parcourant tous les pays qui sont au Midi de la grande baye, & dont le sommet paroissoit de loin une tête d'homme, ce qui faisoit que les sauvages l'avoient pris pour le Dieu tutélaire de leur pays. *Histoire de la nouvelle France*, 1er. *vol. pag.* 447.

du secours de la civilisation pour reconnoître sa dépendance d'un pouvoir divin, quelque peu de discernement ou de dignité qu'il apporte d'ailleurs dans la manifestation de sa croyance. Dieu seul voit les cœurs, & jugera chacun de nous par la connoissance qu'il a des nôtres.

La superstition est une plante nuisible, que l'on a cependant vue croître dans tous les pays depuis la Zone Torride jusques aux climats les plus glacés. Lorsque ses effets sont devenus si pernicieux parmi les nations civilisées, comme nous en avons la preuve, peut-on être surpris que des Barbares aient ressenti ses atteintes? Le pauvre Indien sans instruction ne mérite pas, sans doute, d'être blâmé pour obéir aux mouvemens de sa nature grossière, & pour suivre avec un scrupule religieux, les coutumes de ses ancêtres. Le bienfait de la religion révélée n'a pas été accordé à tous, & une triste remarque à faire, c'est que les hommes qu'elle a éclairés de sa lumière, ne sont pas supérieurs aux sauvages, comme on s'attendroit avec raison à les trouver.

Dans ce rocher, il y a plusieurs excavations d'environ un mille de longueur, & de vingt pieds, à peu près, en largeur, dont le sommet

eſt en forme d'arche. Le lac ne gele qu'auprès du rivage, l'eau étant conſtamment fort groſſe, & les flots s'élevant ſouvent à la hauteur des montagnes, ce que ſon immenſe étendue rend facile à concevoir. Par un tems calme, à une petite diſtance du rivage, on apperçoit l'eſturgeon dans le plus profond de l'eau. La terre environnante eſt haute & couverte de rochers; les bois ſont extrêmement touffus. Le palmier, le bouleau, le frêne, le ſpruce; (1) le cèdre y croiſſent à une grande hauteur & en abondance. La compagnie du nord-oueſt, établie à Montréal, tient un vaiſſeau ſur le lac pour tranſporter ſes marchandiſes à Michillimakinac au grand portage du coté du nord Oueſt, & revenir avec les pelleteries recueillies dans l'intérieur des terres.

Le 4 Juillet, nous arrivâmes au *pays Plat*, côté nord-eſt du lac, où nous débalâmes nos marchandiſes. Nous fimes les ballots plus petits,

---

(1) « Le ſpruce, autrement le ſapinette noir d'Amérique. » *Voyages &c, traduits par le C. Le Bas*, 1er. vol. pag. 72.

« On connoît encore une autre eſpèce de ſapin nouvellement apportée de l'Amérique ſeptentrionale ſous le nom de *ſapin ſpruce rouge* de la nouvelle Angleterre; mais autant qu'on en peut juger ſur les jeunes arbres qui croiſſent à préſent dans les jardins Anglais, il paroît qu'elle n'eſt qu'une variété de ſapin noire de la nouvelle Angleterre. » *Dictionnaire des jardiniers, traduit de l'Anglais de Philippe Miller*, 1er. vol. art. *Abies Americana*, pag. 2.

ayant, d'après le calcul des Indiens, cent huit places de transport à parcourir jusques à l'endroit où je me proposois de passer l'hiver. Pendant notre séjour à terre, nous découvrîmes, à quelque distance, un certain nombre d'Indiens, ce qui nous engagea à accélérer les arrangemens de la cargaison, en cas d'échange, & à être prêts pour l'embarquement quand l'affaire seroit terminée. Lorsqu'on eut pourvu surement à tout, je m'approchai des sauvages. Leur nombre montoit à cent cinquante; plusieurs d'entr'eux étoient de tribus *Chippeways*, le reste étoit de la nation des *Wasses*. Ils me donnerent du poisson, de la viande sèche, & des pelleteries. En retour je leur fis quelques présens de peu d'importance. Le chef qui se nommoit *Matchee Queewish*, tint un conseil, &, trouvant que je comprenois son langage, y proposa de m'adopter comme frère & compagnon d'armes. Quoique je n'eusse point fait une épreuve personnelle de cette cérémonie, je n'en ignorois pas tout à fait la nature, ayant appris par d'autres trafiquants tout ce qu'ils avoient souffert dans cette adoption qu'ils déclaroient avoir été pour eux la faveur la plus signalée. Je me déterminai cependant à subir l'épreuve, de peur qu'on n'at-

tribuât à la crainte le refus que je ferois de l'honneur dont on me jugeoit digne, & qu'ainsi je ne vînsse à perdre l'estime de ces Indiens dont j'espérois tirer de grands avantages, & avec lesquels j'étois obligé de séjourner un tems considérable.

La cérémonie de *l'adoption* se fait de la manière suivante:

On prépare un festin de chair de chien bouillie dans de la graisse d'ours avec des graines du pays: on compte bien que chacun prendra de bon cœur sa part du repas. Lorsqu'il est fini, on chante la chanson de guerre dans les termes suivans:

« Maître de la vie, vois-nous d'un œil
» favorable! nous recevons un frère d'armes
» qui paroît avoir du sens, montre de la
» vigueur dans son bras, & ne craint point
» d'exposer son corps aux coups de l'ennemi. »

Après la chanson de guerre, si le récipiendaire ne laisse voir aucun signe de frayeur, on le traite avec des témoignages d'estime & de considération: le courage étant, dans l'opinion des sauvages, non seulement indispensable, mais même la recommandation la plus avantageuse. On l'asseoit alors sur une robe de castor, on lui présente la pipe de guerre pour

fumer, elle paſſe à la ronde à chaque guerrier ; après quoi on lui met autour du col un collier *Wampum*.

Le *Calumet* ou pipe indienne, qui eſt beaucoup plus grande que celle dont les Indiens ſe ſervent habituellement pour fumer, eſt fait de marbre, de pierre, ou d'argile, rouge, blanc, ou noir, ſuivant la coutume de la nation. Le rouge eſt le plus eſtimé. La longueur du manche eſt d'environ quatre pieds & demi : il eſt fait d'une canne très forte, ou de bois ; & on l'orne de plumes de diverſes couleurs & d'un certain nombre de cordons de cheveux de femme entrelacés de différentes manières. La tête eſt polie avec ſoin : deux ailes y ſont attachées, ce qui lui donne aſſez de reſſemblance avec un caducée. Ce calumet eſt le ſimbole de paix : les ſauvages y attachent une telle importance, que la violation d'un traité auquel il auroit préſidé, leur paroîtroit devoir être accompagnée des plus affreux malheurs. (1)

(1) « Le calumet de paix eſt une grande pipe faite de certaine pierre en marbre, rouge, noir ou blanc : le tuyau a quatre ou cinq pieds de long ; le corps du calumet a huit pouces : la bouche où l'on met le tabac en a trois. Sa figure eſt à peu près comme un marteau d'armes ; les calumets rouges ſont les plus en vogue & les plus eſtimés. Les Sauvages s'en ſervent pour les négociations,

Le *wampum* est de plusieurs couleurs, mais on y employe principalement le blanc & le noir. Le blanc est fait avec le dedans de la conque ou coquille; le noir avec la moule. On leur donne, en les travaillant, la forme d'un long chapelet, & on les perce pour y passer du cuir & en faire de véritables colliers. (1)

Ces colliers sont destinés à différens usages.

---

pour les affaires politiques, & surtout dans les voyages, pouvant aller partout en sûreté dès qu'on porte ce calumet à la main. Il est garni de plumes jaunes, blanches & vertes, & il fait chez eux le même effet que le pavillon d'amitié fait chez nous : car les Sauvages croiroient avoir fait un grand crime & même attirer le malheur sur leurs nations s'ils avoient violé les droits de cette vénérable pipe. » *Voyages de la Hontan, 2me. vol. pag.* 57 *&* 58.

« Le calumet a, si l'on en croit ces peuples, une origine céleste : car ils tiennent que c'est un présent que le Soleil leur a fait. . . . .
Le calumet des Sauvages est proprement le tuyau d'une pipe ; mais on comprend sous ce nom la pipe même & son tuyau, ...
Il est ordinairement fait d'une espèce de marbre rougeâtre. . . .
Le tuyau est d'un bois léger, peint de différentes couleurs, & il est orné de têtes, de queues & de plumes des plus beaux oiseaux; ce qui, selon les apparences, n'est qu'un pur ornement.

L'usage est de fumer dans le calumet quand on l'accepte, & il est peut être sans exemple qu'on ait violé l'engagement que l'on a pris par cette acceptation. »

Journal historique, d'un voyage dans l'Amérique septentrionale, par le père Charlevoix, lettre XIII, pag. 211.

(1) « Les colliers sont certaines bandes de deux ou trois pieds de longueur & de six pouces de largeur, garnis de petits grains de porcelaine qui sont de certains coquillages qu'on trouve

(1) Lorſqu'on tient un conſeil, on les diſtribue avec les diſcours, toujours proportionnés dans

---

au bord de la mer entre la nouvelle Yorck & la Virginie. Ces grains ſont ronds & gros comme de petits pois & une fois plus longs qu'un grain de bled. Ils ſont bleus ou blancs, percés en long comme les perles & enfilés de la même manière, à des fils à côté les uns des autres. » *Voyages de Lahontan, 2me. vol. pag.* 58.

« Les colliers ſont des manières de bandeaux ou de diadêmes formés de ces branches aſſujettis par des fils qui en font un tiſſu de quatre, cinq, ſix ou ſept rangées de grains & d'une longueur proportionnée. » *Journal hiſtorique &c. par le pere Charlevoix, let. XIII., pag.* 210.

« Au lieu de jetter, comme on fait en Europe, les coquilles d'une eſpèce de moules appellées *clams* par les Anglais, on les recueille ſoigneuſement en Amérique pour en faire de petites perles cylindriques qui ſervent aux Sauvages de monnoie & d'ornement. c'eſt là leur *Wampum*. Ces coquilles aſſez épaiſſes ſont blanches partout, à la réſerve de la pointe qui eſt violette ou pourprée tant en dehors qu'en dedans. C'eſt de cette partie colorée de la coquille que les Sauvages font le plus de cas & que les tourneurs des colonies fabriquent le *Wampum*. Tout voyageur ou trafiquant qui va chez les indiens, muni de cette marchandiſe, eſt ſûr de s'en defaire avec grand profit. Pour l'or & l'argent non monnoyé ou monnoyé, ces peuples ne s'en ſoucient point, mais en revanche, ils ſont auſſi friands que les Européens du poiſſon renfermé dans ces coquilles. » *Relation hiſtorique de l'expédition du colonel Henry Bouquet, pag.* 49.

Voyez l'ouvrage du profeſſeur Kalm, intitulé : *voyages dans l'Amérique ſeptentrionale*, d'où le traducteur de *l'expédition du colonel Bouquet* a tiré cette note.

(1) « On ne ſauroit conclure aucune affaire, ni entrer en négociation avec les Sauvages du Canada ſans l'entremiſe de ces colliers qui ſervent de contrats & d'obligations parmi eux, l'uſage de l'écriture leur étant inconnu. Ils gardent quelquefois un ſiecle ceux qu'ils ont reçus de leurs voiſins; & comme chacun a

ſeur grandeur & dans le nombre des rangs de *wampum*, à l'idée que ſe font les Indiens de l'importance de l'entrevue. Il ne s'y trouve ſouvent que deux couleurs. Ceux donnés à *Sir William Johnſon*, d'immortelle mémoire parmi les Indiens, étoient à pluſieurs rangs, noirs de chaque côté & blancs dans le milieu. Ce blanc placé au centre exprimoit la paix & ſignifioit que le *chemin au milieu d'eux étoit beau & ouvert*. Dans le milieu du collier même étoit la forme d'un diamant, faite de wampum blanc. Les Indiens l'appellent *le feu du conſeil*.

ſa marque différente, on apprend des vieillards le tems & le lieu où ils ont été donnés, & ce qu'ils ſignifient, après lequel ſiècle ils s'en ſervent à de nouveaux traités. » *Voyages de Lahontan*, 2*me. vol pag.* 58.

« Ces colliers ſe conſervent avec ſoin, & non ſeulement ils compoſent le tréſor public, mais ils ſont encore comme les régiſtres & les annales que doivent étudier ceux qui ſont chargés des archives. . . . .

Il n'y a que les affaires de conſéquence qui ſe traitent par des colliers. » *Journal hiſtorique d'un voyage fait dans l'Amérique ſeptentrionale, par le père Charlevoix*, *pag* 210.

« Les Iroquois, dit le même auteur, en rendant compte d'une conférence entre les députés de ce peuple & M. de Montmagny gouverneur général du Canada » avoient apporté dix ſept colliers qui étoient autant de paroles, c'eſt-à-dire, de propoſitions qu'ils avoient à faire. » *Hiſtoire de la nouvelle France*, 1*er. vol. pag.* 264.

« Une ceinture ou cordon eſt toujours remis entre les mains de l'autre partie lorſqu'il en eſt ainſi fait mention. » *Relation hiſtorique de l'expédition du colonel Henry Bouquet*, *pag.* 64.

Lorsque *Sir William Johnson* fit un traité avec les sauvages, il prit le collier par un bout tandis que le chef des Indiens tenoit l'autre: si le chef avoit à parler, il remuoit le doigt le long de la raie blanche; Sir William avoit-il à lui communiquer quelque chose? il touchoit le diamant placé au milieu.

Ces colliers sont aussi les fastes ou archives, d'anciens traités; (1) & comme ils sont travaillés dans une forme particuliere, les Indiens les déchiffrent aisément, & les consultent dans chaque traité avec les blancs. Lorsqu'un cordon ou collier de *Wampum* est renvoyé, c'est signe que le traité proposé n'est pas accepté & que la négociation est terminée.

Mais quittons cette digression pour revenir à notre sujet. Lorsque la pipe a fait le tour, on prépare une cabane *pour les sueurs*. On enfonce en terre, à cet effet, six longues perches dont le haut se termine en pointe. On couvre

---

(1) La conformité parfaite des détails extraits de divers écrivains & de ceux donnés par notre voyageur, atteste, en même tems, sa fidélité, & le respect presque religieux avec lequel ces *Sauvages* conservent, après plusieurs siècles, les principes & les usages de leurs ancêtres. *Note du traducteur.*

e sommet avec des peaux & des couvertures pour en exclure tout à fait l'air, & le plancher de la maison ne doit contenir que trois personnes. Celui qu'on doit adopter est deshabillé tout nud & entre dans cette cabane avec deux chefs. On y apporte deux grandes pierres qu'on fait chauffer jusqu'à ce qu'elles soient rouges de feu, on les pose à terre : on apporte de l'eau dans une tasse d'écorce d'arbre, & l'on en arrose les pierres avec des branches de cedre: la vapeur qui s'en élève procure au patient la transpiration la plus abondante (1) & prépare

(1) « Les Souriquois qui n'ont point ces sortes de bois usent des *sueurs* que nous avons dit, & pour médecins ils ont leurs *Aoutmoins*, lesquels à cet effet creusent dans terre & font une fosse laquelle ils couvrent de bois & de gros grez par dessus : puis y mettent le feu par un conduit, & le bois étant brûlé, ils font un berceau *de perches* lequel ils couvrent de tout ce qu'ils ont de *peaux* & de *couvertures*, si bien que *l'air n'y entre point*, jettent de l'eau sur lesdits grez, lesquels sont tombés dans la fosse, & les couvrent, puis se mettent dans ledit berceau, & avec des battemens l'*Aoutmoin* chantant, & les autres disans comme en leurs danses, het ! het ! het ! ils se font suer. » *Histoire de la nouvelle France, par Marc Lescarbot, livre 3, chap. XVI, pag. 773 & suiv.*

« Sudorem autem cient vel maxime, *angustiore septo quodam & cancellatis perticis, aggestis que pellibus* tanquam clibano, *mediâ in casulâ* inclusi : *candentibus lapidibus admotis*, prius concalefacto thermarum in modum. Sed hæc haud magnopere arcere mortem solent : quippe neque ad omne morborum genus apta, neque scientissimè administrata. » *Historiæ Canadensis, libro primo, pag. 58*

ſes pores pour l'autre partie de la cérémonie.

Lorſque la transpiration eſt à ſon plus haut dégré, le récipiendaire quitte cette cabane & ſaute dans l'eau. (1) Au moment où il en

---

Cet uſage eſt, comme on voit, fort ancien parmi les peuples du Canada. Voici ce que raconte le père Charlevoix des Joagleurs parmi les ſauvages qui y avoient une grande confiance.

« La première choſe à quoi penſoit celui qui accompagnoit l'armée, dès qu'on avoit débarqué pour camper, c'étoit de ſe faire une petite *cabane de pieux*. Il la *couvroit* de la même *peau* qui lui ſervoit de vêtement, puis il y entroit tout nud, & les guerriers venoient ſe ranger autour de lui. Il commençoit alors à prononcer quelques paroles que perſonne ne comprenoit......

Il crioit, il s'agitoit, il paroiſſoit hors de lui même, & *l'eau découloit en abondance de toutes les parties de ſon corps.* »

Hiſtoire de la nouvelle France, par le père Charlevoix, 1er. vol. pag. 145.

(1) « Il ne faut pas croire qu'il y ait du ſurnaturel en ce qu'au ſortir de ces ſueurs violentes, ils vont ſe jetter dans l'eau froide & quelquefois glacée ſans en reſſentir aucune incommodité. Cela leur eſt commun avec tous les autres Sauvages & même avec d'autres peuples du Nord. » *Journal hiſtorique d'un voyage dans l'Amérique ſeptentrionale, par le père Charlevoix*, pag 362.

« Ces lieux qu'ils appellent baſſes touches ou bains, ſont faits de bois comme toutes leurs maiſons. On voit au milieu de ce bain un gros amas de pierres ſans qu'ils aient obſervé aucun ordre en le faiſant, que d'y laiſſer un trou au milieu dans lequel ils allument du feu. Ces pierres étant une fois échauffées communiquent la chaleur à tout le lieu ; mais ce chaud s'augmente extrêmement lorſque l'on vient à jetter de l'eau deſſus les cailloux qui, renvoyant une fumée étouffante, font que l'air qu'on reſpire en ce lieu eſt tout de feu. . . . .

J'eus de la peine enſuite à concevoir comment ces gens ſortant

ſort, on jette ſur lui une couverture, on le conduit à la cabane du chef où il ſe livre à l'épreuve ſuivante. Étendu ſur ſon dos, ce chef y trace avec un bâton pointu trempé dans une eau où l'on a diſſous de la poudre à canon, la figure qu'il a intention de repréſenter; après quoi il pique avec dix aiguilles trempées dans du vermillon & attachées à un petit morceau de bois, les parties qu'il a tracées: lorſqu'il ſe rencontre quelques endroits trop rudes, il fait inciſion dans la chair avec une pierre à fuſil: les eſpaces intacts, ou ceux qui ne ſont point marqués de vermillon, il les frotte avec de la poudre à canon, ce qui produit un mélange de rouge & de bleu: on cautériſe enſuite les bleſſures avec du *bois pourri* pour empêcher la ſuppuration. (1)

---

nus de ces bains tout de feu, *alloient ſe jetter dans une rivière extrêmement froide* qui étoit à quelques pas de la maiſon, & je conçus qu'il falloit que ces gens fuſſent d'un fort tempérament pour pouvoir réſiſter aux efforts que le prompt changement du chaud au froid pouvoit cauſer. » *Voyages de Laponie, par Regnard.*

J'ai cité ce paſſage du voyage de Regnard chez les Bothniens, pour juſtifier ce qu'avance le père Charlevoix dans la note précédente. *Note du traducteur*

(1) « Pluſieurs ſe font piquer, comme autrefois les pictes, par tout le corps, d'autres en quelques endroits ſeulement. Ce n'eſt pas pour eux un pur ornement. . . . .

Cette opération qui se fait par intervalles, dure deux ou trois jours. Chaque matin, on lave les parties avec une eau froide dans laquelle on infuse une herbe appellée *pockqueesegan* qui ressemble au buis Anglois, & que les Indiens mêlent avec leur tabac à fumer pour en ôter la force. Pendant le tems de cette opération, on chante des chansons de guerre accompagnées d'un carillon produit par un instrument autour duquel on suspend des clochettes, appellé *chessaquoy*, & qu'on tient dans un ébranlement continuel pour étouffer les cris que de pareilles douleurs ne peuvent manquer d'occasionner. La cérémonie achevée, on donne un nom à la personne adoptée : celui que je reçus fut *Amik* ou *Castor*.

En retour des présents que m'avoit faits *Matchee QueeWish*, je ne lui avois, d'abord, donné quequelques bagatelles. Je voulus prouver

---

Cette opération n'est pas douloureuse en elle même : voici la maniere dont elle se fait. *On commence à tracer sur la peau bien tendue la figure qu'on veut y mettre ; on pique* ensuite avec des arêtes de poissons ou *des aiguilles*, tous ces traits de proche en proche jusqu'à en faire sortir le sang, puis on passe par dessus du charbon pilé & les autres couleurs bien broyées & pulvérisées. Ces poudres s'insinuent sous la peau & les couleurs ne s'effacent jamais. » *Journal historique d'un voyage dans l'Amérique, par le père Charlevoix, lettre XXIII, pag.* 327 & 328.

par

par de nouveaux dons combien j'étois ſenſible à l'honneur qu'on m'avoit fait. Je menai, en conſéquence, les chefs à un endroit où j'avois ordonné à mes gens de placer les objets que je leur deſtinois, & leur donnai des couteaux de ſcalpage, des tomahawks, du vermillon, du tabac, des chapelets & enfin du rum, cet *unum neceſſarium* ſans lequel (quelques préſens que je leur euſſe faits d'ailleurs) je me ſerois attiré leur diſgrace. Quand nos canots eurent été mis en bon état, & nos marchandiſes en ſureté, je recommandai aux Canadiens de ſe tenir, nuit & jour, ſur leurs gardes, taut que nous ſerions campés. Cette précaution eſt abſolument néceſſaire. Les Indiens ſe portent, dans l'ivreſſe à toutes ſortes d'excès. Le ſoin que nous prîmes en cette circonſtance fut très utile; car ils reſtèrent trois jours & trois nuits enivrés du rum que nous leur donnâmes, & pendant cette débauche ils tuèrent quatre des leurs, du nombre deſquels étoit un chef illuſtre qui fut brulé par ſon propre fils. Comme ce chef avoit été un fameux guerrier, ils l'enterrerent avec les honneurs accoutumés parmi les Sauvages, c'eſt à dire un couteau de ſcalpage, un tomahawk, des chapelets, du vermillon &c. quelques morceaux de bois pour faire du feu, & une

coupe d'écorce de bois pour boire à son gré pendant le voyage dans l'autre monde.

Le 21, nous nous embarquâmes, laissant cette tribu d'Indiens très satisfaits de notre conduite. Ils nous témoignerent leur reconnoissance dans les termes les plus expressifs; & comme il étoit d'usage de prendre des guides d'un lac à un autre, j'engageai vingt d'entre ces Chippeways à m'accompagner dans le passage par terre de la *grande Côte de la Roche*. C'est la route que tous les trafiquans sont forcés de prendre à cause de la grande cataracte dont on calcule la hauteur à six cents pieds, à l'entrée du fleuve Nipégon. (1) Ce voyage est on ne sauroit plus fatiguant pour les porteurs. Ils sont obligés de gravir une montagne escarpée avec des fardeaux considérables, & il est d'usage de s'arrêter deux ou trois jours pour réparer leurs forces.

Nous quittâmes la grande côte de la Roche, très bien disposés, & continuâmes notre voyage jusques au lac Alémipigon où nous rencontrâmes une autre bande de Sauvages de la même nation. Un conseil se tint, & nous nous fimes

(1) » Le lac *Alemipigon* ou Nipégon est au Nord du lac supérieur dans lequel il se décharge. *Histoire de la nouvelle France, par le père Charlevoix, 1er. vol. pag. 397*

réciproquement des préſens. Nous reſtâmes dix jours en cet endroit campés ſur le coté du lac. Pendant ce court ſéjour, il s'éleva une querelle parmi les Indiens, La scène la plus affreuſe de débauche & de déſordre occaſionnée par les funeſtes effets du rum, ſe termina par la mort de trois d'entr'eux.

Le lac *Alémipigon* ou *Nipégon* a cent milles, environ, de longueur, & fournit aux Sauvages une grande quantité de poiſſon. La terre produit en abondance des racines ſauvages, & le nombre des animaux y eſt conſidérable. Environ trois cents Indiens y chaſſent: ils ſont d'une barbarie & d'une ſuperſtition remarquables.

Nous partîmes le premier Août avec quinze Indiens deſtinés non ſeulement à nous ſervir de guides, mais encore à nous aider pour les tranſports. Nous vécûmes d'animaux & de racines, réſervant pour l'hiver notre bled & notre graiſſe durcie. Nous campions, chaque ſoir, au coucher du ſoleil: chaque matin, dès la pointe du jour, nous deſcendions dans nos canots. Nous continuâmes ainſi notre marche juſqu'au lac *Sturgeon* ou *Eſturgeon*; mais nous n'y reſtâmes pas aſſez de tems pour que je puiſſe en faire une deſcription. Elle ſe trouve, au reſte, dans l'hiſtoire de mon voyage au lac

Manontoye où le mauvais tems me força de camper pendant trois jours.

Nous arrivâmes, le 25 ſeptembre, au *lac Mort* ou *lac la Mort*, ſitué au nord-eſt du lac Alémipigon. Il a ſoixante milles environ en circonférence, la terre eſt baſſe & marécageuſe, l'eau fort déſagréable au gout. Il a été très fréquenté par les Indiens, car pendant le tems que nous y hivernâmes, je découvris au moins trente cinq routes différentes, larges d'environ trois pieds, conduiſant des bois au côté du lac. Il abonde en poiſſon, ſa ſurface eſt gelée en hiver, & la glace ne peut ſe rompre qu'au mois d'Avril. Les Indiens qui s'y rendent ſont bons chaſſeurs, mais très ſauvages. Les Chyppeways ne ſont pas ſi amoureux de la parure que les autres Sauvages, ſurtout, celles de leurs tribus qui vivent très éloignées de Michilſimakinac. Cela eſt aiſé à concevoir : comme la glace reſte dans les lacs preſque juſqu'au dernier mois de notre printems, & que l'hiver commence dès les premiers jours d'Octobre, on employe l'intervalle du tems qui partage ces deux époques, à conſtruire & à reparer des canots, à faire de courtes excurſions pour ſe procurer des vivres, à nager & à d'autres paſſetems accoutumés chez les Sauvages. Des



hommes dont les besoins habituels, celui même de la subsistance journalière, exigent les plus grands efforts, & qui n'ont point assez de prévoyance pour amasser des provisions destinées à les nourrir l'hiver, n'attachent pas grand prix au luxe de l'habillement. Les Indiens sont, en général, fort indolens, depuis les plus sauvages jusqu'aux plus civilisés. Ils s'honorent même de ce caractère, trouvant qu'il n'est pas de la dignité d'un guerrier de travailler, & regardant comme l'appanage des femmes exclusivement les soins & les occupations domestiques. (1) Ce n'est ni la crainte, ni le dégout de la fatigue qui leur donnent cette aversion pour le travail. Aucune nation ne la supporte, au contraire, & ne s'y résigne plus volontiers qu'eux, surtout lorsqu'ils se livrent à leurs divertissemens qui sont très variés, & dont plusieurs

(1) « Cura tota tabernaculi figendi refigendi que penès *feminas*. *Eæ* pro famulis, mancipiis, opicifibus, jumentis. *Eæ* aquam, ligna que comportant. *Eæ* focant struunt, fovent que; cibos que & coquunt in diem & fumo in posterum siccant; ferinam e nemore comportant domum: canoas reficiunt, pelles cæsis belluis detractas in vestem concinnant in que calceos toti familiæ : *iisdem* piscatio incumbit. Denique, extrà venationem, bella que, quidquid laborum ærumnarum que vitam quotidianam exercitam habet *totum feré id in miseras viri rejiciunt tanquam contra decorum sit quidquam a se hujusmodi ministeriorum attingi.* » *Historiæ Canadensis, libro primo, pag.* 57.



font violens & pénibles. Leur objet est de se rendre robustes, & de donner, par la transspiration abondante qu'ils se procurent, de la souplesse à leurs mouvemens, afin de pouvoir chasser avec plus d'aisance & de légèreté.

Le jeu de balle, qui est leur amusement favori, est très fatiguant. La balle est de la grosseur environ d'une de nos balles de paume, faite de peau de daim & rembourrée de crin. Elle est lancée de part & d'autre avec de petits bâtons de la longueur d'environ deux pieds, & larges par le bout comme une crosse, travaillés dans la forme d'une raquette, mais avec des espaces plus larges. C'est avec ce bâton que la balle est envoyée, & comme la raquette qui est faite de nerf de daim a beaucoup d'elasticité, on peut la lancer à une grande distance. Ce jeu se joue à deux : la partie consiste à se ravir le coup l'un à l'autre, & à se lancer la balle dans le bout de la carrière à la distande d'environ deux cents verges : deux perches très hautes sont placées à l'extrémité : elles sont séparées l'une de l'autre par la largeur d'un guichet : celui qui ajuste la balle entre les deux perches a gagné. (1) Les Indiens sont

(1) « Les Miamis ont encore deux jeux dont le premier se nomme le jeu de la *crosse*. On y joue avec une *balle* & des batons recourbés & terminés par une espèce de *raquette*. On dresse

de très bonne humeur dans le jeu; & même, s'il arrive dans la chaleur de l'action que l'un d'eux frappe l'autre de son bâton, celui ci n'en conserve aucun ressentiment. Mais on évite avec soin de pareils accidens; on sait que les coups se donnent avec une violence capable de rompre un bras ou une jambe.

Athtergain, ou *ne manque pas ton coup, mais attrape tout*, est aussi un de leurs amusemens favoris auquel les femmes prennent souvent part. Il se joue avec un certain nom-

---

deux poteaux qui servent de bornes & qui sont éloignés l'un de l'autre à proportion du nombre des joueurs. Par exemple, s'ils sont quatre-vingt, il y a entre les poteaux une demi-lieue de distance. Les joueurs sont partagés en deux bandes qui ont chacune leur poteau, & il s'agit de faire aller la balle jusqu'à celui de la partie adverse sans qu'elle tombe à terre, & sans qu'elle soit touchée avec la main, car si l'un ou l'autre arrive, on perd la partie. . . . .

Le *second jeu* approche beaucoup de celui-ci & n'est pas si dangereux. On marque deux termes comme au premier, & les joueurs occupent tout l'espace qui est entre deux. Celui qui doit commencer jette en l'air une balle le plus perpendiculairement qu'il est possible, afin qu'il puisse plus aisément la rattraper & la jetter vers le but. Tous les autres ont les bras levés, & celui qui saisit la balle fait la même manœuvre ou jette la balle à quelqu'un de sa bande qu'il estime plus alerte ou plus adroit que lui; car, pour gagner la partie, il faut que la balle, avant que d'arriver au but, ne soit jamais tombée entre les mains d'aucun des adversaires. » *Journal d'un voyage de l'Amérique septentrionale, par le père Charlevoix, lettre XXII, pag.* 318 & 319.

bre de fèves dures, noires & blanches, dont l'une est marquée de petites taches & s'appelle le *roi*: on les met dans une petite boule de bois, & chacune des personnes assises à terre en face l'une de l'autre, les secoue à son tour: celle qui est assez adroite pour faire sauter la fève tachetée hors de la boule, reçoit de la personne qui est placée vis-à-vis d'elle autant de fèves qu'il y a de taches: le reste des fèves n'est compté pour rien. (1)

Les jeunes garçons sont très adroits à rouler un cerceau, surtout les indiens Cahnuagas que j'ai vus souvent exceller dans ce jeu. Ils se réunissent un certain nombre pour le jouer. Quel-

(1) *Marc Lescarbot* parle d'un autre jeu de féves qu'il a vu jouer chez les Sauvages, & qui n'est pas le même que celui dont il vient d'être question.

J'ai vu une sorte de jeu qu'ils ont, mais ne pensant point alors à écrire ceci, je n'y ai pas pris garde. Ils mettent quelque nombre de féves colorées & peintes d'un côté dans un plat; & ayant étendu une peau contre terre, jouent là dessus, frappant du plat sur cette peau, & par ce moyen, lesdites féves sautent en l'air & ne tombent pas toutes de la part qu'elles sont colorées & en cela git le hazard: & selon la rencontre, ils ont un certain nombre de tuyaux de joncs qu'ils distribuent au gagneur pour faire le compte. *Histoire de la nouvelle France, par Marc Lescarbot, livre 3, chap. XVII, pag.* 788 & 789.

Voyez dans le *journal historique d'un voyage dans l'Amérique septentrionale, par le père Charlevoix*, page 318 & suivantes, quelques détails sur les divers jeux des Sauvages.

ques uns poussent le cerceau, tandis que d'autres tirent dessus avec un arc & des flèches. Ils sont d'une adresse si surprenante qu'ils arrêteroient le cerceau dans le plus rapide de sa course en touchant le bord avec la pointe de la flèche à une distance considérable, soit à pied, soit à cheval. Ils tueroient aussi de petits oiseaux à cinquante verges de distance & feroient sauter un liard avec leur bâton à plus de quinze verges. Ils manient le javelot & le tomahawk avec une égale dextérité.

CHAPITRE VIII.

Établiſſement au lac la Mort, avec les préparatifs & uſages des trafiquans. = Compliment de Sauvages. = Yo, hah, cri de joie des Sauvages. = Femmes eſclaves de leurs maris. = Pêche des Indiens. = Tendreſſe des femmes Indiennes pour leurs enfans. = Leur manière de les élever. = Opinion des Biſcatonges, ou Sauvages pleureurs, ſur la naiſſance & la mort de leurs enfans. = Moſquitos, eſpèce de moucherons. = Manière dont les femmes ſoignoient leurs enfans lors de l'entrée des François en Canada. = Arrivee au Lac Eſturgeon. = Deſcription de ce lac. = HaWoyzask ou muſquashes, tribu Indienne. = Aventure perilleuſe. = Conduite à tenir par les trafiquans avec les Sauvages en cas de danger. = Trait de courage d'un guerrier Muſkohge, fait priſonnier par les Indiens Shavanèses. = Autre trait de courage. = La mort parmi les Indiens ſouvent plus à déſirer qu'à craindre. = Propoſition que font les Chippevays du nord aux vieillards & aux infirmes. = Cérémonie qui ſe pratique lorſqu'ils

envoyent un vieillard ou un infirme dans un autre climat. ==

LA fatigue que mes Canadiens avoient soufferte exigeoit que l'on se disposât à hiverner, & m'engagea à m'établir au lac *la Mort.* Le tems, d'ailleurs, alloit au froid, & menaçoit de devenir très rigoureux ; c'étoit un motif de plus. Après que nous fûmes rafraîchis, & que nous eûmes mis nos canots en sureté, je pris avec moi deux Indiens pour chercher un endroit sur lequel il me fût possible de bâtir. Nous nous fixâmes sur le côté du lac où nous construisîmes une cahutte de troncs d'arbres, de trente pieds de long, & de vingt de large, en deux pièces séparées où nous déposâmes nos marchandises. Notre premier soin fut de cacher nos canots dans les bois, & notre *rum* sous terre, à l'exception d'une petite quantité réservée pour notre usage journalier. Je connoissois par expérience la nécessité de le tenir à l'abri des Indiens, & d'ailleurs notre sureté personnelle dépendoit essentiellement de cette précaution.

Ayant arrangé toutes nos affaires domestiques, & dressé notre table dans le desert,

nous préparâmes le feu d'hiver, le bois étant très difficile à transporter au logis par les tems rigoureux. Dans les momens de loisir nous chassions, pour augmenter nos provisions. Elles n'auroient pas suffi à la subsistance de notre monde; nous ne voulions pas non plus nous reposer sur l'arrivée très incertaine des Sauvages, qui apportent quelquefois aux trafiquans des viandes de divers animaux. Comme la neige commençoit à tomber en grande quantité, nous nous trouvâmes hors d'état de faire de longues excursions sans les souliers propres à la traverser. Dans l'espace d'une quinzaine de jours, nous chassâmes avec beaucoup de succès & prîmes une quantité de petits animaux dont nous faisions nos repas journaliers. Ce secours arriva fort à propos & sauva le blé & la graisse. Nous étions établis depuis environ trois semaines lorsqu'il nous arriva une bande considérable de Sauvages. N'ayant avec moi que huit Canadiens, je les priai de se conduire avec les plus grandes précautions : nous étions en nombre bien inférieur à eux, & dans le cas de quelques excès d'ivresse de leur part, nos propriétés eussent été pillées, & nos personnes immolées. Heureusement pour moi, j'avois des hommes fermes qui étoient très-sa-

miliarifés avec les Indiens du nord Oueft. Nous nous convînmes de part & d'autre, aucuns trafiquants n'ayant encore auparavant paffé l'hiver en cet endroit. Le grand chef qui fe nommoit *Kefconeck* me fit préfent de pelleteries, de viandes fèches, de poiffon & de graines fauvages: je répondis fur le champ à cette politeffe, & d'une manière qui me parut le fatisfaire complettement. Les autres Sauvages vinrent alors dans ma cahutte un à un (ce qui s'appelle une file indienne) danfant & chantant des chanfons de guerre. Tous, excepté leur chef, fe placèrent à terre; quant à lui, fe tenant debout au centre de la tribu avec une grande dignité, il nous adreffa le difcours fuivant:

» *Angaymer nocey, va hagua miffey kay-*
» *goarvyayor kee zargetoone ovay barthtyage*
» *Nifhinnorbay nogome cavvickca Kitchée ar-*
» *tavvay vinnin, kitchée morguffey cargo-*
» *neek neennervind zargetoone artavvay neen-*
» *nervind debvoye nocey barthtyage mrekintar-*
» *gan omar appeemeenequy, mackquah, varbes*
» *kance menoach* kegonce. ==

C'eft à-dire,

» Il eft vrai, Père, que moi & mes jeunes
» gens fommes heureux de te voir: comme
» le grand maître de la vie a envoyé un tra-

» fiquant pour avoir pitié de nous pauvres Sau-
» vages, nous employerons nos plus grands
» efforts à chasser & à t'apporter de quoi te
» satisfaire en fourrures, pelleteries & viandes
» d'animaux. »

Le but de ce discours étoit de m'engager à leur faire de nouveaux présents. Je répondis à leur attente, en leur donnant deux barriques de *rum* qui contenoient chacune huit gallons (1) de cette liqueur tempérée avec une petite quantité d'eau, selon l'usage adopté par tous les trafiquants, cinq carotes de tabac, cinquante couteaux de scalpage, des pierres à fusil, de la poudre, des balles, &c. Aux femmes je donnai des chapelets, quelques bagatelles, &c. & aux huit chefs qui se trouvoient dans la bande, chacun un fusil de nord d'Ouest, une chemise d'Indienne, un couteau de scalpage, de la meilleure trempe, & un surcroît d'objets de munitions. Ils reçurent tous ces dons avec des *yo-hah* répétés, ou démonstrations de joie.

Les femmes qui sont, en toutes occasions,

---

(1) « Le gallon est une mesure contenant environ quatre pintes & demie, mesure de Paris. « *Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique, traduits par le C. Lebas, Ier. v. p.* 35.

les esclaves de leurs maris, reçurent l'ordre de faire des cahuttes d'ecorce d'arbre, ce qu'elles eurent achevé dans l'espace d'environ une heure, & tout fut bientot disposé pour une débauche. Quand j'eus fait transporter le *rum* de ma demeure à leur *vigvaum*, (1) ils commencerent à boire. Cette gaieté dura quatre jours & quatre nuits; & malgré toutes nos précautions, (nous avions mis en sureté leurs fusils, leurs couteaux & leurs *tomahavks*) deux jeunes garçons furent tués, & six hommes blessés par trois femmes Indiennes; un des chefs fut aussi massacré, ce qui me força de leur donner plusieurs objets à enterrer avec lui pour completter la cérémonie ordinaire de leurs funérailles. Les débauches sont très nuisibles à tous les partis & forcent le trafiquant à des dépenses considérables auxquelles il ne pourroit, néanmoins, se refuser sans beaucoup de danger. Le cinquieme jour, ils furent tous très sobres, & témoignerent un grand regret de leur conduite, pleurant amèrement la perte de leurs amis.

Le 20 Octobre, ils partirent pour la chasse, ce qui nous causa un grand plaisir : car il nous

---

(1) Nom de cabane ou de tente portative chez les Indiens.

avoit été presque impossible de reposer pendant leur séjour avec nous. En descendant dans leurs canots, ils chantèrent la chanson de guerre des morts :

« *Wabindam, kitchee manitoo, haguarmissey* » *hapitch neatissum* : —

C'est-à-dire,

« Maître de la vie, vois-moi d'un œil » favorable ; tu m'as donné le courage d'ouvrir » mes veines. »

Ayant fait un monceau de bois pour le feu d'hiver à une distance convenable de la demeure commune, de crainte d'accidens, nous préparâmes les filets pour la pêche. La glace étoit épaisse de trois pieds, & la neige très profonde; nous fumes obligés d'en débarrasser le terrein avant de pouvoir creuser les trous où nous devions placer nos filets. Dans l'espace de deux mois nous eûmes un succès extraordinaire. Nous prîmes dix-huit mille livres pesant de poisson. Nous le suspendîmes par les queues à des bâtons pour le faire geler, & nous le serrâmes ensuite au magasin de nos provisions. C'étoit une capture avantageuse pour nous, rien n'étant moins sûr que la pêche dans le milieu de l'hiver, ni plus douteux que le retour

retour des Indiens pour subvenir aux besoins des trafiquants.

En été les pêcheurs montent les lacs aussi bien que des rivières, & leur pêche est, en général, très heureuse au pied d'un courant profond ou à l'embouchure d'une crique. (1) Dès que l'hiver commence, ils pratiquent une grande ouverture & y déposent des filets. Au cœur de l'hiver, ils font un petit creux dans lequel ils pêchent à la ligne & quelque fois ils percent deux trous en droite ligne au travers de la glace, & passent de creux en creux au bout d'un bâton, une corde par le moyen de laquelle ils retirent le filet de dessous la glace, souvent avec beaucoup de succès. La pêche est en hiver l'emploi journalier de la moitié des hommes, quoique, dans les tems rigoureux ce soit une occupation très pénible.

Au commencement de Janvier 1778, nos provisions se trouverent presqu'epuisées : il ne nous restoit que du frais de poisson que nous accommodâmes avec de l'eau chaude & dont nous vécûmes. L'excessive rigueur du tems ne nous auroit pas permis de chercher nos filets ; & malgré cette détresse occasionnée par le défaut

(1) « Crique ou rivière. »

de meilleure nourriture, nous fûmes obligés de garder le logis entretenant un bon feu, & presque toujours enveloppés dans nos couvertures, ce qui nous affoiblissoit extrêmement. Nous restâmes dans cet état d'inaction pendant quelque tems; mais la faim devenant très pressante, je sortis de cette langueur & proposai à mes gens de faire des *trappes à martre*; à quoi ils se disposèrent avec beaucoup d'empressement. Lorsqu'ils en eurent fait un nombre suffisant, ils les placerent dans les bois, à la distance d'environ deux milles de notre maison. Tandis qu'ils étoient employés à cette occupation, j'étois demeuré seul; il étoit nécessaire que quelqu'un restât en cas d'arrivée des Sauvages. Le premier jour, mes gens furent heureux; ils revinrent avec deux ratons, trois lièvres & quatre rats musqués; nous en fimes notre repas le jour suivant; & quoique nous n'y trouvassions pas grand goût, ce fut un secours arrivé très à propos, & qui nous donna les moyens de poursuivre avec plus de courage l'affaire où nous étions engagés. Nous attendions impatiemment des jours plus heureux.

En peu de tems nous nous retrouvâmes au dépourvu, & mes gens commencèrent à perdre courage; ce qui me détermina à proposer un voyage jusques au lac *Manontoye*. Nous

savions que M. *Shaw*, un de nos confrères trafiquans, y avoit passé l'hiver, pour tâcher de se procurer du ris sauvage qui, au rapport des Indiens, croissoit en ce lieu jusques dans les marais. Les Canadiens approuverent mon projet, & me dirent qu'ils espéroient être en état de pourvoir à leur subsistance jusques à mon retour. Avant mon départ nous fûmes forcés de tuer un chien favori appartenant à *Joseph Bonneau* un de mes gens, ce qui nous affligea beaucoup, parce qu'indépendamment de l'attachement que nous avions pour lui, c'étoit un animal très utile. Le matin du jour suivant, je mis mes souliers pour la neige, & déterminai un Indien & sa femme que j'avois par hazard avec moi, & qui étoient venus nous trouver au retour de la chasse où ils avoient tué six lièvres, à m'accompagner, leur promettant pour récompense de leur donner du *rum* quand je reviendrois; ils y consentirent, & bien m'en prit; car je n'aurois jamais pu trouver le chemin sans un guide.

Nous partîmes avec les six lièvres & marchâmes quatre jours sans rien tuer; c'étoit un malheur, mais, grace à la petite provision que nous portions avec nous, nous subsistâmes assez bien. Le quatrième jour environ une heure

avant le coucher du soleil, nous fimes halte à une petite crique, trop profonde pour être guéable; & tandis que l'Indien m'aidoit à faire un radeau pour la traverser plutot que de nager, par un froid aussi rude, contre un courant trop fort, je regardai autour de moi & n'apperçus plus sa femme: je n'en eus que plus de chagrin, le soleil étoit sur le point de se coucher, & je mourois d'impatience de gagner la rive opposée pour camper avant la nuit. Je demandai à l'Indien ce qu'elle étoit devenue: il sourit & me dit qu'il la supposoit dans les bois, occupée à dresser un piège pour quelque perdrix. Au bout d'environ une heure elle revint tenant dans ses bras un enfant nouveau-né, & s'approchant de moi elle me dit en *Chippeway*: » *Oway saggonask Paysh ik shomagonish*, » =

C'est à dire:

» *Voici, Anglais, un jeune guerrier.* » On dit que les femmes Indiennes mettent au monde leurs enfants avec très peu de douleurs, (1) mais je regarde cela comme une idée. Elles sont, il est vrai, fortes & courageuses;

(1) « Les femmes sauvages, pour l'ordinaire, accouchent sans peine & sans aucun secours. » *Journal historique d'un voyage dans l'Amérique septentrionale, par le P. Charlevoix, Lettre XIX, pag.* 283.

& supportent la fatigue jusques au moment de leur délivrance, mais cela ne prouve pas qu'elles soient exemptes de ressentir les douleurs communes à toutes les personnes de leur sexe dans des épreuves aussi critiques. (1) On cite une jeune femme de la nation des *Rats* qui fut en travail un jour & une nuit sans pousser un seul cri. La force de l'exemple agissant sur leur vanité, ne permet pas à ces pauvres créatures de montrer une foiblesse, ou d'exprimer la douleur qu'elles éprouvent, de peur sans doute, que le mari ne les regarde à l'avenir comme indignes de son attention, & ne méprise également & la mere & l'enfant : à la moindre humeur, il lui diroit que l'enfant, si c'est un garçon, ne sera jamais un guerrier; si c'est une fille, qu'elle aura un cœur lâche, & que la nature n'a destiné ni l'un ni l'autre à la vie sauvage.

Je crois qu'on ne disputera pas aux femmes Indiennes d'aimer leurs enfants avec autant de tendresse que les mères, dans les états les plus civilisés peuvent se vanter de chérir les leurs; on pourroit en citer mille preuves. Une mere

(1) « Il s'en trouve pourtant quelquefois qui sont longtems en travail & souffrent beaucoup. » *Ibid.*

allaite son enfant jusques à ce qu'il ait atteint l'âge de quatre ou cinq ans, quelquefois même de six ou sept. Dès leur enfance elles s'attachent à leur inspirer des sentimens d'indépendance. On ne dit point qu'elles les frappent ou les grondent jamais : elles craindroient d'affoiblir ces inclinations martiales qui doivent faire un jour l'ornement de leur vie & de leur caractère ; dans toutes les occasions, elles évitent de les contraindre, afin de leur laisser toute la liberté avec laquelle elles désirent qu'ils pensent & qu'ils agissent. (1) S'ils meurent, elles pleurent leur perte avec une douleur sincère, & même pendant plusieurs mois après leur mort, elles verseront des larmes sur la tombe de leurs enfans qui ne sont plus. La nation des Sauvages appellée *Biscatonges*, ou par les François,

(1) « Il ne se peut rien imaginer au delà du soin que les mères prennent de leurs enfans tandis qu'ils sont au berceau : mais du moment qu'elles les ont sevrés, elles les abandonnent absolument à eux mêmes ; non par dureté ou par indifférence, car elles ne perdent qu'avec la vie la tendresse qu'elles ont pour eux, mais parce qu'elles sont persuadées qu'il faut *laisser faire la nature & ne la gêner en rien.* » *Journal historique &c. par le pere Charlevoix. Lettre XIX*, *pag.* 288.

« Une mère qui voit sa fille se comporter mal, se met à pleurer ; celle ci lui en demande le sujet & elle se contente de lui dire : *tu me déshonores* ; il est rare que cette manière de reprendre ne soit pas efficace. » *Ibid. Lettre XXIII*, *pag.* 326.

pleureurs se lamentent, dit-on, plus sincèrement à la naissance d'un enfant qu'à sa mort : ils ne voyent dans sa mort *qu'un voyage dont il reviendra* ; mais sa naissance, ils la regardent comme l'entrée *dans une carriere de périls & d'infortunes*. (1)

Aussitot qu'un enfant est né, si c'est en été, la mère descend dans l'eau, y plonge l'enfant, elle l'enveloppe dans une petite couverture, l'attache sur une planche, couverte de mousse sèche, dans la forme d'un fonds de corbeille, avec un cerceau sur le sommet où la tête repose pour la préserver des injures du tems. En hiver, on l'habille avec des peaux aussi bien qu'avec des langes. Dans les chaleurs de l'été, on jette une gaze sur le jeune Sauvage, pour le préserver des *mosquitos* qui sont très incommodes dans les bois. (2) La planche

[1] Que diroient donc ces profonds penseurs, ces *héraclites du nouveau monde* s'ils vivoient au milieu de nos sociétés si fières de leur civilisation! S'ils y pouvoient contempler le triste ouvrage des passions qui nous tyrannisent, & les maux qui nous désolent! S'ils connoissoient les funestes effets de l'ambition, de la cupidité, de la haine, de la calomnie! Alors, sans doute, ils béniroient encore leur destinée, & penseroient que si le bonheur existe quelque part, sur la terre, le *Sauvage* en est plus près que *l'homme social*. *Note du traducteur.*

[2] « Les mouches sont fort importunes, non seulement là où nous étions, mais encore aussi partout le nouveau monde &

ſur laquelle l'enfant eſt placé, eſt attachée au front de la mère avec un large ceinturon de laine filée, & lui pend derrière le dos (1).

Lorſque les Français prirent poſſeſſion du Canada, les femmes n'avoient ni toiles ni maillots. Toute leur layette conſiſtoit en une eſpéce de baquet rempli de pouſſiere de bois pourri ſec, auſſi douce que le plus beau duvet & dont l'objet étoit de ſecher la moiteur de l'enfant. On y plaçoit l'enfant couvert de riches fourrures & attaché par en bas avec

---

au Bréſil même. » *Hiſtoire de la nouvelle France, par Marc Lescarbot*, liv. 3, chap. X, pag. 715.

« Eſt & aliud *muſcarum* genus tam exile ut aciem oculorum penè effugiant, dolore primum adeſſe ſentiantur. » *Hiſtoriæ Canadenſis, libro primo, pag* 56.

Voici ce que dit de ces mouches importunes le flibuſtier Raveneau de Luſſan qui traverſa en 1688 l'Iſthme de Panama en revenant de la mer du Sud.

« Quand les Indiens du Cap de *Gracias Dios* ſont pris du ſommeil, ils font un trou dans le ſable où ils ſe couchent, & enſuite ils ſe recouvrent avec le même ſable, ce qu'ils font pour ſe mettre à couvert des inſultes des *Mouſtiques*, dont l'air eſt le plus ſouvent tout rempli. Ce ſont de petits moucherons qu'on ſent plutôt qu'on ne les voit & qui ont un aiguillon ſi piquant & ſi venimeux, que lorſqu'ils l'appuyent ſur quelqu'un, il ſemble que ce ſoit un dard de feu qu'ils y lancent.

Ces pauvres gens ſont ſi tourmentés de ces facheux inſectes quand il ne vente point, qu'ils en deviennent comme épreux.

[1] Voyez les études de la nature de Bernardin de S. Pierre, tom. 3, étude 12, pag. 75 & 76, d'où j'ai tiré cette note.

de forts cordons de cuir. La poussiere étoit renouvellée aussi souvent que la nécessité l'exigeoit jusques à ce que l'enfant fût sevré.

Parmi les Indiens civilisés jusques à un certain point, les femmes nourrissent leurs enfants avec une bouillie faite de bled indien & de lait, si l'on peut s'en procurer; mais dans les parties plus septentrionales & plus éloignées des Européens, on substitue du ris & des graines sauvages dont on ôte les cosses qu'on pile entre deux pierres & qu'on fait bouillir dans l'eau avec du sucre d'érable: ce manger passe pour très nourrissant, & avec du bouillon fait de chair d'animaux & de poisson qu'on est souvent à portée de se procurer, il ne peut manquer de soutenir & fortifier l'enfant. Dans plusieurs tribus d'Indiens on fait une bouillie de sagavite, d'une racine appelée *toquo*, espece de ronce qu'on lave & qu'on fait sécher. On la broye ensuite, & on en fait une pâte qu'on cuit au four & qui est agréable au gout, mais d'une qualité très astringente. C'est leur pain ordinaire.

A notre arrivée au lac Esturgeon, comme le tems étoit mauvais, nous campâmes trois jours, ce qui me donna la facilité de faire quelques observations sur ce lac. Je n'en avois

pu faire aucune lorſque je le traverſai dans ma route au lac la Mort.

Le lac Eſturgeon, ſelon les calculs des Indiens, eſt d'environ cinq jours de trajet par eau. La largeur, en quelques endroits, eſt, d'à peu-près trente milles. Il s'y trouve un nombre de petites îles qui abondent en lièvres, perdrix & oiſeaux ſauvages. Les Indiens qui le fréquentent ſont les *Hawoyzask* où les *Muſquaſh* qui parlent la langue Chippeway. Ils ſont habituellement plus ſtationnaires que les autres Chippevays. Ils abandonnent peu les terres & ſont excellens chaſſeurs. M. *Carver* indique dans ſa carte un village conduiſant à la rivière Ste. Croix qu'il prétend appartenir aux Chippeways errans : mais je penſe que toute la nation, à quelques exceptions près, peut être appellée errante, dans la plus ſtricte acception du mot.

Le premier jour de notre campement nous tuâmes un lièvre, fimes des hameçons avec des os de cuiſſe & y attachâmes des appâts de viande. Les lignes étoient d'écorce de ſaule coupée par morceaux treſſés fortement enſemble. Nous eûmes un grand ſuccès, car nous attrapâmes non ſeulement de quoi ſuffire à nos beſoins préſens, mais encore pour le reſte de notre voyage au lac *Manontoye*.

Le jour d'avant notre arrivée nous tuâmes deux loutres dont je me proposai de faire un présent à M. *Shaw*, ne doutant pas que la chair de quelqu'animal ne lui fût très agréable, à raison de l'inclémence du tems, & présumant sa situation aussi fâcheuse que la nôtre, excepté quant à l'article des graines sauvages. Lorsque nous fûmes arrivés à six milles, environ, du lac, nous rencontrâmes un petit parti d'Indiens qui nous allarmèrent par le récit d'un désordre effrayant survenu parmi ceux de leur tribu & occasionné par la mort de trois d'entr'eux tués par les Sauvages de la Baye d'Hudson. Ils nous dirent qu'ils croyoient que M. *Shaw* avoit été sacrifié à leur fureur, & qu'ils les avoient entendus se consulter entr'eux pour la perte de ce trafiquant. Ils déploroient amèrement leur impuissance de le secourir, n'étant pas même assez forts pour venger leurs injures personnelles; ils promirent au reste de m'accompagner sur la route aussi près de la demeure de M. Shaw que leur sureté pourroit le permettre.

Quand nous eûmes pris quelques rafraichissements nous poursuivimes notre voyage jusques à deux milles de la maison. Ils crurent alors prudent de me quitter, & me souhaitant un heureux succès se retirerent dans les bois par

un chemin différent pour éviter d'être apperçus & promirent d'y rester jusques à mon retour. Mon Indien & sa femme ne se soucièrent pas d'aller plus avant craignant aussi les Sauvages de la Baye d'Hudson. J'avoue que ma position étoit très désagréable, & je délibérois sur la marche que j'avois à suivre pour parvenir au secours d'un trafiquant, mon confrere, & pour me préserver, en même tems, moi même, de tout malheur. Me fiant sur le succès que j'avois eû à réprimer de pareils désordres occasionnés par l'ivresse, & convaincu que je connoissois aussi bien que personne le caractère des Indiens livrés à la funeste *influence* des liqueurs fortes, je ne doutois pas que quelques infructueux que pussent être mes efforts pour tirer M. *Shaw* de sa position périlleuse, je ne dûsse être à portée de me sauver en cas d'une attaque: & comme une idée heureuse en fait souvent naître une autre, & établit par dégré la confiance dans l'esprit, je voyois déja en espérance M *Shaw* délivré, & cette idée me combloit de satisfaction. Encouragé par ces agréables pensées, je me déterminai à faire pour le sauver les efforts les plus extraordinaires, & continuai ma marche sans plus de délai. Lorsque je fus arrivé à un quart de mille de la scène

de discorde, j'entendis un cri de guerre très violent & très aigu ; & quoique accoutumé à de telles clameurs, je fus très allarmé & sentis chanceler ma résolution, sachant que la rage des Indiens ivres, portée à un certain point, ne connoît pas de bornes, & combien d'ailleurs il étoit difficile de les ramener sur le compte de l'homme qu'ils avoient malheureusement pris en aversion. Soutenu cependant par l'espoir de me conduire en brave guerrier, & me rappellant le tems où j'avois subi au *payr Plat* la cérémonie de l'adoption, je pensai qu'il n'étoit pas d'un homme de courage de s'effrayer du danger, & m'enfonçant dans les bois, j'apperçus bientôt ces esprits infernaux, car il ne me seroit pas possible de leur donner un autre nom.

Je restai quelques minutes en embuscade, écoutant avec grande attention, j'entendis bientot l'un d'eux s'écrier en langue *Chippeway* : *haguarmissey mornooch gunnisar cushecance.*

C'est à-dire,

» Je n'entends pas qu'on tue le *Chat.* » Nom donné à M. *Shaw* par les Indiens à cause de la foiblesse de sa voix. Cela me prouva qu'il étoit encore vivant quoique dans le plus imminent danger. Je fis toute la diligence possible

pour arriver à la maiſon, & je trouvai les Sauvages, hommes & femmes, dans l'état d'ivreſſe le plus complet. Les cabanes avoient été abattues, les canots flotoient au gré du courant, & le tout formoit la ſcène de déſordre la plus effrayante que j'euſſe jamais vue. Il y avoit auſſi un vieux Indien & une femme que j'appris depuis être ſa mère, étendus morts ſur la neige par le coté du lac. Je fis pluſieurs efforts pour pénétrer dans la maiſon, mais j'en fus empêché par les Sauvages qui me tenoient en arrière, m'embraſſant & me diſant qu'ils m'aimoient, mais qu'il ne falloit pas que j'entrepriſſe de ſecourir le *Chat*. A la fin, je parvins avec une difficulté incroyable à leur perſuader de m'accompagner & je reſſentis une joie extrême d'avoir eu un ſuccès pareil dans une entrepriſe qu'il eût été dangereux de former pour tout autre qui n'auroit pas connu à fond la langue & le caractère des Sauvages, & qui, en même tems, n'auroit pas eu aſſez de ſang-froid & de retenue pour entendre leurs déraiſonnements avec patience & modération.

Je m'adreſſai alors au plus ſobre des chefs, & m'informai de lui qu'elle étoit la cauſe de la diſpute ; il me dit que M. *Shaw*, au lieu d'être un *Chat*, étoit un *Chien* ; parce qu'il

leur avoit refusé du rum, & que quoique lui & le reste de la tribu fussent heureux de me voir d'après ce qu'ils avoient entendu dire de ma tendre affection pour les Sauvages, je ne devois pas tenter de secourir ce trafiquant, qu'ils étoient maîtres du *Wigwaum* & non pas lui, & qu'il étoient résolus de se procurer, avant le point du jour, tout le rum qui étoit en sa possession.

On pourroit donner avec fondement le nom de fort à la maison de M. *Shaw*; elle étoit défendue par des piquets élevés qui en rendoient l'accès difficile aux Indiens, & il avoit pris la précaution d'en fermer la porte extérieure aussi bien que celle de dedans. Je dis au chef que mon intention n'étoit pas de me mêler de l'affaire; que je passois, par évenement, dans ma route sur le *lac Rouge*, & que je ne devois m'arrêter que pour me reposer. Cette assurance lui fit grand plaisir parcequ'il savoit que M. *Shaw* n'avoit qu'un homme dans sa maison, le reste avec l'interprète étant à la recherche des provisions, de maniere qu'à mon départ il ne se trouveroit pas une force suffisante pour les empêcher d'aller plus avant. Je les vis si décidés à exécuter leur projet, que si j'eusse marqué la moindre intention, la plus

légère volonté de ſecourir ce malheureux, j'aurois probablement été expédié ſans beaucoup de cérémonie. Les effets du rum qu'ils avoient déjà bu, avoient tellement échauffé leurs eſprits qu'il ne falloit rien moins, pour les ſatisfaire, que leur abandonner toute la proviſion, & je ſuis perſuadé que ſi la moitié d'entr'eux avoit péri, le reſte auroit ſans héſiter, riſqué ſa vie pour l'obtenir. Voulant éviter leur ſoupçon qui ſans doute auroit été funeſte à M. *Shaw* & à moi-même, je quittai le chef, & épiai le moment favorable de m'en retourner ſans être découvert. Heureuſement les Indiens n'avoient pas bu tout le rum que M. *Shaw* leur avoit donné, & le chef, auſſitôt que je l'eus quitté, revint à la maiſon pour boire de plus belle & rendre compte de l'entretien qui avoit eu lieu entre lui & moi, le reſte de la bande s'étant retiré dès que la conférence avoit commencé. Voyant que la côte étoit débaraſſée, je marchai ſans être obſervé juſqu'au fort, & je prononçai très haut quelques paroles tant en français qu'en anglais. M. *Shaw* & ſon homme m'entendirent, & reconnaiſſant ma voix éprouvèrent une joie inexprimable. Son homme ſurtout, qui étoit un Canadien, fut enchanté : il reſſentoit de grandes frayeurs,

cet hiver etant le premier qu'il eût paſſé avec les Sauvages. A mon approche je l'entendis s'écrier avec la plus grande force : » mon Dieu » que je ſuis content, notre ami eſt arrivé, » autrement nous ſerions f..... Je compte « aſſurément que nous ſerons bientot libres, « mon cher Bourgeois. « Il ouvrit à l'inſtant la porte, j'entrai avec précipitation & les félicitai ſur l'eſpoir que j'avois de déconcerter les Indiens, réſolu à tous les riſques, à vivre ou à mourir avec eux. M. *Shaw* me remercia des marques d'amitié que je lui donnois & me raconta ſur le champ en peu de mots la ſcene qui avoit eu lieu. Il me dit que les Indiens de la Baye d'Hudſon étoient venus le trouver avec très-peu de pelleteries, & qu'après le traité à ce ſujet, il leur avoit donné beaucoup plus de rum qu'ils n'avoient droit d'en attendre; qu'au lieu de s'en contenter, ils avoient inſiſté pour en avoir davantage; que dans la chaleur de l'ivreſſe ils avoient tué un Indien & ſa mère, & avoient eſſayé de mettre le feu à ſa maiſon avec du bois pourri qu'ils lançoient contre elle tout enflâmé en l'attachant à la pointe de leurs flèches. Après avoir écouté ſon hiſtoire, je l'engageai à prendre courage & lui conſeillai, lorſque les Indiens reparoîtroient

pour exécuter leur projet, d'affecter de l'indifférence pour leurs menaces.

Tandis que nous nous livrions à cet entretien, je découvris à peu de distance de la maison trois des chefs conversant ensemble, & je ne doutai pas qu'ils ne s'occupassent des moyens d'exécuter leur dessein. Comme ils approchoient je criai à eux & les invitai à entrer dans la maison : ils avancèrent sur le champ & marcherent un à un avec des regards perfides que l'atrocité du projet qu'il vouloient exécuter, ne leur permettoit pas de dissimuler. Je leur parlai sans le moindre embarras affectant le plus grand sang-froid : je leur demandai s'ils étoient sobres ; avant qu'ils me fissent une réponse, le reste de la bande vint à la porte, mais n'entra point ; le principal chef me dit alors qu'ils étoient très sobres, témoignant un grand regret de la conduite qu'ils avoient tenue, & m'assura qu'à présent que l'eau de vie avoit perdu sa force, ils reconnoissoient leur folie, mais qu'ils étoient certains que le *mauvais esprit* avoit quitté leurs cœurs.

Je leur dis que le *maître de la vie* étoit fâché contr'eux, & qu'ils ne méritoient pas de succès à la chasse, d'après leur mauvaise conduite à l'égard du trafiquant qui, comme

le plus tendre père, avoit soulagé leurs besoins. Je leur présentai alors du tabac à fumer en conseil; ils le recurent très bien: regardant alors fièrement le chef, je leur parlai de la manière suivante :

» *Keenner Wind ojemar woke kee wabindan* » *indenendum kee kee noneydone kitchee ma-* » *nitoo, ojey candan opin Weene aighter ojey* » *petoone noWetting guyak debarchemon kay-* » *gait nin oathty hapadgey nee woke keen-* » *nerWind equoy keè janis goyer metach no-* » *gome gudder barchemon hunjyta O, nishshishin* » *artawway winnin kaygait nee zargetoone* » *artawway Winnin metach kakaygor matchee* » *manitoo gayyack neennerwind oathty mor-* *noock kee appay omar neegee.* »

C'est-à-dire :

» Vous, chefs, & autres membres de la » tribu, dont les yeux sont ouverts, j'espère « que vous prêterez l'oreille aux paroles de » ma bouche. *Le maître de la vie* a ouvert » mon cerveau & fait souffler à ma poitrine « des paroles amicales. Mon cœur est rempli « de sentimens pour vous, pour vos femmes, » pour vos enfans; & ce que je vous dis en » ce moment procède de la racine des senti- » mens de mon ami qui reclame sa maison &

I 2

» m'a dit que son cœur étoit ouvert pour vous « à votre arrivée, mais, malgré sa bonté, le » mauvais esprit s'étoit emparé de vous, ce » qui l'a rendu fort malheureux, quoiqu'il es- « pérât que le *maître de la vie* changeroit « vos dispositions & vous rendroit bons Indiens, « comme vous aviez coutume d'être. » A ce discours un des chefs répondit ainsi :

» *Kaygait amik, kee aighter annaboycassey* » *omàr hapadgey* ; o, *nishshishshin kee deba-* » *chemon nogome neennerWind ojey flooteWar* » *cockinnor nee doskeennerway mug kee deb-* » *Woye neecarnis hapadgey sannegat neenner-* » *wind ha nishinnorbay kaygWotch nnnaboycas-* » *sey ozome scuttay Wabo ojey minniquy* » *neennerwind angaymer amik*, *shashyyea* » *suggermarsh cockinnor nogome mornooch*. » *ToWorch payshik muceuk scuttaywabo ojey* » *bockettynan cushshecance Warbunk keejayp* » *nenneerwind ojey boossin* ; = *haW*, *haw*, » *haW*. » =

C'est-à-dire :

« Il est vrai, *Castor*, (1) que vous avez » un grand sens, qu'il adoucit les paroles que

---

[1] On se rappellera que ce nom est celui qu'avoit reçu notre voyageur lors de son adoption. *Note du traducteur.*

» vous nous adressez & que nous vous enten-
» dons tous. Nous savons aussi que la vérité
» ouvre vos lèvres. Il est très difficile pour
» nous autres Indiens qui n'avons pas la rai-
» son des blancs, de connoître quand nous avons
» assez bu de cette eau forte si ardente; mais
» nous espérons que le *Chat* ôtera la peau de
» son cœur pour qu'il soit clair comme les nôtres.
» Nous espérons aussi qu'il ouvrira son cœur
» encore une fois, & qu'il nous donnera une
» petite bouteille de cette eau, pour boire à
» la santé de notre frère & de notre sœur que
» *nous avons envoyés dans des contrées éloignée* ;
» & demain, à la pointe du jour, nous par-
» tirons. «

M. Shaw, d'après mon conseil, promit de satisfaire à leur demande à condition qu'il seroient fidèles à leurs engagemens & qu'ils s'interdiroient même de gouter du *rum* pendant leur séjour à terre. Je leur fis connoître ses intentions & ils se retirerent dans leurs cahutes nous laissant en paisible possession du fort.

Les Indiens resterent tranquilles toute la nuit, ce qui me fit espérer que la promesse que je leur avois faite à leur départ, de leur donner du rum avoit produit l'effet que j'en désirois: mais je m'étois trop flatté, & l'orage n'étoit pas

encore dans sa plus grande violence. Dès l'aube du jour, ils s'assemblèrent & demandèrent du rum qui leur fut donné sur le champ; ils descendirent de leurs canots & les quittèrent sans enterrer leurs morts. Ceci étant contraire à leurs usages, me donna de l'allarme, aucun peuple n'étant plus éxact qu'eux à rendre les derniers devoirs à la dépouille des morts. Je soupçonnai que le mauvais esprit les possédoit encore & qu'ils ne s'étoient éloignés à une petite distance que pour boire le rum. Nous nous préparâmes à une attaque en chargeant vingt-huit fusils du nord-Ouest & une paire de pistolets, & restant assis auprès du feu, attendant qu'ils revinssent pour effectuer le dessein dont mon arrivée avoit heureusement empêché jusques là l'exécution. Dans l'espace d'environ une heure, ils reparurent enivrés de plus belle, chantant leurs chansons des morts à la guerre, chacun d'eux barbouillé de noir, de la tête aux pieds. A mesure qu'ils approchoient de la maison en ordre de file indienne, chacun d'eux répéroit les paroles suivantes
» *Mornooch toWorch gunnesar cushecance ojey*
» *dependan* o Wakaygan. »

C'est-à-dire :

» Néanmoins nous n'entendons pas tuer le

» *Chat*, mais ſeulement reclamer ce fort & tout
» ce qui eſt dedans. »

Tandis qu'ils chantoient, nous préparions nos fuſils & les placions de maniere à pouvoir nous en ſervir ſur le champ, s'il le falloit, déterminés à faire une vigoureuſe réſiſtance, quoiqu'il ne fût plus reſté que M. *Shaw* & moi, le Canadien s'étant enfui juſques dans les bois.

Je pris le rang de commandant en chef & priai M. *Shaw* de m'obeir en tout point & de ne point tirer un ſeul coup que je ne lui en euſſe donné le ſignal, ſachant très bien que la mort d'un ſeul d'entre les Sauvages tué par nous, même à notre corps défendant, expoſeroit tellement le reſte qu'il ne ſeroit plus poſſible de nous dérober à leur furie. Comme notre ſituation étoit très critique, nous agîmes avec autant de ſang froid que pouvoient le faire des hommes réſignés à la mort. Il me vint en tête une idée heureuſe que je mis ſur le champ à exécution. J'entrai dans le magazin & roulant un baril de poudre à canon dans la pièce extérieure, j'en fis ſortir la tête au dehors; à peine avois-je fini que les Sauvages arrivèrent, & s'avançant à la porte, armés d'épieux & de *tomahawks*, ils ſe diſoient l'un à l'autre :

» keen etam. »

C'est-à-dire :

» Vous, allez le premier. « Nous nous tînmes prêts à les recevoir, & je leur donnai à entendre que nous n'avions pas peur d'eux. Un de la bande entre dans la maison & je lui dis d'un ton ferme : « *ha Wa neyoe shema-* » *gonish equoy kee tertenin marmo.* »

C'est-à-dire:

« Qui de vous autres, *bonnes vieilles*, est un » brave soldat? » & appuyant aussitôt mon pistolet bandé sur le baril de poudre, je criai d'une voix fort élevée. » *Cockinnor marmo* » *neepoo nogome.* »

» Nous périrons tous aujourd'hui. » Dès qu'ils entendirent ces paroles, ils quittèrent la porte & s'enfuirent en criant » *kitchee manni-* » *too ajey petoone amik o muskowar haguat-* » *missey yang.* »

C'est-à-dire

» Le *maître de la vie* a donné au castor » beaucoup de force & de courage. » Les femmes fuirent avec la plus grande précipitation, poussèrent leurs canots à l'eau & se mirent à l'abri aussi promptement qu'elles purent, les hommes qui, un moment avant, étoient plongés dans l'ivresse, devinrent sobres tout à coup, & faisant le plus de diligence qu'il leur

fut possible, ramèrent vers une isle opposée à la maison. Bientôt après un canot arriva près du rivage portant six de leurs femmes avec mission de tâcher de raccommoder la querelle; mais je ne consentis à aucune réconciliation, leur disant qu'ils avoient dû me connoître avant, que mon nom étoit *le Castor*, que tous les Indiens me connoissoient pour être un brave guerrier, & que mon cœur n'étoit pas facile à adoucir. Les femmes retournèrent sur le champ, emportant avec elles les morts, ce qui me satisfit en m'annonçant qu'ils ne se proposoient plus de nous inquiéter désormais.

Ce fut ainsi qu'une heureuse présence d'esprit nous sauva d'une perte presqu'inévitable & probablement du malheur de terminer notre vie dans les tourmens les plus affreux.

Il ne sera pas inutile de faire remarquer la nécessité qu'il y a pour un trafiquant d'être ferme, brave & de sang froid dans un danger imprévu, mais sans précipitation & sans témérité. Les Indiens sont justes observateurs de l'esprit humain & discernent facilement le vrai courage de celui qui n'est qu'affecté, par cette tranquillité feinte qui distingue si bien l'un de l'autre. Ils est reconnu qu'aucun peuple dans le monde ne met le courage à de plus

rudes épreuves, & n'obſerve avec une curioſité plus barbare dans le ſupplice de ſes ennemis, les effets des tourmens qu'ils leur font endurer : les femmes même treſſaillent de joie en proportion de la foibleſſe que décèle le malheureux patient. Il arrive ſouvent néanmoins, par un effet de ce même eſprit, qui agit de part & d'autre avec le même pouvoir, que les tourmens les plus douloureux n'arrachent pas une plainte (1). Un exemple ou deux tirés de l'hiſtoire des Indiens de l'Amérique, par M. *Adair*, fera connoître toute la fermeté d'un eſprit Indien & prouvera ſans réplique que de telles aſſertions ne ſont point exagérées. La vérité devroit être l'étendard de l'hiſtoire & guider la plume de tout écrivain jaloux de ſa propre réputation.

Il y a quelques années, les Indiens Shawanéſes étant obligés de quitter leurs habitations, firent priſonnier dans leur route uu guerrier *Muskohge* connu ſous le nom de vieux *Scrany*; ils lui donnèrent une rude baſtonnade & le con.

[1] « Ils ont le cœur haut & fier, un courage à l'épreuve, une valeur intrépide, une conſtance dans les tourmens qui ſurpaſſe l'héroïſme, & une égalité que ni la proſpérité ni l'adverſité n'altèrent jamais. » *Voyage de le Beau, parmi les Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale, Ier. vol. chap.* 18, *pag.* 309.

damnèrent au supplice du feu. Il souffrit longtems sans témoigner la moindre douleur ; sa contenance étoit celle d'un homme qui n'éprouve pas le plus léger mal. Il dit à ses bourreaux d'une voix ferme, qu'il étoit un brave guerrier, qu'il avoit acquis la principale partie de sa renommée guerrière aux dépens de leur nation, & qn'il désiroit leur prouver, dans le moment même de sa mort, qu'il avoit autant de supériorité sur eux que, lorsqu'il conduisoit contre leur nation ses braves compatriotes : que, quoiqu'il fût tombé entre leurs mains & qu'il eût perdu la protection du ciel par quelqu'impureté ou autre offense, en portant l'arche sainte de la guerre contre des ennemis jurés, il lui restoit cependant assez de vertu pour le rendre capable de se punir lui-même d'une manière plus recherchée que ne pourroit l'imaginer toute leur tourbe ignorante & vile ; qu'il alloit le faire s'ils lui en laissoient la liberté en le détachant, & lui donnoient un des canons de fusils ardens & rouges de feu, retiré du brasier. Sa proposition & son genre d'adresse parurent d'une hardiesse & d'une nouveauté si extraordinaire qu'ils consentirent à sa demande. Saisissant alors par un des bouts le canon tout rouge, & le brandissant de coté

& d'autre, il s'ouvrit un paſſage à travers cette multitude armée, mais ſurpriſe, ſauta en bas d'un banc prodigieuſement haut & eſcarpé dans une branche du fleuve, s'y plongea, nagea vers une petite ile & paſſa l'autre branche au milieu d'une grèle de balles; & quoique ſes ennemis en grand nombre le ſerrâſſent de très près dans leur pourſuite, il entra dans un marais de ronces à travers lequel, tout nud & tout meurtri qu'il étoit, il regagna ſon pays.

Les Indiens Shawanèſes ayant pris auſſi un guerrier de la nation *Anantoocah*, l'attacherent à un pieu ſuivant leurs cruels & ordinaires préparatifs. Ayant enduré ſans la moindre plainte les plus violens tourments, il leur dit avec dédain qu'ils ne ſavoient pas comment on puniſſoit un ennemi important; qu'il vouloit le leur apprendre & qu'il confirmeroit la vérité de ce qu'il avançoit s'ils lui en accordoient les moyens. Il pria qu'on lui donnât une pipe & du tabac, ce qu'ils firent: ſitôt qu'il l'eut allumée, il s'aſſit nud comme il étoit ſur les torches ardentes des femmes qui ſe trouvoient autour de lui, & continua de fumer ſa pipe ſans la moindre altération: à cette vue un des principaux guerriers s'élança en diſant qu'il étoit un brave guerrier, que la mort ne l'ef-

frayoit point & qu'ils ne l'auroient pas fait mourir s'il n'eût été déjà consumé à moitié par le feu & condamné d'ailleurs à ce supplice par leurs loix : que cependant, quoiqu'il fût un ennemi très dangereux & sa nation, une nation perfide, on verroit qu'ils savoient honorer l'intrépidité même à l'égard de l'homme que les *raies de guerre* dont il étoit marqué attestoient avoir été le meurtrier de plusieurs de leurs parents chéris : (1) & alors, comme par une faveur spéciale, il mit fin à tous ses maux en l'expédiant obligeamment d'un coup de *tomoha*wk. Quoique le sanglant instrument fut prêt quelques minutes avant que le coup ne fût porté, on m'a cependant assuré que les spectateurs n'auroient pu appercevoir la moindre altération dans les traits de la victime.

La mort est, en beaucoup d'occasions, plus à rechercher qu'à craindre pour les Indiens, surtout dans un âge avancé, lorsqu'ils n'ont plus de force & d'activité pour la chasse : le père alors sollicite son changement de climat, & le fils s'empresse de remplir le role d'exé-

(1) Cette expression semble annoncer que ces sauvages dont l'usage est de se peindre le corps, marquent leurs victoires & leurs succès par des raies qu'ils impriment sur leur chair avec diverses couleurs. *Note du traducteur.*

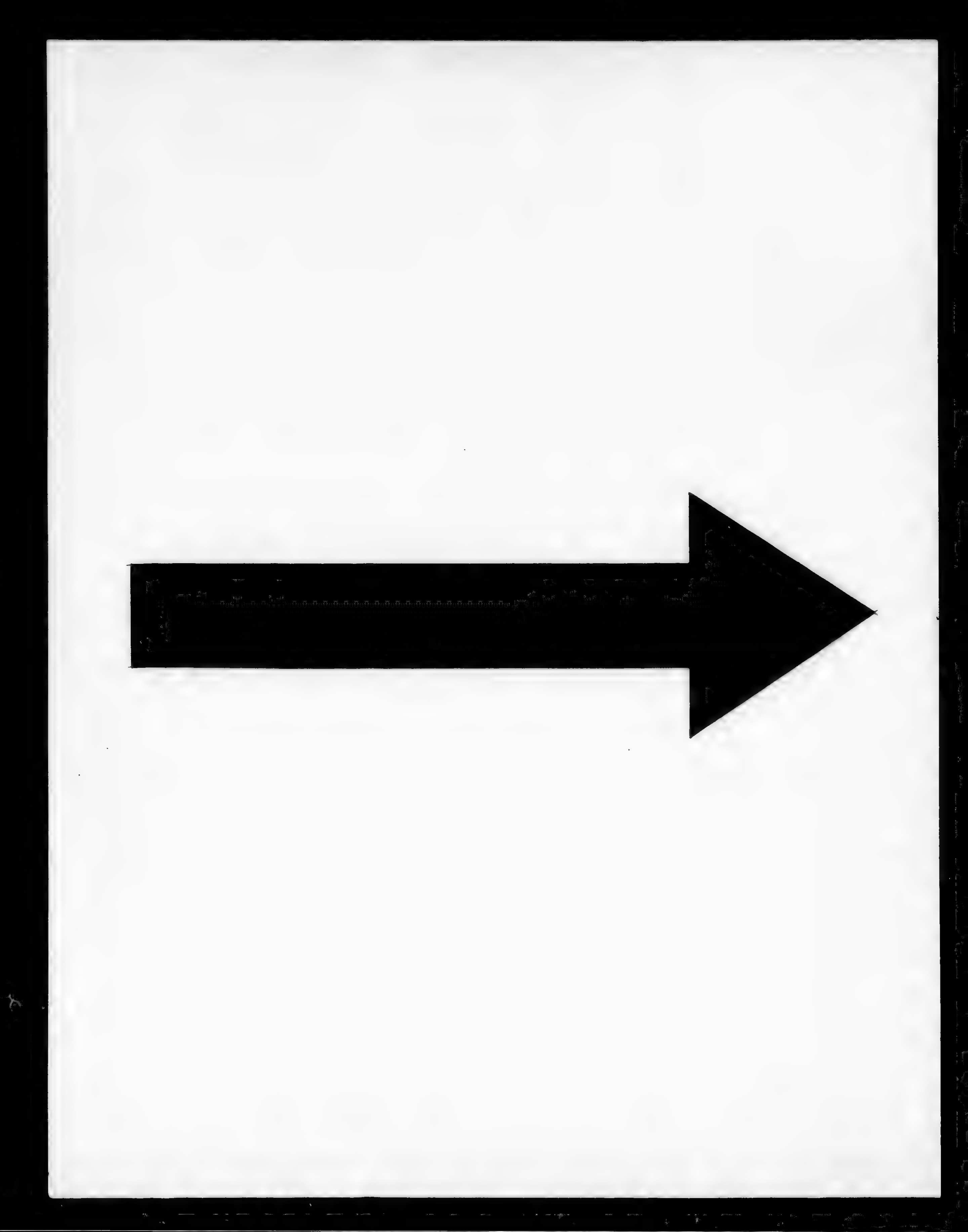
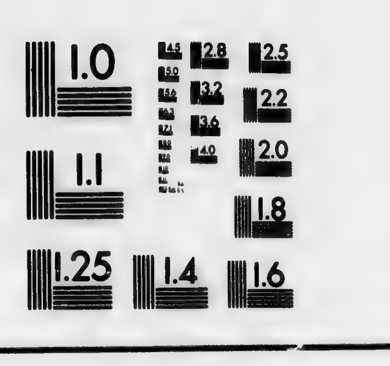


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

cuteur en mettant fin à l'existence de l'auteur de ses jours. (1)

Parmi les Chippeways septentrionaux, lorsque le père d'une famille semble répugner à se conformer à l'usage ordinaire, que sa vie devient à charge à lui-même & à ses amis, & que ses enfants sont obligés de le soutenir du travail de leurs mains, on lui propose l'alternative ou de le déposer sur le rivage de quelqu'isle avec un petit canot & des rames, des arcs & des flèches, une jatte pour boire tout à son gré, & de courir ainsi le risque de mourir de faim, ou bien de souffrir courageusement la mort selon les loix de leur pays. Comme il y a peu d'exemples que ce dernier parti ne soit pas préféré, je vais rapporter la cérémonie qui se pratique en pareille occasion.

On dispose une cabane aux *sueurs* dans la même forme que pour la cérémonie de l'adoption, &, tandis que la personne passe par cette épreuve préparatoire, les membres de la famille

---

(1) « Tum quasi non sat eorum paucitatem tam multæ tam que variæ pestes exhauriant, si quem suorum vident diuturniori morbo languere, necant ultro grandævos præsertim, & scilicet per amoris studii quæ in eos sui testificationem cum mors, aïunt, eorum ærumnis modum ponat. » *Historiæ Canadensis, libro primo, pag.* 61.

se félicitent de ce que le *maître de la vie* leur a communiqué le discernement nécessaire pour disposer des vieillards & des infirmes & pour les envoyer dans un autre monde où ils seront renouvellés, & chasseront de nouveau avec toute la vigueur de la jeunesse. Ils fument alors la pipe de paix, & font leur repas de chair de chien. Ils chantent aussi la chanson du grand remède dans les termes suivans : *Ka haguarmissey kitchee manitoo kaygait cockinnor nishinnorbay ojey kee candan hapadjey kee zargetoone nishinnorbay mornooch kee tarpenan nocey keen aighter, o dependan nishinnorbay, mornooch towarch ojey misheoot pockan tunnoncay.* »

C'est-à-dire

« Le Maître de la vie donne du coura-
» ge : il est vrai que tous les Indiens savent
» qu'il nous aime, & nous lui envoyons aujour-
» d'hui notre père, afin que celui ci puisse
» se trouver jeune dans un autre monde, &
» soit en état de chasser. »

On recommence les danses & les chansons, & le plus agé des enfans donne à son père le coup de mort avec son tomahawk : on prend alors le corps que l'on peint le mieux possible : on l'enterre avec des armes de guerre ; enfin

on éleve une cahutte d'écorce de bois dont on couvre la fosse afin d'empêcher les animaux sauvages de venir le troubler. (1)

C'est ainsi que les membres d'une portion du genre humain privée de lumières s'arrogent le droit de s'oter la vie les uns aux autres lorsqu'ils ne peuvent plus la soutenir avec le travail de leurs mains : c'est ainsi qu'ils regardent comme un devoir de mettre un terme à l'existence de ceux dont ils tiennent la leur, & employent, pour leur donner le coup fatal, ces mêmes armes dont on ne feroit usage que pour leur défense en des pays plus civilisés.

Je restai avec M. *Shaw* jusqu'au retour de mes gens & pris un bâtiment indien chargé de ris sauvage & de viandes séches, me faisant accompagner de deux de ses Canadiens. Dans ma route, je jettai un cri vers le lieu où javois laissé les Indiens dont j'avois reçu le premier avis de désordre qui avoit lieu chez M. *Shaw*; mais ils étoient partis. Mon indien & sa femme attendoient après moi, & furent en-

(1) « Quanquam autem corpora terræ mandant nostro modo, illustriorem tamen tumulis tanquam pyramidem ex perticis adjiciunt. Ac viris quidem appendunt insighia; arcum, sagittas, clypeum. » *Historiæ Canadensis, libro primo, pag.* 91.

chantés

chantés de me revoir. A mon retour au lac le Mort, je trouvai tous mes gens bien portans & en bonnes diſpoſitions. Pendant mon abſence ils avoient été approviſionnés abondamment par les Sauvages, &, au moyen des échanges, ils avoient augmenté mon magazin de pelleteries. Les gens de M. *Shaw* reſterent une nuit dans ma demeure, &, le lendemain matin, partirent pour *Manontoye*.

CHAPITRE IX.

Manière des Indiens d'aller à la guerre. = Le lac Manontoye. = Les Sioux, sur le Missisipi, ennemis des Chippeways. = Reflexion sur les inclinations sanguinaires de quelques unes des nations Indiènnes. = Formalité du départ pour le combat & de la declaration d'hostilités. = Anecdote tirée des lettres de Milady Montague. = Autre exemple de la passion des Indiens pour la vengeance. = Réflexions sur les principes inculqués par les Indiens à leurs enfans. = Les Indiens donnent quelque fois des preuves de modération. = Exemple. = Différence des caractères chez les jeunes garçons & les filles parmi les Indiens du Missisipi. = Lac Rouge. = Pourquoi ainsi nommé. = Lac Caribou, ou lac des Rennes. = Lac Arbitibis. = Lac Nid de Corneille = Fleuve de la corneille. = Lac des deux sœurs. =

LE lac *Manontoye* où M. Shaw avoit hiverné, n'est pas aussi étendu que le lac *Esturgeon*. Il abonde en poisson excellent & en oiseaux sauvages; le ris, les avoines sauvages & autres

graines y croiſſent ſans culture dans les marais. Il n'y a ſur ce lac que très peu d'iſles. Il s'y rend environ trois cents Indiens de la nation Chippeway : ils ſont très ſauvages, ſe plaiſent dans la guerre, & la font quelquefois contre les *Sioux* ſur le *Miſſiſſipi*. Ils ſont ſouvent abſens pendant quinze mois de leurs familles, & reviennent rarement ſans un priſonnier ou une chevelure.

C'eſt quelque choſe d'étrange que la ſoif du ſang puiſſe porter un homme à traverſer une immenſe étendue de pays, à ſouffrir des fatigues inexprimables, dans l'incertitude du ſuccès, pour aſſouvir une paſſion que l'eſprit infernal peut ſeul inſpirer ; il ne l'eſt pas moins que, de retour parmi les ſiens, après avoir recueilli le prix de ſes travaux, il faſſe le récit des évènemens de ſon voyage avec les plus grands tranſports de joie, & ſourie à la relation des tourmens qu'il a, lui ſeul, fait ſouffrir. Les plus terribles excès d'un maniaque n'égalent point une telle cruauté : heureux ceux qui jouiſſent des bienfaits d'une ſociété dont la civiliſation & les loix les mettent à l'abri d'auſſi exécrables traitemens !

Avant de partir pour la guerre, le principal chef convoque un conſeil, & chaque chef a un collier

de *wampum* & une pipe de guerre : le collier, pour lui rappeller les anciens évènemens relatifs à la nation contre laquelle ils se proposent de commencer des hostilités : la pipe pour fumer au *feu du conseil*. Lorsqu'ils ont arrêté de faire la guerre, ils envoyent les colliers & des pipes à leurs ennemis ; si la même politesse est observée à leur égard, ils se préparent sur le champ avec la plus inébranlable résolution à voir couler le sang.

Les lettres historiques d'Émilie Montagué rapportent un exemple frappant de ces inclinations sanguinaires. Je le citerai ici avec les propres paroles de l'auteur.

» Un missionnaire jésuite me raconta à ce
» sujet un trait qu'on ne peut entendre qu'avec
» horreur. Une femme indienne avec laquelle
» il demeuroit pendant sa mission, donnoit à
» manger à ses enfants, lorsque le mari lui ame-
» na un Anglois fait prisonnier. Elle lui coupa
» le bras sur le champ, & offrit à boire à
» ses enfans le sang qui en ruisseloit. Le jé-
» suite lui représenta la cruauté de cette action,
» sur quoi, lui jettant un regard farouche :
» je veux, dit elle, en faire des guerriers ; je
» dois donc les nourrir de chair humaine. »

Pendant mon séjour à *Cataraqui*, capitale des

établissemens royalistes dans le Canada, deux partis, l'un de *Mohawks*, l'autre de *Messesawgerse* se rencontrèrent par hazard. Ils firent l'échange de leurs pelleteries avec les trafiquans, & s'arrêtèrent pour boire le rum que leurs marchandises leur avoient rapporté. Comme la liqueur commençoit à produire son effet, leur imagination échauffée leur rappela qu'ils étoient de nations différentes, & comme les Mohawks prétendoient toujours à la supériorité, l'ivresse leur donna de l'orgueil ; à la fin, il s'éleva une dispute : un Indian Messesawger fut tué. On lui arracha le cœur, & les Mohawks se proposoient de le faire griller, mais ils en furent empêchés par un particulier qui passoit dans le moment près de leur cabane, & qui obtint d'eux qu'ils le lui cédassent.

Il semble que les Indiens, hommes & femmes, apportent tous une égale attention à inculquer des idées d'héroïsme à la génération qui s'élève, & à lui donner ces impressions portées chez eux si fort au delà des règles de la raison ou de la justice. Il est inconcevable qu'ils n'aient pour but dans toutes leurs actions que de satisfaire leurs ressentimens en tirant vengeance des offenses dont on s'est rendu coupable à leur égard, & que cette passion soit assez puissante

pour devenir la règle de leur conduite, (1) il y a pourtant quelques exceptions à ces observations générales. On peut citer, entr'autres, leur conduite à l'égard des trafiquans forcés en quelques occasions où l'yvresse les porte à de trop grands excès, de les battre d'importance. Je dois avouer, à leur honneur, qu'en pareil cas, sortis de l'état d'yvresse, je ne les ai jamais vus témoigner de ressentiment. La seule réflexion qu'ils aient faite a été : « ami, vous » m'avez battu bien rudement la nuit der- » nière. Mais je n'en conserve point de souve- » nir ; je suppose que je le méritois. C'est la « liqueur qui m'avoit porté à vous offenser. » Ou s'ils laissent appercevoir quelque mécontentement, un verre de rum a bientot racommodé tout. Quant à leur infliger des traitemens trop rudes lorsqu'ils ne sont point dans un état d'intempérance, je suis convaincu que cela seroit fort dangereux, & qu'il faut l'éviter avec beaucoup de précaution.

Mais quoiqu'ils manifestent souvent ces in-

(1) « Ils exercent envers leurs ennemis des cruautés si inouies qu'ils surpassent dans l'invention de leurs tourmens tout ce que l'histoire des anciens tyrans peut nous représenter de plus cruel. » *Voyage de le Beau parmi les Sauvages de l'Amérique septentrionale, Ier. vol. chap. 18, pag. 309.*

clinations sanguinaires, & qu'ils ne les satisfassent qu'avec une trop malheureuse facilité; ils montrent pourtant, en quelques circonstances, tout à la fois de la sagesse & de la modération.

Lorsque j'étois à la descente de *Pymistiscotyan* sur le lac Ontario, j'avois un gros chien pour défendre & moi même & ma propriété. Un Indien entra, déja ivre, pour demander du rum, & alloit sans doute frapper l'animal; le chien le saisit, à l'instant, par le gras de la jambe, & le blessa cruellement. Il retourna à sa cabane, & ne fit pas la moindre plainte jusques au lendemain matin, qu'il témoigna le désir de m'entretenir. J'allai le trouver; il m'apprit de quelle façon le chien l'avoit traité, disant qu'il espéroit que je lui donnerois une paire de bas pour remplacer ceux que le chien avoit déchirés; qu'à l'égard de sa jambe, il ne s'en inquiétoit pas beaucoup, parce qu'il savoit que bientôt elle seroit guérie. Je lui accordai sur le champ ce qu'il demandoit, j'y ajoutai une bouteille de *rum* qui me parut lui faire plaisir, & je n'en entendis plus parler depuis.

Mais revenons à leur départ pour la guerre. Les femmes & les enfans vont, quelquefois en avant dans leurs canots, chantant des chan-

ſons de guerre, & campent tous les ſoirs au coucher du ſoleil, ayant beaucoup de répugnance à voyager dans les ténèbres. On diſtribue en quatre diviſions quarante huit jeunes guerriers pour faire ſentinelle la nuit ; on leur donne des fuſils, des arcs, des flèches & du *ſcotté-Wigwas*, ou écorce pour allumer du feu en cas de ſurpriſe imprévue. (1)

Cette écorce eſt priſe du bouleau ; les Indiens la font ſécher proprement, & l'employent pour s'éclairer à la pêche. On l'attache à un bâton de la longueur d'environ ſept pieds. Ce bâton eſt tantôt placé à la tête du canot, tan-

---

(1) « Dans leur voyage de guerre ils marchent toujours par files ; quatre ou cinq hommes des meilleurs piétons prennent le devant, & s'éloignent de l'armée d'un quart de lieue pour obſerver toutes choſes & en rendre compte auſſitôt. Ils campent tous les ſoirs à une heure de ſoleil, & ſe couchent autour d'un grand feu, ayant chacun ſon arme auprès de ſoi. Avant que de camper, ils ont ſoin d'envoyer une vingtaine de guerriers à une demie lieue aux environs du camp ; afin d'éviter toute ſurpriſe. Jamais ils ne poſent de ſentinelle pendant la nuit, mais auſſitôt qu'ils ont ſoupé, ils éteignent tous les feux. Le ſoir, le chef de guerre leur commande de ne point ſe livrer à un ſommeil profond & de tenir toujours leurs armes en état. On indique un canton où ils doivent ſe rallier en cas qu'ils ſoient attaqués pendant la nuit & mis en déroute. » *Lettres édifiantes & curieuſes ecrites des miſſions étrangères, 7me. vol. lettre ſur les Natchez, pag.* 24.

Ces Sauvages, ainſi qu'on le voit, diffèrent de ceux dont parle notre voyageur, en ce qu'ils ne poſent point de ſentinelles la nuit. *Note du traducteur.*

tôt porté par la perſonne qui accompagne celle qui pêche, & dont le ſoin eſt auſſi de gouverner le canot.

A la pointe du jour, les Indiens partent, &, ſans s'inquiéter du tems, pourſuivent leur route juſques à leur arrivée au pays ennemi, après avoir pris toutes les précautions que le genie humain peut ſuggérer.

Quand ils ſont la guerre contre les Indiens du Miſſiſſipi, ils tâchent de tuer les hommes & les femmes, & emmènent les enfants pour en traiter avec les trafiquans qui les envoyent à Montréal où on les employe au ſervice domeſtique. Il n'eſt pas ſi facile d'aſſujettir les jeunes hommes que les filles à cette dépendance : ils ſont plus opiniâtres, & naiſſent avec une horreur naturelle pour l'idée ſeule d'eſclavage ; ils ſont auſſi remplis d'orgueil & de reſſentiment, & ne balanceront pas à tuer leurs maîtres pour ſatisfaire leur vengeance lorſqu'ils ſe croyent traités injuſtement. Les filles ſont plus dociles, & prennent bien plus vîte les mœurs civiliſées. Faute d'avoir été accoutumées à la vie domeſtique, elles ſont, d'abord, malades & languiſſantes. Mais elles ſe familiariſent bientôt avec le changement & le préfèrent à cette vie groſſière dans laquelle elles avoient été élevées.

Quelque jours après mon retour au lac *la Mort*, une bande de sauvages arriva du lac Rouge, appellés par les Indiens *Misqui Sakiegan*, & quelques autres, du lac *Shabeechevan* ou *lac d'herbes sauvages* à cinq jours de marche, environ, par delà le lac Manontoye. Le lac *Rouge* est ainsi nommé d'une aventure remarquable arrivée à deux fameux guerriers de la nation Chippeway. Ils chassoient du côté du lac, & comme ils s'occupoient à chercher le gibier, ils apperçurent à quelque distance un animal monstrueux qui leur parut beaucoup plus grand qu'aucun de ceux qu'ils avoient jamais vus. Sa marche étoit lente & pesante, & il se tenoit constamment du côté de l'eau. Ils le suivirent d'aussi près que la prudence le leur permit, résolus de tout risquer pour le tuer. En approchant ils le virent mieux, & remarquèrent que son corps étoit couvert de quelque chose qui ressembloit à de la mousse; leur surprise en augmenta : après s'être consultés ils continuèrent de s'avancer vers l'animal, & lui tirèrent un bon coup de fusil sans qu'il parût en avoir éprouvé la plus légère impression. Ils recommencèrent à tirer, avec aussi peu de succès qu'auparavant; alors ils s'éloignèrent à quelque distance, s'assirent, & chantèrent

leurs chanfons de guerre s'adreffant au *maître de la vie*, & follicitant fon fecours pour parvenir à s'en rendre maîtres, perfuadés que c'étoit *Matchet Mannitoo* ou le mauvais efprit fous la forme de ce monftre. ils fe levèrent enfuite, & le pourfuivirent, tirant tous deux en même tems : le coup fut heureux, l'animal tourna autour de lui-même, ce qui les engagea à foutenir leur feu jufques à ce qu'enfin il fauta dans l'eau, & qu'ils le perdirent de vue. La teinte de fon fang ayant rougi les eaux du lac, il a retenu depuis le nom de *lac Rouge*.

Le poiffon s'y pêche en abondance, & le ris fauvage y croît en grande quantité dans les marais. On peut auffi chaffer des animaux de toute efpèce dans le pays. Il y a plufieurs rivières & chûtes d'eau du côté du Nord-Oueft. Les Indiens font très-empreffés de pêcher & de chaffer ici pendant l'hiver, ayant, en général, beaucoup de fuccès, même par les tems rigoureux. Du lac *rouge* au lac *le Sel* il y a, d'après le calcul des Indiens, quatorze portages peu confidérables & vingt-deux criques. Le lac *le Sel* eft fort petit, l'eau eft baffe & fale. Il n'a pas plus de trois milles de longueur. Il y a peu de poiffon excepté de l'anguille, du chat de mer & du brochet ; mais il s'y trouve

en quantité des rats musqués & des oiseaux sauvages. De ce lac au lac *Caribou* ou lac des *Rennes*, il y a une marche de huit jours à travers cinq criques & trois portages.

Le lac *Caribou* ou, en langue indienne, *Aieeque* a trente milles, environ, de longueur. Il y a dessus plusieurs petites îles semblables aux *mille îles* dans le fleuve S.-Laurent au dessus de Montréal. L'eau est profonde, limpide, & le fonds très-dangereux. On y trouve en abondance de grandes truites, du poisson blanc, du brocheton, du brochet & de l'esturgeon. Il est environné par une chaîne de hautes montagnes. Un trafiquant français s'y étoit établi, il y a quelques années : mais depuis peu le lieu a été abandonné. Les Indiens comptent dix jours de marche depuis ce lac jusques au lac *Schabeechevan*, à travers treize portages & autant de criques : mais comme j'y passai l'hiver de l'année suivante, quoique j'y sois arrivé par une route différente, je n'en ferai point la description jusqu'à ce que je puisse raconter les évènemens de cette époque. Du lac *Schabeechevan* ou lac *Arbitibis*, il y a trois petits lacs, huit criques & cinq portages. Le lac *Arbitibis* est très étendu; les terres environnantes sont remplies de rochers & de mon-

tagnes. Ce lac fournit aux Indiens du poiſſon & des oiſeaux ſauvages. L'eſpèce aquatique abonde dans cette partie du monde : la nature l'a voulu, ſans doute ; ainſi, pour ſoutenir les tribus nombreuſes de Sauvages qui ſont obligés de ſe rendre juſques aux lacs pour trouver de quoi vivre. A l'extrêmité ſeptentrionale de ce lac eſt une grande chûte d'eau, qui ſort d'un fleuve dont le courant eſt rapide pendant la longueur d'environ vingt-milles. Il y a auſſi ſur ce fleuve d'autres courans dont la rapidité n'eſt pas moins violente; la terre, ſur ces bancs eſt baſſe, & la berge ſablonneuſe. Du lac *Arbitibis* au lac *Nid de Corneille* appellé par les Indiens *Cark Sakiegan*, il n'y a qu'une petite diſtance. La circonférence du lac *nid de Corneille*, excède, à peine, deux lieues, dans ſa plus grande étendue, & n'eſt remarquable que par une petite île dans le milieu, avec environ quarante palmiers élevés où les corneilles bâtiſſent leurs nids, d'où on l'appelle *Cark Cark Minneſey*. Le poiſſon n'eſt pas merveilleux dans ce lac : la plus grande partie eſt de l'eſpèce de l'empereur dont les Indiens mangent rarement. Depuis ce lac il y un long portage, & environ à moitié chemin, une haute montagne. Au bout de la place de tranſport eſt

un fleuve nommé *Cark Cark Seepi ou le fleuve de la Corneille* qui roule avec un fort courant l'espace d'à peu près trente milles, depuis *Neeshshemaince Sakiegan* ou le lac *des deux sœurs*, ainsi nommé de la rencontre de deux courants qui forment une décharge considérable dans le lac. Les Indiens de la baye d'Hudson y chassent avec beaucoup de succès. Au bout est un portage de la longueur d'environ un quart de mille conduisant à une rivière singulièrement étroite qui s'écoule avec un courant très impétueux l'espace d'environ cinquante lieues : la terre étant fort élevée des deux côtés, rend la navigation très-obscure. Les Indiens en montant ce fleuve s'éclairent le plus qu'ils peuvent, afin d'être à portée de combattre la violence du courant. Ce fleuve procure une quantité considérable de pelleteries à la compagnie de la baye d'Hudson.

Comme la description de ce pays si peu reconnu jusques ici, est une partie principale de l'objet que je me suis proposé en publiant les voyages, je l'ai entreprise, soit d'après mes connoissances personnelles, soit d'après les renseignemens les plus authentiques que j'ai été à portée de me procurer par les Sauvages. J'ai suivi, à cet égard, *Carver* qui, à son arrivée

au grand portage, fit rencontre d'un parti considérable d'Indiens *Killiſtinoë* & *Aſſinipoils*, par leſquels il apprit à connoître pluſieurs lacs & fleuves dont il fait la deſcription d'après les informations qu'il put recueillir.

Quoique les Indiens ſoient très-habiles à tracer des pays ſur de l'écorce d'arbre au moyen de charbon de bois (1) mêlé avec de la graiſſe d'Ours, (ce que les femmes font avec beaucoup d'adreſſe,) il eſt bon d'obſerver que la longueur de la marche d'une journée eſt cependant très-indéterminée & ne peut en conſéquence donner aucuns renſeignemens géographiques. Pour preuve de cette remarque, il

---

[1] « Ce Sauvage nous fit un plan de notre chemin, ou, pour mieux dire, il nous deſſina premièrement avec du *charbon ſur des écorces d'arbres* toutes les rivières, montagnes, bois & marais où nous devions paſſer avant que d'arriver à *Nuranţouac* : Enſuite il imprima la pointe de ſon couteau ſur toutes les traces du charbon qu'il avoit faites, afin que, quoiqu'elles vinſſent à s'effacer, nous puſſions toujours nous en ſervir & y reconnoître les routes que nous devions prendre. Cette manière des Sauvages pour s'enſeigner leurs chemins eſt fort utile & d'autant plus commode que ces ſortes de *plans* ſont toujours ſi exacts que les voyageurs ne peuvent point s'égarer. Ils ſe font ordinairement ſur l'écorce de bouleau qui ſe plie ou ſe roule ſur du papier. Toutes les fois que les anciens tiennent des conſeils de guerre & de chaſſe, ils ne manquent point de conſulter de pareilles cartes. » *Voyage de Lébeau parmi les Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale, Ier. vol. chap. XX, pag. 268.*

suffira, je l'espère, de considérer que leurs plans consistent surtout en lacs & en fleuves parce qu'ils font rarement de longs voyages par terre, & lorsqu'on y trouve décrite une route par terre, c'est peut-être seulement quelque court portage qu'ils ont à traverser pour pouvoir continuer le voyage sur leur élément favori. Mais comme il est probable que peu de personnes liront ces détails avec l'intention d'aller dans le pays, la description que j'ai été à portée d'en faire suffira pour le reste de mes lecteurs. Je regrette beaucoup de n'avoir pu donner plus de perfection à cet ouvrage ; mais je me flate qu'il ne sera pas sans utilité pour ceux que leurs besoins peuvent porter à y recourir pour s'instruire & se guider dans leurs affaires de commerce. Le chemin que fait un Indien depuis le lever jusques au coucher du Soleil, soit en naviguant au gré du courant, soit en luttant contre, s'appelle la *marche d'un jour*. Cette manière vague de calculer rend très difficile pour celui qui voyage en qualité de trafiquant, de déterminer quelque chose de plus que les distances marquées par les Indiens d'un lac à un autre. M. Carver prétend dans sa carte que les branches d'eau qui se rendent de la rivière S.-Louis au bout de la baye de l'Ouest dans

dans le lac supérieur, ne sont qu'imparfaitement connues : je puis observer, avec autant de raison, qu'il est très difficile de faire une description géographique de celles qui sortent du lac Alémipigon ou Nipégon tant à l'Est qu'à l'Ouest. La bienveillance connue de mes compatriotes les portera, je suis sûr, à excuser quelques erreurs de ce genre : je leur proteste que j'ai fait tous mes efforts pour rendre la description des lieux, quant aux distances & situations respectives, aussi exacte qu'il m'a été possible. La carte marine la rendra, je l'espère, plus claire encore.

CHAPITRE X.

Nouveaux traités avec les Sauvages. = Effets terribles de la rigueur du froid. = Totam, ce que c'est. = Anecdote à ce sujet. = Exemple d'une superstition semblable chez des peuples civilisés. = Anecdote de Samuel Bernard. = Respect des Indiens pour les songes, parti qu'ils en tirent quelquefois. = Exemple. = Jalousie des Indiens. = Exemple singulier. = Peines de l'adultère chez les sauvages. = Opinion des Indiens sur la Monogamie. = Chasse de l'Ours blanc & du Buffle par les Sauvages. = Cure faite par un médecin Sauvage. =

APRÈS avoir fait connoître les lacs, fleuves &c. depuis le lac la Mort, je vais continuer mon récit depuis l'époque de mon retour du lac *Manontoye* où je tirai M *Shaw* d'embarras.

Peu de jours après, une autre bande de Sauvages arriva avec des pelleteries, des fourrures & quelques provisions. Ils s'arrêtèrent chez moi deux jours, y firent leur débauche

avec ce que j'avois pu leur ménager de rum, ſans commettre pourtant aucun excès, & ſe retirèrent à la fin très paiſiblement. Le 23 Février, une autre bande vint nous trouver, composée d'environ quatre-vingt, tant hommes que femmes & enfans. Ils apportoient des viandes ſèches, des graines, de la graiſſe d'Ours, & huit ballots de caſtor que j'achetai, leur donnant, comme à l'ordinaire, du rum avec lequel ils s'énivrèrent. Dans cette orgie, une femme fut tuée & un jeune garçon brulé cruellement. Le troiſième jour, ils partirent bien ſatisfaits de notre accueil & nous laiſſant des proviſions en abondance. Le tems étant plus doux, j'envoyai mes gens au lac pour chercher les filets qui étoient reſtés ſous la glace un tems conſidérable, la rigueur de la ſaiſon ne nous ayant pas permis d'en faire la recherche pendant près d'un mois : à notre grand chagrin, on les trouva preſque pourris ; pas un ſeul poiſſon. Mais comme un des Canadiens ſavoit faire des filets auſſi bien que moi, nous réparâmes ce malheur, & attrapâmes du poiſſon en quantité pour notre ſubſiſtance juſques au mois d'Avril.

La rigueur de la ſaiſon ſe fit ſentir cruellement à M. *James Clark*, appartenant à la mê-

me compagnie. Il eut cinq hommes morts de faim au lac *Savan*, lac déteſtable pour le poiſſon, à trois cents cinquante milles de la terre où j'hivernois : les Indiens étoient obligés d'aller chaſſer à une ſi grande diſtance en arrière dans les bois, qu'ils ne pouvoient leur donner aucuns ſecours, & d'après les récits des trafiquans dans le nord Oüeſt, auſſi bien que des Sauvages qui ſe rendoient auprès de moi, récits tous conformes les uns aux autres, c'étoit l'hiver le plus dur dont on pût ſe ſouvenir.

Vers ce temps environ, une bande conſidérable de Chippeways arriva : ils traitèrent avec moi de leur chaſſe, & la débauche ſe termina paiſiblement. Tandis que ces Indiens étoient avec moi, il arriva quelque choſe de remarquable que je vais rapporter.

Une partie de la ſuperſtition des Sauvages conſiſte en ce que chacun d'eux à ſon *totam* ou eſprit favorable qu'il croit veiller ſur lui. Ce *totam*, ils ſe le repréſentent prenant une forme de quelque bête ou une autre, & en conſéquence jamais ils ne tuent, ne chaſſent ni ne mangent l'animal dont ils penſent que le totam a pris la forme. (1)

---

[1] « Il en eſt qui font dépendre leur deſtinée de celle de

Le ſoir qui précèda le départ de la bande; un d'eux dont le *totam* étoit un ours, rêva que s'il alloit jusqu'à un marais, au pied d'une haute montagne, à cinq jours de marche environ de mon *Wigwaüm*, il verroit un grand troupeau d'élans, de daims, & d'autres animaux; mais qu'il lui falloit être accompagné d'au moins dix bons chaſſeurs. A ſon réveil il communiqua ſon rêve à ſes frères & les pria de venir avec lui: tous refuſèrent, diſant que c'étois hors de leur chemin, & que leurs terres de chaſſe étoient plus près. L'Indien rempli d'un reſpect ſuperſtitieux pour ſon rêve (reſpect que l'ignorance ou la force de l'exemple parmi les Sauvages leur fait porter à un dégré étonnant) (1) ſe crut obligé d'agir en con-

quelqu'animal, comme ſeroit d'un chien, d'un renard ou d'un oiſeau, lequel venant à mourir, ils courent eux mêmes riſque du même ſort; car alors, ils ſe perſuadent tellement qu'ils ont peu à vivre, que pluſieurs ont en effet vérifié l'oracle de leur imagination, étant morts peu de tems après par la perſuaſion où ils étoient qu'ils mourroient. » *Voyage de Lebeau parmi les Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale, IIe. v l. chap. 28, pag. 144.*

[1] « Indidem ſuperſtitiones tum creberrimæ aliæ, tum illa præſertim ſomniorum. *Pro vero habent quidquid per ſomnum occurerit :* ac ſi quid præſcriptum ſibi aut imperatum putant, illud deinde efficere nituntur pro viribus.........................

Neque modo ſuis quiſque privatim ſomniis auſcultat, ſed etiam tota plerumque natio unius alicujus ſomnio accommodat fidem,

féquence ; & fes compagnons refufant d'aller avec lui, il partit feul. Arrivé près du lieu, il vit les animaux dont il avoit rêvé. Il tira, fur le champ, un coup de fufil, & tua un ours. Fâché de fa méprife & craignant le courroux *du Maître de la vie*, qu'il s'imaginoit avoir grièvement offenfé, il fe jetta à terre & demeura pendant quelque tems comme mort. Revenu de cet état d'anéantiffement, il fe leva, & avoit déja fait la plus grande partie du chemin jufques à ma demeure, lorfqu'il rencontra dans fa route un autre Ours énorme qui le renverfa & lui meurtrit la figure. L'Indien dans le récit qu'il fit de cet évènement à fon retour, ajouta, dans la fimplicité de fon caractère, que l'Ours lui avoit demandé ce qui avoit pu le porter à tuer fon *Totam*, à quoi il avoit répondu, qu'il ignoroit qu'il fût parmi les autres animaux lorfqu'il avoit tiré fon coup de fufil

maximè fi cujus eft fomniator auctoritatis, » *Hiftoriæ canadenfis libro primo, pag.* 84.

« *Olocotora*, Sauvage, étoit avec M. de Gourgues à l'attaque d'un fort qui fut repris fur les Efpagnols de la Floride Françaife dont ceux-ci s'étoient emparés, & ce Sauvage s'étoit mis dans la tête qu'il ne reviendroit pas de fon expédition. *Son preffentiment étoit apparemment fondé fur un fonge.* »

Hiftoire de la nouvelle France, par le père Charlevoix, Ier. vol. pag. 102.

sur le troupeau ; qu'il étoit très-affligé de cet accident & qu'il espéroit qu'il auroit pitié de lui : que l'Ours l'avoit laissé partir, en lui recommandant d'être plus circonspect desormais, & d'informer tous les Indiens de l'aventure, afin que leurs *Totams* fussent en sûreté à l'avenir, & que le *Maître de la vie* ne fût point irrité contr'eux. En entrant dans ma cabane, il me regarda d'un air très-affecté, & prononça ces paroles : *amik, hunjey ta kitchee annascartissey nind, ô totam, caw wicka neewee geosay sannegat debwoye.*

C'est-à-dire :

« Castor, ma foi est perdue, mon *Totam* est « irrité contre moi, je ne serai plus en état « de chasser désormais. »

Cette idée d'une destinée ou, (si l'on me permet l'expression) de *totamisme*, toute bizarre qu'elle est, ne se borne pas aux seuls Sauvages. L'histoire pourroit fournir plusieurs exemples qui prouvent combien ces impressions ont été fortes, même sur des esprits au dessus du vulgaire & des ignorans. Je n'en citerai qu'un. On lit dans l'histoire de la vie privée de Louis XV, traduite par *Justamond*, entr'autres par-

ticularités de la vie de *Samuel Bernard*, juif & banquier de la cour de France, qu'il étoit superstitieux comme le sont ceux de sa nation, & qu'il avoit une poule noire à laquelle il croyoit sa destinée attachée; qu'il en faisoit prendre le plus grand soin & que la mort de cette volatile fut, en effet, le terme de son existence au mois de Janvier 1739.

Les Indiens font une attention particulière aux songes, & quelquefois, ils employent d'une manière fort adroite le respect qu'on témoigne pour eux, en les faisant tourner vers le but qu'ils se proposent. J'en citerai un exemple pour la satisfaction du lecteur.

Sir William Johnson étant en conseil avec un parti de Mohawks, le principal chef lui dit qu'il avoit rêvé la nuit précédente qu'il lui avoit donné un bel habit galonné & qu'il croyoit que c'étoit le même qu'il portoit. *Sir William Johnson* sourit & lui demanda s'il avoit réellement fait ce rêve; l'Indien répondit sur le champ *qu'oui*, « eh bien lui dit *Sir william*, » vous l'aurez donc, » & à l'instant il se deshabilla, & ayant engagé ce chef à se dépouiller, il le revêtit de l'habit en question. L'Indien fut enchanté & après le conseil il partit en très bonne humeur, s'écriant, *woh ah !* ce qui est

parmi eux l'expreſſion d'une grande ſatisfaction. (1)

Au prochain conſeil qui eut lieu, *Sir William* dit au même chef, qu'il n'avoit point coutume de rêver; que, cependant, depuis le conſeil où il s'étoient trouvés enſemble, il avoit eu un ſonge très ſurprenant. L'Indien déſira ſavoir ce que c'étoit. Après avoir héſité quelques inſtans, *Sir william* lui dit qu'il avoit ſongé que lui chef lui avoit donné une chaîne de terreins ſur la rivière *Mohawk* pour y bâtir une maiſon & y faire un établiſſement, terreins dont l'étendue étoit d'environ neuf milles en longueur près les bancs. Le chef ſourit, & regardant avec vivacité *Sir William*, lui dit que ſi réellement il avoit fait ce rêve il auroit ce qu'il avoit vu en ſonge; mais qu'il ne lui arriveroit plus à lui-même de rêver, n'ayant gagné à cela qu'un beau vêtement tandis que *Sir William* demandoit aujourd'hui *un grand lit ſur lequel ſes ancêtres avoient ſouvent dormi*. *Sir William* prit poſſeſſion de la terre en vertu d'un acte indien ſigné des chefs, & il leur

[1] « Vulgaris advenientium exeuntium que conſalutatio incondito clamore concipitur *ho, ho, ho* : ea tota urbanitatis ratio, ea officia verborum. » *Hiſtoriæ Canadenſis, libro primo, pag.* 75.

donna quelques bouteilles de rum pour terminer l'affaire. (1) C'est aujourd'hui un état considérable : mais depuis la guerre, les Américains l'en ont dépouillé, ainsi que de tous les bâtimens qui ont beaucoup de valeur. Il est situé sur le rivage opposé aux plaines Allemandes ; mais la terre n'y est nullement égale en bonté au sol de ce dernier lieu. Il n'y a peut-être aucune partie de l'Amérique qui produise un terrein plus propre à la culture que les plaines Allemandes.

Pendant la guerre d'Amérique, ce fut de la

(1) « Cette liberté que les Sauvages ont de demander & d'obtenir tout ce qu'ils souhaitent par respect pour leurs songes fait que souvent on en trouve qui en abusent, & qui *demandent hardiment ce qu'ils ont rêvé en veillant*. Un Sauvage ayant vu à un Français qui étoit esclave parmi eux, une couverture assez bonne & meilleure que la sienne, y rêva tout aussitôt & la lui demanda. Le Français qui n'étoit pas sot la donna de bonne grace, comptant bien d'avoir sa revanche. Peu de jours après, il alla dans la cabane de son homme où ayant vu une belle robe de bœuf illinois, il feignit d'y avoir rêvé : le Sauvage la lui livra sans se faire prier. Cette alternative de rêves dura quelque tems, le Sauvage rêvant toujours, & le Français faisant paroli à tout, sans se méprendre sur l'objet de son rêve. Enfin le Sauvage s'ennuya le premier. Il alla trouver le Français & le fit convenir qu'ils ne rêveroient plus à rien qui pût appartenir à l'un ou à l'autre. Le Français y consentit, & perdit plus que le Sauvage à ce traité, car il commençoit à s'enrichir aux dépens de ce premier rêveur. *Voyage de Lebeau parmi les Sauvages de l'Amérique septentrionale, 2me. vol. chap. 28, pag. 150 & 151.*

rivière *Mohawk* qu'on recruta les meilleures troupes royalistes; & il étoit reconnu qu'elles n'avoient pas d'égales en bravoure, en courage & en fidélité. Le gouvernement a fait tous ses efforts pour en récompenser quelques unes de leurs services en leur donnant des terres dans le *Canada* & dans la *nouvelle Ecosse*; & à ceux dont la pauvreté les forçoit d'implorer du secours, des instrumens de labourage. Leur situation est présentement très-florissante, & je ne doute point que l'Angleterre ne trouve un jour en eux beaucoup de zèle pour ses intérêts & de puissans secours dans quelque circonstance importante.

Durant la saison rigoureuse, je n'avois qu'une sortie très-étroite, de l'invention d'un Indien qui étoit par hazard avec moi & que j'employois pour chasser & à dresser des piéges pour les Martres : la cause étoit sa jalousie sur le compte de sa femme, jeune & jolie personne, de la nation des *Rats*, qu'il soupçonnoit d'infidélité.

Étant à court de provisions & n'ayant avec moi dans ma cabane qu'un seul fidèle Canadien après l'indien & sa femme, j'engageai l'Indien à faire un certain nombre de trappes pour des Martres, & à les placer sur deux routes différentes qu'on appelle une fourche. Lorsqu'il en

eut achevé environ deux cents, & qu'il les eut placées dans les bois avec des amorces de têtes de poissons dont ces animaux sont fort avides, il revint, & je lui donnai du rum pour sa peine. Chaque jour pendant fort longtems, il venoit régulièrement pour les examiner, & quand ils avoient réussi, je le récompensois toujours de manière à le contenter. Il ne prit rien pendant plusieurs jours; je l'accusai de faire autre chose que d'examiner les trappes, à quoi il ne répondit point. Je communiquai mes soupçons à mon Canadien, & l'engageai à épier le Sauvage. Le jour suivant, le Canadien l'apperçut dans les bois apprêtant quelques perdrix: à son retour sur le soir, il me demanda du rum. Je lui en refusai, & lui déclarai qu'il ne méritoit point d'en avoir. Cette réponse lui déplut; il me lança un regard de colère, & me répondit que je n'en usois pas bien avec lui; que, malgré le peu de succès des trappes, sa peine n'en avoit pas moins été la même, & qu'il les trouvoit ordinairement dérangées, ce qui l'obligeoit de les replacer droit, & l'occupoit le jour entier. Cette excuse ne me porta pas du tout à en agir autrement; & je lui dis que le tems étoit trop mauvais pour que je lui donnasse du rum. Il

commença alors à penser que je le soupçonnois & que je n'ignorois pas son inaction, & sur le champ, il m'ouvrit son cœur, & m'avoua franchement qu'il étoit jaloux de moi, & que la raison qu'il avoit de ne plus aller examiner les trappes à martres étoit qu'il cherchoit à empêcher toute communication entre moi & sa femme, ce qui auroit pu aisément avoir lieu, s'il s'étoit éloigné du logis; que c'étoit par ce motif qu'il se tenoit près de la maison à dessein de la surveiller, sachant qu'elle avoit un violent penchant pour moi; mais que si je voulois lui donner du rum pour chasser de son cœur le malin esprit, il tâcheroit d'oublier l'injustice que je lui avois faite.

Je pensai qu'il seroit prudent d'écarter ses soupçons & je lui donnai deux gallons de rum, une carotte de tabac, une chemise, une paire de bas, un couteau de scalpage &c. & plusieurs objets à sa femme. Quand il eut reçu ces présens, il l'appella pour boire avec lui & témoigner au trafiquant lenr commune reconnoissance de sa générosité. Lorsqu'ils furent un peu en gaîté, il commença à chanter, & je l'entendis répéter ces paroles : « *mornooch* « *amik kee zargetoone mentimoyamish* ; »

C'eſt-à-dire.

» Je n'ai point de ſouci quoique *Caſtor* aime « ma femme. » Cela ne me plut pas, parce que je ſavois que ſon humeur jalouſe augmenteroit en proportion de la quantité de liqueur qu'il boiroit. J'uſai, au reſte de toutes les précautions néceſſaires, mettant en ſûreté ſes armes pour l'empêcher de me faire aucun mal. Sa femme l'entendant ſouvent répéter ces paroles commença à ſe fâcher, lui arracha les cheveux & lui meurtrit le viſage. Je crus le moment favorable pour lui témoigner mon mécontentement & je lui dis qu'il étoit un fou d'être jaloux; que je lui avois donné du rum pour chaſſer le mauvais eſprit, mais qu'il avoit produit un effet tout contraire; que je n'avois jamais eu beſoin de ſa femme que pour me faire ou me raccommoder mes chauſſures pour la neige, & que je l'avois toujours payée de ſes peines. « Oui, s'écria la femme, c'eſt un fou, *Caſtor*, & je le battrai : » ce qu'elle fit à l'inſtant, lui fracaſſant la tête avec une bouteille de verre. Je me mis alors entr'eux deux, & les ſéparai.

Au moment où je fus parti, il recommença ſon ancienne chanſon, & continua juſqu'à ce qu'il fût devenu plus ſobre; ſe levant alors,

il vint à moi & me dit : « *Castor*, j'ai vu en « songe le mauvais esprit qui m'a dit que le « trafiquant m'avoit volé. » Irrité de l'expression, je lui dis que la vérité n'avoit jamais été sur ses lèvres, & qu'il étoit dépourvu de sens, persuadé en outre qu'il convenoit de rabattre de tels excès, je le battis rudement. Quand il fut revenu à la raison, il me dit : « *Castor*, vous « avez du sens, quoique vous ayez *souillé ma* « *carcasse*. » Je lui remontrai alors quelle étoit sa folie d'être jaloux, mais il étoit entêté, & ne me répondit rien. Il appella alors sa femme; celle ci dormoit & ne l'entendit point; il l'appella une seconde fois, & demanda son fusil, son tomahawk, son couteau de scalpage. Mais ne recevant point de réponse, il devint très-irrité, & me dit : « *Castor*, je me déferai de « mon corps, » à quoi je jugeai prudent de ne rien répliquer. Il s'étendit alors sur la terre & appella sa femme une troisième fois. Elle vint à lui, & remarquant de la mauvaise humeur dans sa contenance, elle lui dit de ne point avoir de ressentiment contre *Castor*, que c'étoit un grand guerrier dont le cœur avoit toujours été ouvert pour eux. Il lui ordonna de lui apporter une tasse de bois pleine d'eau, & de la placer par terre avec précaution entre les jambes de *Castor*. Tandis qu'elle étoit

allée chercher l'eau, il me dit : « venez ici,
« *Castor*, & je vous ferai voir que je n'ai rien
« de douceteux sur les lèvres, mais je vous
« dirai la vérité. » La femme revint, & plaça la tasse remplie d'eau ainsi que son mari l'avoit désiré. Quand elle y fut resté quelque tems, il me dit : « *Castor*, mettez votre doigt
« dans l'eau, & laissez l'y jusqu'à ce que je
« vous dise de l'en retirer. » Je lui obéis avec beaucoup d'empressement, &, au bout de quelques minutes, je retirai mon doigt ainsi qu'il le désiroit. Il me dit alors : « *Castor*, vous
« savez qu'un mari est ainsi nommé parce qu'il
« est le maître de la foiblesse, &, pour cette
« raison, il doit protéger sa femme; &, en
« même tems, vous, comme trafiquant, vous
» ne devez pas me faire insulte : mais afin que
« je ne vous accuse pas injustement, je vais
« vous éprouver par mes propres pensées. »
« *Castor*, regardez ma femme, regardez aussi
« l'eau, & dites moi où vous mettez votre
« doigt; si vous ne pouvez me le dire, vous m'a-
« vez certainement volé. » J'y remis alors mon doigt, & marquai l'endroit. « Non, dit-il, nous regardant fixement sa femme & moi, «
« comme vous ne pouvez pas assurer que ce
« soit là exactement l'endroit où vous avez

mis

« mis votre doigt la première fois, de même
« je ne puis être certain que vous m'avez vo-
« lé, quoique je le croye aussi fermement que
« vous croyez, vous, que l'endroit que vous
« avez marqué étoit précisément celui où vous
« avez mis le doigt. » J'avouai que j'étois
« étonné de son incrédulité; mais ne voulant
« pas l'irriter, je lui dis que j'étois fâché qu'il
« pût me croire assez pervers pour lui faire
« un pareil tort, que mon esprit étoit
« aussi calme que l'eau étoit agitée; & après
« lui avoir fait quelques présens, je les con-
« gédiai en lui recommandant d'avoir de bon-
« nes façons pour sa femme, attendu qu'elle
« étoit parfaitement innocente. Comme ils par-
« toient, il me dit en souriant : « *Castor*,
« assurez vous désormais de quelqu'autre pour
« aller voir aux piéges à martres. »

L'adultère, parmi les Sauvages du Nord, est puni en général, sans forme de procès, par le mari qui, tantôt bat rudement sa femme, tantôt lui emporte le nez en le mordant. Il est extrêmement dangereux pour un trafiquant d'être soupçonné, car, lorsque le mari est ivre, sa jalousie se change en rage, & la personne soupçonnée doit toujours s'attendre, coupable ou non, à une terrible vengeance. Quand l'es-

prit d'un Indien eſt une fois prévenu, ſon reſſentiment augmente en proportion du rum qu'il boit, quoiqu'il ait l'art de le cacher quand il eſt ſobre. Ce ſont les déplorables effets du rum qui mettent en mouvement toutes ſes idées de jalouſie ; alors elles ne connoiſſent plus de bornes juſques à ce qu'il ait tout à fait ſuccombé à l'ivreſſe, ou que, revenu à un état plus ſobre, il recouvre enfin la raiſon qu'il avoit perdue.

Au commencement du mois d'avril je reçus une lettre de M. Jacques *Santeron* réſidant au lac Schabeechevan avec le même emploi que moi. Il m'informoit qu'il étoit ennuyé de n'être qu'un ſubalterne, & que ne regardant pas ſes peines comme aſſez payées, il s'étoit déterminé à faire un *grand coup*, ayant une quantité de beaux ballots qu'il ſe propoſoit de vendre à la compagnie de la baye d'Hudſon : qu'il s'éloigneroit de la terre où il hivernoit, au premier matin, avec quatre canots de bouleau, & qu'il m'écriroit des détails plus particuliers ſur de l'écorce qu'il attacheroit à un des arbres tortus au pied du grand rapide, en cas que je fûſſe diſpoſé à venir par ce chemin. Il finiſſoit avec beaucoup de gaieté en m'adreſſant pour mes amis & pour moi mille ſouhaits de bonheur.

Je fus étrangement surpris de recevoir ce singulier avis, n'ayant surtout jamais entendu dire que sa probité se fût démentie en la moindre chose. Cela me contraria beaucoup; j'avois compté qu'il passeroit par la terre où j'hivernois en retournant au *pays plat.*

Je sentis qu'il étoit de mon devoir de faire tous les efforts possibles pour empêcher que mes commettans ne perdissent une semblable propriété. J'engageai donc *Kesconeek* le chef & vingt Sauvages de me conduire jusques aux arbres tortus, en leur promettant de les récompenser de leurs peines. Nous partîmes avec la plus prompte célérité, & arrivâmes en peu de jours au lieu marqué où je vis le morceau d'écorce dont il avoit parlé, & les mots suivans écrits avec du charbon. « Adieu mon cher « ami, je prends mon départ avec courage, & « j'attends une bonne vente pour ma pelleterie. De bon cœur je vous souhaite prospé« rité, faites mes complimens à tous mes amis. « Au revoir, chers compagnons.

Ayant lu ces paroles, je les expliquai au chef, il me dit que cet homme étoit un mauvais esprit & que comme son départ avoit précédé notre arrivée de six jours, il seroit impossible de l'atteindre ne devant pas être loin

de l'entrée de la rivière du Nord conduisant à la baye d'Hudson: qu'enfin, si j'allois à sa poursuite, je ne serois pas de retour à tems pour traiter avec les Indiens de leur grande chasse. Nous revînmes donc après une expédition infructueuse, singulièrement mortifiés de l'aventure, car je me doutois bien qu'il ne reviendroit jamais au Canada pour donner satisfaction à ceux qui l'avoient employé.

Bientôt après mon retour, la grande bande vint nous trouver avec sa provision de chasse d'hiver, qu'ils appellent *Kitchee Arraw way*. Ils formoient environ trente familles composées chacune de vingt personnes. Celui qui a le plus de femmes est regardé comme le meilleur chasseur, étant obligé de pourvoir à leur subsistance par son industrie. Les Indiens rient de ce que les Européens ne prennent qu'une femme & cela pour la vie : ils prétendent que le bon esprit les a formés ponr être heureux, & non pour continuer de vivre ensemble, s'il n'y a pas entre eux une conformité parfaite de caractères & d'humeurs. (1)

(1) « Ces Sauvages, ne peuvent pas même concevoir qu'il puisse y avoir sur cela aucune difficulté. » Nous ne pouvions pas vivre en bonne intelligence, ma femme & moi, » disoit un d'eux à un missionnaire qui tâchoit de lui faire comprendre l'indécence de cette séparation. » Mon voisin étoit dans le même cas,

Après que je leur eus donné quelques objets en échange de leurs fourrures & de leurs pelleteries, ils me demandèrent du rum : je leur dis qu'il ne m'en restoit plus qu'une petite barrique, que je me proposois de leur donner quand ils partiroient, ce qui les satisfit : & lorsqu'ils furent prets à s'embarquer, j'ordonnai à mon Canadien de la porter dans le canot du chef.

Quand j'eus disposé toutes mes marchandises à l'exception de quelques articles & d'une petite quantité de rum, que je destinois à des échanges avec les Indiens qu'il pourroit m'arriver de rencontrer dans mon retour au *pays plat*, nous emballâmes nos pelleteries, & le 23 de mai nous quittâmes le lac la Mort avec quatre petits canots de bouleau richement chargés de peaux de castors, de loutres, de martres, de précieuses, de loups cerviers, de renards, d'ours, &c.

---

nous avons changé de femmes & nous sommes tous quatre contens : quoi de plus raisonnable que de se rendre mutuellement heureux, quand il en coûte si peu & qu'on ne fait tort à personne ? » *Journal historique d'un voyage dans l'Amérique septentrionale, par le père Charlevoix, lettre* 19, *pag.* 284 & 285.

« Les Algonquins n'y regardant pas de si près ne se font point scrupule d'en épouser deux & même quelquefois trois. »

Voyage de Lebeau parmi les Sauvages de l'Amérique septentrionale, 2me. vol. chap. 31, *pag.* 205.

Avant de continuer à raconter les particularités de mon voyage, je rendrai compte de la maniére dont les Indiens tuent l'ours blanc, & le buffle. Le grand ours blanc communément appellé l'ours terrible, est un animal très-dangereux. Lorsque les Indiens veulent en faire la chasse, ils vont ordinairement six ou huit par bande ; dès l'instant qu'ils en voyent un ils tâchent de l'entourer en formant un grand cercle : s'il est en marche, ils tirent dessus ; mais on le trouve le plus souvent, en hiver, ocuupé à sucer ses griffes ; dans ce cas, ils l'approchent de plus près, & forment un double rang pour que l'animal puisse le traverser. Un des assaillans est alors envoyé hors des rangs, il tire sur l'ours & le blesse assez ordinairement : ce qui excite l'animal à poursuivre l'Indien qui prend alors sa course à travers les rangs, & le reste de la bande tire sur l'animal & l'a bientôt expédié.

Quand au buffle, il n'est pas nécessaire que j'en fasse la description. On sait que c'est un animal d'une force extraordinaire ; les Indiens disent que sa tête est à l'épreuve du boulet ; ils ne tirent donc jamais que sur le corps de cet animal, dirigeant toujours leurs coups vers le cœur. Lorsqu'ils sont à la poursuite de cet animal, ils construisent en différens endroits de

petites cabanes de neige d'à peu près un mille de chaque côté de la route. Dans chacune de ces huttes se tient un Indien armé d'un arc & de flèches, pour tirer sur l'animal à son passage. Ils préfèrent ce moyen à la poudre & aux balles en ce qu'il n'effraye point le reste du troupeau. La neige empêche le buffle de sentir l'Indien, quoiqu'il ait l'odorat très-vif & très-pénétrant. A l'instant où l'animal tombe, ils l'achèvent à coups de tomahawk.

Le deuxième jour de juillet, nous arrivâmes au portage *Plaine*, ainsi nommé parce que c'est une roche stérile, de la longueur de près d'un mille, joignant au lac Alémipigon : le Soleil se couchoit quand nous campâmes. Outre les seize Canadiens, notre monde étoit considérablement augmenté par environ une vingtaine d'Indiens des lacs Esturgeon & Nipégon, qui nous accompagnoient selon leur coutume qui est de suivre le trafiquant pour l'aider dans les places de transport. La veille de notre départ, quelques trafiquans nous joignirent, & s'arrêtèrent aussi pour camper. ils nous apprirent qu'une bande d'Indiens ennemis des Nipégons étoient très-près de nous, & désirerent que j'en instruisisse les Sauvages. Avant leur arrivée, les indiens du lac Esturgeon avoient pris congé

de nous, & les autres auroient vivement souhaité de quitter la terre ; mais sur ce que je leur dis que j'avois besoin de leur aide dans mon voyage, ils consentirent à rester, je pense bien, contre leur gré.

Nous découvrîmes bientôt plusieurs canots, &, au bout d'une demie heure environ, les Indiens prirent terre. Ils étoient de la nation des *Wasses* & toujours en guerre avec nos Sauvages. Ils forment une nation à part, s'associent rarement avec d'autres tribus, chassent continuellement & ne se montrent que dans le printems & l'automne. Nous les accueillîmes avec beaucoup de cordialité, & après les salutations accoutumées, nous nous fimes réciproquement des présens : ils me dirent qu'ils avoient entendu parler de moi par quelques Indiens au lac de la Mort, & qu'ils avoient désiré me voir avant mon retour à *Técodondoraghie*.

Je m'aperçus bientôt que mes Indiens n'étoient point tranquilles, & j'eus soin de tenir ces Sauvages à quelque distance les uns des autres, mais toutes mes précautions furent inutiles, &, avant mon départ, cette animosité réciproque donna lieu à une affreuse catastrophe.

Nos Indiens ayant construit des cabanes,

commencèrent à chanter leurs chanſons de *médecine* pour engager les *waſſes* à prendre leur part d'un feſtin qu'ils diſoient avoir deſſein de faire, dans la vue d'empêcher toute querelle avec eux ; mais comme je ſavois que les Nipégons n'avoient de proviſions que ce que j'avois trouvé pour eux, je leur ſoupçonnai des intentions beaucoup moins pacifiques qu'ils ne le prétendoient : ce qui m'engagea à demander à un jeune garçon de leur bande, pourquoi ils ſe préparoient à faire un feſtin ſans avoir les proviſions néceſſaires. Il me répondit que les Waſſes leur avoient fait un préſent de viandes ſéches, & qu'avec cela & quelques graines qu'ils avoient ſauvées, ils ſe propoſoient de faire un régal à ceux qui les viſitoient. Cette réponſe me confirma dans mes ſoupçons, en ce qu'il ne ſe donne jamais un feſtin en ſigne d'amitié ſans que le trafiquant n'y ſoit invité; & comme on ne m'avoit prévenu de rien, je redoutai les ſuites fâcheuſes de cette rencontre.

J'étois occupé de ces penſées peu raſſurantes, & j'examinois ce que je devois faire pour prévenir des malheurs, lorſque je fus interrompu dans mes réflexions par un Sauvage (*Ayarbee ou l'homme énorme*,) qui vint me donner avis d'un plan projetté pour détruire les Indiens

Nipégons, plan qui lui avoit été communiqué par une vieille femme de la bande des wasses.

Au bout d'environ une heure, les cabanes des Nipégons furent en état de recevoir leurs convives qui étoient campés dans un creux entouré de cedres & de buissons tout près le côté du lac. Les Nipégons, déterminés à contrecarrer les projets de leurs perfides hôtes & à les punir de la trahison qu'ils méditoient, pratiquerent des trous dans l'écorce de leurs cabanes, & y placèrent leurs fusils chargés à balles. Chacun d'eux prit son poste; les wasses au nombre de dix-huit, grimpèreut sur la montagne, & s'avançoient dans l'intention de prendre leur part du repas avec des couteaux & des tasses de bois, projettant d'envelopper les Nipégons à un signal donné: mais ils furent cruellement déçus; car lorsqu'ils se furent avancés à la distance de trente verges des cabanes des Nipégons, ceux ci tirèrent dessus & toute la bande fut tuée sur la place à l'exception d'une jeune fille d'environ quatorze ans: celle ci étoit dangereusement blessée, mais elle avança avec un fusil qu'elle avoit arraché à un Indien qui se mettoit en devoir de l'expédier, & tira *Ayarbee* à la tête, puis

ſut bientôt après, elle même, aſſommée à coups de tomahawk par un jeune Nipégon à peu près du même âge, qui lui enleva la chevelure, & déploya, dans un âge auſſi tendre, toute la férocité qui caractériſe les chefs les plus déterminés.

Telle fut la récompenſe d'une perfidie : quoiqu'au fond du cœur je ne puſſe qu'approuver la conduite des Indiens Nipégons, je craignois cependant de me fier à ces ſauvages, & j'avois réſolu de prendre congé d'eux, lorſque le chef vint me trouver & me déclara qu'il étoit très fâché de ce que ſa bande ne pouvoit m'accompagner plus loin, qu'ils craignoient le reſſentiment de la nation des Waſſes lorſqu'on y apprendroit ce qui s'étoit paſſé, quoiqu'ils n'en euſſent agi ainſi qu'à leur corps défendant; qu'ils étoient donc déterminés à partir. Bientôt après ils mirent leurs canots en mouvement & me quitterent, ce qui me fit le plus grand plaiſir. Le jour ſuivant, nous rencontrâmes un parti d'Indiens auxquels nous fimes part de ce déſaſtre, ils en furent très affligés, & me dirent que les Nipégons pourroient ſe repentir de leur conduite imprudente, quoiqu'ils reconnûſſent bien en même tems qu'ils avoient eu raiſon de ſe tenir en garde contre les deſſeins des Waſſes.

Ils me demandèrent ſi j'avois eu leurs ballots, & m'aſſurèrent qu'ils avoient fait bonne chaſſe & qu'ils étoient riches en pelleteries. Cet avis me chagrina beaucoup: je voyois que, ſans ce facheux événement, ma cargaiſon eut été infailliblement augmentée, & que j'aurois ſatisfait davantage mes commettans, quoique j'emportaſſe déja une bonne quantité de marchandiſes & que je n'eûſſe qu'à me féliciter de mes ſuccès. Les Nipégons avoient fait quatorze ballots de viandes ſèches qu'ils emportèrent avec eux: quant aux fourrures & pelleteries, ils les avoient cachées dans les bois, & je n'ai jamais entendu dire depuis qu'on les y eût trouvées.

Nous continuâmes notre voyage juſques au lac Eſturgeon où, bientot après avoir pris terre, nous tuâmes une grande quantité d'oiſeaux ſauvages, & attrappâmes du poiſſon en abondance. Là, nous rencontrâmes environ cinquante Sauvages *Hawoyzask* ou Indiens de la nation des Rats avec leſquels nous fimes un petit échange. Ce fut ſurtout du rum que je leur donnai, car j'avois diſpoſé de toutes mes marchandiſes indiennes.

Je retardai de quelques jours mon voyage pour ſatisfaire ma curioſité.

Une jeune fille Indienne tomba malade &

le chef défira me voir refter pour être témoin des étonnans effets de leurs remèdes. Comme elle étoit très mal & privée de prompts fecours, il me dit qu'il falloit *qu'elle changeât de climat*. Le médecin qui la foignoit, affura que *Matchée Manitpo*, ou le mauvais efprit, avoit mis fur elle des griffes d'Ours & que fes remèdes l'en débarafferoient. On prépara une cabane, & la jeune fille fut dépouillée de tous fes vêtemens, excepté de fon *matcheecoaty* ou de fa jupe. On la peignit enfuite avec du vermillon, on la barbouilla de fuie & de graiffe d'Ours, & on la fit fuer abondamment, ce qui ne tarda pas à calmer fon mal. Pendant l'opération, le médecin s'adreffoit lui-même au maître de la vie, implorant fon fecours, & lui rendant graces de ce qu'il lui avoit donné les connoiffances néceffaires pour rétablir la fanté : il ordonna enfuite pour la jeune malade une décoction de racines, & fit une cure parfaite. Je ne pouvois m'empêcher d'admirer fon habileté & fa manière de procéder, quoique je n'attribuâffe la guérifon qu'à l'abondante tranfpiration qu'avoit éprouvée la malade.

Avant notre départ, une de leurs femmes accoucha d'un beau garçon, & je fus touché de la tendreffe de la mère en la voyant donner

à l'enfant son lait que. dans leur langage, ils nomment *Tootooshonarbo* ou *sève de la poitrine humaine*, expression qui me frapa singulièrement. Le mari étoit aussi très rempli d'attentions & s'acquittoit pour sa part des devoirs d'un tendre père, ce qui m'engagea à lui donner du rum pour lui réjouir le cœur & le faire boire à ma santé. Il me parut très satisfait de mon présent, & s'adressant lui-même an grand esprit, il le remercia de l'heureuse délivrance de sa chère *mentimoye*. Me regardant ensuite avec affection, il m'assura combien il étoit reconnoissant du réconfort que je lui avois apporté, & qu'il pensoit que je ne pouvois être certainement qu'un brave guerrier, d'après ma conduite généreuse envers son épouse & lui dans le moment ou ils avoient un besoin si pressant d'être secourus. Lorsque l'enfant poussoit un cri, il m'observoit que c'étoit le désir qu'il avoit de témoigner sa reconnoissance de mes attentions pour ses père & mère & que ce n'étoit que *l'echo de sa poitrine* (voulant parler de sa voix) pour rendre hommage à la bonté de *Saggonash* ou de l'Anglois. Lorsque je rentrai dans mon canot, il me dit : « ayez courage, Castor; vous » trouverez toujours un passage ouvert parmi » les Indiens Nipégons. Revenez donc le plu» tôt qu'il vous sera possible ; je ne négligerai

» pas au reste d'informer tous les Indiens de
» votre bonté, & j'espére que lorsque nous
» vous reverrons, nous aurons fait une bonne
» chasse, & pourrons reconnoître vos bonnes
» façons en vous offrant des fourrures & des
» pelleteries. » Je lui dis que j'avois toujours aimé les Indiens, que les Chippeways m'avoient adopté & que je me considérois moi-même comme faisant partie de leur tribu; que je reviendrois le plutôt qu'il me seroit possible avec une bonne provision de marchandises pour leurs familles, que mon cœur étoit touché de ses égards pour moy. Je lui donnai en partant ainsi qu'à sa femme, un bon verre de liqueur, & prenant congé d'eux, je poursuivis ma route,

Nous arrivâmes le 10 Août au *pays-Plat*. J'y fis rencontre de quelques trafiquans comme moi qui avoient été en différentes parties de l'intérieur des terres, & surtout du nord Ouest. Là nous attendîmes des marchandises nouvelles de nos commettans & profitâmes des restes de nos diverses provisions que nous recueillîmes dans un magazin commun. Nous nous régalâmes de cette mince pitance & nous racontâmes mutuellement nos aventures: mais aucun d'eux n'avoit souffert les peines que j'avois essuyées,

excepté, cependant, M. Shaw que j'avois si heureusement tiré d'affaire au lac Manontoye: le reste des trafiquans ayant hiverné à une grande distance de moi, par la route du grand Portage.

Bientôt après notre arrivée nos patrons nous envoyèrent leurs commissionnaires avec un assortiment nouveau de marchandises & de provisions, ce qui nous causa une joie extrême. Nous avions été, pendant un tems considérable, sans bled & sans graisse, & absents de Michillimakinac l'espace d'environ quatorze mois. Je livrai ma provision de fourrures, consistant en cent cinquante ballots environ, en bon état, Je chargeai les canots de marchandises nouvelles. Prenant ensuite congé de mes compagnons, je disposai mon départ pour l'intérieur des terres, dans l'intention d'hiverner une autre année parmi les Nipégons. Mais avant de continuer le récit de mes aventures, je ne puis m'empêcher de faire quelques observations sur les fatigues attachées à la vie Indienne, surtout pour un interprète ou un trafiquant.

Mon salaire étoit d'environ cent cinquante livres sterling par an, & je les gagnois bien si l'on considère la connoissance que je possédois de la langue des Chippeways.

J'avois

J'avois été envoyé dans l'intérieur des terres avec du bled seulement & de la graisse durcie, sans aucunes autres provisions sur lesquelles je pusse compter, car, pour le poisson ou tout autre gibier, le premier dépend en grande partie de la saison, le second de l'arrivée des Sauvages ; & quoique je fûsse en général assez heureux à la pêche, & que je reçusse de fréquens secours des Indiens, c'étoit un moyen de subsistance très précaire, & au lac la Mort, j'eus de bien cruels momens à passer.

J'avois avec moi seize hommes, &, par occasion un Indien & sa femme, à nourrir & à gouverner ; de la conservation de leur santé dépendoit en grande partie mon existence. C'étoit mon devoir d'être toujours en route comme le seul qui, en cas d'arrivée des Sauvages, put parler leur langue. J'avois très peu d'occasions de chasser, & je ne pouvois guères m'éloigner au dehors pour voir si les Canadiens faisoient leur devoir : j'étois donc toujours en proie à l'inquiétude & je me réjouissois quand le printems revenoit me rendre la liberté.

Si l'on considère les attentions continuelles qu'il falloit apporter dans le soin des marchan-

diſes pour empêcher les déprédations ; l'inquiétude & la crainte qui ſe renouvelloient ſans ceſſe d'être pillés par une bande de gens ivres, toujours diſpoſés à l'inſulte, ſans que j'oſâſſe témoigner de reſſentiment, & les tourmens que j'avois à éprouver après de bonnes journées & un échange avantageux de toutes les marchandiſes, juſques à ce que le produit de mes travaux fût arrivé à bon port chez les perſonnes pour le compte deſquelles je trafiquois; on conviendra qu'il n'y a peut être pas de ſituation plus triſte. Souvent je n'ai pu me défendre d'une ſurpriſe extrême lorſque j'ai réfléchi à l'engagement que j'avois contracté, engagement qui me faiſoit ſacrifier la fleur de mes années dans un trafic dont aucun ſalaire ne pouvoit payer les fatigues & les dangers. Rien, je crois, ne pouvoit me porter à continuer un état ſi pénible & ſi difficile que l'idée flatteuſe que je me formois de ma ſupériorité ſur les autres comme interprète; & je ne puis m'empêcher de faire, en terminant, une réflexion: quelque blâmable que puiſſe être l'homme pour céder juſques à ce point, aux mouvemens de ſon orgueil, un eſprit généreux lui ſera grace de cette préſomption en penſant qu'il eſt le ſeul qui ſouffre; &, comme c'eſt l'amour pro-

pre qui gouverne les affaires des hommes, ce ſont ſes ſuites qui doivent ou conſerver ou perdre celui que cette paſſion domine davantage.

CHAPITRE XI.

Seconde expédition. = Préparatifs pour un second hivernement parmi les Nipégons. = Projet formé par un Indien de nous piller. = Accident déplorable arrivé à un chef Indien. = Assassinat médité par un traîneur Indien, heureusement évité. = Portage la Rame. = Portage la grande Côte de la Roche. = Lac le Nid au Corbeau. = Vanité attachée par les Indiens à avoir de grandes oreilles. = Chanson d'amour indienne. = Aventure périlleuse. = Détails circonstanciés sur la mort tragique du trafiquant Joseph la Forme. = Réflexions. =

LE 13 du mois d'Aoust, je quittai le *pays Plat* avec quatre canots de bouleau & les mêmes hommes qui avoient hiverné avec moi au lac la Mort. J'arrivai à la rivière du Brochet qui se rend dans le lac supérieur : elle fait plusieurs détours pendant l'espace d'environ sept milles, & est extrêmement profonde : elle abonde en poisson, & surtout en brochet, d'où elle tire son nom. Pendant que nous étions à terre, nous

trouvâmes une bande considérable de Chippe-ways & quelques Sauvages de la nation des Rats qui nous préparèrent un festin de viandes sèches, de poisson, &c. Parmi eux étoit un Indien nommé *Ogasby* ou le cheval; il étoit regardé, même par les gens de sa tribu, comme un mauvais Indien, ce qui m'engagea à me tenir sur mes gardes pendant que je fus campé en ce lieu. Je traitai de leurs fourrures & de leurs pelleteries, & leur donnai du rum avec lequel ils firent une débauche qui dura trois jours & trois nuits. En cette circonstance cinq hommes furent tués, & une femme brûlée cruellement. Quand les fumées de la liqueur furent dissipées, ils commencèrent, selon leur usage, à réfléchir sur l'extravagance de leur conduite, & tous, à l'exception *d'Ogasby*, en témoignèrent un vif regret: pour lui, il sembloit plutôt satisfait du malheur qui étoit arrivé, & je fus informé, avant mon départ, qu'il avoit conçu le projet de se défaire de moi, & de piller ma propriété. Pour rendre inutiles ses intentions perfides, je le tins en bonne humeur & le fis dormir dans ma cabane, faveur à laquelle il parut très sensible & qui, je crois, le détourna, pour quelque tems, de son dessein. Quoique je ne me souciâsse nulle-

ment de sa compagnie, je pensai qu'il étoit fort prudent de ne pas perdre mon ennemi de vue; le matin, je lui donnai un verre de rum, & je lui en promis une barrique de deux gallons pour emporter de terre, afin, selon l'expression des Indiens eux mêmes, de *chasser de son cœur le mauvais esprit*. Quand mes gens eurent tout préparé pour l'embarquement, je donnai au chef de la bande la liqueur, & à Ogasby, à l'insçu des autres, une bouteille de rum de plus que je n'avois promis. J'avois fait dans cette bouteille une infusion considérable de *laudanum*. Ne soupçonnant rien, il la porta à sa bouche, & me secouant par la main il me dit: « *Kee talinimanconegee*, ou » à votre santé mon ami, » & sur le champ il avala un bon coup qui l'assoupit aussitôt & le plongea dans un profond sommeil. Il y resta, à ce que j'appris depuis, pendant douze heures, privé ainsi du pouvoir de faire du mal. Bientôt après, un Indien qui le haïssoit & qui ne cherchoit que l'occasion de satisfaire son ressentiment, l'expédia à coups de tomahawk. L'ainé de ses fils le brula & plaça ses os au bout d'une haute perche, attendu qu'il étoit principal chef de la tribu.

Nous continuâmes notre voyage, & arrivâmes à une place de transport de peu d'étendue,

appellée le Portage la Rame, où le vent nous força de rester pendant neuf jours. Nous y trouvâmes un certain nombre d'Indiens réduits à la même nécessité.

Aussitôt qu'on put passer en toute sureté le lac Supérieur, nous continuâmes notre route à travers des courans rapides & dangereux, ce qui nous retint sans cesse dans l'eau & nous causa de violentes douleurs dans tous les membres. En ces occasions où les plus grands efforts deviennent nécessaires, toute distinction est mise de coté, & c'est *tel maître*, *tel valet*; le bourgeois doit travailler aussi rudement que les serviteurs pour les encourager à faire leur devoir avec plus de zèle, & éviter tout sujet de plainte.

Le vent devenant favorable, nous avancâmes jusques au lac *Cramberry*, ainsi nommé de la grande abondance de graines de ce nom qui croît dans les marais. Nous nous y arrêtâmes deux jours pour nous y remettre de la grande fatigue que nous avions éprouvée à lutter contre les rapides. Ayant pris du repos, & rien ne nous arrêtant plus, nous continuâmes notre route jusques à un petit portage appellé la *grande Côte de la Roche*, près l'entrée du fleuve Nipégon, qui est une longue chaîne

de rochers qu'il faut passer pour éviter la grande cataracte dont j'ai parlé dans mon premier voyage. A cette époque, nous n'avions que très peu de gibier, mais, heureusement, nous tuâmes trois ours dans le milieu du portage, ce qui nous soutint pendant quelques jours, nous pûmes ainsi conserver quelques unes des viandes que nous avions enfumées & fait sécher pour emporter avec nous.

De la grande côte de la Roche nous avançâmes au lac *le nid au Corbeau* qui est d'environ deux cents milles en circonférence, & accru par une quantité de petites rivières; il s'y trouve aussi plusieurs îles qui fournissent aux Indiens une grande quantité d'oiseaux sauvages; on y trouve de même beaucoup d'ours & un nombre prodigieux de mères castors parcourant l'espace d'environ dix milles dans une direction qui n'est pas droite. Les Chippeways y chassent & y trouvent beaucoup de gibier.

Le lecteur observera, que dans mon premier voyage, j'ai parlé d'un autre lac *le nid au Corbeau*, qui est fort petit & dans le milieu du quel est une île où il y a des palmiers très hauts. Il n'est pas étonnant que dans une étendue de pays si considérable il se trouve deux endroits du même nom.

Pendant notre séjour, arriva du lac Arbitibis une bande d'Indiens qui n'etoient probablement pas contents du trafiquant avec lequel ils avoient traité, & se proposoient d'aller à Michillimakinac; mais voyant que j'entendois leur langue ils firent des échanges avec moi, & me donnèrent en présent de la viande & du poisson. Il arriva ici un accident qui faillit devenir funeste & qui me fut par la suite très utile, en m'engageant à me tenir davantage sur mes gardes dans mes traités avec les Sauvages.

Quelques uns des chefs désirant voir mes fusils du nord-Oüest, je fus obligé, pour qu'ils pussent les examiner, de leur ouvrir chacun des étuis, ce que je fis bien contre mon gré, parce que le tems étoit très beau & qu'il me tardoit d'arriver à la terre où je devois hiverner avant que la neige ne tombât en trop grande abondance. Leur ayant donc montré les fusils, ils en chargèrent quatre, & les replacèrent dans les étuis, se promettant d'en faire l'épreuve. Pendant qu'ils étoient ainsi occupés, je l'étois, moi, à arranger des marchandises que j'avois déplacées pour les satisfaire. Mais, aussitôt que j'en eus le tems, je pris les fusils sans faire attention, ne sachant pas qu'ils suf-

ſent chargés, & je lachai le reſſort, le coup alla malheureuſement frapper l'oreille d'un des chefs, & je fus moi-même aſſez maltraité de la poudre qui m'éclata au viſage, & penſa me faire perdre la vue. La décharge fut ſi prompte & le coup parut tellement prémédité au chef, qu'il me reprocha très vivement le mal que je lui avois fait, & me menaça d'en tirer vengeance. Je l'eus cependant bientôt convaincu que c'étoit un accident, & au moyen de quelques préſens que je lui fis, je le conſolai de la perte de ſon oreille qui étoit grande & belle & ſans le moindre vuide, ce qui lui donnoit beaucoup de prix dans ſon opinion. Ce fut un bonheur que je ne le tuai pas; car, ſelon toute probabilité, nous aurions été victimes du reſſentiment de ſes compagnons.

Les Indiens attachent beaucoup de vanité à avoir les oreilles grandes & le plus larges qu'il eſt poſſible, (1) ce qui les expoſe à les avoir ſouvent arrachées. Il leur eſt très ordinaire de

---

(1) Ce n'eſt pas ſeulement parmi les Sauvages du Canada que l'opinion attache du prix à ce ſingulier agrément : « chez pluſieurs peuples de l'Aſie, » dit Ste. Foix, « les grandes oreilles ſont une beauté, & l'on y en voit aſſez communément qui pendent preſque juſqu'aux épaules, par le ſoin qu'on prend de les allonger. » Voyez *les eſſais ſur Paris*, 5me. *vol. pag.* 14.

les perdre dans leurs orgies; mais quand elles ne ſont que déchirées, ils les coupent à raze avec un couteau, recouſent enſemble les parties avec une éguille & du nerf de daim, & après des ſueurs abondantes qu'ils ſe procurent dans un bain, ils reprennent leur activité habituelle.

Le jour ſuivant nous prîmes congé & pourſuivîmes notre route juſques *Shecarke Sakiegan*, ou *le lac le Putois* dont le courant eſt très violent. A l'endroit de la chute, il y a des oies & des canards en quantité. Nous y chaſſâmes pendant un jour, & avec grand ſuccès. Le lendemain matin, au point du jour, nous nous embarquâmes, & eûmes un tems favorable juſques à notre arrivée au lac *Schabeechevan*, ou lac *aux herbes Sauvages*. Ce lac eſt d'environ cent quatre vingt milles en circonférence & rempli de petites îles; il abonde en poiſſon, ſauvage & des mêmes graines qu'on trouve au lac *Cranberry*. Il eſt à ſix jours de marche environ du lac la Mort.

Ce lac avoit été l'année précédente, un poſte malheureux pour mes patrons, à l'époque où un de leurs employés, Jacques Santeron, étoit parti avec une cargaiſon de grande valeur. A mon arrivée, je cherchai la maiſon qu'il avoit

bâtie, mais je n'en pus découvrir la moindre trace. Il étoit probablement ſi tranſporté qu'il en avoit fait un feu de joie, en ſe voyant ſon maître. A l'extrémité de ce lac eſt une chûte d'eau qui ſort d'un fleuve du même nom. Elle a une communication directe avec les eaux qui conduiſent du fort Albany dans les terres limitrophes de la baye d'Hudſon : il y a environ trente jours de marche à travers dix neuf portages & criques, outre quatorze rapides, ce qui arrête beaucoup les voyageurs dans leur marche. Les Indiens s'expoſent aux courants les plus violens ſans la moindre frayeur. Ils éprouvent rarement quelqu'accident; & achevent le voyage en un tiers du tems qu'il faut pour monter, ſans aucun dommage pour leurs canots qui deviennent ſouvent hors d'état de ſervir à force d'aller contre le courant. Dans ce cas ils ſont forcés d'en faire de nouveaux avant de pouvoir continuer leur voyage; mais ce qu'il y a de commode, c'eſt qu'ils ne ſont nullement en peine de l'écorce de bouleau, & comme ils ſont d'une adreſſe merveilleuſe, trois jours leur ſuffiront pour faire un canot aſſez grand pour contenir trois perſonnes avec les proviſions néceſſaires à leur ſubſiſtance, & une chambre pour enmagaſiner leurs foururres & leurs pelleteries.

Il y a ſur ce lac environ deux cents cinquante bons chaſſeurs qui ſont une grande quantité de ballots de caſtor; & c'étoit un motif de nous y établir; motif qu'augmentoit encore la perſpective d'une abondante proviſion de poiſſon, de ris, de graines qui ſont, en hiver, des reſſources trop importantes pour être négligées.

Après avoir mis les canots en ſureté & reſtauré mes gens avec de bonne ſoupe, je les laiſſai charger les marchandiſes, & pris avec moi deux Indiens pour me montrer un lieu commode à bâtir une maiſon: quand j'en eus trouvé un, je fis conſtruire un bâtiment de cinquante pieds de longueur & de vingt en largeur, partagé en deux appartemens ſéparés, dont l'un pour les marchandiſes, l'autre pour l'utilité commune. Ayant fait cacher le rum dans les bois, & mis toutes choſes en bon état, nous préparâmes les objets néceſſaires à la pêche, & comme le lac commençoit à geler très rudement, je partageai mes hommes en deux bandes: l'une pour l'employer à la pêche, le reſte (excepté un ſeul homme que je tenois toujours dans la maiſon) pour l'occuper à faire la proviſion du bois pour l'hiver. En trois ſemaines environ ont eut amaſſé près de la mai-

ſon une quantité de bois ſuffiſante, & les coupeurs de bois allèrent joindre la bande occupée à la pêche : elle fut heureuſe, de ſorte que, n'ayant point à redouter la famine, nous eûmes lieu d'être plus tranquilles que l'année précédente.

Au bout d'environ dix jours une bande nombreuſe d'Indiens arriva avec le gibier de ſa chaſſe. Je n'en avois jamais vu aucun, n'ayant pas encore hiverné ſi loin dans l'intérieur des terres. Ils parurent ſatisfaits de voir un trafiquant établi parmi eux, & ſurtout de ce que je parlois leur langue. Mais quand je leur eus appris que j'étois un frère d'armes, & que je leur eus fait voir ſur ma chair les marques de mon adoption, ils furent tranſportés de joie. Les femmes reçurent auſſitôt l'ordre de dreſſer des cabanes, & de préparer un feſtin. Pendant que cela ſe faiſoit, les Indiens vinrent dans ma maiſon un à un, & s'étant aſſis ſur le plancher, ils commencèrent à fumer & à me regarder d'un air très ſatisfait. Quand je leur eus donné du tabac & d'autres marchandiſes, le vieux chef dont le nom étoit *Mattoyash* ou la Terre, me prit par le col; & m'ayant baiſé à la joue, m'adreſſa le diſcours ſuivant : « *Meegwoitch kitchee mannitoo, kaygait kee zargetoone an niſhinnorbay nogome,*

shashyyar payshik artwwaay winnin tercuf-henan, cawween kitchee morguſſey, an niſ-hinnorbay nogome cawwickar iudenendum. Kay-gait kitchee muskowway geoſay haguarmiſſey waybenan matchee oathty nee zargetoone ſag-gonash artawway, winnin kaygait hapadgey kitchee morgussey an nishinnorbay; kaigWotch annaboicassey nennerWind mornooch towWarch neé zargey deb Woye kee appay omar, cuppar bebone nepeWar appiminiqui omar.

C'est-à-dire :

» Je remercie le maître de la vie de ce » qu'il nous aime, nous Indiens, & de ce qu'il » nous envoye aujourd'hui un trafiquant Anglois » qui ouvrira ſon cœur à moi & à mes jeunes » gens. Prenez courage, jeunes gens, ne laiſſez » pas vos cœurs s'appéſantir, & chaſſez loin » de vous le mauvais eſprit : nous aimons tous » les trafiquans Anglois, car nous avons enten- » du parler de leur humanité pour les ſauvages ; » nous croyons qu'ils ont un cœur ouvert, *que* » *leurs veines coulent claires comme le ſoleil.* » Il eſt vrai que nous autres Indiens n'avons » pas beaucoup de ſens quand nous ſommes » ivres, mais nous eſpérons que vous n'y pen- » ſerez pas, & , ſi vous reſtez parmi nous, nous » chaſſerons pour vous avec ardeur. »

Dès qu'il eut terminé ſon diſcours, ils montèrent tous, & me prenant par la main droite, me conduiſirent à leur cabane. Auſſitôt que j'y fus entré, un des guerriers m'affubla d'une grande robe de caſtor qui avoit été préparée pour moi, me mit autour du col un collier de *Wampum*, & ne ceſſa de chanter en l'honneur du *maître de la vie*, tout le tems que le chef & moi fûmes occupés à manger. Quand le repas fut terminé, je menai deux de ces Indiens à ma maiſon & leur donnai deux barriques de rum, & dix carotes de tabac, avec d'autres objets, pour leſquels ils me laiſſèrent toutes leurs pelleteries. Ils commencèrent alors une débauche qui dura trois jours & trois nuits; le ſeul accident qui arriva fut qu'un petit enfant eut les reins briſés par ſa mère. Quand ils eurent encore demeuré un jour à la ſuite de cette ivreſſe je leur fournis une quantité de munitions pour leur chaſſe d'hiver, & ils partirent très ſatisfaits de l'accueil qu'ils avoient reçu. Je ne puis m'empêcher de rapporter le moyen dont je fus obligé de me ſervir pour calmer une vieille femme Indienne qui étoit plus incommode que le reſte de la bande & me tourmentoit ſans ceſſe pour avoir de la liqueur.

Je mêlai quarante gouttes d'infuſion de cantharides

tharides & un nombre pareil de gouttes de *laudanum* dans un verre de rum, & quand elle vint m'importuner pour avoir de l'eau de vie, je lui donnai la dose que j'avois préparée pour elle; elle l'avala sans hésiter, & comme elle étoit déja très ivre, cela la fit chanter. Mais elle ne fut point satisfaite & en demandoit toujours davantage; je répétai alors la dose qu'elle but encore & elle tomba, enfin, sur le plancher. Je donnai ordre à mon Canadien de la transporter hors de la maison & de la coucher avec soin près de son *wigwaum* où elle resta douze heures plongée dans un profond sommeil, ce qui me fit grand plaisir. J'ai toujours trouvé le laudanum fort utile. On doit le considérer en général, comme un article essentiel dans le commerce avec les Indiens, en ce qu'il devient le seul moyen de triompher de leur ivresse, & de rendre la vie plus agréable au trafiquant en mettant un frein à leur insolence.

Le 19 Novembre, une bande d'environ quarante Indiens vint me trouver avec quelques pelleteries, une grande quantité de viandes sèches, & aussi de la graisse d'Ours que j'achetai pour un peu de rum. Je leur conseillai de l'emporter avec eux le long de leur route loin de la terre. Ils se conformèrent à mes désirs

& s'embarquerent dans un état de ſobriété parfaite.

J'ai toujours tâché de leur perſuader qu'ils devoient emporter le rum : j'y ai pourtant réuſſi très rarement. On ne peut s'imaginer combien il eſt pénible de les ſurveiller quand la liqueur commence à opérer, & en outre, combien on court de dangers pour ſa vie & pour ſes propriétés.

Après leur départ, je reſtai pendant près d'un mois avec un ſeul homme, les autres étant occupés à pêcher & à guetter auprès des pièges à martre. Les deux expéditions furent heureuſes, mais ſurtout la première : l'on emporta au logis près de huit mille poiſſons, truite, brochet, brocheton & poiſſon blanc que nous ſuſpendîmes, comme à l'ordinaire, pour les faire geler. Lorſque le tems eſt rigoreux chaque homme fait deux fois par jour l'ouvrage qui lui a été aſſigné, & cette règle eſt conſtamment ſuivie, même quand la proviſion ſeroit très conſidérable.

Au commencement de Décembre, il nous arriva deux époux nouvellement mariés, nous leur donnâmes un verre de rum & ils firent une débauche complette. Voyant que la femme étoit en bonne humeur, je la priai de me chan-

ter une chanſon d'amour, à quoi elle conſentit avec beaucoup d'empreſſement.

Chanſon.

« *Debwoye, nee zargay, ween aighter payſhik oathty ſeizebockquoit ſenarguſſey me tarbiſcoach nepeech caſſawicka nepoo, moſzack pemartus ſeizebockquoit meteek.*

C'eſt-à-dire :

» Il eſt vrai que j'aime celui dont le cœur
» eſt ſemblable à la douce ſève qui découle de
» la canne à ſucre, & eſt le frère de la feuille *de*
» *Tremble*, qui vit toujours & brille d'un éclat
» perpétuel. »

Je la remerciai de ſa chanſon, donnai à ſon mari une bouteille de *ſcuttaywabo*, & les laiſſai jouir enſemble des douceurs de l'amour. Comme il n'y en avoit pas aſſez pour les énivrer, je n'eus point à redouter quelqu'accès de jalouſie. J'avois toujours préſente à l'eſprit l'aventure du lac la Mort dont je m'étois tiré avec tant de bonheur. Le matin ils partirent, m'ayant donné, en retour de mes préſens, des peaux de Caſtors, d'Ours & de Loutres.

Quelque tems après, arriva un Indien avec

ſes deux femmes (1) & trois enfans. Ils vinrent ſur le champ dans ma maiſon, & s'aſſirent près du feu. Il me ſembla appercevoir une intention perfide dans la phyſionomie de l'Indien, & je l'obſervai avec beaucoup d'attention. Je lui demandai quel avoit été ſon ſuccès à la chaſſe? il me répondit qu'il croyoit le *maître de la vie* irrité contre lui, qu'il avoit tiré ſur pluſieurs animaux, & conſommé toute ſa munition ſans pouvoir rien tuer. C'étoit une manière figurée de s'exprimer qui ne me laiſſa pas douter que ce ſauvage ne fût un pareſſeux auquel je ne devois, par conſéquent, accorder aucune confiance. Il ajouta que ſa famille avoit été, pendant quelques jours, ſans proviſions, & qu'il eſpéroit que je voudrois bien *ranimer leurs cœurs*, & leur donner mon amitié. J'ordonnai alors qu'on mît ſur le feu une grande chaudière, & qu'on fit bouillir du poiſſon qu'ils mangèrent de bon appétit, ſur-tout les femmes & les enfans.

Je le queſtionnai ſur les terres où il chaſſoit : il me dit qu'il étoit de la baye d'Hudſon, & n'étoit venu ſi loin, que ſur ce qu'il avoit en-

---

[1] Nous avons déjà vu plus haut que la polygamie, non ſeulement eſt en uſage parmi les Sauvages, mais encore eſt regardée par eux comme une choſe toute ſimple & toute naturelle. *Note du traducteur.*

tendu dire de l'établiſſement de quelques trafiquans au lac le Putois, & que, comme il ſavoit qu'il s'y trouvoit des animaux en grand nombre, il s'étoit flatté de ſe procurer beaucoup de pelleteries. Je vis clairement la fausſeté de tout ce qu'il me diſoit & le conſidérai comme un traîneur; car il ne ſeroit certainement pas venu ſi loin, s'il n'eût fait quelque choſe de déſagréable aux employés dans les forts de la compagnie, & ne ſe fût rendu indigne de confiance. Me regardant très-hardiment il me pria de lui confier un fuſil, une couverture & de la munition; mais je le refuſai, ce qui lui déplut. Il ſortit de la maiſon : un des ſiens l'appella, l'autre le ſuivit dehors, & lui dit quelque choſe à voix baſſe : cela me parut une eſpèce de ligue contre moi, & m'engagea à me tenir ſur mes gardes. Au bout de quelques minutes, il revint, & renouvella ſes ſollicitations, en me diſant : « craignez-vous de » me confier une quarantaine de pelleteries? je « vous les payerai au printems. » Je lui dis que je n'avois accordé de crédit qu'à de bons chasſeurs, & que j'étois ſûr qu'il étoit un traîneur fainéant, qui vivoit ſans induſtrie; que je lui conſeillois de retourner à la tribu dont il étoit originaire, & de ſolliciter du ſecours de ceux

qui le connoiſſoient mieux que moi. Un pareil reproche de ſa négligence, (que je me repentis depuis de lui avoir fait,) ſembla éveiller dans ſon cœur *le mauvais eſprit*, il me laiſſa ſous l'empire de ſon *Matchee Manitoo*, & deſcendit à ſon canot, cauſant, à ce qu'il me parût, très-ſérieuſement avec ſes femmes.

Mon homme qui les obſervoit, épia leur conduite avec ſoin, & vit l'indien qui s'efforçoit de couper avec la lime le bout de ſon fuſil, pour le rendre plus commode à cacher ſous ſa couverture. Quand il l'eut racourci, il le chargea, & revint avec, le tenant caché ſous ſon habit. Cette manœuvre étant une preuve convaincante de ſes intentions diaboliques, j'ordonnai à mon homme de ſe tenir d'un côté de la porte, & je me plaçai à l'autre, épiant le moment de ſon entrée dans la maiſon. A l'inſtant même où il paſſoit le ſeuil, je le terraſſai avec une bûche, & lui arrachant ce même fuſil qu'il avoit racourci, je le frapai ſi rudement que nous fûmes obligés de le porter dans ſon canot où toute ſa famille l'attendoit, & je leur enjoignis à tous de quitter la terre, les menaçant, en cas de refus, de mettre à l'inſtant le canot en pièces, & de laiſſer aller toute la famille au gré du courant. Les femmes & les

enfans parurent très-affligés, & n'obéirent à mes ordres qu'avec répugnance. C'est ainsi que je sortis victorieux d'une troupe barbare; & comme on ne tardera pas à le voir, j'échappai à un danger qui devoit infailliblement envelopper mes gens & moi dans les derniers malheurs.

Quelques jours après leur départ, un Indien arriva & m'apprit que M. Joseph la Forme, trafiquant comme moi, qui étoit établi au lac le Sel, avoit été tué par un Sauvage qu'il me dépeignit. Je ne doutai point que ce ne fût le même homme qui avoit projetté de me faire périr. Je fis part à l'indien de tous les détails de ma conduite en cette circonstance, & de la vengeance que j'avois tirée de ce Sauvage. Il me félicita de mon bonheur d'en être réchappé, ce Sauvage étant reconnu par toute sa tribu pour un méchant homme qui avoit tué son frère & une de ses femmes dans la dernière chasse, raison pour laquelle ceux de sa bande n'avoient plus voulu le souffrir parmi eux. Comme j'étois très-curieux de connoître les détails particuliers de cet évènement, je le priai de me les raconter. Il me dit qu'il les tenoit d'un Sauvage qu'il avoit rencontré par hazard, & auquel le meurtrier lui-même les

avoit révélés : que l'indien déconcerté dans ses projets contre moi avoit continué sa route, le mauvais esprit dans le cœur, & étoit arrivé à la maison de Joseph la Forme, dans laquelle il étoit entré, & avoit demandé du rum & du tabac qu'on lui avoit donné; mais que la Forme remarquant qu'il n'avoit rien à échanger avoit conçu des soupçons sur lui : qu'en fumant, l'indien lui avoit demandé crédit, ce que la Forme lui refusa en lui disant que non seulement il étoit un mauvais chasseur, mais qu'il avoit un cœur de plomb : que ce reproche imprudent avoit irrité l'indien, & que voyant qu'il n'y avoit dans la maison qne le trafiquant (les gens étoient à la pêche) il épia le moment favorable; que tandis que la Forme étoit baissé pour allumer sa pipe, il lui avoit tiré un coup dans la tête, avoit pillé dans la maison quelques objets, & étoit parti.

D'après cette nouvelle je dépêchai six Indiens avec un indien de confiance, pour tâcher de sauver la propriété : ils y réussirent heureusement, & rapportèrent toutes les pelleteries, marchandises, &c. & ramenèrent avec eux les gens du trafiquant assassiné, que j'engageai à mon service. Environ six semaines après, un des Sauvages de la tribu qu'il avoit offensé,

& qui avoit entendu parler de cet acte encore récent de trahiſon, après lui avoir reproché, à pluſieurs repriſes, ſa baſſe lâcheté, l'aſſomma à coups de tomahawk, lui coupa la tête, & l'apporta dans ma maiſon pour la montrer à mes indiens.

La malheureuſe deſtinée de Joſeph la Forme offre un triſte exemple de la ſituation précaire de tous les trafiquans Indiens; & une leçon utile pour ceux qui, à l'avenir, auront des relations de commerce avec les Sauvages; ils en concluront qu'il y a ſouvent plus de prudence à diſſimuler ſon reſſentiment qu'à le ſatisfaire.

CHAPITRE XII.

Cruelles extrêmités auxquelles est réduit le voyageur par le manque de provisions. = Arrivée heureuse de quelques Indiens qui l'en délivrent. = Bouillon de poisson agréable au goût. = Tripe de roche, herbe sauvage. = Bonté naturelle des Sauvages. = Récit des crimes affreux commis par un des hommes de M. Fulton, trafiquant, & châtiment que ce dernier inflige au criminel. = Visite d'un trafiquant appartenant à la compagnie de la baye d'Hudson. = Quelques observations sur cette compagnie. =

VERS les derniers jours de janvier, 1779, il nous arriva une bande d'Indiens de la nation des Rats, du *Shekarkistergoan* ou du lac *la tête de Putois*, qui est entre le lac Nipégon & le lac Manontoye. Ils m'apportèrent des provisions & des fourrures pour lesquelles je fis des échanges avec eux, leur donnant comme à l'ordinaire, du rum dont ils burent à discrétion, sans se faire aucun mal. Après leur départ nous nous trouvâmes à court de provisions par-

ce qu'il me falloit pourvoir aux besoins d'une maison plus considérable depuis que j'avois pris à mon service les gens de la Forme. Nous fûmes réduits à quelques poissons & du ris sauvage en fort petite quantité, ou *menomon* (qu'on tient renfermé dans des *muccucks* ou boëtes d'écorce) pour faire subsister avec moi dix sept hommes; la pitance de chacun n'étant que d'une poignée de riz & d'un petit poisson, le tout du poids de deux livres environ, que nous faisions bouillir ensemble & qui nous donnoit une soupe agréable. J'ai souvent été surpris que le bouillon du poisson ne fût pas plus généralement en usage, le goût en étant très agréable; mais je n'ai point assez de connoissances en médecine pour dire ce qu'il peut avoir de salutaire ou de nourrissant. Le bouillon d'esturgeon est délicieux & laisse un goût agréable; mais comme il augmente davantage encore l'appétit de viande, ainsi que je l'ai éprouvé, on ne doit le prendre que lorsqu'on a du gibier en abondance. Ce poisson est très commun à Albany, & se vend un denier la livre, cours d'Yorck. La chair s'appelle bœuf d'Albany.

Il continuoit de geler très-rudement, & il n'y avoit aucune apparence que les Indiens vînſ-

ſent ſoulager nos beſoins. Nous fûmes obligés d'arracher le poil des peaux d'ours, & d'en faire rôtir le cuir, qui a le goût du porc. Ce mets fut avec de la *tripe de roche* bouillie, toute notre nourriture.

La tripe de roche ou *haWercoon* eſt une herbe ſauvage qui croît ſur les rochers, elle eſt ſpongieuſe & très-mal ſaine. Elle occaſionne de violentes douleurs d'entrailles & ſouvent un flux de ventre. J'ai appris qu'elle avoit cauſé plus d'une fois ce dérangement à des trafiquans dans le Nord Oueſt; & quelques uns d'eux, dans des tems très-rigoureux, ont été forcés d'en manger pendant quatorze jours de ſuite, ce qui les avoit extrêmement affoiblis. Lorſque le dérangement ne ſe termine pas par un flux, il cauſe de violens vomiſſemens, & quelquefois un crachement de ſang, avec des ſpaſmes aigus dans les entrailles.

Après avoir enduré les plus grands maux, je conſeillai à mes gens de faire des pièges à martres, & de les dreſſer dans les bois, comme ils avoient fait l'hiver dernier au lac de la Mort, ce qui nous ſoutint quelque tems, mais ne ſuffiſoit pas à nos preſſans beſoins. Enfin arriva une bande d'Indiens avec dix bâtimens chargés de viandes & de fourrures. Leur arrivée nous

ranima & nous rendit le courage. Mes hommes les avoient découverts à une certaine diſtance, & quoique fort affoiblis par une faim cruelle, ils avoient mis leurs raquettes ou chauſſons d'hiver pour aller à leur rencontre.

C'eſt quelque choſe d'étonnant que les efforts de la nature pour ſoutenir la détreſſe, & le courage avec lequel elle lutte lorſque l'eſpoir d'un prochain ſoulagement s'offre à elle : tout ſouvenir fâcheux des peines paſſées s'évanouit, une nouvelle vie ſemble couler dans toutes les veines. Les perſonnes accoutumées aux douceurs de la molleſſe & aux jouiſſances du luxe, ne ſoupçonnent pas le plaiſir que procure un ſecours ineſpéré, & celui de ſe mettre à table dans un déſert. La faim n'a pas beſoin du ſecours de la ſauce, & c'eſt le cas de dire avec *Pope* : « jouir, c'eſt obéir. » Combien eſt délicieuſe une telle obéiſſance !

Les Indiens liſant notre détreſſe ſur nos viſages maigres & allongés, nous donnèrent toutes leurs proviſions, conſiſtant en chairs d'ours, de ratons & de rats. Une chaudière fut miſe à l'inſtant ſur le feu, & nous mangeâmes avec grand appétit. Ce repas nous remit peu à peu : les Indiens, pendant ce tems, jouiſſoient du bonheur d'avoir ſoulagé nos beſoins.

Malgré leur férocité, les Sauvages possèdent des vertus qui font honneur à la nature humaine & donnent des preuves de noblesse & de bonté que ne pourroient surpasser les ames les plus philantropiques. Ils ne connoissent pas ces sentimens petits & bas qui déshonorent un grand nombre d'hommes plus riches & plus éclairés; & d'après la connoissance que j'ai de leurs inclinations, je suis sûr qu'ils rougiroient de la conduite peu généreuse d'hommes que la providence a comblés de ses bienfaits. (1)

Après notre repas, le chef qui n'avoit pas voulu jusques-là nous déranger, nous demanda du tabac, & ayant fumé quelque tems, me dit qu'il avoit à m'annoncer de tristes nouvelles qu'il tenoit de quelques Indiens concernant M. Fulton alors à *Shekarkistergoan*, qu'il éprouveroit beaucoup de peine à me les raconter, en étant lui-même très affecté. Je le priai de finir sa pipe, & de boire un verre de rum avant de

[1] Nos Sauvages sont louables en l'exercice de la libéralité, selon leur pauvreté : car, comme nous avons quelquefois dit, quand ils se visitent les uns les autres, ils se font des présens mutuels, & quand il arrive vers eux quelques *Sagamos* Français, ils leur font de même...

Cette façon de faire ne provient que d'une ame libérale & qui a quelque chose de bon. *Histoire de la nouvelle France, par Marc Lescarbot, chap.* 20, *pag.* 803.

commencer cette histoire. Je lui témoignai en même tems ma surprise de n'avoir entendu parler de rien, ayant trafiqué, pendant quelques jours, avec une bande de Sauvages de la nation des Rats qui venoient du lac. Il me dit qu'il avoit rencontré ces Sauvages, qu'il leur avoit raconté l'événement dont ils avoient été très surpris; mais que comme les gens de M. Fulton n'étoient pas revenus de la pêche quand ils avoient quitté le lieu, le fait n'avoit pas été connu jusques après leur départ.

M. Fulton fut obligé de partager ses hommes en deux bandes, ce qui s'appelle le *Cawway*, on partage des lots, c'est-à-dire qu'une partie est destinée à chasser ou à pêcher, & l'autre à rester avec le maître. La bande chargée d'aller à la pêche étoit composée de *Charles Janvier*, *François St. Ange*, & *Louis Dufresne*, tous natifs du Canada, qui s'étant munis de haches, de couteaux pour la glace & de tous les objets nécessaires à la pêche, partirent, & dans l'espace de huit jours arriverent à un lieu favorable où ils construisirent une cabane dans laquelle ils vécurent assez bien pendant quelque tems. Mais le poisson leur manquant, & leur chasse n'étant point heureuse, ils commencerent à être tourmentés de la faim. Pendant qu'ils étoient

dans cette ſituation, *le mauvais eſprit*, me dit ce chef, étoit entré dans le cœur de Janvier, & comme il étoit le plus vigoureux de tous, il ſupporta la faim beaucoup mieux que ſes compagnons, ce qui le porta bientôt après à effectuer le projet diabolique qu'il avoit formé de tuer le premier Indien qu'il rencontreroit, projet qu'il leur avoit déja communiqué. Ils étoient au comble de leur détreſſe, lorſque Janvier apperçut, à quelque diſtance, un Sauvage avec une charge ſur ſon dos. Retournant ſur le champ à la cabane, il parla à ſes pauvres malheureux camarades du ſecours qui approchoit. Ils ſe levèrent ſur le champ, quoique très affoiblis, & ſortirent de la cabane auſſi fermes ſur leurs jambes que leurs foibles reins le leur permirent. L'Indien arriva, ſe déchargea de ſon fardeau qui conſiſtoit ſeulement en deux loutres & deux lièvres, & les donna à Janvier qui les reçut avec grande ſatisfaction. Et quand il les eut dépouillés, il les fit bouillir dans la chaudière ſans les nettoyer, tant la violence de leur faim étoit extrême. Ce ſecours venu ſi à propos fut bientôt dévoré, & d'après l'ardeur avec laquelle Janvier avoit mangé, & la ſatisfaction qui paroiſſoit ſur ſon viſage lorſqu'il regardoit le Sauvage, ſes compagnons eſpérerent qu'il

qu'il renonceroit à ſon affreux projet, & ſe flatterent qu'il n'avoit pas le cœur aſſez dépravé pour entretenir la penſée de faire du mal à un homme dont le ſecours venoit à l'inſtant de leur ſauver la vie. Le matin du jour ſuivant, l'Indien leur dit qu'il étoit fâché de ne pouvoir leur être plus longtems utile, n'ayant plus de munitions, mais qu'il alloit vers M. Fulton pour chercher des proviſions.

Janvier dont le cœur étoit reſté inſenſible au procedé touchant du Sauvage, pria ce dernier de l'aider à mettre ſur le feu un énorme tronc de bois, ſes camarades étant hors d'état de le faire. l'Indien s'y prêta avec zèle, & comme il ſe baiſſoit pour le ſaiſir, Janvier l'aſſomma d'un coup de hache, le traîna juſqu'à la porte de la cabane, le coupa en morceaux, &, par un mouvement de la plus féroce barbarie, jetta dans la chaudière une auſſi grande quantité de ſa chair qu'il crut qu'il en falloit pour un repas. Quand elle fut accommodée, il contraignit François S.-Ange & Louis Dufrêne d'en prendre leur part & les obligea de baiſer la croix qui étoit ſuſpendue ſur ſa poitrine, & de jurer par tous les ſaints qu'ils ne révéleroient jamais ce qui venoit de ſe paſſer; les menaçant de leur faire éprouver le même ſort

P *

si jamais ils osoient en parler. Intimidés par ses menaces & ne pouvant plus douter qu'il ne fût homme à les effectuer, ils lui promirent le secret. Ayant donc surmonté le premier sentiment de répugnance, poussés d'ailleurs à cet effort, par la faim qui les dévoroit, ils mangèrent sans mesure de cet horrible mets, & bientôt après, tombèrent malades, & ressentirent les plus violentes douleurs. Ils se plaignirent alors tout bas l'un à l'autre que leur mal ne venoit que d'avoir mangé de la chair de l'Indien. Janvier les ayant entendus, les traita de fous, de coquins, & leur demanda s'ils craignoient que le Sauvage ne revînt à la vie. Il les pria aussi, avec un ricanement insolent, de lui dire qu'elle étoit dans l'homme la partie qui leur avoit semblé la meilleure? Les pauvres malheureux se contentèrent de répondre qu'ils se sentoient malades sans pouvoir en indiquer la cause. En peu de jours, comme ils n'avoient point d'autres provisions, l'Indien fut dévoré tout entier, & Janvier se détermina à n'avoir plus que de la chair humaine s'il ne pouvoit s'en procurer d'autre. A cet effet, il chercha une occasion de quereller S.-Ange, sachant bien que Dufrène ne se mêleroit pas de la dispute. Voulant, toutefois, paroître le moins blâmable possible aux yeux

de Dufrêne, il recula avec adresse l'instant d'éclater, jusqu'à ce que, prétendant qu'il n'étoit plus maître de retenir sa colère, il demanda à Dufrêne s'il ne pensoit pas que S.-Ange méritât le sort de l'Indien, pour avoir osé dire qu'il révéleroit un évènement qu'il avoit solemnellement juré de tenir caché. Dufrêne redoutant les suites d'une différence de sentiment, dit qu'il trouvoit S.-Ange blâmable; à cette réponse Janvier déchargea un coup de hache sur le malheureux S.-Ange & le tua : il le coupa ensuite en morceaux; en fit bouillir une partie dont il força Dufrêne de manger sa part, celui-ci n'osant témoigner aucune répugnance. Heureusement pour Dufrêne le tems devint plus favorable : ils attrapèrent du poisson en abondance, & résolurent alors de retourner auprès de leur patron. Janvier énivré de ses idées de supériorité, obligea Dufrêne de le traîner dans un bâtiment indien jusqu'à la maison de M. Fulton : cruelle obligation pour lui ! affreuse loi pour un malheureux presqu'anéanti. Mais la résistance étoit inutile : il fit de nécessité vertu, & obéit à son tyran avec une apparence de bonne volonté. Pendant la route, Janvier lui rappella souvent son serment & les suites funestes qui résulteroient de son indiscrétion, l'assurant

qu'une mort prompte en feroit le châtiment.

M. Fulton fut enchanté de leur retour. Il avoit besoin de tout son monde, parce que les Indiens venoient journellement le trouver avec leur chasse d'hiver. Aussitôt après leur arrivée, il demanda ce qu'étoit devenu S. Ange : mais il ne reçut aucune réponse. Il s'adressa alors à Janvier, qui répondit qu'il étoit allé à la chasse avec un chef nommé *Onnemay* ou l'Esturgeon, que M. Fulton connoissoit, & qu'il ne tarderoit pas à revenir. Un des Canadiens le démentit en disant que cela ne pouvoit être vrai, *Onnemay*, ayant quitté la maison de M. Fulton la veille de leur retour. Janvier dit alors qu'il pouvoit bien s'être trompé sur le nom du chef, la langue Indienne ne lui étant pas très familière, & dans ce moment, Dufrêne craignant que l'évènement ne vint à se découvrir, changea la conversation dans l'espoir de se rendre agréable à Janvier.

Quelques jours s'écoulèrent : S.-Ange ne revenoit pas ; Janvier fut questionné de nouveau & appella Dufrêne en témoignage de ses assertions que celui-ci se vit obligé de confirmer.

Peu satisfait, M. Fulton les examina séparément. Il ne put obtenir de Janvier aucunes

lumières ; enfin Dufrêne, aprés avoir d'abord hésité, finit par déclarer qu'il avoit juré de ne rien révéler, mais que S. Ange ne reviendroit jamais. M. Fulton essaya de lui persuader que la violation d'un serment, ainsi exigé, n'étoit pas un crime. Il parvint enfin à convaincre ce Canadien que loin qu'un tel serment fût obligatoire aux yeux de Dieu, c'étoit au contraire un des pechés les plus odieux que de cacher la vérité ; ajoutant avec adresse comme un argument de plus, que s'il n'avoit pas lui-même quelques doutes sur son innocence personnelle, il n'auroit aucun motif honnête de garder le secret ; qu'il ne devoit pas craindre le ressentiment de Janvier ; que lui Fulton s'engageoit à le mettre à couvert de toutes les suites qui pourroient résulter de sa déclaration. Ainsi convaincu & encouragé, Dufrêne découvrit tout, mais pria M. Fulton de lui garder le secret, ce que celui-ci promit de faire jusqu'à ce que l'entretien se renouvellât, moment où il fut convenu que Dufrêne raconteroit toutes les particularités en présence de Janvier. Ce dernier fut souvent pressé par les autres gens de M. Fulton de leur donner quelques lumières sur l'absence de St. Ange, mais il garda toujours un silence opiniâtre : quelques

uns d'entr'eux allèrent jusqu'à l'accuser nettement de n'en savoir que trop sur son compte, mais il reçut ces diverses attaques avec indifférence.

M. Fulton ayanr disposé de toutes ses marchandises, se prépara à quitter la terre où il avoit hiverné. Tout étant mis en ordre, on partit. La première nuit après le départ, M. Fulton chargea une paire de pistolets. Il instruisit d'abord ses gens de ce que Dufrêne lui avoit découvert & du châtiment qu'il se proposoit de tirer d'une pareille atrocité, sortit ensuite de sa tente, & vint se tenir près du feu autour duquel les Canadiens étoient assis. La conversation sur le compte de S.-Ange ayant été renouvellée à dessein, M. Fulton observa qu'il y avoit eu de la cruauté à le laisser dans les bois avec les Indiens, & s'en prit surtout à Janvier qui, étant le chef, se trouvoit en conséquence, le plus responsable. Janvier s'aigrit en voyant remettre ce sujet sur le tapis (car le crime est facile à irriter) & répondit que S.-Ange étoit bien homme à se garder lui-même, & qu'il n'avoit été chargé d'aucune inspection sur lui. On s'en prit alors à Dufrêne. Celui,ci, d'après le plan convenu avec M. Fulton, déclara l'affaire toute entière, & fit le

récit de la conduite de Janvier dans tous ses détails. Le scélérat entreprit de se venger sur le champ de cette diffamation, ainsi qu'il l'appelloit, & nia avec la plus audacieuse effronterie & les sermens les plus solemnels ce dont il étoit accusé. M. Fulton crut alors que le moment étoit arrivé pour lui d'intervenir, & voulant le confondre, il lui demanda *quelle étoit dans l'homme la partie la meilleure?* Janvier répondit avec autant de promptitude que d'audace que c'étoit à ceux qui avoient mangé de la chair humaine à le dire : mais, pressé vivement, & réduit enfin à ne pouvoir plus se défendre, il répondit en colère, que *c'étoient les pieds*. Son accusateur encouragé par cet aveu, le pressa de plus en plus, jusqu'à ce qu'il avoua enfin les forfaits dont il étoit accusé; & déclara que dans une situation pareille, il tueroit son propre frère.

M. Fulton ne put contenir plus longtems son indignation. Il courut à Janvier, lui dit qu'il étoit un misérable scélérat, d'abord pour avoir tué un innocent Indien qui avoit eu la générosité de soulager ses besoins, & pour l'avoir mangé après comme un Cannibale : ensuite pour avoir, outre cette action atroce, augmenté ses crimes, par un meurtre commis

de propos délibéré en la personne d'un homme sans défense, son compagnon, son camarade de travaux, son ami; qu'il étoit un opprobre pour la nature humaine qu'on ne devoit pas souffrir plus longtems au nombre des vivans, & sans lui laisser le tems de répliquer il lui tira un coup de pistolet dans la tête. Il ordonna ensuite à ses gens de l'enterrer, & dans la matinée, M. Fulton poursuivit son voyage jusqu'à Michillimakinac. Dès son arrivée, il alla se présenter au commandant qui après avoir attivement examiné l'affaire, l'acquitta honorablement, mais lui recommanda de ne pas se hazarder de nouveau dans ces pays où l'Indien avoit été tué, de peur que les Sauvages n'eussent entendu parler de l'aventure, & ne conservâssent quelque ressentiment de la mort d'un homme de leur tribu qui pût exposer les innocens à souffrir pour les coupables.

Dans le mois de février, je reçus la visite d'un trafiquant vêtu d'une chemise de cuir boucané. Il étoit accompagné de trois Indiens & absent depuis cinq jours du fort Albany; il me dit que ce qui l'avoit engagé à venir n'étoit qu'un motif de pure curiosité qui le portoit à me voir, n'ayant jamais entendu dire que personne jusques là eût pénétré si avant dans

l'intérieur des terres pour hiverner, excepté les employés de la compagnie de la baye d'Hudſon. A cette époque, j'avois très-peu de proviſions & il me falloit ſoutenir huit hommes & en outre, les Canadiens de M. Joſeph la Forme. Notre principale nourriture étoit de la tripe de roche. A ſon arrivée je fis mettre la chaudière ſur le feu avec des feuilles dedans. Il me demanda de quoi je me nourriſſois, j'en fis ôter quelques unes du pot, on les mit dans une taſſe d'écorce, il en goûta, mais ne put les avaler. Je lui appris que ce mets avoit été la principale partie de notre nourriture, & que dans les tems les moins durs, nous n'avions eu que de la chair d'animaux ſauvages, & rarement de la farine; la quantité de bled indien que nous avions pu emporter avec nous du pays Plat, n'étant pas ſuffiſante pour paſſer l'hiver. Quand je lui eus fait un tableau de ma manière de vivre, il avoua qu'elle n'offroit pas, à beaucoup près les mêmes douceurs que la ſienne. Je le conduiſis à mon magazin, & lui montrai les ballots de caſtor que j'avois amaſſés : ſa ſurpriſe augmenta; il ne concevoit pas comment il avoit été poſſible de tranſporter une quantité ſuffiſante de marchandiſes deſtinée à des échan-

ges égale à la valeur des pelleteries dont je lui semblois être possesseur. Il me pria de venir avec lui & me promit de me fournir des provisions; mais je lui dis que j'étois pourvu d'un emploi, & que j'avois éprouvé les rigueurs d'une pareille situation l'hiver précédent au lac la Mort; que comme je n'avois pas du m'attendre à passer ma vie aussi doucement parmi les Indiens qu'au sein de l'Angleterre, mon devoir exigeoit que je restâsse jusqu'à la fin de la saison, époque où je retournerois & où je tâcherois d'obtenir quelque récompense des peines que j'avois souffertes en rendant bon & fidèle compte des marchandises confiées à mes soins, ce qui ne pouvoit manquer de solliciter pour moi le juste salaire de mes travaux. Dans la matinée, après m'avoir souhaité la prompte arrivée de quelques Indiens qui fûssent en état de me tirer d'un besoin si pressant en me fournissant en abondance des comestibles plus nourrissans & plus agréables au goût, il prit congé de moi.

Cette civilité d'un des employés de la Compagnie de la baye d'Hudson, me conduit à quelques remarques nécessaires pour la justification de ce corps respectable sur lequel la censure s'est exercée avec tant de sévérité, & j'ose le dire, tant d'injustice.

M. Joſeph Robſon, un des employés de la compagnie, qui avoit réſidé dans ſon comptoir l'eſpace de ſix ans, en qualité d'intendant & d'inſpecteur des bàtimens, s'élève fortement dans un ouvrage publié par lui, il y a quelques années, contre la manière dont les gouverneurs des forts déployent ce qu'il appelle *leur autorité au deſſus de toute cenſure.* Il aſſure que leur tyrannie extrême eſt une ſource continuelle de déſagrémens. Il dit auſſi que le *ſurplus du » trafic* eſt une iniquité monſtrueuſe, non moins » contraire aux intérêts bien entendus de la » compagnie, qu'injurieux aux naturels du pays » que cette manœuvre aliéne de plus en plus, » & qu'elle dégoûte tout-à-fait de la chaſſe, » ou détermine à porter toutes leurs fourrures » aux Français. » Il eſt néceſſaire d'obſerver ici que ce *ſurplus de trafic* n'eſt autre choſe que la portion de pelleteries que les employés de la compagnie reçoivent dans les échanges avec les naturels du pays, outre la quantité convenue avec la compagnie, & qui leur appartiennent.

C'eſt, ſans doute, (en admettant qu'elle ſoit vraie,) une accuſation grave & un juſte ſujet de plainte. Il paroîtroit, cependant, qu'elle eſt ſans fondement : car M. Robſon dit enſuite que ce *ſurplus du trafic* n'eſt que d'un mince

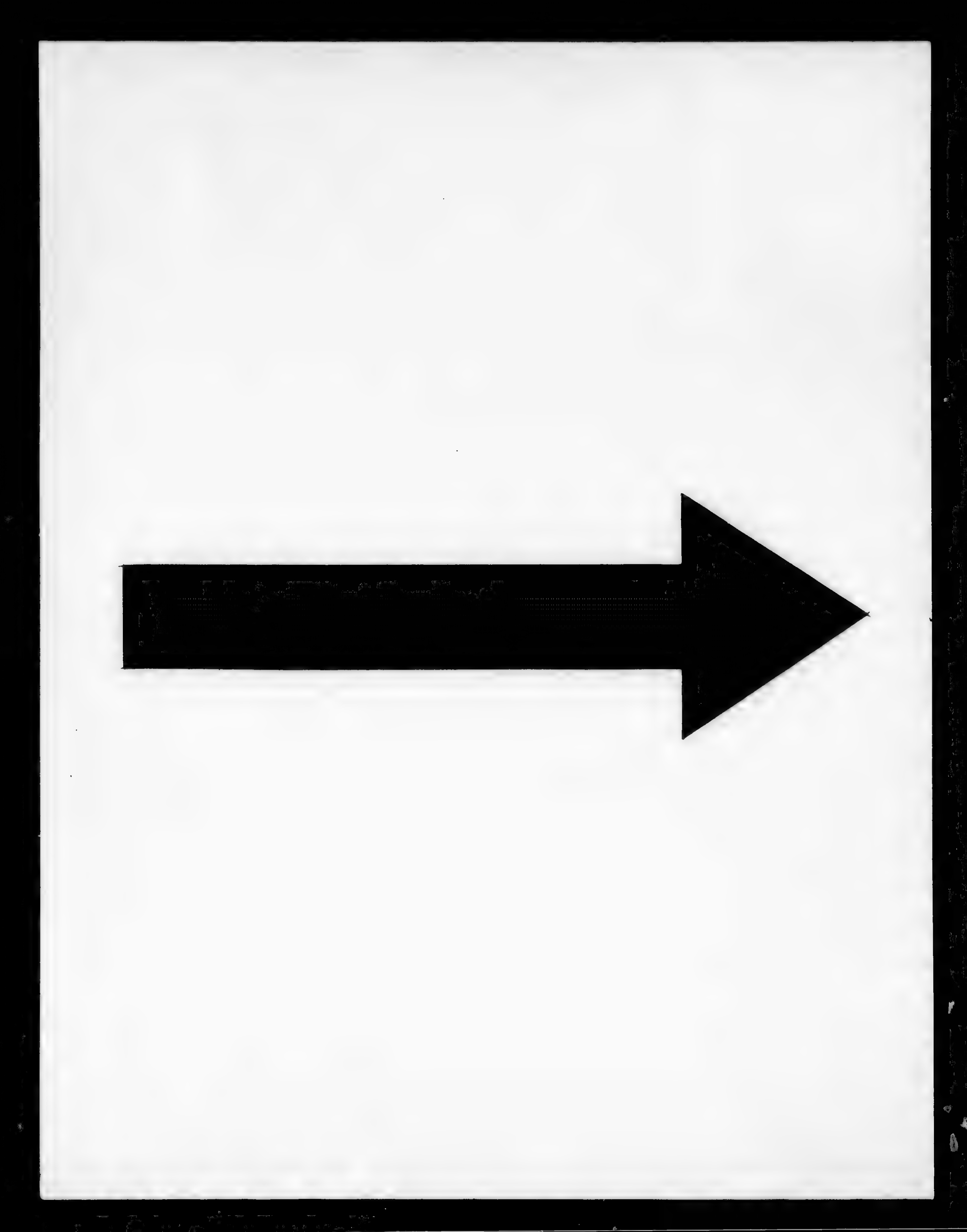
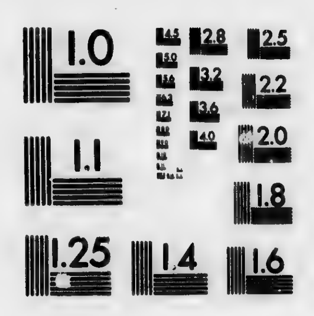


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



avantage pour eux ; « qu'une partie s'ajoute » toujours aux provisions de la compagnie » comme supplément de bénéfice exigé par le » mérite de leurs services, & que les gou- » verneurs s'approprient le reste qu'ils em- » ploient le plus souvent en présens séducteurs » destinés à couvrir leurs fautes & à se faire con- » tinuer dans leur commandement. » Quel étrange dégré d'inconséquence & d'atroce injustice ! Imaginer que les gouverneurs sont assez foibles & assez pervers pour commettre des prévarications seulement dans le dessein de se procurer un avantage momentané, & qu'ils sont obligés de distribuer les gages de leur iniquité pour se mettre à l'abri des suites dans la compagnie & parmi les complices de leurs exactions ; tandis que par une conduite contraire, ils seroient tout aussi riches, plus respectés, & jouiroient de la satisfaction intérieure de s'être acquittés avec intégrité des fonctions qui leur sont confiées ! Ces allégations sont trop absurdes pour être accueillies. A l'égard de la compagnie, on ne peut supposer que ce « surplus du trafic » ne lui soit pas connu ainsi que les moyens dont les employés se servent pour procurer les avantages qui en résultent. Ils lui sont connus, & personne ne supposera sans partialité

le contraire. Non ſeulement elle permet, mais elle approuve la conduite de ſes gouverneurs, par la conviction qu'elle a des avantages qui en réſultent pour les intérêts de la compagnie, & c'eſt une juſte récompenſe des travaux de ſes agens. Quelque ſoit, au reſte, le motif, par cela ſeul qu'il eſt celui d'hommes irréprochables & dignes de reſpect, on ne peut y voir que de la ſageſſe & de la prudence.

En premier lieu, je crois qu'il ſeroit très-difficile de prouver que la conduite des gouverneurs ait jamais » aliéné les naturels du pays, » des intérêts de la compagnie, & les ait dégoûtés d'aller à la chaſſe. » La première aſſertion n'eſt pas claire juſqu'à préſent: car je tiens de perſonnes dignes de foi que la *nouvelle* compagnie du Nord Ouëſt, dont le commerce s'étend juſqu'aux limites des établiſſemens de la baye d'Hudſon, trouve très-peu d'encouragement de la part des Indiens. Si donc les naturels du pays étoient dégoûtés, certes ils embraſſeroient la première occaſion favorable de le prouver, en portant leurs pelleteries à de nouveaux trafiquans. Rien n'eſt plus naturel que d'imaginer qu'ils en agiroient ainſi; mais comme leur conduite a été bien différente, il s'enſuit que ce dégoût n'exiſte pas.

Une autre obſervation eſt celle-ci : « que la
» conduite cruelle & tyrannique des gouver-
» neurs & des capitaines à l'égard de leurs
« ſubalternes, non ſeulement détourne des gens
» utiles de s'engager au ſervice de la compa-
» gnie (circonſtance à laquelle ils devroient
» faire attention pour leur propre intérêt) mais
» encore ſert de prétexte aux calomnies dont
» la compagnie eſt l'objet. »

Quoique dans le département particulier où j'ai été employé pendant pluſieurs années en qualité de trafiquant & d'interprète de langues Indiennes, j'aie eu peu d'occaſions d'être lié avec pluſieurs employés de la compagnie (occupé moi même dans un commerce oppoſé à leur intérêt) je puis dire cependant, avec confiance, de quelques uns d'entr'eux avec leſquels j'ai eu des entretiens, que je les crois, ſous tous les rapports, des gens très-utiles & très-verſés dans la langue des naturels du pays. Pour répondre à cette aſſertion « que des gens utiles » ſont détournés d'entrer au ſervice de la com- » pagnie » & pour réfuter l'accuſation d'oppreſſion & de cruauté, j'ajouterai ce que perſonne, j'eſpère, ne conteſtera, que ces employés ont été ſi ſatisfaits de la conduite de leurs ſupérieurs, que pluſieurs d'entr'eux ſont reſtés

à leur ſervice l'eſpace de plus de vingt années.

Je penſe, au ſurplus, que la conduite des gouverneurs, tant au dedans qu'à l'extérieur, paroîtra très-conforme aux intérêts de la compagnie & que toute autre manière d'agir ne produiroit que trouble & qu'anarchie. Je dois déclarer, pour ma part, que je n'ai jamais entendu parler de ce dégoût perſonnel dont M. Robſon ſe plaint, que j'ai toujours remarqué, au contraire, beaucoup d'ardeur à être employé à leur ſervice.

M. *Carver* dans ſon hiſtoire de l'Amérique ſeptentrionale, obſerve « que ſur les eaux » qui ſe déchargent dans le lac *Vinnepeek*, les » nations voiſines prennent une grande quan- » tité de fourrures dont elles portent quelques » unes aux comptoirs de la compagnie de la » baye d'Hudſon, mais qu'elles le font avec » répugnance pour pluſieurs raiſons; que des » Indiens Aſſinipoils & Killiſtinoës qui tra- » fiquoient habituellement avec les employés » de la compagnie, lui avoient dit que s'ils » pouvoient être ſûrs de trouver toujours des » marchandiſes à Michillimakinac, ils ne tra- » fiqueroient point ailleurs, qu'ils lui avoient » montré quelques habillemens & autres objets

» achetés à la baye d'Hudſon dont ils étoient
» fort mécontens, ſe regardant comme trom-
» pés malhonnêtement dans l'échange qu'ils
» avoient fait.

» A cela M. *Carver* ajoute qu'en admettant
» la vérité de leurs récits, il ne pourroit s'em-
» pêcher de partager leur opinion, mais qu'il
» a reconnu depuis que ce mécontentement
» pourroit bien être en grande partie, l'ou-
» vrage des trafiquans du Canada, & le fruit
» de leurs intrigues; que le moyen mis en uſage
» par ceux-ci pour détacher les Indiens de leur
» affection pour la compagnie de la baye d'Hud-
« ſon & pour s'emparer de leur confiance en
» faveur de leurs nouveaux patrons, étoit de dé-
» précier en toute occaſion, les marchandiſes de
» la compagnie, & d'exalter les avantages qui
» réſulteroient pour eux de ne commercer qu'a-
» vec les trafiquans du Canada: qu'en cela ils
» n'avoient que trop bien réuſſi, & que telle
» étoit, à n'en pas douter, la cauſe des mé-
» contentemens des Indiens Aſſinipoils & Kil-
» liſtinoës. » Mais, dit il plus bas, d'autres rai-
» ſons ont contribué à les augmenter; la lon-
» gueur du voyage juſques aux comptoirs de
» la baye d'Hudſon, qui, ſelon ce qu'ils lui
» dirent, leur prenoit trois mois pendant les

chaleurs

« chaleurs de l'été pour aller & revenir; & la « petiteſſe de leurs canots au moyen deſquels « ils ne pouvoient tranſporter qu'un tiers du « caſtor qu'ils avoient tué; ce qui fait qu'on « ne doit pas s'étonner que les Indiens aient « ſouhaité avoir des trafiquans qui vinſſent ré« ſider parmi eux. » Comme M. *Carver* n'a point voyagé dans l'intérieur du pays en qualité de trafiquant, il n'a pu être guidé, en s'exprimant ainſi, par aucun motif d'intérêt commercial; &, ſur cet article, on eſt autoriſé à lui accorder toute confiance comme à un obſervateur impartial; le public en liſant ſes remarques, jugera juſques à quel point elles vont à la charge ou à la décharge de la compagnie de la baye d'Hudſon.

Un nouvel écrit publié ſur l'état préſent de la baye d'Hudſon par M. Umfreville, m'engage à prolonger cette digreſſion.

Il eſt malheureuſement arrivé que des ennemis de la compagnie le ſont devenus de ſon établiſſement; on a vu même dans ce nombre des hommes en qui elle avoit placé ſa confiance, & qu'elle avoit initiés dans les ſecrets de ſon commerce. Il eſt naturel de croire qu'il s'élevera, qu'il s'eſt élevé des démêlés d'intérêt entre les gouverneurs & les employés.

Dans ce cas, perſonne ne peut être forcé de continuer un ſervice qui ne lui eſt point agréable ; mais alors, on doit ſe borner à quitter l'emploi ſans diſcréditer un établiſſement dont on avoit, d'abord, regardé comme de ſon devoir de favoriſer le ſuccès ; & il n'eſt permis, ſuivant moi, de révéler aucune particularité, aucune circonſtance, dès qu'elle n'a pas un rapport immédiat avec la diſgrace qu'on éprouve ou qu'elle n'eſt pas néceſſaire pour défendre ou conſerver ſa réputation. Les gouverneurs actuels ſont des hommes d'une grande probité qui ne deſcendront probablement pas juſques à prendre connoiſſance de ces graves accuſations intentées contr'eux ; mais comme la vertu la plus éminente peut être attaquée par des allégations dénuées de fondement, je me flatte que le public verra ſans déplaiſir mes efforts, tout foibles qu'ils ſont, pour venger l'honneur d'un corps ſi reſpectable. Comme mon projet n'eſt pas d'inſiſter plus longtems ſur ce ſujet, je ſupplierai le lecteur s'il déſire en ſavoir plus à cet égard, de lire l'écrit publié par M. Robſon qui étoit un des employés de la compagnie & que M. Umfreville reconnoît pour un écrivain véridique & impartial. D'après cette lecture il jugera de la ſolidité de la critique

de M. Umfreville ſur la conduite des gouverneurs de la compagnie de la baye d'Hudſon. Un examen plus étendu de l'ouvrage de M. Umfreville excéderoit les bornes que je me ſuis preſcrites ; & je me contente de penſer que ceux qui le liront s'appercevront combien il a été injuſte à l'égard des gouverneurs & de la compagnie.

CHAPITRE XIII.

Arrivee d'un plus grand nombre d'Indiens. = Le rum manque. = Recours au moyen ordinaire d'augmenter la provifion, ce qui met le voyageur à portée de terminer le trafic pour la faifon. = Il prend congé des Indiens, & continue fon voyage pour retourner chez lui. = Formalités de la galanterie chez les Indiens Chippeways. = Anecdote d'une femme Indienne. = Opinion que ces Indiens ont de leurs femmes. = Hommages des Indiens à la providence. =

BIENTOT après le départ du trafiquant une bande d'environ cent Indiens vint nous trouver. Je n'avois qu'une provifion de rum fort légère, & c'étoit un malheur. Car le rum eft d'une trop grande importance dans les traités avec les Indiens pour qu'on en difpofe avec trop de facilité. Dès leur arrivée, ils voulurent boire, mais je continuai de faire des échanges pour tout ce qu'ils avoient de fourrures avant de leur donner du rum ; l'affaire terminée, ils devinrent plus exigeants, & je leur en donnai alors

autant que j'en avois pu ménager; quand ils l'eurent reçu, ils s'embarquèrent en assez bonne humeur.

Au mois d'Avril la dernière bande arriva, & je fus très inquiet de ce que j'avois à faire, ne possédant plus qu'une très petite portion de rum & n'ayant aucun espoir d'augmenter ma provision. Je fus obligé de le délayer de manière à le rendre d'un cinquième plus foible que de coutume, ce qui me donna vingt gallons de rum indien passable. Leur avant fourni des hardes je reçus leurs pelleteries, leur donnai le *scuttaywabo*, & un moment avant de m'embarquer, je leur adressai le discours suivant :

« *Haguarmissey cockinnor an nishinnorbay kee-*
» *Wabindan cawwickar nin serpargussey nee*
« *zargetoone*, *keennerwind kaygo kee culkerdum webatch neennerwind tercushenan nepewar annacotchigon niz ojey petoone Wa*
» *haguarmissey cockinnor meenwendesay bazam*
« *ebekcheck megoyyack debwoye neegee kaygo ar-*
». *wayyor matchee oathty. Kee cannawendan cockinnor, mokoman, baskeyzegan goyer becka*,
« *kee minniquy kaygo arawyyor annascartissey*
» *Woke mornooch kee permartissyan cockinnor an*
» *nishinnorbay nogome debwoye negee nepewar*
» *artawway Wimin ojey zargetoone an nishin-*

» *norbay, keſhpin suggermarch wennevar metach*
» *nin ojey debarchemon kitchee ojemar awaſſa*
» *woity kitchee Wakaygan michillimakinac me-*
» *tach kaygoſhiſh ween ojey bocket tywaun*
» *keennerWind.*

C'eſt-à-dire,

» Maintenant, mes amis, prenez courage; je » vous ai toujours montré un cœur bon, & » vous ſavez tous que je ſuis rempli de tendreſſe » pour vous, pour vos femmes, pour vos en- » fans, Ne concevez donc point d'inquiétudes, » & ne trouvez pas trop long le tems que je » ſerai abſent de vous. J'eſpère que le maître » de la vie me donnera le courage & la force » de revenir vers vous, & de vous apporter » des marchandiſes. Maintenant comme vous » ſavez que je n'ai point de *ſucre* ſur mes » lèvres ni de *pointe* à la langue, que mes » oreilles ne ſont point bouchées ni mon cœur » chargé, j'eſpère que vous me remettrez vos » couteaux, vos fuſils, vos tomahavks, & n'au- » rez point le cœur méchant, avant de com- » mencer à boire, de manière que je puiſſe » vous retrouver en bon état à mon retour. « Je parlerai, avec courage au grand chef » Anglois à Michillimakinac, & il vous ouvrira » ſon cœur. »

Dès que j'eus terminé mon discours ils rassemblèrent les armes & me les remirent. Je leur donnai alors une quantité considérable de rum, après quoi je leur rendis leurs couteaux &c. pour les convaincre de la bonne opinion que j'avois d'eux, & leur prouver que je ne doutois pas qu'ils ne suivissent l'avis que je leur avois donné. Je descendis ensuite dans mon canot, & comme je me préparois à naviguer, je fus salué par une décharge de deux cents coups de fusils à laquelle je ripostai par une seule volée. Je poursuivis mon voyage en bonne disposition, & très satisfait de quitter mes quartiers d'hiver.

Nous continuâmes notre route sans aucune rencontre digne d'être rapportée jusques à notre arrivée à la rivière du *Putois* où j'avois malheureusement emporté l'oreille d'un chef, ainsi que je l'ai raconté plus haut. J'y rencontrai un couple de jeunes gens nouveaux mariés, & quelques Sauvages de la même bande qui m'avoient tant amusé dans le mois de Décembre précédent par leurs chansons d'amour. Désirant acquérir une parfaite connoissance de leurs mœurs & de leurs usages, je pris à cet effet plusieurs instructions, & entr'autres choses je parvins à savoir quelles sont les formalités de la galanterie chez les Chippeways. Je présume qu'elles feront

agréables pour ceux dont la curiosité égale celle que j'eus alors moi-même.

Manière de faire la cour chez les Indiens.

Lorsqu'un Indien désire prendre une femme, & l'a déja choisie dans son cœur, il s'adresse au pere de la jeune fille & demande son consentement dans les termes suivans : « *nocey cunner kee darmissey kee darniss nee zarguyyat kakaygo o waterWar wardoossin caWWeen peccanWeettey gammat ottertassey memarjis mee mor.* »

C'est-à-dire

» Mon père, j'aime votre fille : voulez vous
» me l'accorder, afin que les tendres racines
» de son cœur puissent se mêler avec celles du
» mien de manière que le souffle du vent le
» plus rude ne les sépare jamais ? »

Si le père consent, on arrête une entrevue à laquelle l'amant se prépare par une transpiration. Il paroît ensuite en présence de sa maîtresse, s'assied sur la terre & fume sa pipe ; tout en la fumant, il s'occupe à lui jetter de petits morceaux de bois d'environ un pouce de longueur un à un, jusques au nombre de cent. Autant elle en peut attraper dans une tasse d'écorce, autant son amant doit faire de présens à son père ; & ces présens, le pere les regarde

comme le prix de sa fille. Le jeune guerrier donne ensuite un repas auquel il invite toute la famille. Lorsque le festin est terminé, on danse & l'on chante les chansons de guerre. Après les réjouissances & les échanges de présens entre l'amant & les proches de sa prétendue, le père les couvre l'un & l'autre d'une robe de castor, leur donne un fusil neuf & un canot de bouleau, & c'est ainsi que finit la cérémonie.

Lorsque les François devinrent maîtres du Canada, la cérémonie du mariage parmi les Sauvages étoit fort bizarre.

Un amant désiroit-il faire connoître sa passion à sa maîtresse? il se procuroit avec elle une entrevue qui avoit toujours lieu la nuit & en présence de quelques amis de la jeune fille. Ce qui se passoit de la manière suivante :

Il entroit dans le *Wigvuum* dont la porte étoit ordinairement une peau, & montoit au foyer sur lequel brûloient des charbons ardens. Il y allumoit alors le bout d'un bâton, & s'approchant de sa maîtresse, il la tiroit trois fois par le nez pour l'éveiller. Cela se faisoit avec décence, & comme c'étoit la coutume, la jeune personne ne s'alarmoit point d'une telle liberté. Cette cérémonie, quelque ridicule qu'elle puisse paroître, étoit continuée de tems à autre pendant deux

mois, les deux amans se conduisant, d'ailleurs, durant tout ce tems, avec la plus grande circonspection.

Au moment où une fille se marie, elle renonce à sa liberté. C'est l'esclave dévouée de son époux qui ne perd pas de vue un seul moment ses prérogatives. Partout où il va, elle doit le suivre, & n'ose se hazarder à l'irriter par un refus, sachant bien que la moindre indifférence pour ses volontés seroit punie par un châtiment terrible, souvent même de la mort. La plus grande liberté qu'il lui accorde est de danser & de chanter en sa compagnie : il est rare qu'il s'occupe beaucoup plus d'elle que de la personne qui lui seroit le plus indifférente, tandis qu'elle est, au contraire, obligée de vaquer à tous les soins du ménage ; ce que l'habitude ou une insensibilité absolue la porte à faire avec la plus entière résignation.

Je me souviens d'avoir lu un trait de ce genre. A la Crique du Castor, à vingt cinq milles environ du Fort Pitt, une femme Indienne voyant quelques blancs qui portoient sur leurs épaules du bois de chauffage, prit sa coignée & leur en apporta, en fort peu de tems une lourde charge sur son dos. La jettant ensuite auprès du feu, elle leur dit que non seulement

elle avoit compaſſion d'eux, mais qu'elle regardoit comme un ſcandale que des hommes fiſſent ce qui étoit, à proprement parler, l'ouvrage des femmes.

Les hommes conſidérent les femmes comme n'étant deſtinées à autre choſe qu'à faire des enfans & à ſupporter toutes les peines de la vie domeſtique. Quant aux enfans, ils préferent les garçons aux filles parce qu'ils eſpèrent les voir devenir tous de braves guerriers. Par la même raiſon qu'il traitent leurs femmes en véritables eſclaves, ils ne font pas grand cas des filles qu'ils jugent tout au plus dignes de ſervir des guerriers & de travailler à des ouvrages qui deshonoreroient des hommes.

Nous pourſuivîmes notre voyage au lac le *Nid au Corbeau* ou nous tuâmes quelques oies & canards ſauvages qui dans cette ſaiſon de l'année ont un gout de poiſſon. Nous nous y arrêtâmes deux jours pour nous mettre en état de continuer le reſte du voyage avec plus de vigueur. Le matin du troiſième nous nous embarquâmes dès la pointe du jour & nous arrivâmes à la *grande Côte de la Roche* où nous fûmes aſſez heureux que de tuer deux ours, manger très délicat; & comme nous avions quelques momens de loiſir à donner aux apprêts

de la cuisine, nous nous en régalâmes avec autant de sensualité que nous avions pu faire des mets les plus friands dans des situations plus heureuses.

Nous avançâmes jusques au lac *Cranberry* où nous attrapâmes du poisson & recueillîmes tout ce que nous pûmes emporter de graines. Delà nous continuâmes notre route au portage *la Rame* où le vent nous retint de nouveau pendant quelques jours, mais nous ne fûmes, pendant notre séjour, dérangés par aucune visite. Enfin le vent étant devenu favorable, nous dirigeâmes notre route vers la rivière la Pique. En y arrivant, mon imagination fut frappée du souvenir des dangers que m'avoit fait courir l'année précédente le sauvage *Ogasbey*. Mais je fus presqu'aussitot tranquillisé à cet égard, me rappellant qu'il avoit été tué, & qu'il n'étoit plus la terreur des trafiquans.

Cette occasion, entre beaucoup d'autres, est une de celles où j'ai éprouvé que lorsque le cœur est oppressé par de tristes souvenirs ou par des idées affligeantes, l'auteur de notre existence nous envoye des soulagemens que nous étions loin d'éprouver. Ce passage soudain d'un état à l'autre, nous ne sommes que trop enclins

à se rapporter à notre propre sagesse, & à attribuer à notre prévoyance seule ou à notre adresse le bonheur que nous avons eu d'échaper aux dangers qui nous menaçoient, & les espérances de salut que nous avions formées. Les Indiens pensent beaucoup mieux. Ils disent que c'est le *maître de la vie* qui donne cette présence d'esprit qui nous tire d'embarras, ou qui nous procure du soulagement. C'est au *maître de la vie* que l'Indien s'adresse, même pour les besoins journaliers. C'est à lui qu'il rapporte ses victoires & ses succès; & lorsqu'il est vaincu & attaché au poteau, il le remercie encore de lui donner le courage *d'ouvrir ses veines*. C'est cette confiance qui lui fait endurer les plus cruels tourmens avec tranquillité, & défier, jusques dans les plus affreuses douleurs, la barbare férocité de ses ennemis.

Quoique les Chippeways, ainsi que la plus grande partie des nations Indiennes de l'Amérique Septentrionale, aient des idées semblables, il faut gémir que cette opinion ne soit point universelle. Les Mattaugwessawacks, dit on, ne reconnoissent point un être suprême; & s'ils ont des succès à la guerre ils attribuent tout le mérite de leur victoire à leur courage & à leur habileté. Mais quoiqu'ils ne croyent

pas à un *maître de la vie*, ils n'ont pas moins d'idées religieuses, à quelques égards que les autres Sauvages; ils pensent qu'il y a certains lieux fréquentés par de malins esprits dont ils redoutent le pouvoir; & d'après l'impression que font sur eux de pareilles idées ils évitent avec soin ces mêmes lieux. Voici une autre preuve de leur superstition: si quelqu'un des leurs est tué par accident, ils en conservent un pied ou une main. Ils la salent, la font sécher & s'en servent comme d'un préservatif enchanté contre toutes sortes de malheurs: d'où il semble résulter que malgré qu'ils ne reconnoissent pas l'empire d'un bon esprit, il en redoutent pourtant un mauvais; ce qui ne permet pas de craindre qu'un pareil écart de la croyance commune à tous les hommes fasse jamais des progrès inquiétans. Il imprimeroit à l'espèce humaine un caractère trop horrible pour y songer. Mais il est tems de terminer cette digression. Nous continuâmes notre voyage au pays Plat, où nous séjournâmes quelque tems dans la société de trafiquans qui avoient, comme nous, passé l'hiver dans ces îles, de plusieurs autres qui arrivoient avec des marchandises pour en fournir

à ceux qui devoient s'en retourner. Mais lorsque mon tems fut expiré, je revins à Michillimakinac. Après avoir rendu ma visite au commandant, & soumis tout le compte de ma gestion à mes commettans, je me retirai à la pointe Chippeway, dans un endroit hors du fort, où je vécus avec une famille Indienne qui me fit par occasion des *Mackissins* (1) & d'autres parties de l'habillement Indien.

---

(1) Le lieutenant Henry Timberlake donne à cette chaussure dont il a déja été parlé, le nom de *Moskesons*, & en fait une description à peu près semblable à celle qu'en a donnée notre voyageur. *Voyez ses Mémoires*, *pag.* 50.

CHAPITRE XIV.

Troisième Expédition.

Séjour de quelque tems à la pointe Chippeway. = Récit d'une aventure bizarre où notre voyageur fut près de tomber dans la disgrace du commandant. = Bonheur qu'eut un certain M. Ramsay, trafiquant, de se sauver d'un grand danger. = Escorte d'une quantité de marchandises de Mississipi à Michillimakinac entreprise & exécutée avec succès = F[illegible]s, nation très-sauvage, ennemie des Anglais. — Exécution des vaincus par les Sauvages; comment elle se fait. = Onisconsin, beau fleuve. = Serpent à sonnettes. = Aventure surprenante rapportée à son sujet par M. Beatty. = Retour à Montréal, de là à Québec. = Engagement au service d'un nouveau Patron. =

PENDANT la durée de mon séjour à la pointe Chippeway, les officiers m'invitèrent souvent à venir reposer à leurs quartiers dans le fort; mais accoutumé à coucher dans les bois, je préférai le plus ordinairement ce dernier genre

genre de vie. Bientôt après mon arrivée il se passa un évènement que je vais raconter.

Par suite d'une perfidie des Indiens en l'année 1764 (époque où les Sauvages commandés par Pontiac, leur chef, formèrent, sous prétexte d'un jeu de balle, le projet de détruire les habitans & de s'emparer du fort, projet dans lequel ils ne réussirent malheureusement que trop, au grand chagrin des Anglais,) l'ordre étoit donné de ne laisser jamais entrer aucun Indien dans le fort avec des armes à feu : aucune fille ou femme n'obtenoit, sous quelque prétexte que ce fût, la permission de passer la nuit dans les murs de la garnison ; & pour la plus grande sûreté des habitans, lorsqu'un conseil se tient avec les chefs, on place toujours double garde.

Je désirois vivement y faire entrer la fille d'un grand chef & sa sœur, en dépit des ordres du gouverneur. Je confiai mes intentions à un officier, & réclamai son secours pour l'exécution de mon projet. Il me dit très-honnêtement qu'il ne pouvoit pas paroître favoriser mon dessein, mais qu'il me donneroit toutes les facilités qui pouvoient s'accorder avec le devoir de son poste. Je l'assurai qu'elles étoient les filles d'un grand chef & que je répondois de leur conduite.

De ſon conſentement je m'adreſſai à deux ſoldats & leur demandai s'ils avoient le loiſir de rouler une forte barrique de Porter en bouteilles depuis la pointe Chippeway juſques au fort. Ils me répondirent qu'ils étoient prêts à m'aider en tout ce qui pourroit m'être agréable. J'achetai donc la barrique & la deſcendis en la roulant au bas de la colline tandis que les officiers étoient à diner. Je communiquai mon projet aux jeunes filles; & lorſque j'eus défoncé la barrique & fait un bondon, je perçai pluſieurs trous pour recevoir autant d'air qu'il étoit poſſible; je les engageai enſuite à y entrer, ce à quoi je ne les déterminai pas ans quelque difficulté. Je remis le fond, & courus ſur le champ vers les deux ſoldats pour leur annoncer que le Porter étoit prêt, les priant de m'aider ſans délai parce que je craignois que quelques bouteilles ne fûſſent caſſées, & que je penſois qu'il étoit à propos de les paſſer en revue le plutôt poſſible.

Les ſoldats revinrent ſur le champ avec moi, & appuyant leurs épaules contre le tonneau, le roulèrent au haut de la montagne avec beaucoup de peine & d'efforts, ne ceſſant d'obſerver qu'il étoit bien peſant. Dès qu'ils furent arrivés à la porte, le commandant & le com-

missaire vinrent à eux, & voyant la barrique, demandèrent aux soldats ce qu'ils avoient apporté là? Ceux-ci répondirent que c'étoit du Porter en bouteilles pour un trafiquant qui les avoit priés de le rouler depuis la pointe. Comme précisément un vaisseau venoit d'arriver du Détroit, le commandant fut très satisfait du compte que lui rendoient les deux soldats, & remarqua que cela étais fort heureux, attendu qu'on auroit désormais une provision de bonne bierre à boire. Les soldats avoient à peine roulé un tour de plus, que, pour mon malheur, l'un d'eux heurta rudement son pied contre une pierre, & tomba de la vive douleur qu'il en ressentit. L'autre ne pouvant soutenir lui seul toute la charge, lâcha prise, & la barrique roula du haut en bas de la montagne avec la plus grande rapidité. Dès qu'elle fut arrivée en bas, elle se défonça & les jeunes filles ne purent cacher le stratagême. Pour comble de disgrace, le commandant se trouvoit tout près lorsque l'accident arriva, & quoique ce fût une infraction manifeste à ses ordres, il ne pût s'empêcher de sourire de l'imagination; & jettant un regard sur ces filles ainsi emprisonnées, « voila en vérité, dit-il, d'excellent Porter en » bouteilles. » Pour elles, leur confusion fut

R 2

ſi grande qu'elles coururent à toutes forces dans les bois, & ne reparurent pas de pluſieurs jours.

Le commandant de retour au fort, fit chercher après moi. Il fallut me rendre à ses ordres, quoique, je l'avoue, ma poſition fût très embarraſſante. Auſſitôt que je parus en ſa préſence, il prit un air mécontent, & me demanda comment j'avois oſé déſobéir aux ordres de la garniſon : que je devois ſavoir que le but étoit de prévenir des évènemens funeſtes ; il ajouta que j'étois plus coupable qu'un autre, connoiſſant le caractère & les diſpoſitions des femmes Indiennes ainſi que l'imprudence & le danger de ſe confier à elles, & conclut par dire que pour faire un exemple & empêcher à l'avenir que d'autres fûſſent tentés de commettre la même faute, il croyoit devoir m'envoyer à Montréal dans les forges.

Allarmé de ma poſition, je me juſtifiai le mieux qu'il me fut poſſible. Je l'aſſurai d'un repentir ſincère, & lui dis que j'eſpérois qu'il me pardonneroit. Cette reconnoiſſance de ma faute le porta à l'indulgence ; il me dit que comme il ne voyoit en cela qu'un tour de jeuneſſe, il n'en tiendroit compte, mais que j'euſſe à prendre garde de recommencer de pareils

tours. Je fus extrêmement sensible à cette bonté de sa part, & je lui promis de me comporter à l'avenir avec plus de réserve ; promesse à laquelle je fus très-fidèle : car, malgré que cette tentative pour introduire les deux jeunes filles n'eût été suivie d'aucunes conséquences fâcheuses, je ne voulois pas m'exposer de nouveau à encourir la disgrace du commandant.

Le 11 Août, les trafiquans arrivèrent du Mississipi, & nous apprirent le bonheur extraordinaire qu'avoit eu un certain M. Ramsay & son frère d'échaper à une tribu de la nation des *Poës*, dans leur route à S. Joseph.

Les *Poës* sont un peuple affreusement sauvage qui a beaucoup d'aversion pour les Anglais, & leur fait ordinairement autant de mal qu'il peut lorsque ceux ci passent ou repassent le fort de S. Joseph, dans lequel des trafiquans français sont établis avec leur agrément.

Il paroît que les Canadiens furent invités par les Sauvages à prendre terre & que M. Ramsay imaginant qu'ils avoient à traiter de quelques fourrures, ordonna à ses gens d'aller vers le rivage. Comme il étoit debout dans son canot au moment même de débarquer, trois des guerriers de cette nation pénétrèrent jusques à lui à travers l'eau où ils étoient plongés

jusques au col, le tirèrent avec violence de son canot, & l'apportèrent sur le rivage. Les gens de M. Ramsay prirent terre sur le champ, & se préparoient à suivre leur maître, mais appercevant tout près d'eux onze de ces Indiens, & soupçonnant la mauvaise intention des chefs, ils redescendirent dans leurs canots, laissant sur le banc celui dans lequel étoit M. Ramsay & son fils, & naviguèrent vers une île voisine, attendant l'issue d'un danger qui menaçoit leurs maîtres d'une mort prochaine.

M. Ramsay fut attaché à un tronc d'arbre, & son fils observé de très-près : les Indiens visitèrent ensuite le canot & en apportèrent tout ce qu'ils crurent pouvoir boire de rum. Ils commencèrent alors à chanter leurs chansons de guerre ; & allumant un grand feu autour du tronc d'arbre auquel M. Ramsay étoit attaché, ils commencèrent à l'insulter en le traitant de *vieille femme* & forcèrent son frère à faire chorus avec eux.

L'exécution parmi les Sauvages se fait de la manière suivante.

Lorsqu'on a pris un guerrier, on le transporte dans une cabane, on l'attache avec de petites cordes d'écorce d'arbre de la forme à peu près d'un fil de coffe : on le lie ensuite à

un trone d'arbre, on lui met dans la main un petit instrument à sonnettes appellé *Cheſſaquoi* qu'il agite, tout en chantant la chanson de guerre des morts : « *Wabindan payshik she-« magonish kitchee mannitoo ; nee wee waybe-« nan nee yoe Matchee Manitoo.* »

C'eſt-à-dire.

« Maître de la vie, vois-moi comme un brave « guerrier ; j'ai jetté mon corps contre le mau-« vais esprit. »

Lorsque la chanson est finie, on délie le prisonnier, & on lui fait courir le gantelet à travers deux rangs de femmes armées de petites baguettes pour le frapper. Après le supplice, on prépare un repas de chair de chien avec de la graisse d'ours & des graines, repas dont il est obligé de manger. On le ramène ensuite au pieu où l'on entasse du bois autour de lui. Il chante en ce moment sa chanson de guerre, les femmes apportent du feu au monceau de bois, & le prisonnier chante tout en brûlant. On recueille ensuite ses os & on les attache à l'étendard de guerre qui est une haute perche peinte avec du vermillon. (1)

(1) On ne peut lire sans frémir d'horreur le récit que vous les

On dit que ceux de la nation des *Followens* ou des *aveines ſauvages* tuent leurs femmes & leurs enfans avant d'aller au combat, afin qu'en cas de défaite, leurs ennemis ne puiſſent avoir aucun priſonnier de leur nation.

Les *Poës* commençant à éprouver l'effet du rum, examinèrent les cordes qui étoient faites d'écorce de ſaule, & firent placer du bois autour du tronc pour qu'il fût tout prêt lorſqu'ils ſe trouveroient diſpoſés à brûler leur priſonnier. Bientôt après, ils le détachèrent, & le

---

voyageurs s'accordent à faire des cruautés que ces ſauvages exercent envers leurs ennemis vaincus. Voici ce qu'atteſte avoir vu le père Sébaſtien Rasles, miſſionnaire jéſuite.

« Quand le priſonnier eſt condamné à la mort, ils plantent auſſitôt en terre un gros pieu auquel ils l'attachent par les deux mains. On lui fait chanter la chanſon de mort, & tous les ſauvages s'étant aſſis autour du poteau, on allume à quelques pas de là un grand feu où ils font rougir des haches, des canons de fuſils, & d'autres ferremens. Enſuite, ils viennent les uns après les autres, & les lui appliquent tout rouges ſur les diverſes parties du corps. Il y en a qui les brûlent avec des tiſons ardens ; quelques uns leur déchiquetent le corps avec leurs couteaux ; d'autres leur coupent un morceau de chair déja rotie, & le mangent en ſa préſence ; on en voit qui rempliſſent ſes plaies de poudre, & lui en frottent tout le corps, après quoi ils y mettent le feu. Enfin, chacun le tourmente ſelon ſon caprice, & cela pendant quatre ou cinq heures, quelquefois même pendant deux ou trois jours. »

Lettres édifiantes & curieuſes écrites des miſſions étrangères, tom. 6, pag. 183 & 184.

portèrent à la chaudière de guerrepour lui faire faire son repas de mort, qui consistoit en chair de chien, et de chat-tigre, en graisse d'ours mêlée avec des graines sauvages & dont il fut obligé de manger. M. Ramsay connoissant le caractère des Indiens s'y prêta avec une apparence de résignation & leur dit qu'il s'en trouvoit fort bien. On le mena au lieu de l'exécution; & quand il eut été, de nouveau, attaché au tronc d'arbre, il leur demanda, avec beaucoup de sang froid, la permission de leur faire sa harangue avant de *changer de climat*; ce qu'ayant obtenu, il leur parla sur le champ de la manière suivante :

« Il est vrai que le maître de la vie m'a « envoyé ici à ces Indiens dont les cœurs sont « remplis de sang empoisonné; & comme ils « se proposent de me faire changer de climat, « j'irai avec courage vers un pays plus favo- « rable au trafic, où je trouverai de bons In- « diens. Ils m'ont toujours connu pour un « homme plein de tendresse pour eux, pour « leurs femmes, pour leurs enfans, depuis que « je suis trafiquant; ils savent que je leur ai « ouvert mon cœur dans toutes les occasions; « mais aujourd'hui le mauvais esprit a joint « son cœur à leurs cœurs pour me faire changer

« de climat, ce dont je suis charmé, étant « beaucoup mieux connu dans le pays où je « vais aller, & par de plus grands guerriers « que ne furent jamais ceux ci. Je regarde au- « jourd'hui tous les chefs comme de vieilles fem- « mes; & comme je suis le *Peshshekey*, ou « le buffle, je vais boire mon dernier coup « avec eux & j'en porterai des nouvelles aux « guerriers que je trouverai dans un autre « climat. »

Quand ils eurent écouté son discours avec beaucoup d'attention, ils se disposèrent à le faire mourir. M. Ramsay, s'appercevant de leur intention, dit à son frère de ne point se décourager, qu'il espéroit encore échaper à leur fureur. Il le pria de leur donner du rum & de tenir leurs chaudières constamment remplies. Son frère suivit les instructions qu'il lui donnoit, & leur distribua du rum en abondance. Lorsque M. Ramsay les vit enivrés de manière à n'en plus craindre aucun mal, il pria son frère de couper ses cordes. Étant libre, il se joignit à lui pour leur verser du rum dans le gosier jusques à ce qu'ils restâssent tout à fait privés de sentiment. Alors, enflammé d'indignation en pensant à leurs projets barbares, il leur coupa la gorge à tous, aidé de son frère,

chargea ſur ſon canot les divers objets qu'ils lui avoient enlevés, & s'éloigna du rivage auſſi promptement qu'il lui fut poſſible. Ses gens le rejoignirent à quelque diſtance & furent ravis de le voir ſain & ſauf. Après avoir arrangé leur cargaiſon, ils pourſuivirent leur route dans le pays Indien par différentes directions.

J'ai ſu que M. Ramſay retourna depuis à Michillimakinac où le commandant le felicita de ſon inſigne bonheur : mais il crut prudent de ne jamais repaſſer par cette route.

A peu près vers ce tems, les trafiquans indiens formèrent une compagnie de milice à laquelle je m'attachai avec le rang d'adjudant & de lieutenant ſous les ordres du capitaine *Jean Macnamara.* Au mois de Juin 1780 on nous apporta du Miſſiſſipi la nouvelle que les trafiquans Indiens avoient dépoſé leurs fourrures à la *Prairie des Chiens*, (où il y a une ville très remarquable, bâtie à la manière indienne,) ſous la garde de M. *Longlad*, interprète du roi : que les Américains étoient en grande force aux Illinois, ville habitée par différentes nations, derrière l'état de Kentucke, ſous les loix du gouvernement Eſpagnol qui a un fort ſur le rivage oppoſé confié à la garde d'un officier &

d'environ douze hommes pour empêcher la contrebande.

L'officier qui commandoit à Michillimakinac me pria d'accompagner un parti d'Indiens & de Canadiens jusques au Missisipi. J'y consentis avec toute la satisfaction imaginable. Nous quittâmes le poste avec trente-six Indiens méridionaux de la nation des *Ottigaumies* & de celle des *Sioux* & vingt Canadiens dans neuf grands canots de bouleau, chargés de présens indiens: après une marche de trois jours, je me trouvai très-mal, ce que j'attribuai à la difficulté de vivre dans le pays Nipégon. Considérant cependant que l'expédition pressoit, & qu'il n'y en avoit pas un seul dans le parti qui fût capable de se charger du rôle d'interprête; je luttai contre mon mal, je craignois aussi, en ne continuant pas la route, de me trouver exposé à de grands inconvéniens: je redoublai donc d'efforts, bien déterminé à exposer ma vie à tous les dangers.

Le quatrième jour, nous campâmes au lac *les Puans*, ainsi appellé, j'imagine, de ce que les Indiens qui habitent ces côtes sont naturellement très-sales. Nous y trouvâmes en abondance du daim, des ours, du bled indien, des melons & d'autres fruits. Les Indiens mé-

ridionaux ont plus de villages, & ſont bien plus civiliſés que ceux du Nord, le climat étant très-chaud, & la nature plus féconde, ce qui les met à portée de tirer des fruits de la terre ſans beaucoup de travail. Leurs maiſons ſont couvertes d'écorce de bouleau, & ornées d'arcs & de flèches & d'autres armes de guerre. Leurs lits ſont de l'écorce & des nattes faites de jonc.

Nous continuâmes notre route vers la belle rivière *d'Oniſconſin*, qui a un fort courant d'environ ſix lieues que nos canots parcoururent en un jour & demi. Nous y vîmes une immenſe quantité de canards, d'oies & d'autres oiſeaux ſauvages. Nous fûmes obligés de décharger nos canots ſur cette rivière, afin de tranſporter nos marchandiſes à travers le portage qui a environ deux milles de longueur. Nous campâmes ſur les bancs, & nous nous propoſions de partir au point du jour, mais un des Indiens fut mordu d'un ſerpent à ſonnettes que M. Adair appelle *l'hôte brillant des bois*, & qui avoit quatre ſonnettes.

M. Beatty rapporte qu'un jour qu'il prêchoit aux Indiens & à d'autres perſonnes dans une petite maiſon près la rivière *Juniata*, un ſerpent à ſonnettes ſe gliſſa dans la chambre; qu'heu-

reusement on l'apperçut & qu'on le tua aussitôt. Il ajouta qu'avant que le monde fut revenu de sa frayeur, on découvrit dans l'assemblee un serpent d'une autre espèce, qui fut aussi tué sans autre événement fâcheux, que le trouble jetté parmi les assistans, ce qui le surprit étrangement : c'étoit, en effet, quelque chose de fort étonnant que ces reptiles eûssent pu se glisser dans la chambre sans être rencontrés de personne, ce qui ne manque jamais de provoquer leurs morsures.

Les Indiens disent que lorsqu'une femme est en travail, tenir dans sa main la queue d'un serpent à sonnettes, aide beaucoup à sa délivrance. Il est, du moins, très-certain que les Indiens emportent avec eux la bourse qui renferme le poison de ce reptile venimeux, & qu'ils le portent tout vivant dans leur *boëte de médecine* quand ils vont à la guerre.

Ce fâcheux accident retarda notre voyage jusques à ce que le malheureux patient se soulagea lui-même en coupant la partie blessée depuis le gras de la jambe, y appliquant un remède de sel & de poudre à canon, & bandant la plaie avec des feuilles de saule rouge. Il fut bientôt en état de continuer sa route, supportant son mal avec ce courage qui distingue si éminemment les Sauvages.

A la pointe du jour ſuivant, nous campâmes près du fleuve. Il plut à verſe ; les Indiens firent quelques cabanes d'écorce. Un d'eux ſe promenant à quelque diſtance dans les bois découvrit une petite hutte de tronc d'arbre dans laquelle il trouva un Blanc, les bras coupés & couché ſur le dos. Nous conjecturâmes qu'il avoit été établi ſur ce lieu, & tué par quelque méchant Indien, ce qui avoit du ſe faire très-récemment, le corps n'étant pas encore en putréfaction. Avant de partir, nous lui donnâmes la ſépulture.

Le jour ſuivant, nous arrivâmes aux fourches du Miſſiſſipi où nous trouvâmes deux cents Indiens de la nation des *Renards* à cheval, armés de javelots, d'arcs & de flèches. Ils ne parurent pas ſatisfaits de nous voir, ce que me fit connoître *Warbiſhar* chef de notre bande. Au moment où nous allions prendre terre, ils deſcendirent de leur chevaux & nous obſerverent. Les *Sioux* me demanderent ſi j'avois peur ; je leur dis que j'avois déja vu un plus grand nombre de Sauvages plus terribles qu'aucun des Indiens méridionaux. *Warbiſhar* donna des ordres pour prendre terre. Auſſitôt que cela fut fait, les *Renards* prirent nos Indiens par la main & les invitèrent à venir dans leur camp. Au

bout d'une heure ils eurent préparé un festin qui consistoit en cinq chiens Indiens, de l'ours, du castor, du daim de montagne, du raton bouillis dans de la graisse d'ours & mêlés avec des graines. Après le repas les Indiens dansèrent & chantèrent. On tint ensuite un conseil, & le chef des *Renards* adressa la parole à *Warbishar* en ces termes.

» Freres, nous sommes heureux de vous voir, » nous n'avons pas un cœur mal intentionné » à votre égard. Quoique nous ne soyons pas » la même nation par le langage, nos cœurs sont » les mêmes : nous sommes tous Indiens, & » heureux d'apprendre que notre grand père » commun a pitié de nous, nous envoye de » quoi nous couvrir & nous donne la force de » chasser. »

A ce discours : *Warbishar* fit la réponse suivante.

» Il est vrai, mes enfans, que notre grand » père commun m'a envoyé par ce chemin pour » prendre les fourrures & les pelleteries qui sont » dans la Prairie des chiens, sous la garde du » capitaine *Longlad*, de peur que les *Grands* » *Couteaux* (c'est-à-dire les Américains) ne » viennent les piller. Je suis venu avec le *Blanc* » (voulant parler de moi) pour vous donner de

» de quoi vous couvrir & des munitions pour » la chasse. »

Quand ce discours fut terminé, nous distribuâmes des présents, mîmes nos canots à l'eau, & quittâmes les Renards de la manière la plus amicale & la plus fraternelle.

Après un voyage de sept jours, nous arrivâmes à la *Prairie des chiens* où nous trouvâmes les pelleteries des marchands, en ballots, dans une hutte de tronc d'arbre, gardées par le capitaine *Longlad* & quelques Indiens qui furent charmés de nous voir. Nous restâmes quelque tems, prîmes environ trois cents ballots des meilleures pelleteries, & en remplîmes les canots. Il en restoit six de plus, nous les brulâmes pour empêcher l'ennemi de les prendre, n'ayant nous mêmes aucun endroit pour en emmagasiner davantage, & nous continuâmes notre route vers Michillimakinac. Environ cinq jours après notre départ, nous fumes informés que les Américains venoient pour nous attaquer ; mais à leur grand chagrin, nous étions tout à fait hors de leurs atteintes. Dix sept jours après que nous eûmes quitté la *Prairie des chiens*, nous arrivâmes au lac *les Puans* où nous trouvâmes campé un parti d'Indiens. Nous nous embarquâmes le jour suivant, & arrivâmes à Michillimakinac après

quatre vingt jours d'abſence. Bientot après mon retour, je rendis viſite au commandant de qui j'attendois le payement de mes ſervices. Mais je fus envoyé pour cet objet aux trafiquans Indiens dont je ne reçus jamais la moindre récompenſe.

Je me trouvai, par ce moyen, dénué des choſes même néceſſaires à la vie. Je ne reſtai pas longtems, il eſt vrai, dans cette ſituation décourageante, car je trouvai bientôt aſſiſtance & ſoutien parmi les Indiens. Mais comme leur ſecours ne pouvoit guères me procurer les moyens de paroître dans une ſociété civiliſée, je fus contraint de ſolliciter la bienveillance des marchands pour qu'ils me miſſent en état de retourner à Montréal, ce que j'eus le bonheur d'obtenir. Je quittai Michillimakinac au commencement de Septembre & arrivai à Montréal le 27 du même mois.

Je ſaiſis la première occaſion pour aller voir mon ancien patron, eſpérant le trouver en bonne ſanté; mais hélas! il avoit payé le tribut à la nature. Son neveu autrefois commis, en même tems que moi, lui avoit ſuccédé. Il me permit de loger dans ſa maiſon, une quinzaine de jours, mais après avoir paſſé quelques jours avec lui, je trouvai mon ſort bien

différent de celui que j'avois du vivant de mon ancien patron : je le priai donc de me faire un assortiment de marchandises pour le commerce de l'Inde, & lui promis de lui remettre la valeur en fourrures. Il me dit que j'étois bien le maître de choisir ce qui pourroit me convenir dans son magazin : mais en examinant ses provisions, je vis qu'on avoit déja disposé de toutes les marchandises qui convenoient le plus aux sauvages, & qu'on n'avoit rien laissé qu'on pût employer d'une manière avantageuse.

Je quittai alors sa maison, après l'avoir remercié de sa bienveillance; & m'étant procuré par un ami quelques secours en argent, je pris des logemens dans la ville où je séjournai quelque tems. Je me rendis ensuite à Quebec où un particulier ayant entendu dire par hazard que j'étois sans emploi, & que je parlois les langues de l'Inde, m'envoya chercher & m'engagea à son service pour aller chez les Indiens du lac *Temiscaming* ou dans tout autre poste que je croirois le plus favorable pour le commerce.

CHAPITRE XV.

Départ de Quebec. = Tadoussac, ville au bout du fleuve Saguenay. = Indiens de Lorette de la nation des Hurons. = Leurs mœurs. = Ils sont les plus sociables des Sauvages de l'Amérique Septentrionale. = Leurs usages. = Erreurs de Lahontan & de Kaims au sujet de la barbe des sauvages. = Remarques de Jacques Adair à ce sujet. = Querelle produite par l'ivresse. = Epidémie. = Fleuve Panebacash. = Chute du fleuve Panebacash. = Découverte d'un morceau de mine. = Lac Schaboomoochoine. = Détails sur les Serpents à sonnettes. = Leur chair, mets délicieux. = Serpent Poule d'eau. = Serpent d'eau noir.

AYANT avec moi un assortiment de marchandises, je quittai Québec & pris ma route vers *Tadoussac* qui est au bout de la rivière *Saguenay*, près le fleuve St Laurent. Environ à neuf lieues de Québec, il y a un village habité par les Indiens de *Lorette* (1) qui sont

[1] L'église, ou plutôt la chapelle dédiée à Notre-Dame de Lorette donne le nom au village qu'habitent ces Sauvages. »

Voyages de Lebeau parmi les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, Ier. vol. chap. 7, pag. 104.

de la nation des Hurons. (1) Ils ont embrassé le christianisme par le moyen des Jésuites, & suivent la religion catholique. Leurs femmes ont des voix d'une beauté remarquable, & chantent des hymnes en leur langue avec le charme le plus touchant. Ils cultivent la terre & en apportent les productions au marché. Ce sont les plus doux & les plus sociables de tous les sauvages de l'Amérique Septentrional. Leurs maisons sont bien tenues & bâties à la maniere des Canadiens. Contre l'ordinaire de la plus grande partie des Indiens; il boivent rarement des liqueurs spiritueuses; ils sont presque tous grands, robustes & bienfaits, portent de très courts cheveux noirs qu'ils rasent sur le devant de la tête depuis une oreille jusqu'à l'autre, & ne se servent ni de bonnet ni de chapeau. A l'égard de leur barbe, quoiqu'à peine visibles, elle est à l'instar de celle des autres Sauvages; mais, comme toute excroissance leur est

(1) « Les *Hurons* ont été ainsi nommés par les Sauvages du Canada parce qu'ils avoient leurs cheveux brulés d'une telle maniere que leur tête ressembloit à une hure de sanglier. » *Ibid. pag.* 103.

désagréable, ils ont soin d'arracher chaque poil de la mâchoire supérieure & du menton avec du fil de métal de cuivre qu'ils entortillent en forme de pinces ; & l'on sait que tous les trafiquans emportent avec eux cet objet de commerce exprès pour le leur fournir.

Lahontan paroît s'être trompé beaucoup lorsqu'en parlant des sauvages il dit qu'ils n'ont point de barbe. Le lord *Kaims* est dans la même erreur ; il assure qu'on ne trouve pas un seul poil sur le corps d'un Indien excepté les cils, les sourcils, & les cheveux de la tête, que, d'ailleurs, il n'y a point chez eux d'apparence de barbe.

M. *Jacques Adair* remarque que cette observation est sans fondement, comme peuvent l'attester tous ceux qui ont eu quelque communication avec les sauvages ; & le Major *Robert Rogers*, qui, certes, connoissoit les Indiens mieux que personne, dit qu'ils font disparoître *entierement leur barbe* ; ce qui prouve sans équivoque qu'ils ne sont pas naturellement *imberbes*.

Ce qui m'a conduit à faire ces observations, c'est la lecture des Essais du lord *Kaims sur l'histoire de l'homme* où non seulement il soutient que les Indiens n'ont pas de barbe, mais

encore où cette hypothèſe lui ſert de fondement pour prouver une création particuliere au pays.

Tadouſſac eſt du côté de la mer, au nord du fleuve St Laurent. Ce lieu eſt habité par quelques Indiens appellés montagnards, qui ſe nourriſſent principalement de poiſſon; & par un ſeul trafiquant, commis du patron au ſervice duquel je m'étois engagé.

Il y a un eccléſiaſtique françois & une égliſe pour les Indiens, qui ſont tous catholiques. Je paſſai dans ce village une quinzaine de jours pendant leſquels les armateurs Américains ne ceſſerent de croiſer aux environs. Un matin qu'il faiſoit grand brouillard, nous pûmes cependant diſtinguer un vaiſſeau à une petite diſtance. Le prêtre & les Indiens s'en allarmèrent. L'Anglois, mon confrère, (je parle du trafiquant qui étoit établi en ce lieu) ſe joignit à moi pour ſolliciter les Indiens de reſter ſur leur terre, ce à quoi leur prêtre s'oppoſa fortement, quoique ſalarié par le gouvernement Anglois. J'en fus irrité & j'inſiſtai pour emmener avec moi quelques Indiens de ſon bercail à l'effet d'aller reconnoître, s'il étoit poſſible, ce vaiſſeau, quoique je ſoupconnâſſe fortement que c'étoit un armateur Américain. Nous

ſuivimes le long du rivage, mais nous ne pûmes découvrir le nombre de canons dont il étoit chargé. Nous retournâmes à notre camp, &, ſur la prière que je leur fis, les Indiens m'accompagnerent pour l'aller attaquer. Nous nous embarquâmes dans des canots, habillés tous de même, & quand nous fûmes plus près, nous vîmes qu'il avoit mis à l'ancre & que c'étoit un vaiſſeau très-peu redoutable; car il n'avoit que huit petits mouſquetons. Je me portai ſur le champ d'un côté, & fis aller les Indiens de l'autre, afin d'envelopper l'ennemi. Quand j'eus atteint le vaiſſeau, je me munis d'une corde & vins juſqu'à bord. Le capitaine en fut allarmé, & ſes craintes augmentèrent lorſqu'il ſe vit lui-même environné de canots remplis de ſauvages tous armés de fuſils & de tomahawks. Il avança néanmoins vers moi & me frappant ſur l'épaule, me demanda de quoi j'avois beſoin? j'étois trop prudent pour lui répondre en ce moment. Il me demanda alors ſi je voudrois avoir quelque biſcuit? je lui répondis: *Cawween*, ou non. Il remua la tête comme pour me dire: je ſouhaiterois ſavoir de quoi vous avez beſoin. Les Indiens vinrent alors à bord & le capitaine n'ayant que ſept hommes tandis que notre nombre montoit

à plus de quarante hommes bien armés, ne ſavoit ce qu'il devoit faire; enfin voulant ſans doute m'être agréable, il donna ordre à ſes gens d'apporter du biſcuit & du rum. Tandis que ſes matelots étoient partis à cet effet, je m'apperçus que c'étoit un vaiſſeau Anglois & je demandai alors au capitaine en Anglois à qui le vaiſſeau appartenoit. Il fut très agréablement ſurpris & me dit qu'il ſe nommoit *Allcrow*, & qu'il commandoit le paquebot le *Mercure* de Quebec. Cette découverte fit que je me félicitai de n'en être pas venu à des extrêmités fâcheuſes, & quand j'en eus donné avis aux Indiens, ils s'en réjouirent & donnerent les mains au capitaine en ſigne d'amitié.

Le capitaine nous accompagna enſuite juſqu'au rivage dans nos canots; & nous deſcendîmes à terre au lieu de notre campement; après quoi nous nous rendîmes à la maiſon de l'écclésiaſtique où nous dînâmes. M. *Martin* (c'étoit ſon nom) & moi, nous fumes invités à bord pour le jour ſuivant. Nous eûmes un repas excellent, du vin & d'autres liqueurs en abondance. Malheureuſement nous bûmes avec un peu trop d'excès, & le ſoir, en revenant, l'écclésiaſtique commença à me faire reproche de ce que j'avois moi même donné l'exemple

aux Sauvages. Ce reproche, joint au souvenir de la conduite qu'il avoit tenue en dernier lieu, m'enflama de colère, & dans la chaleur de mon ressentiment, je le renversai avec violence sur le bord. Il ne dut son salut qu'au secours des matelots. Quand nous fûmes à terre, de la dispute nous en vînmes aux coups, mais on nous eut bientot séparés; revenus de notre ivresse nous nous donnâmes la main, & restâmes depuis fort bon amis.

Le jour suivant, les Indiens furent travaillés d'une fièvre épidémique qui les priva de l'usage de leurs membres, & leur donna le transport avec délire. J'en fus attaqué très rudement; mais graces aux secours bienveillans de M. Martin qui avoit un petit coffre à médicamens, je me trouvai rétabli environ au bout de trois semaines.

Comme l'hiver approchoit, & qu'il n'y auroit pas eu moyen de se dispenser de séjourner à ce poste, je fus obligé de continuer le voyage avec mes chaussures de neige, emportant toutes mes marchandises sur des voitures Indiennes à travers les bois & sur de hautes montagnes. Nous voyageâmes vingt un jours, par une neige très épaisse, & fimes environ cent lieues à travers le pays *Saguenay*, ce qui nous fatigua excessivement

jusqu'à ce qu'enfin nous arrivâmes à un lieu appellé *Checootimy*. A moitié chemin au dessus du fleuve sur lequel est ce poste, coule une eau salée. Il n'y réside que quelques Indiens & un trafiquant de l'Inde avec lequel je passai l'hiver, chassant & tuant un grand nombre d'animaux. Dès le commencement du printems, je pris congé de lui. Bien monté en canots, je continuai ma route jusqu'au lac de St. Jean; de là au fleuve *Panebacash*, au lac *Schaboomoochoine*, situé au nord-est du lac *Arbitibis*, à distance d'environ sept journées indiennes.

Je campai près des chutes d fleuve *Panebacashi*, & parvins, à force de gravir, jusqu'à une haute montagne, pour promener ma vue sur une vaste creux, d'environ deux cents toises de profondeur; la largeur à l'entrée étoit d'à peu près trois toises. J'y ramassai un morceau de minéral d'environ trois pouces en quarré; la croute extérieure étoit noire & très mince, & lorsqu'elle fut rompue, elle parut jaune. Je l'apportai à Québec, mais je la perdis par accident, ce qui m'affligea beaucoup; quelques uns de mes amis à qui je l'avois montré pensoient quelle étoit de grand prix.

Je pénétrai dans ce voyage près de quatre vingt lieues plus avant dans l'intérieur des terres

que ne l'avoit jamais tenté aucun trafiquant. Le seul établissement qui se trouve en cette partie du Canada est au lac *Saint Pierre* où existoit autrefois une maison françoise, & où résidoit un trafiquant Anglois employé par les commerçans au service desquels j'étois engagé.

J'arrivai au lac *Schaboomoochoine* le 26 Mai 1781. Je me proposois d'y rester quelques jours seulement : mais il arriva des Indiens qui m'assurèrent que ce lieu étoit très favorable à mon projet d'hivernement & me promirent de me fournir du poisson, des fourrures & des pelleteries. Cela me détermina à y rester, j'y bâtis une maison & pris deux Indiens & leurs femmes que je chargeai de chasser pour moi.

Le 29, nous jettâmes nos filets, & au bout d'environ quatre heures, nous attrapâmes de la truite, du brochet, du *maskenonjey*, du brocheton, & du poisson blanc en abondance. Comme le pays étoit rempli d'oiseaux sauvages, nous avions toujours deux services à table, & des racines en guise de productions de jardin.

Le 17 Juin, arriva une bande d'Indiens qui furent agréablement surpris de voir un trafiquant dans un lieu où aucun autre n'avoit jamais été établi auparavant : mais ce qui les charma

ſurtout, ce fut de m'entendre parler leur langue.

Pendant mon ſéjour près de ce lac, je vis une grande quantité de ſerpens. Un jour entr'autres que je me promenois dans les bois, je découvris un de ces reptiles ſous l'herbe : au moment où je l'apperçus je coupai un long bâton & le laiſſai tomber tout doucement ſur la tête du ſerpent, il ſe remua ſur le champ & je pus entendre diſtinctement ſes ſonnettes. Tandis que j'obſervois le brillant de ſes couleurs qui étoit d'une beauté au deſſus de toute expreſſion, il ſe replioit en cercle comme une corde pour ſe lancer autour de moi, cela m'avertit du danger que je courois ; je ſaiſis le bâton par la pointe & lui laiſſai tomber le gros bout ſur la tête : la force du coup l'étourdit, je profitai du moment, le frappai de nouveau & le tuai. Je le meſurai enſuite, & trouvai que ſa longueur étoit d'au moins cinq pieds & demi, & la partie la plus groſſe d'environ quatre pouces de circonférence ; il avoit neuf ſonnettes à la queue, ce qui, ſelon les obſervations générales, annonçoit qu'il avoit neuf ans. Je ne crois pas cependant que ce ſoit un grand motif de certitude : car, on ne ſait pas au juſte en quel tems la ſonnette commence à p roître.

La chair de ce reptile eſt délicieuſe, & j'en ai ſouvent mangé avec grand plaiſir. J'ai vu les Indiens l'empoiſonner avec du jus de tabac.

Tandis que j'en ſuis ſur cet article, quoiqu'il ne ſoit pas tout à fait de mon reſſort, je me permettrai quelques remarques ſur le ſerpent *poule d'eau* & ſur le ſerpent d'eau *noir*.

Le ſerpent *poule d'eau* eſt plus long que le ſerpent à *ſonnettes*. Il a des bandes ſur le dos, une pointe au bout de la queue, recourbée comme une ancre & un double rang de dents dans chaque machoire. Il prend ſon nom de ſa voix qui reſſemble au cri d'une *poule* ſauvage. Au Miſſiſſipi, il ſe nourrit de ris ſauvage qui croît à travers les longues herbes; il porte ſa tête le plus ſouvent droite, jette un cri ſemblable à celui de la poule pour attirer cette dernière: quand l'oiſeau approche, le ſerpent lui lance ſa queue dans le corps, & en fait facilement ſa proie.

Le ſerpent d'eau *noir* eſt employé par les Indiens lorſqu'ils vont à la guerre. Ils lui arrachent les dents, noüent ſa tête & ſa queue enſemble, & ſe l'attachent autour du corps, ce qui le fait bientôt mourir. Ils s'en débarraſſent chaque ſoir, & ſe le remettent tous les matins.

En voyageant de la crique *Toniata* sur le fleuve St. Laurent jusqu'à la descente de *Pymitiscotyan* sur le lac Ontario, je vis un de ces serpens qui nageoit avec un poisson plat dans sa gueule, j'eus le bonheur de l'atteindre d'un coup de fusil, & d'arracher ainsi la victime à la mort qui la menaçoit.

J'avois toujours sur mon petit fort un pavillon flottant. Les Indiens lui rendoient des honneurs par une salve de leur artillerie. Ceux de cette nation qui étoient alors avec moi tinrent un conseil & me firent présent de deux grande robes de castor, de plusieurs pelleteries de prix & d'une abondance de provisions, en retour desquelles je leur donnai du tabac, du rum, des colifichets & de la munition. Deux jours après, il me quitterent, me priant d'attendre leur retour, ce que je leur promis sous la condition qu'ils m'apporter ient des fourrures & des pelleteries pour charger les canots, & que je leur donnerois en retour des marchandises Indiennes. Comme je dépendois de leur exactitude, je ne pus qu'être très satisfait.

Je restai alors avec deux blancs, deux Indiens & leurs femmes. Nous paissions notre tems à la chasse & à la pêche; & comme il y avoit auprès de nous plusieurs petites îles, nous faisions

de fréquentes tournées pour tirer des oiseaux sauvages, ce qui nous mettoit en état de tenir bonne table. Sur l'une de ces îles, nous découvrîmes deux cabanes Indiennes, mais à les voir il ne paroissoit pas que personne les eût visitées depuis longtems. A un demi mille environ, nous vîmes une haute perche barbouillée avec du vermillon. Sur le haut on avoit placé trois crânes humains; les os étoient suspendus tout autour: mes Indiens pensèrent qu'elle étoit élevée depuis plusieurs années. Environ une heure avant le soleil couché, nous retournâmes à notre *wigwaum*. Le matin du jour suivant, en l'absence des Indiens, les Canadiens m'aidèrent à mélanger du rum & à assortir des marchandises pour que nous fussions tout prêts en cas d'arrivée des Sauvages, & aussi pour employer le tems dont le cours sembloit bien lent à notre impatience.

Le 24 Juin, il nous arriva du lac Arbitibis une bande d'Indiens qui apporterent une quantité considérable de pelleteries & de fourrures excellentes avec de la viande sèche pour laquelle je fis des échanges. Quand le marché fut conclu, je leur donnai du rum, comme cela se pratique en pareilles occasions. Ils le goûterent avec délices après une marche si longue Ils

en burent avec excès, car j'avois donné plus que la mesure ordinaire, mais leur cargaison en valoit bien la peine, & j'ai toujours trouvé mon intérêt à être généreux avec eux dans les échanges. (1)

Après leur départ, je pris un de mes Indiens pour guide, & j'allai faire une visite à un confrere trafiquant, à cent cinquante milles de mon établissement. Je passai avec lui environ une quinzaine, & j'étois sur le point de revenir lorsque deux Indiens vinrent m'informer de

[1] On ne trouvera peut être pas ici sans plaisir la pièce suivante qui est un tarif des échanges de la compagnie de la baye d'Hudson, tiré du supplément inséré dans les voyages du capitaine Robert Lade. Elle fera juger du profit immense que la compagnie dut faire à la baye d'Hudson dans l'origine.

Régle d'échange pour les marchandises de la compagnie.

Un fusil,	Dix bonnes peaux de Castor.
Poudre à tirer.	Un Castor pour une demie livre.
Plomb à tirer.	Un Castor pour quatre livres.
Haches.	Un Castor pour une grande & une petite.
Couteaux.	Un Castor pour six grands couteaux.
Grains de colliers.	Un Castor pour une livre.
Habits galonnés.	Six Castors pour un habit.
Habits sans galons.	Cinq Castors pour un habit rouge.
Habits de femme avec galons.	Six Castors pour un habit.
Habits de femme sans galons.	Cinq Castors.
Tabac.	Un Castor pour une livre.
Boëte à poudre de corne,	Un Castor pour une grande boëte ou pour deux petites.
Chaudron.	Un Castor pour le poids de chaque livre.
Peigne & miroir.	Deux peaux.

Voyages du capitaine Robert Lade, tom. 2 *pag.* 203 *&* 204.

T

la part de mes Canadiens qu'une bande de Sauvages attendoit après moi. Nous fûmes de retour au bout de cinq jours environ, & je fis des échanges contre toutes leurs fourrures.

Le 16 Juillet, il nous arriva une cinquantaine de Sauvages avec leur chaſſe de printems pour la quelle je leur donnai auſſi divers objets. Quoique leurs peaux fuſſent d'une qualité très inférieure à celle des pelleteries qu'on ſe procure l'hiver, comme j'étois déterminé à rendre mon commerce le meilleur poſſible, je m'empreſſai de profiter de toutes les occaſions d'augmenter mon magazin.

A la fin du mois, la bande qui m'avoit promis de revenir, arriva en effet, & remplit ſa promeſſe : elle m'apporta une grande quantité de fourrures. C'étoit avec la proviſion que je m'étois fait pendant leur abſence, tout ce que mes canots pouvoient contenir. Ils me donnèrent auſſi avis que la compagnie de la baye d'Hudſon avoit perdu toutes ſes fourrures par le pillage qu'en avoient fait les françois.

Dès les premiers jours d'Août, je terminai mes ballots, & m'embarquai pour Québec où j'arrivai au bout d'environ ſix ſemaines à la grande ſatisfaction de mes commettans à qui ma longue abſence avoit cauſé de vives inquié-

tudes : la cargaiſon, pourtant, leur fut très agréable & ne leur permit pas de douter de mon induſtrie & de mon intégrité dans leur ſervice. Perſuadés que j'avois eſſuyé de grandes fatigues, ils me firent, outre le ſalaire dont ils payerent mes peines, un fort beau préſent, & je quittai leur ſervice ainſi que la vie Indienne, avec la réſolution de chercher un emploi moins périlleux & dans lequel je pourrois partager les plaiſirs de la ſociété ſans épuiſer autant le corps & l'eſprit tout à la fois.

Je reſtai quelque tems à Québec, & me propoſois d'y paſſer l'hiver : mais l'argent s'épuiſoit, & mon eſprit n'étant pas réconcilié encore avec l'idée d'un autre voyage parmi les Indiens, je retournai à Montréal où je trouvai des amis aſſez généreux pour ſubvenir à mes beſoins juſqu'au printems ſuivant.

CHAPITRE XVI.

Visite au fort George. = Trait remarquable de courage & de resolution de la part d'un Indien Mohawk. = Passion des Canadiens pour la danse. = Retour à Londres. = Nouveau départ de cette ville = Arrivée à Québec. = Histoire de l'Indien Jean. = Arrivée au lac Jenesee. = Contretems fâcheux. = Description de la maison où l'on fit un feu du conseil = Nouveau malheur. = Baye de Kenty. = Etablissement de royalistes dans le Canada. = Observations sur les terres situées depuis la Pointe au Baudet jusques à la Baye de Kenty. = Critique du systême absurde de féodalité qui existoit en France. — Réflexions sur la population des nouveaux établissemens, sur la fertilité du sol, &c. = Dernier retour à Londres.

AU mois de Mai, je fis une tournée au fort George, situé sur un lac du même nom que les François appellent le lac *du St. Sacrement.* J'y restai avec quelques Mohawks campés en cet endroit. Au commencement de la guerre

entre les François & les Indiens en 1757, un de ces sauvages donna un exemple mémorable de résolution, de courage & de sang froid, à l'occasion d'une sentence qui condamnoit un soldat à recevoir soixante coups de verges pour s'être énivré.

Un Indien connu sous le nom de *Talons D'Argent* à cause de son agilité supérieure & de son admirable habileté dans l'art de la guerre, & qui avoit tué plus d'ennemis, lui seul, qu'aucune des tribus alliées de l'Angleterre, vint par hazard au fort dans le moment même où ce soldat alloit subir son châtiment, & témoigna du mécontentement de ce qu'on faisoit descendre un homme à une pareille dégradation. Il s'approcha du commandant & lui demanda quel crime le soldat avoit commis. L'officier piqué de se voir questionné, ordonna à un de ses gens d'éloigner *Talons D'Argent* & de le prévenir que la compagnie des Indiens n'étoit pas nécessaire en pareille circonstance : *wa wa*, ou, oh! oh! répondit le Sauvage, pourquoi ce guerrier est il attaché? pour m'être énivré, répondit le soldat. « Est-ce là tout? « lui dit *Talons D'Argent*, en ce cas, prens « un autre paquet de verges, & attache

« moi là ton officier, car il s'énivre deux fois « par jour. » Ayant ainsi parlé, il quitta le fort en disant au soldat qu'il seroit bientôt de retour pour s'opposer de tous ses efforts à son supplice. Bientôt après celui-ci fut attaché & les tambours de quartier alloient donner le signal, lorsque *Talons D'Argent* revint, & montant jusques auprès de l'officier avec un tomahawk & son couteau de scalpage, il lui dit : « mon pere, « crois-tu être un guerrier ? « Si tu es brave, tu ne souffriras pas que tes » gens frappent ce soldat pendant que je suis « dans ce fort. Ne répands pas, je te le con- » seille, du sang Anglois que nous aurons « besoin d'opposer demain à l'ennemi. = L'officier, tournant les talons, se contenta de répondre avec le ton de l'indignation, que le soldat avoit violé les loix & qu'il falloit qu'il fût chatié. = « Eh bien répliqua *Talons D'Argent* » oses le premier, & nous verrons bientôt si tu es aussi brave qu'un Indien.

Environ deux jours après, l'officier se promenoit à cheval à quelque distance du fort. *Talons D'Argent* s'étoit couché à plat ventre, selon son usage quand il vouloit surprendre un ennemi, l'officier passa sans l'apper-

cevoir, lorſque celui-ci ſe levant tout à coup & ſaiſiſſant la bride du cheval, dit à l'officier de deſcendre & de ſe battre avec lui. L'officier qui ne jugeoit pas à propos de riſquer ſa vie contre un ſauvage, refuſa de deſcendre & ſe mit en devoir de pouſſer ſon cheval. *Talons D'Argent* s'apperçut de ſon intention, aſſomma d'un coup de tomahawk le cheval qui tomba sur le champ, et l'officier roula sur terre sans se faire de mal. « Mainte- « nant, lui dit *Talans D'Argent*, nos forces ſont « égales, & comme tu as une paire de piſto- « lets & une épée, tu ne peux plus m'oppoſer « de raiſons pour ne pas te battre contre moi. » Comme l'officier perſiſtoit dans ſon refus, *Talons d'Argent* lui dit qu'il ſe croyoit un grand guerrier lorsqu'il avoit donné l'ordre de punir un de ſes eſclaves blancs pour avoir enfreint les loix militaires; mais qu'en ce moment il oublioit le caractère qu'il avoit pris alors, qu'autrement il n'auroit pas refuſé de ſe battre avec lui, & lui jettant un regard ſévère, il ajouta qu'il avoit une grande envie de le *faire changer de climat*; mais que comme cette manière de procéder ne répondoit point à ſes vues & l'expoſeroit à des dangers parmi ſes frères d'armes, il pouvoit retourner chez lui s'il

T 4

vouloit ; qu'il se rendroit au fort le lendemain matin avec la crinière du cheval, & conteroit l'aventure. L'officier fut transporté de joie de l'échapper si heureusement quoique obligé de se rendre à trois lieues de là.

Le lendemain matin, *Talons d'Argent* arriva, & demanda à voir l'officier, mais il lui fut refusé de paroître en sa présence. Quelques uns des officiers ses camarades sortirent & lui demandèrent ce qu'il vouloit : il leur fit part de ce qui s'étoit passé entre l'officier & lui, & leur montra son trophée, ajoutant qu'il se proposoit d'aller le lendemain à la guerre & qu'il *tâcheroit de faire prisonnière une vieille femme pour l'envoyer commander au fort, leur chef n'étant bon qu'à se battre contre son chat ou son chien, pendant qu'il mangeoit, de crainte que ces animaux n'eussent quelque chose de plus que lui.* Il demanda ensuite du rum, qu'on lui donna, & quitta le fort pour aller tenir sa parole ; mais il fut bientôt après tué dans une action, en combattant vaillamment, à la tête d'un parti de Mohawks près *l'Étang de sang* qui joint à la route du *lord Loudon* sur le chemin d'Albany.

Quelques jours avant la gelée, je retournai

à Montréal & rendis visite à mes anciens amis de Cahnuaga sur la route indienne. Je m'amusai beaucoup avec eux, ayant toujours préféré leur société à celle des Canadiens. Malgré cela, je me livrai de tems à autre à des plaisirs plus rapprochés des mœurs civilisées, & comme je dansois assez bien, ma compagnie fut bientôt généralement recherchée.

Les Canadiens sont très-passionnés pour la danse, depuis *le seigneur* jusques à *l'habitant*, & quoique la basse classe du peuple n'y excelle pas, on trouve pourtant dans la sienne un certain air de bien être, une sorte de négligence qui, toute grossière qu'elle paroît, n'est pas sans agrément. Pour rafraîchissement, dans ces occasions, on a du vin rouge d'Espagne, très-aigre, appellé *cuir noir*; & ce vin, tout grossier qu'on le trouveroit dans les assemblées bien choisies, est regardé ici comme un très-agréable moyen de traiter ses amis.

L'hiver une fois passé, je me déterminai à aller à Québec, & à tâcher de me ménager un passage en Angleterre, n'ayant la perspective d'aucun établissement solide dans le Canada. A mon arrivée, je me rendis dans une taverne & vécus le plus modestement possible, moins par inclination que par nécessité : car tout le monde

fait que les trafiquans indiens, comme des matelots, sont rarement assez sages pour conserver beaucoup d'argent. Heureusement, je rencontrai à Québec un ancien camarade de collége, capitaine de vaisseau, que je n'avois pas vu depuis seize ans. Je lui fis part de ma triste position, & j'en fus généreusement secouru. Outre cet acte de bienveillance, il me promit de me faire passer en Angleterre, à bord de son vaisseau, offre que j'acceptai avec autant de plaisir que de reconnoissance.

Quand il eût arrêté le tems de son départ, je pris la poste & retournai à Montréal pour mettre ordre à mes affaires; de là à Québec d'où nous partîmes le onze octobre 1783 & fimes voile pour Terre-Neuve. Quand nous fûmes arrivés à la vue du port, plusieurs de nous sollicitèrent la permission de prendre la chaloupe & de ramer vers le rivage, ce qui nous fut accordé, mais comme le tems étoit calme, nous n'avançâmes pas beaucoup. A peine avions nous fait une lieue depuis notre sortie du vaisseau, qu'il s'éleva un vent violent de Sud-Ouest qui nous retarda considérablement. Vers le soir, le vent tomba, & à forces de rames, nous atteignîmes le rivage environ à minuit, las & mourans de faim.

Le matin de très-bonne heure, le vaisseau entra dans le port, après avoir beaucoup souffert du vent qui l'avoit battu presque toute la nuit, ce qui détermina le capitaine à se débarrasser de sa cargaison. Le 9 novembre nous quittâmes Terre-Neuve, à bord d'un autre vaisseau; notre passage fut heureux. Il ne nous arriva rien de remarquable & nous arrivâmes à Londres le 30 du même mois.

J'avois été, pendant quinze années, absent de l'Angleterre. Mon pays natal me parut à mon arrivée, un nouveau monde; & ce fut avec beaucoup de peine que je retrouvai quelques uns de mes anciens amis: la plupart d'entr'eux étoient morts dans l'intervalle d'une si longue absence.

En février 1784, je pris un nouvel engagement avec un parent pour retourner au Canada. Je quittai Londres le 15 avril suivant, avec une bonne cargaison. Le 20, nous levâmes l'ancre & fimes voile vers Porstmouth pour y prendre des vins. Après un triste & ennuyeux trajet de douze semaines, nous arrivâmes, en bon état, à Québec, d'où mes marchandises furent envoyées à Montréal dans une petite barque. Mais, la saison étoit trop avancée pour me permettre de tenter

de gagner Michillimakinac, & d'hiverner dans l'intérieur des terres, n'ayant pas l'espoir de pouvoir me procurer des canots propres à remplir mon objet. Mes marchandises, d'ailleurs, n'étoient pas convenablement assorties, & je n'avois pas assez de tems pour les arranger de manière à pouvoir faire le voyage en question. Je me déterminai à consulter un ami sur mon embarras. Il me conseilla de vendre publiquement mes marchandises. Je vendis donc, mais à perte, de sorte que je n'étois en état de remettre à mon ami de Londres qu'une très petite partie de son payement. Dans ce voyage, rien ne réussit au gré de mes vœux, car, graces à ma sotte crédulité, tout en voulant réparer, s'il étoit possible, la perte que j'avois essuyée, je redoublai les obstacles, de manière que, peu de mois après mon arrivée à Québec, tous mes projets étoient manqués, & je me trouvai entièrement dénué de ressources.

En février, 1785, je quittai Montréal, & voyageai de la *Prairie* à celle de S. Jean où je trouvai par hazard un ami qui me prêta quelqu'argent pour aller à New-Yorck. J'avançai jusques à *Stony-Point* où je m'arrêtai deux jours avec quelques officiers royalistes dont plusieurs

m'accompagnèrent à *Crown-Point*. Nous y restâmes aussi trois jours. Nous partîmes ensuite tous ensemble, & je louai un bâtiment qui me transporta sain & sauf à New Yorck où je pris un logement & vécus aussi modestement qu'il me fut possible.

Pendant mon séjour à New-Yorck, je rencontrai un Sauvage de Lorette, nommé *L'Indien Jean* qui avoit été au service d'Amérique pendant toute la guerre, & qui attendoit, pour recevoir une récompense de sa fidélité, le moment où le Congrès tiendroit ses séances. Il me dit qu'il avoit combattu neuf ans pour les Américains, tué un grand nombre de leurs ennemis, & qu'il n'avoit eu pour toute récompense qu'un fusil, deux couvertures, trois pièces de jarretières indiennes & cent dollards en papier monnoye dont il ne pouvoit pas se servir. Comme j'entendois sa langue, il me pria de lui rendre le service d'être son interprête auprès du gouverneur. Je l'engageai à venir chez moi, & je pris par écrit les différens détails qu'il me communiqua, afin d'être prêt à en donner une connoissance sommaire, en cas de nécessité.

Peu de jours après, il m'expliqua plus au long la nature de ses réclamations, & de

quelle manière il avoit été joué par le Congrès. Je lui demandai quels avoient été ses motifs pour s'engager au service d'Amérique. Il me répondit qu'au commencement de la guerre, les *Gros Couteaux* (il entendoit par ce nom les Américains) lui avoient conseillé d'abandonner tout penchant pour les Anglais, & lui avoient promis de pourvoir à ses besoins; qu'ils avoient ajouté, comme motif d'encouragement, qu'ils lui payeroient, pour chaque chevelure, une valeur plus considérable qu'il n'avoit accoutumé de recevoir, & qu'à la fin de la guerre, il auroit de la terre & des provisions suffisantes pour le faire exister lui & sa famille : mais qu'il étoit bien convaincu aujourd'hui qu'ils n'avoient eu en vue que leurs intérêts, ayant vainement sollicité plusieurs fois l'exécution de leurs promesses, qu'il vouloit donc se procurer satisfaction de manière ou d'autre.

Je lui dis que « je ne le plaignois pas de sa » disgrace, que c'étoit un mauvais Indien d'a» voir abandonné son bon pere qui vivoit de » l'autre côté de la grande mer & qui étoit » universellement aimé par tous ceux qui le » connoissoient, surtout par les Indiens de Lo» rette ; que, comme les sujets de ce grand » & bon pere vivoient près de son village &

» donnoient toute preuve de leur amour & » attachement pour sa nation, ce qu'il ne pou» voit ignorer, j'étois surpris qu'il laissât son » cœur *céder au soufle de tous les vents*; » que je le croyois le seul Indien de Lor» ette capable d'avoir deux façons de penser; » que je ne me souciois donc pas de parler » au congrès en sa faveur. »

Ces reproches sur sa conduite parurent l'affecter. Il me répondit qu'il espéroit que, malgré qu'il eût abandonné la cause de son *Grand Pere*, il trouveroit en moi un ami qui voudroit bien l'accompagner lorsque son affaire devroit être prise en considération par le Congrès, personne dans New-York ne pouvant lui rendre un service si essentiel. Je lui dis que, malgré mon juste mécontentement, sa situation avoit adouci mon cœur, & que je ne me refusois plus à sa demande.

Au bout d'environ quatre jours, il vint m'informer que le Congrès étoit assemblé, qu'il croyoit qu'on y feroit droit à sa demande, si je me présentois avec lui, & voulois bien être son interprète auprès du gouverneur. Comme j'avois eu une part très active à la guerre contre les Américains, je m'en ferois volontiers défendu, mais il me rappella avec tant d'instance ma promesse, que je ne pus résister. Je me

rendis sur le champ avec lui au conseil où présidoit le gouverneur Franklin qui me demanda si je connoissois l'Indien Jean. Je lui répondis que je le connoissois seulement pour l'avoir vu à New-Yorck, & que j'étois venu d'après ses sollicitations pressantes, pour parler en sa faveur. Franklin me pria d'assurer l'Indien qu'il pouvoit compter que justice lui seroit rendue sous peu de jours, & de tranquilliser son esprit. Je fis part de cette bonne nouvelle à l'Indien qui en fut très satisfait.

Bientôt après, on l'envoya chercher & on lui remit un ordre de deux cents dollars sur un marchand. L'ordre ayant été présenté pour le payement, la somme ne fut point comptée: Jean, très-irrité me pria de dire au marchand que le congrès & ses agens étoient tous des voleurs. Le marchand s'excusa en disant que le trésor étoit bien pauvre, & ne pouvoit satisfaire à toutes les demandes.

Le jour suivant, Jean se présenta devant le gouverneur. Il l'informa du refus qu'il avoit essuyé, en reçut un ordre sur un autre marchand dont il fut payé sans difficulté. Sa joie fut extrême, mais, au bout de dix jours, il avoit déja, en bon Indien, dépensé tout son argent à boire.

Mon

Mon entremise en faveur de l'Indien me fit connoître avantageusement, & me procura accès dans une respectable maison de commerce qui m'accorda du crédit pour le commerce de l'Inde. J'arrangeai ma cargaison, & fis voile pour Albany où j'arrivai le dix-huit Juin. En ce lieu je dechargeai mes canots, & les fis transporter dans un chariot jusqu'à *Schenectady* où j'achetai deux bateaux. Le 6 Juillet je montai la rivière Mohawk jusqu'aux plaines allemandes où je m'arrêtai trois jours, espace de tems pendant lequel une bande d'Indiens *Oneidoës* vint me trouver, & me pria avec instance d'hiverner dans leur village qui étoit à dix journées de marche environ du fort Santwix. Je satisfis à leur demande, & partis avec vingt huit chevaux pour transporter mon bagage, étant obligé de voyager à travers les bois, & je vendis mes bateaux dont le prix me servit à payer ceux à qui j'avois loué mes chevaux. J'arrivai en bon état au village avec mes marchandises; mais comme çant à me convaincre que le succès de mon plan ne seroit rien moins qu'avantageux, je fis des échanges, au bout de trois semaines de résidence parmi eux, contre le peu de pelleteries qu'ils avoient, & après avoir racheté mes bateaux, je quittai mes bons amis les Indiens, dirigeai sur le champ ma route

V.

vers le lac Jenesée où j'arrivai le 14 Septembre.

Lorsque j'eus pris terre & mis en sureté mes marchandises, j'ordonnai à mes hommes de préparer une maison. Les chefs, apprenant mon arrivée, s'assemblerent & vinrent me trouver accompagnés de leurs jeunes gens & attendant des présens que je ne pouvois gueres me dispenser de leur faire. Je leur demandai la permission de m'arrêter sur leur terre. Les uns y consentirent, d'autres s'y refuserent; enfin après s'être consultés les uns les autres, ils me dirent que je pouvois entreprendre la construction. Mes gens se mirent sur le champ à l'ouvrage avec zèle & empressement dans l'espoir de pouvoir achever avant leur retour: mais, ô instabilité des choses humaines! tandis que mon monde étoit à l'ouvrage, quelques Indiens vinrent en grande hâte me prier de les accompagner au *feu du conseil*, qui étoit à une petite distance du lieu où je projettois d'établir ma résidence. Je me rendis à l'invitation, & m'assis auprès du chef. L'un d'eux se leva alors & m'adressa la parole en ces termes.

» Vous êtes le *sucre*, car c'est ainsi que nous » vous nommons dans notre langue, mais il ne » faut pas que vous ayez trop de douceur sur » vos lèvres. Tous les Indiens *Oneidoës* assu- » rent qu'ils ont entendu dire que vous n'êtes » venu que dans l'intention de nous prendre

» nos terres; cela ne doit pas être: nos jeunes » guerriers ne souffriront pas qu'aucun Anglois » s'établisse ici. Vous êtes comme le grand » chef, le général *Johnson* qui ne demandoit » qu'un morceau de terres, un grand lit pour » y coucher; & lorsque *Hendrick*, chef des » Mohawks eut satisfait à sa prière, il prit » bientôt possession d'une grande partie de » terres où nous chassions. Nous n'avons pas » moins de raisons de penser que vous avez » le projet de nous ravir nos droits naturels. » Nous aimions *Sir-William*, & nous cédâmes, » mais vous êtes un étranger & ne devez pas » prendre ces libertés: mon avis est donc que » vous partiez demain matin à la pointe du » jour, ou vous serez pillé par nos jeunes » guerriers, & il ne sera pas en notre pouvoir » de vous rendre justice. »

Puisque je viens de parler d'un conseil, je crois devoir décrire la forme d'une maison construite pour cet objet près le fort Pitt. (1)

C'est un bâtiment long: deux feux y sont allumés à une distance convenable l'un de l'autre sans aucune cheminée ni cloison: on entre dans la maison par deux portes, une à chaque bout:

[1] « Dans leurs expressions métaphoriques, *le feu du conseil* a quelque chose de si sacré qu'il est censé toujours allumé. Il est

ſur la porte étoit peinte une tourterelle, emblême de la tribu particulière: ſur chaque porte on avoit ſculpté la tête d'un vieillard pour déſigner la ſageſſe & la gravité qui doivent caractériſer un ſénateur. De chaque côté, dans toute la longueur de la maiſon, eſt une plateforme ou lit, large de cinq pieds, élevée au deſſus du plancher d'un pied & demi, fait avec de grands morceaux de bois fendu & dont on ſe ſert également & de lit pour dormir & de ſiége pour s'aſſeoir. Elle eſt couverte d'une belle natte de jonc, & c'eſt au bout le plus élevé du bâtiment que le roi ou grand chef s'aſſeoit.

Pour en revenir à mon récit, nous emballâmes nos marchandiſes, & avançâmes jusqu'au fort Oſwego que j'eſſayai de paſſer. Mais j'en fus empêché par une ſentinelle qui m'apprit qu'aucun bateau chargé de marchandiſes ne pouvoit paſſer outre ſans la permiſſion du commandant. Je lui dis que je n'étois point Américain, & je voulus aller trouver l'officier pour ſavoir s'il étoit vrai qu'il eût donné de pareils ordres. Je voyageois dans mon habillement indien: je laiſſai mes hommes à terre

même comme le ſymbole de toutes les affaires qui concernent la religion & le gouvernement. » *Voyages de Lebeau parmi les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, Ier. vol. chap. 16, pag. 273.*

environ à une lieue & demie de la garnison. Je rendis à l'officier tous les égards dûs à son caractère, & l'informai de ma situation : il me répondit qu'il se trouveroit fort heureux de m'obliger, mais qu'il me seroit impossible de passer le fort sans des lettres de créance expresses & bien en régle ; & comme je n'en avois pas, il m'engagea à retourner aux Etats-Unis pour éviter la saisie de mes marchandises. Malgré cet avis amical, je me déterminai à en courir les risques, &, à mon grand chagrin, elles furent toutes saisies par les officiers de la douane, déposées par eux dans le magazin du roi, & bien-tôt après, confisqués.

Dans cette déplorable situation, & ma santé devenant très mauvaise, je descendis dans un bateau du roi jusques à Cataraqui, où j'arrivai le 8 novembre, & j'allai y loger à la taverne de M. Howell. Mon mal augmenta; je fus obligé de me tenir dans mes couvertures n'ayant pour me garder qu'une bonne fille très fidèle. Je restai quelque tems dans ce malheureux état, attendant chaque jour le moment de *changer de climat*, quoique résolu à ne négliger aucun des moyens nécessaires pour recouvrer la santé. Dans ce tems si critique, mon correspondant arriva d'Angleterre, & malgre les pertes que mon imprudence lui avoit occasionnées, il rem-

plît à mon égard le rôle d'un bon Samaritain, versant de l'huile & du vin sur mes blessures. Trouvant ensuite que mon état éxigeoit les secours de la médecine, il me fit examiner par un chirurgien, & je fus bientôt assez rétabli pour continuer ma route jusqu'au village la Chine où je demeurai quelques mois occupé à préparer les marchandises qu'il avoit apportées d'Angleterre pour un voyage au Nord-Ouest parmi les Indiens. Il se proposoit d'aller, au printems suivant, à Michillimakinac; mais la mauvaise fortune qui nous poursuivit toujours déconcerta nos projets & nous obligea de quitter la Chine le 26 mai 1786. Nous dirigeâmes notre route vers Oswegatche dans un grand bateau de *Schenectady*. Là nous nous arrêtâmes quelques heures & prîmes terre dans un lieu appellé la *Crique de Toniata* où je me déterminai à demander cinq cents acres de terre en qualité de trafiquant établi pour le compte du roi. J'obtins cette satisfaction du gouvernement, & coupai sur le champ du bois de charpente pour construire une maison propre à traiter avec les Indiens, dans l'espoir d'en retirer des avantages considérables au moyen des échanges.

Au bout de quelques jours, les Indiens vinrent pour commercer avec nous, ce qui nous donna du courage & en même tems nous

fit naître des idées agréables & l'espoir flatteur de réussir dans notre commerce : mais quelques affaires exigeant les soins de mon ami à Montréal, notre commerce en éprouva une suspension momentanée, & à son retour, il me dit qu'il nous falloit abandonner nos quartiers, parce qu'il craignoit d'être saisi pour dettes contractées en Angleterre.

Dans ce cruel embarras, la fuite étoit notre seul moyen de salut. Nous embarquâmes donc nos marchandises à bord d'un grand bateau, & avançâmes jusqu'à *Pimitiscotyan*. Nou prîmes terre sur les bords du lac Ontario où nous entrâmes dans une crique, & trouvâmes à nous accommoder dans une maison de trafiquant. Le matin du jour suivant, nous préparâmes une maison pour notre commerce, & fûmes assez heureux pendant quelques jours : mais notre bonheur ne fut pas de longue durée : un officier nous poursuivit, prit possession de tout ce qu'il put trouver de nos effets, même de la tente qui nous servoit d'abri contre les injures du tems, & les transporta à Montréal où ils furent vendus moins du quart de leur valeur originaire. Dans une telle position, dénués de toutes ressources pour le commerce, nous descendîmes à la baye de Kenty & y résidâmes dix mois parmi les commerçans établis

pour le compte du roi. La généreuse hospitalité qu'ils nous accordèrent réussit à adoucir la rigueur de notre detresse & à soulagermes peines. Au commencement du printems de l'année 1786, nous traversâmes l'île de Carlton d'où nous nous rendîmes au fort Oswego. Nous nous proposions de passer dans les Etats Unis par ce poste; mais ne trouvant point de passage, il ne nous fut point permis de continuer notre voyage. Dans cette décourageante situation je conseillai à mon ami de dresser un autre plan, & lui indiquai un moyen de transport jusqu'à la *crique du Saumon*, à trente lieues environ du fort. Nous y restâmes un jour seulement, & munis de cinq livres de porc, de deux miches de pain, nous partîmes à pied, accompagnés d'une fille, espérant arriver au fort Santwix dans l'espace d'environ quatre jours; mais l'ancien chemin étoit tout à fait détruit, & nous fûmes obligés de retourner vers le soir à la crique, déconcertés dans notre projet. Nous renonçâmes à de nouvelles tentatives, & convînmes de retourner au fort Oswego. Quoiqu'il ne fût pas éloigné de plus de vingt lieues, nous mîmes six jours à parvenir jusqu'à la garnison.

Mon ami éprouva de rudes fatigues dans cette expédition, n'étant point accoutumé à dormir dans les bois. Un havresac du poids d'un-

viron trente livres qu'il avoit à porter, le chargeoit aussi excessivement : la pénurie de provisions augmentoit la détresse commune : car on ne supposera pas que cinq livres de porc & deux miches de pain pûssent mener bien loin trois personnes.

Avant la fin de notre voyage, nous fûmes douze heures sans autre nourriture que quelques oignons sauvages ; mais, par bonheur, nous trouvâmes sur le sable environ cent quarante œufs d'oiseaux. Nous les fimes cuire & les dévorâmes avec avidité, malgré qu'il y eût des petits dans la plupart de ces œufs, & que les corps fûssent déja couverts d'un léger duvet.

A notre arrivée au fort, le commandant nous plaisanta sur notre entreprise; & prenant mon ami à part, il lui conseilla ou de retourner à Montréal ou de monter à Niagara, persuadé qu'il n'étoit pas en état de soutenir les fatigues de la vie Indienne. Il suivit le conseil de l'officier, & me laissa au fort que je quittai bientôt après. Je vins à Montréal d'où je me procurai un moyen de transport à Québec; & me trouvant dans une profonde misère, je m'adressai au lord *Dorchester* pour recevoir quelque soulagement. Celui-ci dépêcha avec beaucoup de bienveillance son aide de camp pour m'accompagner auprès du lieutenant général *Hope* & me recommanda fortement à son souvenir,

afin qu'il m'employât là où mes connoissances sur les Indiens pourroient être utiles. J'éprouvai ainsi un peu de soulagement, & ayant reçu quelques dollards & autres choses également nécessaires, je fus envoyé à Cataraqui.

Je quittai donc Quebec & arrivai à Montréal le 24 de Juillet : le jour suivant, je continuai ma route à pied, mais voyant deux Indiens de ma connoissance dans un canot, & ayant dans ma poche quelqu'argent pour acheter du rum, je fis prix avec eux pour qu'ils me transportassent à Cataraqui, &, dans notre trajet, nous tuâmes du gibier en abondance.

Le 19 août, je remis mes lettres de créance à l'officier que cela regardoit, mais il ne pouvoit me rendre aucun service. Toutefois, il me recommanda par lettre à son ami à l'île de Carleton. *Sir Jean Johnson* y attendoit un vaisseau qui devoit le transporter à Niagara où il alloit pour tenir un conseil avec les Indiens : j'eus le bonheur de me procurer une entrevue avec lui & de pouvoir lui communiquer ma situation. Il m'ordonna de me tenir prêt à lui servir d'interprête à son retour. Le 18 septembre, *Sir Jean Johnson* nous rencontra à la tête de la baye de Kenty. A l'instant où les Indiens apprîrent son arrivée, ils le saluèrent d'une décharge de petites armes, & en

ayant reçu du rum, ils chantèrent & dansèrent leurs chanfons de guerre : j'en remarquai particulièrement une qui étoit, à peu près, conçue en ces termes :

« Enfin, notre bon père est arrivé, il a « rompu les petites branches & éclairci fon « chemin pour venir à notre rencontre. Il nous « a donné des préfens en abondance, & de- « mandé feulement ce large lit. » (Voulant ainsi parler d'une étendue confidérable de terre qui étoit décrite fur la carte.)

Le jour fuivant, à midi, on tint confeil, & *Sir Jean* déploya fa carte devant eux, leur défignant comme objet de fes vœux une portion de terres depuis *Toronto* jufqu'au lac Huron. Les Indiens convinrent de la lui accorder, & dès qu'ils le virent fe mettre en devoir de leur faire un préfent, l'acte de conceffion fut figné par les chefs qui apposèrent, respectivement en guife de fignatures, l'emblême ou la figure de leurs *Totams*.

Sir Jean Johnfon les quitta alors, & s'embarqua pour Cataraqui, capitale des établiffemens royaliftes.

Avant fon départ, je l'informai plus amplement de ma malheureufe fituation & obtins de lui un fecours momentané qui me mit à portée de defcendre jufqu'à la troifième ju-

risdiction dans la baye de Kenty où je m'arrêtai parmi mes amis les royalistes jusques au printems de 1787. Pendant ce tems j'eus de fréquentes occasions de faire des observations sur l'état florissant des nouveaux établissemens.

Les établissemens de royalistes en Canada présentent à l'Angleterre un grand moyen de faire une acquisition importante. En cas d'une guerre avec les États unis, ils fourniroient non seulement quelques milliers d'hommes en troupes de vétérans, mais encore une génération qui s'élève d'hommes vaillans dont les principes pendant la dernière guerre, les portoient aux plus grands efforts, même au sacrifice de leurs propriétés, de leurs familles, de leurs amis, pour le soutien de la cause qu'ils avoient embrassée avec tant de chaleur. Il y avoit au reste, pendant mon séjour dans le pays un sujet de plainte qui sans être tout à fait de nature à troubler le bien être & la prospérité des habitans actuels, ou de nuire à la population, ne laisse pas que d'être, eû égard au nombre des terres incultes, très digne d'une sérieuse attention par les dangers qu'il pourroit entraîner dans la suite. Je vais, pour la satisfaction du public, essayer de le développer.

Toutes les terres depuis la *pointe au Baudet* (lieu où commencent les établissemens royaliste,

ſur le fleuve St. Laurent) juſqu'à la baye de Kenty, qui, ſelon ce que j'ai appris à cette époque, contiennent au moins dix mille ames, ſont, dit-on, ſujettes à ce vieux & ridicule ſyſtême de féodalité des ſeigneuries en France, dont les poſſeſſeurs revendiquent le titre pour recevoir quelque rente ou exercer quelque droit ſouverain. Tout inſignifiant que puiſſe être à préſent un pareil droit, quelque honteux même qu'il ſoit de l'exercer, comme il rend chaque homme dépendant du ſeigneur du manoir, par ſuite de tems, à meſure que la terre acquiert quelque valeur, la perception de ces rentes ou l'exercice de ces droits, peuvent occaſionner de fréquentes diſputes. Je croirois donc, ſans manquer à la ſoumiſſion duë au gouvernement, que, comme pluſieurs centaines d'Américains, ſont établies ici aujourd'hui & qu'il eſt probable qu'un bien plus grand nombre émigrera des Etats unis, ſoit par dégout pour le gouvernement du pays, ſoit dans l'eſpoir de recueillir de plus grands avantages comme ſujets de l'Angleterre, (1) il convient de faire diſparoître

[1] On ſe ſouviendra que c'eſt un Anglais qui parle ainſi des Américains. La ſituation des Etats Unis, dément ſes conjectures; il doit être convaincu aujourd'hui s'il exiſte encore, que des hommes qui ont conquis la liberté n'émigrent pas du ſol où leurs généreux efforts l'ont une fois fixée. *Note du traducteur.*

tous les obstacles, & de rendre, soit en les achetant, soit par tout autre moyen que l'administration jugera convenable, toutes les terres accordées à des sujets du roi, ou autres qui ont prêté ou prêteront volontairement le serment de fidelité, aussi *libres* que celles de l'Ecosse.

Des hommes qui par le plus noble des principes se sont engagés à servir la cause de leur pays, méritent toute l'indulgence possible. On leur doit un bien être proportionné à ce qu'ils ont perdu par les maux affreux de la guerre, & l'esprit de parti ne doit dicter à cet égard aucunes réserves; le gouvernement sous lequel ces hommes vivent, doit les rendre aussi fortunés qu'il est en son pouvoir de le faire.

La population de ces nouveaux établissemens & leur situation parallele avec le fort Oswegatche, l'ile de Carleton, Oswego & Niagara, démontrent peut-être plus fortement que jamais l'intérêt que nous avons de retenir ces barrieres en notre possession, ce que j'ai expliqué au long dans la premiere partie de mon ouvrage; & comme la troisième jurisdiction, elle seule, (qui est de neuf milles en quarré) contenoit en 1787, environ dix sept cents habitans, il est difficile de borner le nombre d'hommes utiles que ce pays peut produire dans la suite. Il est certain qu'il peut en soutenir des milliers, le terrein étant en général fertile & produisant,

d'après calcul fait, environ trente boiſſeaux de bled par acre, même avec la maniere imparfaite dont on le debarraſſe, puiſqu'on laiſſe tous les marais à la hauteur d'environ trois pieds, & depuis cinq juſqu'à dix arbres ſur un acre. Cette manière eſt en effet d'une néceſſité abſolue, parce que les terres nouvellement défrichées dans les climats chauds demandent de l'ombre pour les garantir de la chaleur dévorante du ſoleil qui dans le plus haut dégré de ſa force brûleroit juſqu'à la ſemence. On a trouvé auſſi très-avantageux de laiſſer les pierres dans les terreins pierreux, parce qu'elles ont un ſuc favorable à la végètation.

Au mois de Mai, je quittai les nouveaux établiſſemens & deſcendis à Montréal où j'allai pour rendre viſite au lord *Dorcheſter*. J'ai ſçu depuis que ce lord étoit indiſpoſé. Je me préſentai alors chez le lieutenant général *Hope*, mais il s'étoit embarqué pour l'Angleterre.

Tant de contretems fâcheux m'affectèrent vivement ; mais comme d'ordinaire les motifs de découragement redoubloient mes efforts, je n'étois que plus occupé à trouver les moyens d'exiſter, & tandis que je formois des projets pour l'avenir, je reçus du ſecours d'un ami. Ce ſoulagement venu ſi à propos ranima mon exiſtence, & je ſentis un plaiſir qui ne

pourra être bien conçu que par ceux qui ont éprouvé des peines & des fatigues semblables aux miennes.

Le cœur ainsi tranquille, toute idée sombre & triste entièrement dissipée, je me déterminai à quitter le pays, tandis que j'avois de l'argent dans ma poche. Ayant trouvé un autre ami pour me signer un passport, je me mis à bord d'un vaisseau qui se trouvoit alors dans le fleuve St. Laurent, le 25 Octobre, & j'arrivai à Londres au commencement de Décembre suivant, réjoui de mettre le pied de nouveau sur la natale terre.

J'ai fini la partie historique de mon ouvrage. Il ne me reste plus qu'à solliciter la bienveillante indulgence du public pour les fautes de style que j'ai pu commettre, & à lui communiquer avec respect, comme je le dois, l'espoir que j'ai que ces voyages & le vocabulaire ne lui paroîtront pas tout à fait indignes de son attention.

FIN

i ont
lables
ombre
minai
argent
e ami
bord
leuve
vai à
e sui-
sur la
rage.
nveil-
es de
tom-
l'es-
laire
e son

